

*RAPPORT ANNUEL 2005*



# Profil

Banque de financement et d'investissement du Groupe Caisse d'Épargne, IXIS Corporate & Investment Bank est un opérateur de référence sur les marchés financiers.

Etablissement de crédit agréé en tant que banque, elle offre un cadre de sécurité optimale, illustré par ses très bonnes notations.

IXIS Corporate & Investment Bank propose à ses clients une large gamme de prestations à forte valeur ajoutée incluant l'intermédiation, le montage, le financement, l'ingénierie et la recherche.

Sur des marchés de plus en plus complexes, la société a su développer des spécialités où son expertise et son savoir-faire sont une réelle plus-value pour ses clients. Cette valeur ajoutée se retrouve à travers la réactivité de ses équipes, le conseil, l'écoute, la proximité et la disponibilité de ses 2 000 collaborateurs. Les ingénieurs financiers d'IXIS Corporate & Investment Bank bénéficient par ailleurs d'une haute technicité, qui leur permet de concevoir des produits innovants et sur mesure, en réponse aux évolutions des marchés et aux besoins émergents des clients.

Pour assurer sa présence sur les marchés mondiaux, elle dispose, outre son implantation principale à Paris, de succursales ou filiales en Europe (à Francfort, Dublin, Londres, Luxembourg, Milan), en Amérique du Nord (New York) et en Asie (Hong Kong, Singapour, Tokyo).

## Sommaire

Profil		<b>Rapport de gestion</b>		La gestion des risques	52	<b>Comptes consolidés</b>	114
Chiffres clés	01	L'activité en 2005	18	Le dispositif d'ensemble	52	Bilan consolidé	116
Actionnariat	02	Analyse du résultat consolidé	18	Les risques de marché	54	Hors bilan consolidé	118
Nos métiers	03	Activités de marchés et financement	20	Les risques de crédit	57	Compte de résultat consolidé	119
Une année de succès et de progrès	04	Marchés de taux	20	Les risques opérationnels	60	Notes annexes aux comptes consolidés	120
Présentation du Groupe Caisse d'Épargne	06	Marchés actions	24	Le contrôle interne et la déontologie	63	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	160
Organigramme simplifié du Groupe Caisse d'Épargne	07	Financements et crédit	28	Les ressources	65	<b>Comptes sociaux (extraits)</b>	162
Implantations internationales	08	Structuration	32	Les ressources humaines	65	Bilan social	164
Message du président du Conseil de surveillance	10	Corporate finance	34	Le back-office	66	Hors bilan social	166
Message du président du directoire	11	Une présence accrue en Europe et en Asie	38	Les systèmes d'information	67	Compte de résultat social	167
Organigramme opérationnel	12	IXIS Capital Markets (Etats-Unis)	41	Le passage aux normes IAS/IFRS	69	Notes annexes aux comptes sociaux	168
Composition des organes sociaux	13	Les fonctions transverses	44	Perspectives 2006	71	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	178
Contexte économique et financier	14	Les fonctions financières	44	Eléments juridiques (extraits)	72	Informations complémentaires	179
		La recherche	46	Gouvernement d'entreprise	87	Tableau de concordance AMF	182
		Structure financière et ratios réglementaires	48			Implantations	184
		Développement durable	50				

# Chiffres clés

## Résultats consolidés <sup>(1)</sup>

données publiables

(en millions d'euros)	2005	2004	2003
Produit net bancaire	1 342	790	633
Résultat brut d'exploitation	498	292	233
Résultat net consolidé	353	193	112
R.O.E. sur capitaux propres moyens	10 %	17 % <sup>(2)</sup>	16 %
R.O.E. sur fonds propres consommés moyens	16 %	17 %	14 %

## Fonds propres consolidés

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Capitaux propres consolidés <sup>(3)</sup>	3 704	3 432	747
Fonds propres réglementaires	5 871	5 622	1 377

## Notations long terme senior

Opérations garanties par la Caisse des Dépôts

Agences de notation :	31/12/05
Standard & Poor's	AAA
Moody's	Aaa
Fitch	AAA

Autres opérations

Agences de notation :	31/12/05	Outlook
Standard & Poor's	AA	Stable
Moody's	Aa2	Stable
Fitch	AA	Négatif

<sup>(1)</sup> Le périmètre de consolidation à fin 2005 du groupe IXIS Corporate & Investment Bank comporte : IXIS Corporate & Investment Bank, IXIS Capital Markets (États-Unis), IXIS Securities, IXIS Asia Limited (Hong Kong), la participation dans le groupe Nexgen ainsi que plusieurs filiales dédiées aux métiers et entités ad hoc. Le périmètre de consolidation complet figure dans la note annexe 37 aux comptes consolidés.

<sup>(2)</sup> Calculé sur la base des fonds propres comptables consolidés *prorata temporis*.

<sup>(3)</sup> Part du groupe et hors FRBG.

## Total de bilan consolidé au 31 décembre

(en millions d'euros)	
2003	134 213
2004	207 059
2005	227 821

## Effectifs consolidés au 31 décembre

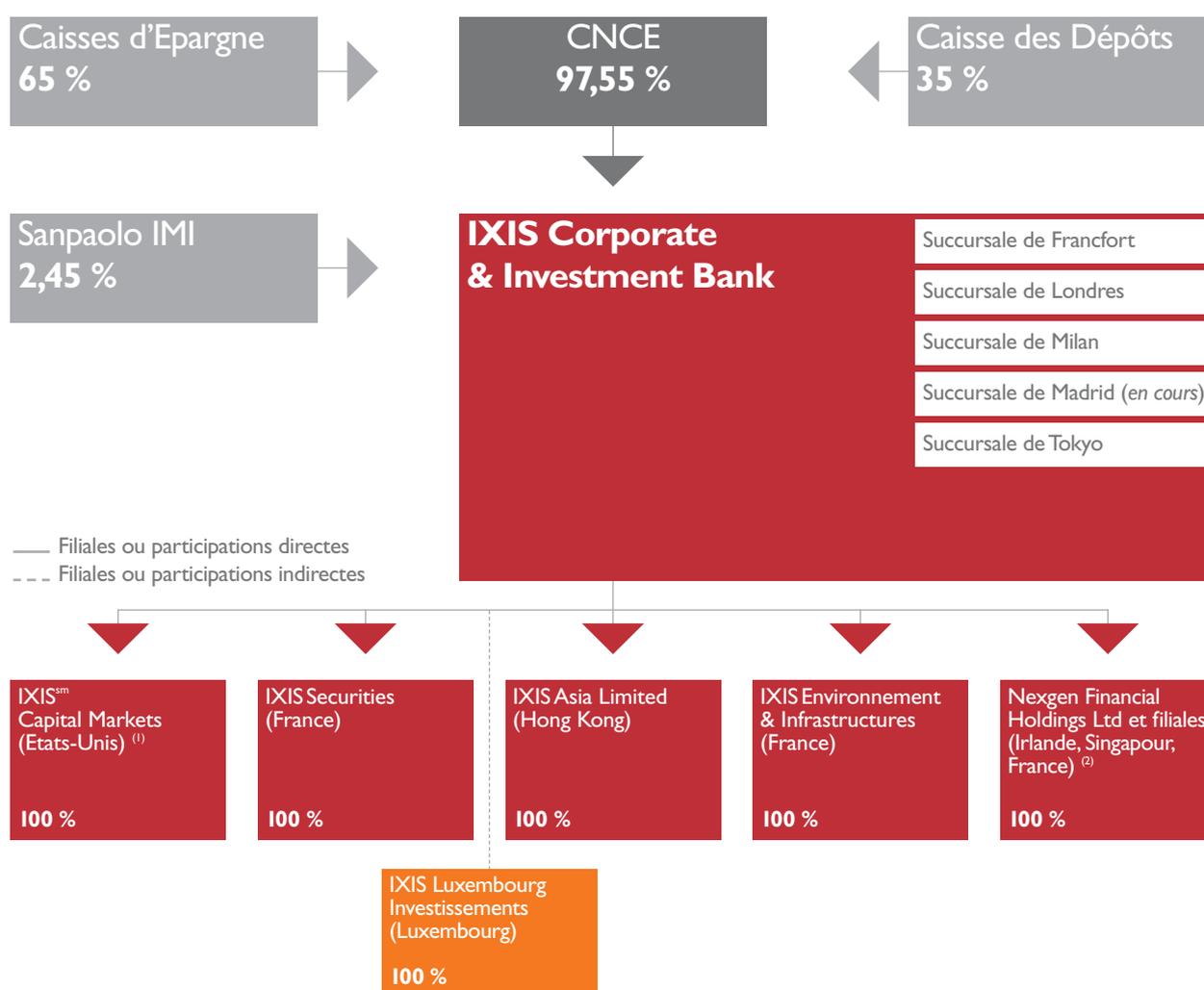
(effectifs permanents)	
2003	911
2004	1 352
2005	1 955

**IXIS Corporate & Investment Bank a été classée au 10<sup>e</sup> rang des banques les plus sûres au monde** dans l'étude annuelle du magazine *Global Finance* menée sur 500 banques. Les critères de classement reposent sur les notations de Fitch Ratings et Standard & Poor's et celle de Moody's Investors Service.

# Actionnariat

IXIS Corporate & Investment Bank est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 une filiale directe de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) à hauteur de 97,55 %, la banque Sanpaolo IMI détenant une participation à hauteur de 2,45 %. Depuis cette date, la structure de l'actionnariat d'IXIS Corporate & Investment Bank n'a pas changé.

## Principales filiales et participations d'IXIS Corporate & Investment Bank au 31 mars 2006



<sup>(1)</sup> IXIS<sup>SM</sup> Capital Markets est un nom de marque regroupant IXIS North America Inc. et ses filiales

<sup>(2)</sup> Prise de contrôle effective le 24/03/06

# Nos métiers

**Marchés de taux** p. 20

**Marchés actions** p. 24

**Financements et crédit** p. 28

**Structuration** p. 32

**Corporate finance** p. 34

# Une année de succès et de progrès

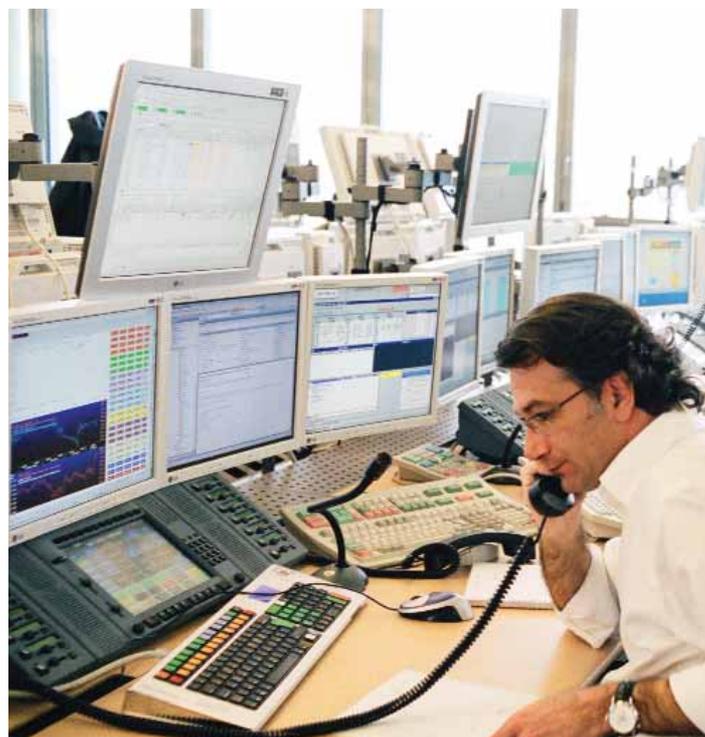
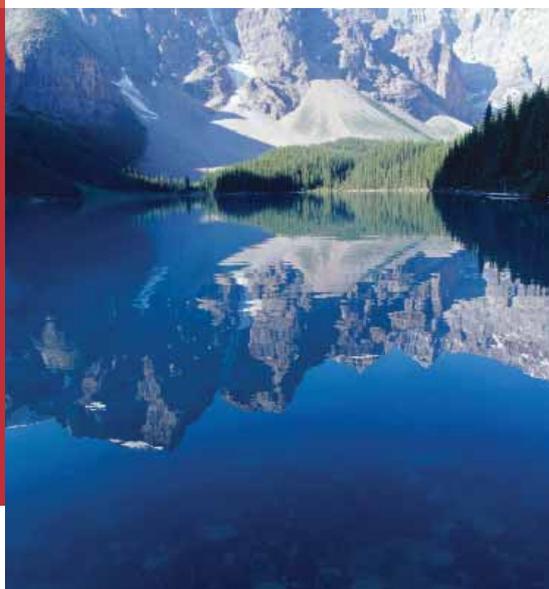
## Opérations innovantes

### Le premier fonds carbone européen...

IXIS Corporate & Investment Bank a une expertise pointue dans les domaines de l'environnement et des infrastructures. Elle a obtenu 142,7 millions d'euros de souscriptions auprès de 14 institutions financières à fin 2005. Le fonds, géré par IXIS Environnement & Infrastructures, vise à acquérir 100 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en crédits carbone. Il négocie présentement l'achat à terme de crédits carbone de projets dont le but est la lutte contre les changements climatiques en Asie, en Amérique Latine et en Afrique tels que les énergies renouvelables, la diminution du méthane et la réduction des émissions de gaz industriels. Le fonds European Carbon Fund a conclu avec Rhodia la plus importante transaction privée portant sur les crédits carbone.

Montant du fonds

**142,7 M€**



### Première obligation sécurisée d'ABN Amro...

IXIS Corporate & Investment Bank est intervenue en tant que chef de file de la transaction lancée par ABN Amro en septembre 2005 qui a été primée **Bond deal of the year 2005** par le magazine IFR. Il s'agit de la première émission d'obligations sécurisées néerlandaises. L'obligation a été placée auprès de 175 investisseurs dans 20 pays en l'espace de quelques heures. Cette opération a permis de consolider la position d'IXIS Corporate & Investment Bank dans le peloton de tête du marché des obligations sécurisées.

Total de l'émission

**2 Md€**

## Première titrisation d'un portefeuille d'assurance automobile...

En novembre 2005, IXIS Corporate & Investment Bank a arrangé la titrisation du risque de déviation de la sinistralité du portefeuille d'assurance automobile d'AXA France IARD. Cette première opération mondiale sur un risque d'assurance a obtenu une notation AAA *stand alone*. Elle a permis de transférer 200 millions d'euros de risques aux marchés financiers sur un portefeuille de près de trois millions de véhicules, soit plus d'un milliard d'euros de primes. IXIS Corporate & Investment Bank dispose désormais d'une plateforme permettant de traiter toutes les branches d'assurance sur la zone euro.

Risque de déviation de la sinistralité

# 200 M€



## Financement de la US Steel Tower, le plus grand immeuble en Pennsylvanie...

IXIS Capital Markets a accordé un crédit de 228 millions de dollars à taux flottant sur cinq ans à Apollo Real Estate Advisors pour la recapitalisation de l'immeuble de bureaux de 64 étages abritant US Steel et HJ Heinz. Le financement a été structuré sous la forme d'un crédit hypothécaire et mezzanine. Il servira à refinancer la dette hypothécaire existante et à fournir le capital nécessaire pour améliorer l'attrait de l'immeuble et sa rentabilité. Après le bouclage de l'opération, IXIS Capital Markets a placé la portion *investment grade* du crédit dans une des huit titrisations d'immobilier commercial réalisées en 2005.

Financement immobilier en 2005

# 3,4 Md€



# Présentation du Groupe Caisse d'Épargne

## IXIS Corporate & Investment Bank est une filiale du Groupe Caisse d'Épargne

Constitué autour des 30 Caisses d'Épargne métropolitaines, banques mutualistes, le Groupe Caisse d'Épargne est désormais une banque universelle dont l'organe central et holding est la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE). Il se situe dans les tout premiers rangs des banques françaises.

Multimétier et multimarque, particulièrement implanté en France, il est également présent sur les principales places financières internationales et sert l'ensemble des clientèles : du particulier aux plus grandes entreprises en passant par les professionnels, les PME, les collectivités et institutionnels locaux, etc.

Les grandes étapes de son développement ont mêlé croissance interne et externe. Pour les métiers de la banque commerciale, outre les Caisses d'Épargne, ses principales enseignes sont :

- > le Crédit Foncier (qui a absorbé Entenial en 2005), qui développe notamment les financements spécialisés de l'immobilier ;
- > la Banque Palatine (ex-Banque Sanpaolo), particulièrement bien implantée sur le marché des PME ;
- > la Compagnie 1818 – Banquiers privés.

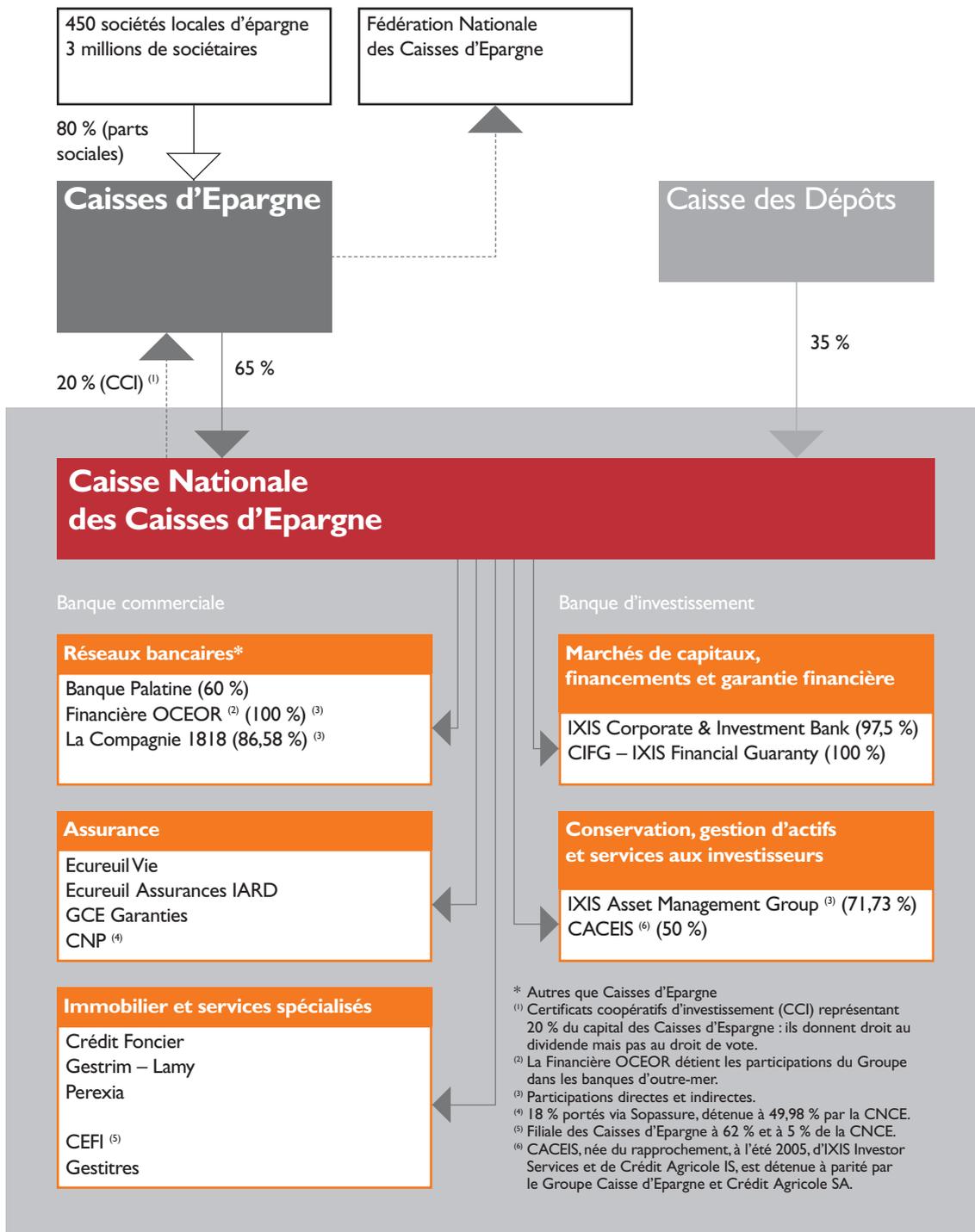
Outre IXIS Corporate & Investment Bank, les activités de banque d'investissement du Groupe Caisse d'Épargne sont exercées par IXIS Asset Management Group pour les métiers de la gestion d'actifs et par CACEIS, né du rapprochement des activités de banque dépositaire, de conservation institutionnelle, d'administration de fonds et de services aux émetteurs des groupes Caisse d'Épargne et Crédit Agricole.

Les résultats 2005 du Groupe Caisse d'Épargne s'inscrivent en nette progression, avec pour la première fois un exercice complet intégrant ses filiales de banque d'investissement et ses nouvelles structures de banque commerciale.

A fin 2005, la capacité bénéficiaire augmente de 22 % pour atteindre 2,2 milliards d'euros ; le PNB du Groupe s'élève à 10,3 milliards d'euros, en hausse de 6 % intégrant une contribution de la banque d'investissement à hauteur de 2,7 milliards d'euros ; ses capitaux propres atteignent 19,4 milliards d'euros au 31 décembre 2005, signe de solidité du Groupe. Cette solidité s'incarne également dans son portefeuille de métiers, conforté par sa politique de risque prudente, qui lui confère l'un des meilleurs profils des banques françaises.

Les négociations exclusives engagées en mars 2006 avec les Banques Populaires dans le cadre du projet NATIXIS constituent une nouvelle étape dans la dynamique de développement que mène le Groupe Caisse d'Épargne.

# Organigramme simplifié du Groupe Caisse d'Epargne (31/12/2005)



# Implantations internationales

## DUBLIN

Siège de Nexgen – prise de contrôle à 100 % au 24/03/2006.



## LONDRES

La succursale de Londres relaie la plupart des activités de banque d'investissement d'IXIS Corporate & Investment Bank, et tout particulièrement la vente de produits dérivés de taux et d'actions.

En 2005, les effectifs ont augmenté de 46 % en 2005.

## LUXEMBOURG

La filiale IXIS Luxembourg Investissements a été mise en place en 2005.



## NEW YORK

**IXIS Capital Markets**  
400 personnes basées essentiellement à New York travaillent sur un large éventail de produits et services spécialisés : le financement et la titrisation d'actifs, les produits structurés à base de fonds et d'actifs, la vente et le trading de titres et de produits dérivés ainsi que les produits d'investissement.

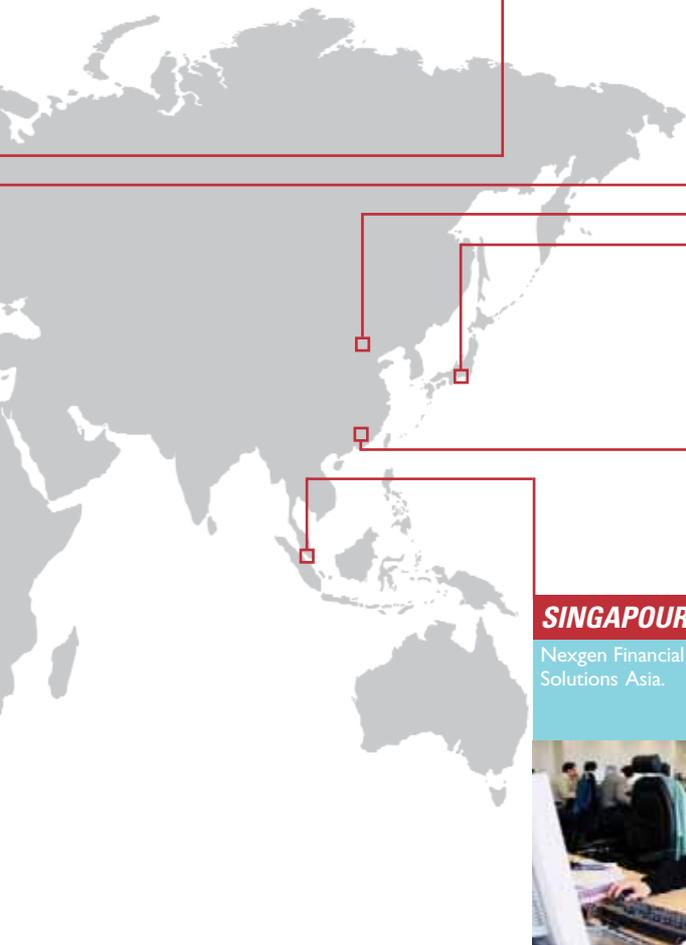
## MADRID

Ouverture de la succursale prévue au second semestre 2006.

## PARIS

Siège social d'IXIS Corporate & Investment Bank.





### **FRANCFORT**

La succursale de Francfort est spécialisée dans les produits de taux, et notamment sur les *covered bonds*. Elle a démarré en 2005 son activité de financement *corporate* dans le domaine immobilier.

### **MILAN**

Succursale ouverte en 2005.



### **PEKIN**

Ouverture d'un bureau de représentation à Pékin en cours.

### **TOKYO**

Fer de lance du développement de la banque en Asie, la succursale de Tokyo est spécialisée dans la structuration de fonds et la vente de produits dérivés de taux et d'actions.

### **HONG KONG**

La filiale IXIS Asia Limited a ouvert en 2004.



### **SINGAPOUR**

Nexgen Financial Solutions Asia.



FRANCFORT



MILAN



PEKIN



TOKYO



HONG KONG



SINGAPOUR

## Message du président du Conseil de surveillance



Depuis l'intégration d'IXIS Corporate & Investment Bank au sein du Groupe Caisse d'Épargne en 2004, les activités de banque de financement et d'investissement ont été au premier rang de nos priorités stratégiques. Des moyens considérables ont été mis au service d'un objectif ambitieux : positionner le Groupe Caisse d'Épargne, à travers IXIS Corporate & Investment Bank, comme un acteur de référence sur tous les grands marchés financiers.

L'année 2005 a démontré la pertinence de cette stratégie : pour cette année, le produit net bancaire d'IXIS Corporate & Investment Bank représente 13 % de notre produit net bancaire total, tandis que sa contribution au résultat du Groupe Caisse d'Épargne se monte à 18 %. Ces résultats sont d'autant plus impressionnants qu'ils s'inscrivent dans un contexte de croissance pour l'ensemble du Groupe Caisse d'Épargne, tant au point de vue du produit net bancaire (+ 6 %, à 10,3 milliards d'euros) qu'à celui de la capacité bénéficiaire (+ 22 %, à 2,2 milliards d'euros).

Ces excellentes performances ont pu être atteintes, alors même qu'IXIS Corporate & Investment Bank accélérât son expansion internationale. L'ouverture de nouvelles implantations à Milan et à Luxembourg, le renforcement de nos positions à Londres et en Asie confirment notre présence sur les grandes places financières et sur les marchés à fort potentiel de croissance. L'expansion continue de nos activités aux États-Unis démontre également la capacité d'IXIS Corporate & Investment Bank à réussir sur les marchés les plus concurrentiels et les plus innovants.

Cette remarquable croissance est une composante indissociable de la profonde évolution que connaît actuellement le Groupe Caisse d'Épargne. Déjà présent sur tous les métiers, auprès de toutes les clientèles, notre Groupe vise un nouvel objectif : devenir un acteur bancaire de premier plan, capable de prendre part à la restructuration du secteur financier européen en associant développement soutenu et haut niveau de rentabilité.

Aujourd'hui, la poursuite de notre croissance implique que nous puissions disposer d'un véhicule coté. C'est pour atteindre cet objectif que nous avons engagé le Groupe Caisse d'Épargne dans une nouvelle étape de sa transformation. L'année 2006 devrait donc voir la constitution d'un nouveau champion bancaire européen. IXIS Corporate & Investment Bank en sera l'un des fers de lance.

**Charles Milhaud**  
Président du Conseil de surveillance

# Message du président du directoire



## Dix ans déjà : un parcours atypique et exemplaire

Depuis sa naissance en 1996, IXIS Corporate & Investment Bank a connu un parcours atypique et exemplaire dans le paysage bancaire français.

En dix ans, la société a multiplié par 10 son produit net bancaire, et par 26 son résultat net en suivant une progression régulière, traversant les moments difficiles avec une résistance sans faille. En 2005, avec 353 millions d'euros de résultat net consolidé et une rentabilité des métiers de 16 %, la banque a amélioré pour la quatrième année consécutive sa meilleure performance.

Forte d'une politique d'investissement volontariste sur les plans humain et technique, IXIS Corporate & Investment Bank a, depuis son lancement, quintuplé ses effectifs et progressivement développé ses implantations à l'international.

Elle est aujourd'hui présente de manière significative sur les principales places financières mondiales au travers de ses quatre succursales (Londres, Francfort, Milan et Tokyo), du groupe de New York, qui affiche une performance record en 2005, et de ses filiales sur les continents européen et asiatique.

Dans ce contexte, l'un des enjeux majeurs de la société en 2006 sera de mettre en oeuvre les prises de participations réalisées ou initiées en 2005 : Lazard, Nexgen. La société s'est aussi fixée comme objectif d'accroître sa présence à l'étranger avec notamment l'ouverture d'une succursale à Madrid, la mise en place d'un bureau de représentation à Pékin, ou encore la création d'une filiale à Dubai.

Banque d'investissement du Groupe Caisse d'Épargne, IXIS Corporate & Investment Bank est un opérateur de référence, bénéficiant des meilleures notations, qui a su s'ériger au rang des dix banques les plus sûres au monde.

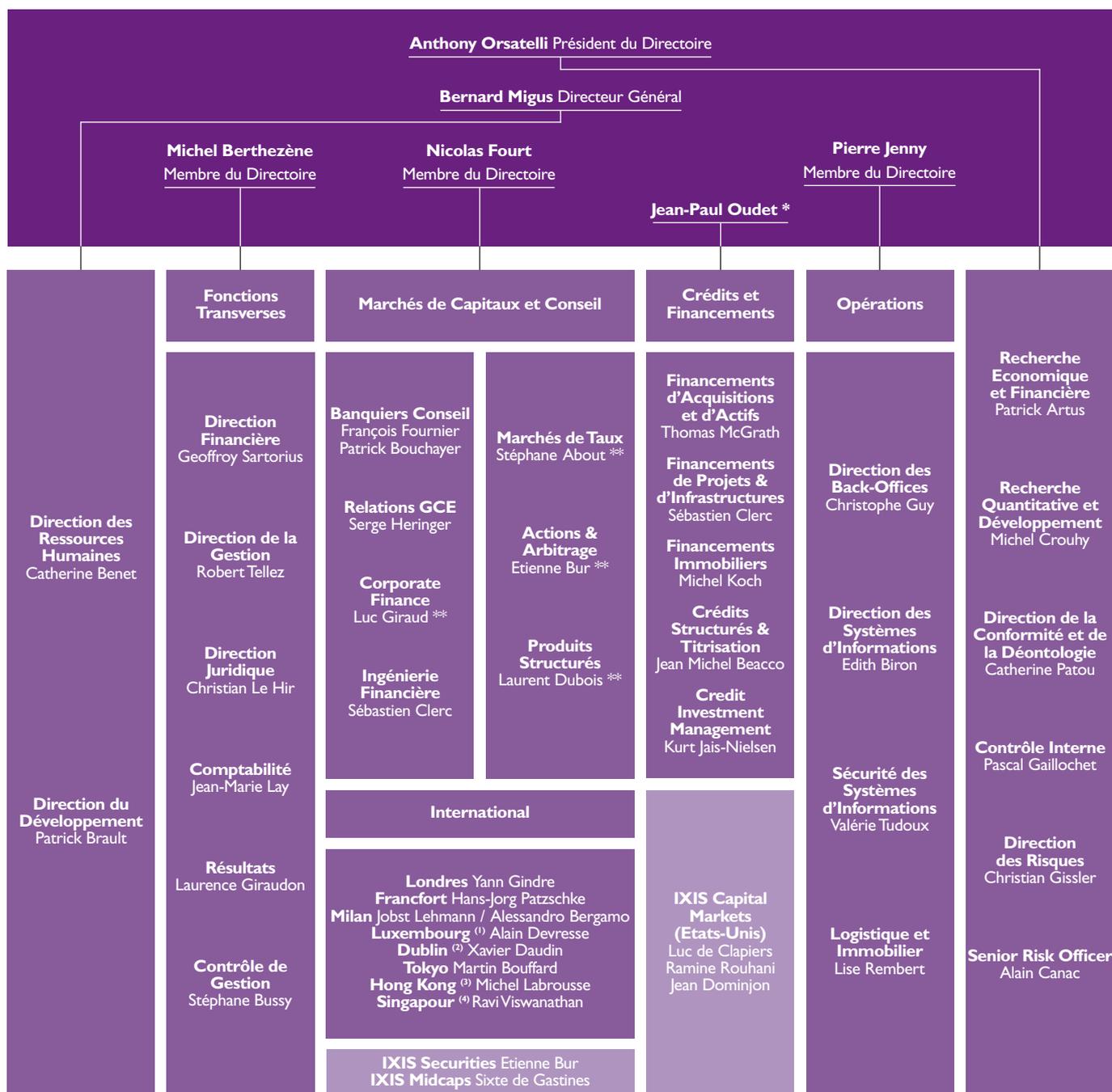
IXIS Corporate & Investment Bank récolte ainsi les fruits d'une stratégie reposant sur une politique de risque toujours très sélective, l'organisation des activités en ligne de métier mondiale, l'orientation de son développement en tant que multi spécialiste sur une sélection de métiers à forte valeur ajoutée (intermédiation, montage, ingénierie financière, etc.), et l'investissement dans des équipes de très haut niveau.

IXIS Corporate & Investment Bank continuera à construire sa croissance sur des axes nouveaux (international, financements, solutions financières pour les entreprises) en s'appuyant sur ses valeurs : créativité, capacité d'innovation et rigueur.

**Anthony Orsatelli**  
Président du directoire

# Organigramme opérationnel

## IXIS Corporate & Investment Bank (mars 2006)



<sup>(1)</sup> IXIS Luxembourg Investissements <sup>(2)</sup> Nexgen Financial Holdings <sup>(3)</sup> IXIS Asia <sup>(4)</sup> Nexgen Financial Solutions Asia

\* Participe aux réunions du Directoire \*\* Membres du Comité Executif

# Composition des organes sociaux

## (au 31 décembre 2005)

CONSEIL DE SURVEILLANCE ET COMITÉS SPÉCIALISÉS	Conseil de surveillance	Comité des comptes et du contrôle interne	Comité des rémunérations
<b>Charles Milhaud</b> , Président du Directoire de la CNCE <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Président	–	Président
<b>François Mayer</b> , Directeur Général de la Caisse des Dépôts <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Vice-président	–	–
<b>Nicolas Mérindol</b> , Membre du Directoire de la CNCE <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 20 mars 2002</i>	Vice-président	–	–
<b>Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE)</b> <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 13 octobre 1999</i> Représentant permanent (depuis le 31 janvier 2005) : Guy Cotret, Membre du Directoire de la CNCE	Membre	–	Membre
<b>SANPAOLO IMI Spa</b> <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i> Représentant permanent (depuis le 31 janvier 2005) : Pietro Modiano, Directeur Général de Sanpaolo IMI Spa	Membre	–	–
<b>ECUREUIL PARTICIPATIONS</b> <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i> Représentant permanent (depuis le 4 février 2005) : François Chauveau Directeur de la gestion financière, CNCE	Membre	Membre	–
<b>François Audibert</b> , Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Aquitaine Nord <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	–	Membre
<b>Marc-Antoine Autheman</b> , <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	–	–
<b>Jean Bensaïd</b> , Directeur-adjoint des Finances et de la Stratégie de la Caisse des Dépôts <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	Membre	–
<b>Patrick Buffet</b> , Délégué Général du Groupe Suez <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	–	–
<b>Bernard Comolet</b> , Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France Paris <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	–	–
<b>Eric Flamarion</b> , Directeur du Département de la Gestion Financière de la Caisse des Dépôts <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	–	–
<b>Benoît Mercier</b> , Président du Directoire de la Caisse d'Épargne du Val de France Orléanais <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	–	–
<b>Philippe Moneta</b> , Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Loire, Drôme, Ardèche <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	–	–
<b>Didier Patault</b> , Président du Directoire de la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	Membre	–
<b>Régis Pelen</b> , Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Lyon <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 31 janvier 2005</i>	Membre	–	–
<b>Emmanuelle Roux</b> , Chargée de mission à la Direction des Finances et de la Stratégie de la Caisse des Dépôts <i>Date de cooptation : le 15 décembre 2005</i>	Membre	–	–
<b>Pierre Servant</b> , Membre du Directoire de la CNCE <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 3 novembre 1998</i>	Membre	Président	–
<b>Yves de Balmann</b> , Co-président de Bregal Investments <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 22 mars 2005</i>	Censeur		
<b>Matthieu Pigasse</b> , Associé-gérant de Lazard <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 22 mars 2005</i>	Censeur		
<b>Patrick de Saint-Aignan</b> , Conseiller du président de Morgan Stanley <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 22 mars 2005</i>	Censeur		
<b>DIRECTOIRE</b>			
<b>Anthony Orsatelli</b> <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 3 novembre 1998</i>	Président		
<b>Bernard Migus</b> <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 3 novembre 1998</i>	Directeur général		
<b>Michel Berthezène</b> <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 14 janvier 2004</i>	Membre		
<b>Nicolas Fourt</b> <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 3 novembre 1998</i>	Membre		
<b>Pierre Jenny</b> <i>Date de 1<sup>re</sup> nomination : le 6 mai 2004</i>	Membre		

Le prochain renouvellement des membres du Directoire aura lieu le 14 janvier 2010.

# Contexte économique et financier

## Une politique monétaire sur fond d'inflation

La conjoncture 2005 aura indéniablement été marquée par le retour de l'inflation. Après deux années de forte hausse des prix du pétrole (+ 43 % contre + 32 % en 2004), l'inflation a très nettement accéléré. Aux Etats-Unis, elle atteignait 3,5 % en fin d'année après un pic à 4,7 % en septembre. En zone euro, elle a très largement dépassé l'objectif de moyen terme fixé par la Banque Centrale Européenne (2 %), en s'établissant à 2,5 % au dernier trimestre.

## > En zone euro, une inflation de 2,5 % au lieu des 2 % fixés par la BCE

Ces niveaux de hausse de prix n'ont pas laissé les Banques centrales indifférentes, les instituts d'émission craignant en particulier une propagation des prix énergétiques à l'ensemble de l'économie. Bien que consciente de ce risque, la Réserve Fédérale n'a pas modifié sa stratégie de hausse modérée des taux, initiée mi-2004. Néanmoins, dans son

dernier communiqué du mois de décembre, la Fed n'a plus fait état du caractère accommodant de sa politique, suggérant ainsi que le processus de normalisation des taux arrive à son terme. La lisibilité de la Banque centrale américaine reste donc excellente sans compter que la nomination de Ben Bernanke, comme successeur dès février 2006 d'Alan Greenspan, a été favorablement accueillie.

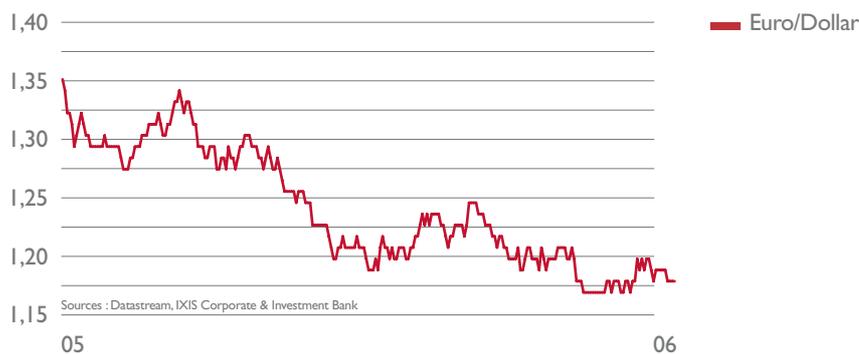
## Une accélération des crédits aux ménages

Si le resserrement monétaire américain arrive à son terme, la zone euro a enregistré sa première hausse en décembre. La fin du statu quo de plus de deux ans et demi a été officiellement motivée par le risque de second tour, à savoir la crainte de revendications salariales du fait de la hausse des prix. Les marchés de l'emploi étant à peine stabilisés, il semble pourtant que l'institut d'émission ait été très influencé par sa vision monétariste. En effet, la masse monétaire européenne (deuxième pilier de la politique monétaire) affiche un rythme de croissance de 8 % à fin 2005. Celle-ci est notamment dynamisée par l'accélération des crédits distribués aux ménages. Toutefois, la hausse d'un quart de point du taux repo ne préfigure pas de nombreux resserrements ultérieurs. Jean-Claude Trichet n'a pas manqué de souligner que la BCE serait attentive aux développements conjoncturels des mois à venir.

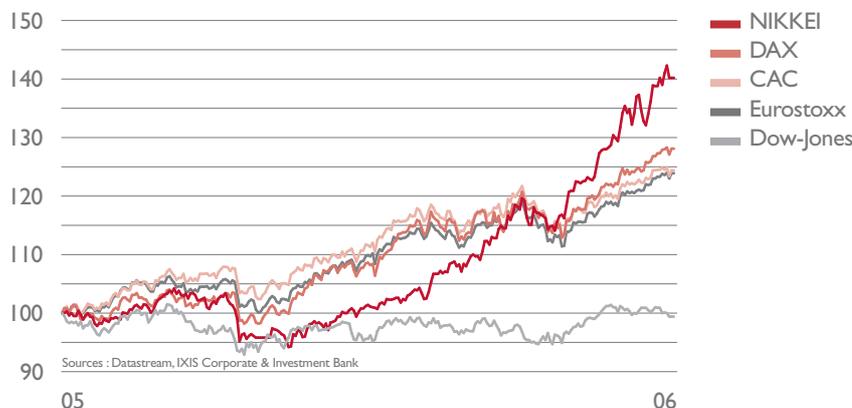
## > Fin 2005, un rythme de croissance de 8 % pour la masse monétaire européenne

Enfin, même si le Japon peine à sortir de la déflation, la très nette amélioration du marché du travail, combinée aux discours des officiels, suggère l'abandon de la politique monétaire à taux zéro, fin 2006.

### EUR/USD



### Indice boursier (100 au 1/1/05)



# Un retour en grâce des actions dans un contexte de normalisation du cycle économique mondial

## Une croissance solide mais déséquilibrée

La croissance mondiale de 2005 est restée bonne (3,2 % contre 4,2 % en 2004) malgré des déséquilibres qui n'ont cessé de se creuser (endettement, comptes extérieurs, prix d'actifs par rapport à leurs valeurs fondamentales).

La croissance américaine a une fois encore été robuste (3,5 %) alors que la zone euro, toujours caractérisée par de fortes disparités (France 1,5 %, Allemagne 1 % et Italie 0,1 %), a globalement déçu (1,4 %). Le Japon a bénéficié du dynamisme chinois, et aussi, d'une propension plus forte des ménages à consommer. A 2,3 %, la croissance japonaise est désormais plus équilibrée et semble durable car elle est fondée sur un marché du travail solide.

Partout l'endettement des ménages a été un facteur pénalisant pour les performances économiques, notamment dans les pays où le marché de l'emploi a eu du mal à se redresser (pays de la zone euro, mais également États-Unis où les salaires nominaux ont augmenté faiblement). La dette supplémentaire est venue soutenir soit l'investissement résidentiel soit la consommation, en particulier dans les pays dotés d'une capacité à transformer les plus values immobilières en dette supplémentaire.

Par conséquent, il paraît certain que la croissance 2006 dépendra à la fois de la robustesse de ces différentes composantes de la demande et des hausses de taux d'intérêt.

## Un marché de taux au risque « hybride »

Ce risque ne doit pas être surestimé car l'environnement mondial en 2005 a été caractérisé par la combinaison d'un fort déficit extérieur américain et d'excédents d'épargne en Asie, en Amérique Latine et dans les pays producteurs de pétrole. Le financement des comptes extérieurs américains a ainsi été assuré par la Chine et les pays de l'OPEP, dont les réserves de change ont beaucoup augmenté. En corollaire, la tension sur les taux d'intérêt à long terme a été minime : le taux 10 ans américain termine l'année à 4,5 % (contre 4,15 % en janvier) dans un contexte de resserrement des taux directeurs, de plus de 200 points de base. La courbe des taux est désormais plate aux États-Unis. En zone euro, la conjoncture 2005 s'est achevée avec un rendement du « 10 ans Bund » à 3,45 %, inférieur de 10 points de base à celui de janvier.

## Un marché des changes mouvementé

Le dollar a bénéficié de ces flux d'achats de banques centrales – significatifs a priori de moindres difficultés à financer les comptes extérieurs, et d'écart de taux courts à son avantage. L'EUR/USD a ainsi perdu près de 10 %, pénalisé également par l'environnement politique (référendum sur la Constitution Européenne, élections en Allemagne, etc.). La plus grande surprise a été le fort mouvement de dépréciation du yen contre dollar en dépit de l'embellie conjoncturelle et de la performance du Nikkei (+ 31,7 % en yen et + 16,5 % en dollar contre + 4,9 % seulement pour le S&P500) : l'USD/JPN a donc augmenté de 15 %. Il semble que de nombreux investisseurs et institutions aient cherché à profiter de l'écart de taux courts avec les États-Unis, comme l'illustrent les sorties massives de capitaux courts sur l'ensemble de l'année 2005.

> Fort mouvement de dépréciation du yen contre dollar sur le marché des changes en fin d'année

## Une embellie des marchés boursiers

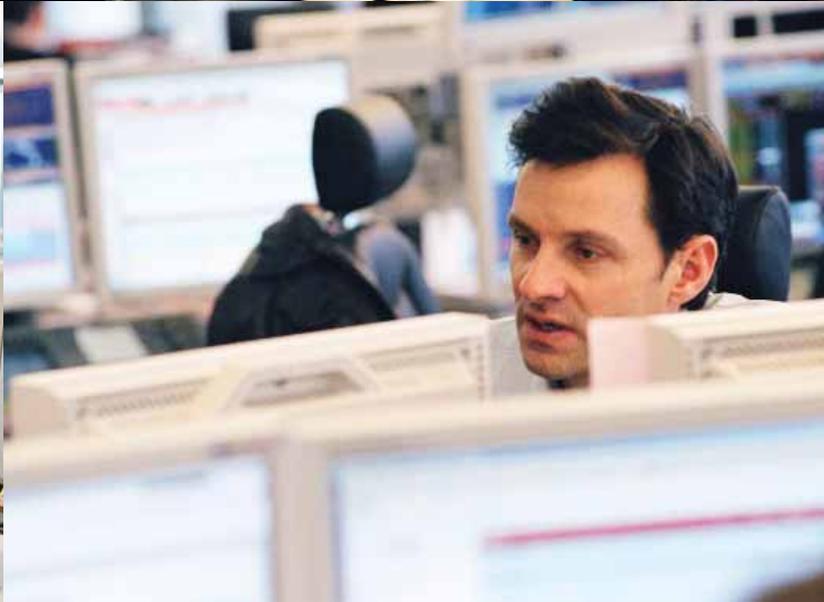
A l'exception notable des États-Unis (+ 4,9 % pour le S&P500), les marchés boursiers ont enregistré en 2005 des progressions à deux chiffres : + 40 % sur le Nikkei, + 26 % sur l'Eurostoxx, + 21 % sur le FTSE. Ces performances sont les plus élevées depuis 1999 (les indices européens retrouvent leur niveau de mi-2001). Pour l'essentiel, celles-ci ont été réalisées au second semestre (à l'issue de la fuite vers la qualité, mi-mai). Les bourses émergentes n'ont pas été en reste, avec en particulier de très fortes performances des indices de l'Europe de l'Est (+ 56 %) et de l'Amérique Latine (+ 34 %).

Ce retour en grâce des actions a eu lieu dans un contexte a priori légèrement moins favorable que l'année précédente : moindre croissance, risque de taux, tensions récurrentes sur le prix des matières premières, faibles révisions à la hausse des bénéfices par actions. Ce rebond traduit la résorption de la grande aversion pour le risque actions, héritée de l'éclatement de la bulle technologique dans un contexte de risques objectifs mineurs (taux de défaut faibles, profits élevés, taux faibles).

Le fait marquant demeure la surperformance très importante des indices européens vis-à-vis des indices américains. Une partie de cet écart reflète l'appréciation du dollar. Au-delà, c'est la logique de rattrapage de valorisation qui aura prévalu, avec un « retard » plus substantiel en Europe.

> Des indices européens surperformants

# Rapport de gestion



L'activité en 2005	18	Développement durable	50
Analyse du résultat consolidé	18	La gestion des risques	52
Activités de marchés et financement	20	Le dispositif d'ensemble	52
Marchés de taux	20	Les risques de marché	56
Marchés actions	24	Les risques de crédit	57
Financements et crédit	28	Les risques opérationnels	60
Structuration	32	Le contrôle interne et la déontologie	63
Corporate finance	34	Les ressources	65
Une présence accrue en Europe et en Asie	38	Les ressources humaines	65
IXIS Capital Markets (Etats-Unis)	41	Le back-office	66
Les fonctions transverses	44	Les systèmes d'information	67
Les fonctions financières	44	Le passage aux normes IAS/IFRS	69
La recherche	46	Perspectives 2006	71
Structure financière et ratios réglementaires	48	Eléments juridiques (extraits)	72
		Gouvernement d'entreprise	87

# L'activité en 2005

## Analyse du résultat consolidé

### Compte de résultat consolidé

(données publiables)

(en millions d'euros)	2005	2004	2003
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 342</b>	<b>790</b>	<b>633</b>
Charges de fonctionnement	(844)	(498)	(400)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>498</b>	<b>292</b>	<b>233</b>
Résultat courant avant impôt	503	293	162
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>353</b>	<b>193</b>	<b>112</b>

### Commentaires sur le compte de résultat

L'année 2005, premier exercice plein pour le groupe IXIS Corporate & Investment Bank<sup>(1)</sup>, confirme la stratégie établie en novembre 2004 : accélérer le développement des activités en France et à l'international tout en préservant le niveau des marges.

Le produit net bancaire s'établit à 1 342 millions d'euros en 2005, soit en progression de 7 % par rapport au pro forma 2004. Cette performance se reflète dans la forte dynamique de croissance de plusieurs pôles d'activité.

Les activités d'equity et d'arbitrage réalisent une bonne performance (+21 % par rapport au pro forma 2004) avec une offre de produits dérivés diversifiée orientée de plus en plus vers la clientèle internationale. La gamme de produits a notamment été adaptée aux besoins de nouveaux pays tels la Corée et Taïwan.

Les activités de fixed income ont également connu une excellente année 2005 (+24 % par rapport au pro forma 2004), avec un accroissement des volumes et de la rentabilité sur les activités de *trading* et de structuration. Les équipes ont notamment obtenu le prix IFR de la meilleure opération de *covered bond* de l'année pour son rôle de chef de file sur l'émission ABN AMRO. Le groupe a également gagné trois places au classement AFT des Spécialistes en Valeurs du Trésor et se situe dorénavant en deuxième position.

Les activités de financement et de crédit ont été entièrement réorganisées au deuxième semestre. Le plan d'action ambitieux et ciblé mis en place a connu ses premiers succès : 28 mandats de *mandated lead arrangers* en 2005 contre 23 en 2004, et un classement de première banque française pour les produits de type CDO (classement ABalert).

Les développements à l'international se sont poursuivis. La filiale américaine IXIS Capital Markets a enregistré une très bonne performance en 2005, avec des produits en dollars en progression de 10 %, portée par les filières crédit et titrisation.



<sup>(1)</sup> Les apports d'activités en provenance de CDC IXIS ont été réalisés le 1<sup>er</sup> novembre 2004

Les charges de fonctionnement restent contenues à 844 millions d'euros, alors que l'année a connu des investissements conséquents :

- > Accroissement de la présence à l'international avec la création de la succursale de Milan et d'une filiale au Luxembourg, tout en continuant le développement des implantations existantes (New York, Tokyo, Hong Kong, Londres et Francfort) ;
- > Renforcement des ressources, avec une hausse de 14 %<sup>(1)</sup> des effectifs toutes zones géographiques confondues (36 % des recrutements ont été réalisés à l'international) ;
- > Refonte des systèmes d'information menée à vive allure pour accompagner le développement des activités (prêts/emprunts de titres, lancement des travaux sur les crédits complexes et les financements), et répondre aux nouvelles normes de place (IFRS, Bâle II, risques opérationnels) ;
- > Rationalisation de l'organisation interne, après les restructurations intervenues en 2004, se traduisant notamment par une meilleure transversalité du *back-office*.

Dans ce contexte, le maintien du coefficient d'exploitation à 63 % témoigne de l'efficacité du contrôle des coûts engagé depuis plusieurs années.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 498 millions d'euros.

Compte tenu de la charge d'impôt, dont l'augmentation provient pour l'essentiel de la hausse des résultats opérationnels, le résultat net consolidé s'établit à 353 millions d'euros.

<sup>(1)</sup> Hors effectifs transférés depuis CDC IXIS au 1<sup>er</sup> janvier 2005



### Compte de résultat social

(données publiables)

(en millions d'euros)	2005	2004	2003
<b>Produit net bancaire</b>	<b>956</b>	<b>668</b>	<b>601</b>
Charges de fonctionnement	(524)	(412)	(365)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>432</b>	<b>256</b>	<b>236</b>
<b>Résultat net</b>	<b>331</b>	<b>195</b>	<b>88</b>

Le résultat social est assez proche du résultat consolidé. La filiale américaine IXIS Capital Markets ayant distribué 100 % de son résultat 2004 en 2005, les écarts concernent principalement l'impact des impôts différés et le décalage d'un an de la performance entre comptes sociaux et comptes consolidés.

Sous réserve de l'approbation des actionnaires, IXIS Corporate & Investment Bank devrait distribuer en 2006 la totalité du résultat 2005 (un acompte sur dividende de 106 millions d'euros ayant été versé en décembre 2005).

## ***PREMIERE EMISSION OBLIGATAIRE INDEXEE SUR L'INFLATION***

IXIS CIB a été mandatée en tant que cochef de file de l'émission obligataire de Veolia Environnement d'un montant de 600 millions d'euros. Il s'agit de la première émission de ce type combinant des composantes de crédit et d'inflation ayant attiré un grand nombre d'investisseurs.



## Marchés de taux

Cette année, IXIS Corporate & Investment Bank affirme une nouvelle fois son dynamisme sur les différents produits de taux en France et sur les principales places financières. Son leadership sur plusieurs marchés prouve l'excellence de ses équipes.

### **Trading d'instruments dérivés de taux et de change de gré à gré**

En 2005, la croissance des volumes et de la rentabilité s'est largement poursuivie sur les dérivés de taux et notamment sur les dérivés structurés. IXIS Corporate & Investment Bank a conforté son positionnement sur le *swap* euro et a continué son développement sur les produits inflation. Cet essor est resté très soutenu par l'adéquation des produits de la banque aux besoins de ses clients que permet la très forte réactivité des équipes de *trading*, de recherche, de structuration et de vente.

Au cours de l'exercice, la banque a rejoint la plate-forme électronique de *trading* TradeWeb, leader sur les réseaux d'opérations de taux en ligne. IXIS Corporate & Investment Bank, 9<sup>ème</sup> fournisseur de liquidité sur le marché TradeWeb des *swaps* de taux en euros, est le premier opérateur français membre du réseau électronique. Celui-ci connaît une croissance soutenue en termes de volume, de nombre d'opérations et de clients depuis son lancement en mars 2005. La présence sur TradeWeb permet à IXIS Corporate & Investment Bank d'améliorer ses positions sur les produits de flux.



### **> IXIS Corporate & Investment Bank premier opérateur français membre de TradeWeb sur les *swaps* de taux en euros**

Du fait du renforcement de ses différentes équipes, la société a encore développé son activité en Asie, à Hong Kong et à Tokyo, essentiellement sur les produits complexes en yen et en dollar.

Par ailleurs, elle a également amélioré son offre en ligne sur Internet afin de répondre aux besoins croissants de sa clientèle sur les aspects valorisation (normes IFRS).

## Marchés de taux (suite)



> Au 2<sup>e</sup> rang des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) sur le marché primaire (classement AFT)

### Emprunts d'Etat

IXIS Corporate & Investment Bank, toujours très actif sur le marché des emprunts d'Etat de la zone euro, a de nouveau renforcé ses positions en France dans ce domaine : selon le classement officiel établi par l'Agence France Trésor, la société est classée, cette année, au 2<sup>ème</sup> rang des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) sur le marché primaire. Elle a donc gagné 3 places en 2005.

IXIS Corporate & Investment Bank a aussi participé à la relance de la cotation des OAT aux particuliers à la Bourse de Paris, en devenant « teneur de marché ».

### Marché primaire obligataire

IXIS Corporate & Investment Bank a conforté sa place sur le marché primaire des émissions en euros avec 126 émissions publiques, représentant un volume global de 27 milliards d'euros.

> La banque est toujours dans le Top 5 mondial sur le marché des obligations sécurisées

Sa position dominante sur le marché des obligations sécurisées s'est confirmée en 2005 puisque la société fait toujours partie du Top 5 mondial, en réalisant près de 11 milliards d'euros d'émissions.

La banque a également poursuivi sa croissance sur le marché des *corporate*, notamment en dirigeant la première émission d'obligations indexées sur l'inflation européenne pour le compte de Véolia Environnement.

> IXIS Corporate & Investment Bank a dirigé la 1<sup>re</sup> émission indexée sur l'inflation européenne lancée par un *corporate*

A l'international, IXIS Corporate & Investment Bank a poursuivi son développement en particulier sur les *covered bonds*, en Espagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne, mais aussi sur les collectivités locales en Italie et sur les placements privés en Asie et en Suisse.

La banque s'est notamment distinguée sur l'opération d'ABN Amro, première émission de *covered bonds* hollandais, pour laquelle elle a obtenu le rôle de chef de file. Cette opération a reçu le prix IFR (*International Financing Review*) de la meilleure opération de *covered bond* de l'année.

### > IFR récompense l'opération inaugurale ABN AMRO *covered bonds* co-dirigée par IXIS Corporate & Investment Bank

IXIS Corporate & Investment Bank a par ailleurs confirmé sa présence en Espagne grâce à une émission réussie pour la région Andalousie.

Enfin, l'année 2005 a été marquée par la réalisation d'importantes transactions de titrisation (CDO, RMBS).

#### **Des synergies accrues avec les Caisses d'Épargne**

Une équipe chargée de mettre les compétences d'IXIS Corporate & Investment Bank au service des Caisses d'Épargne et des autres filiales du Groupe a été mise en place. Elle intervient dans l'intermédiation et la vente, le conseil en allocation d'actifs et en appui des offres aux collectivités locales. Cette offre a été enrichie notamment à destination des Caisses d'Épargne.

IXIS Corporate & Investment Bank aide les Caisses d'Épargne à optimiser et diversifier le placement de leurs fonds propres excédentaires sur les marchés.

IXIS Corporate & Investment Bank conçoit aussi des produits de titrisation de dettes de type CDO (*collateralized debt obligation*) qui permettent aux Caisses d'Épargne d'équilibrer leur exposition sectorielle et de mieux diversifier leurs risques.

#### **Marché secondaire du crédit**

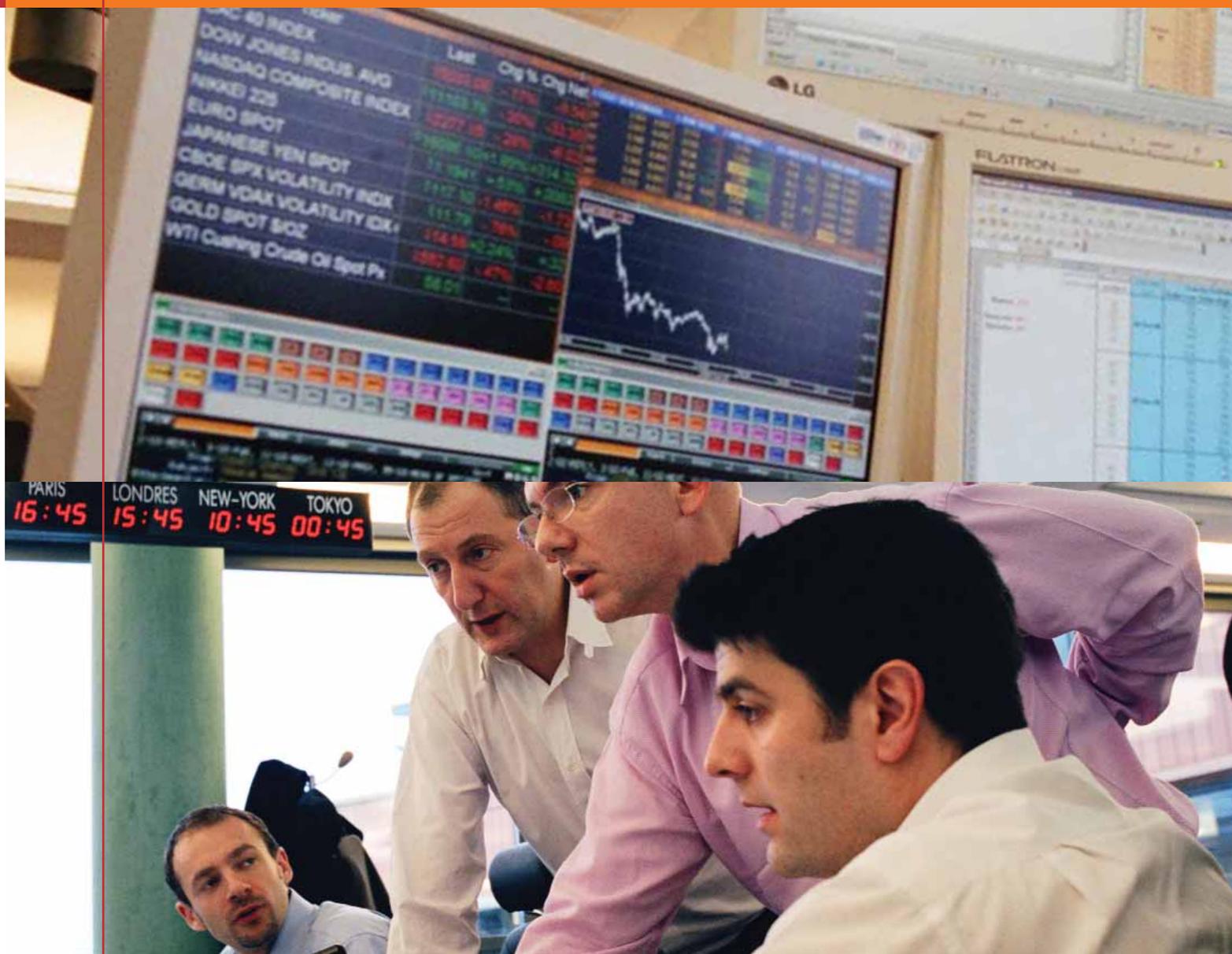
IXIS Corporate & Investment Bank a encore accru sa présence sur les marchés de crédit, avec des performances tout à fait remarquables tant en volume qu'en rentabilité, sur le segment des *Asset Backed Securities* (ABS).

Sur le segment des *covered bonds*, la banque a maintenu sa position de leader en se classant numéro 2 en *trading* électronique MTS. Enfin, sur le marché secondaire de la dette *corporate*, les équipes de *trading* ont significativement augmenté le nombre de secteurs et de valeurs traités.



## NOUVELLE GENERATION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES SYNTHETIQUES

IXIS CIB a structuré une nouvelle obligation convertible synthétique baptisée ECLA (*Equity & Credit Linked Asset*) qui conjugue une option de conversion en actions et une rémunération associée au risque crédit sous-jacent. L'équipe *equity & arbitrage* a lancé une première émission de ce type : 100 millions d'euros de maturité 5 ans, échangeable en actions Rhodia, coupon annuel de 3 %.



## Marchés actions

Bénéficiant d'un contexte favorable, caractérisé par les fortes hausses des marchés actions et les performances remarquables des bourses européennes et asiatiques (DJEuroStoxx 50 : + 20 % ; Nikkei : + 40 %), les équipes d'*equity & arbitrage* de la banque ont réalisé une belle année 2005.

### Des produits dérivés à forte valeur ajoutée

IXIS Corporate & Investment Bank assure le *trading* et la distribution de produits dérivés d'actions complexes à forte valeur ajoutée, à la fois dans un but de couverture (options sur action ou sur indice) et de placement (options sur panier d'actions ou d'indices, options sur fonds, produits à capital garanti).

La dynamique de croissance de l'activité est restée soutenue en 2005. Celle-ci a été portée par de nouveaux projets de développement, une innovation accrue en matière de produits proposés à la clientèle, ou encore des investissements visant à optimiser l'expertise technique des équipes de *trading* et d'ingénierie.

Les efforts ont notamment concerné l'internationalisation de l'offre à la clientèle et son enrichissement. Ainsi, deux véhicules d'émissions *offshore* ont élargi la gamme de produits tout en l'adaptant aux besoins de nouveaux clients à l'étranger.

En 2005, la présence commerciale en Asie a été accrue avec une base à Hong Kong venant renforcer les équipes présentes à Tokyo appuyée par une organisation globale et coordonnée. Cela a permis cette année de réaliser une percée significative en Corée et à Taiwan.

> Percée en Corée et à Taiwan sur les produits dérivés



## Marchés actions (suite)

### Un arbitrage largement déployé et innovant

IXIS Corporate & Investment Bank intervient sur un large éventail d'activités d'arbitrage, recouvrant l'arbitrage sur taux, actions, indices, obligations convertibles, options listées ou obligations.

L'exercice 2005 aura été difficile pour les arbitragistes, comme en témoignent les performances des *hedge funds*. Le marché des obligations convertibles a en effet souffert du désintérêt des entreprises pour ce mode de financement et de la baisse de la volatilité. En dépit de ce contexte, les équipes convertibles ont su tirer leur épingle du jeu, démontrant ainsi leur capacité à résister à un environnement peu porteur.

Par ailleurs, les équipes ont su faire la preuve de leur dynamique d'innovation en créant un produit original : l'ECLA (*Equity & Credit Linked Asset*). Il s'agit d'une véritable obligation convertible synthétique, qui combine action et crédit en un seul support d'investissement.

> IXIS Corporate & Investment Bank a structuré une nouvelle génération d'obligations convertibles synthétiques : l'ECLA (*Equity & Credit Linked Asset*), produit conjuguant une option de conversion en actions et une rémunération associée au risque crédit sous-jacent

Parallèlement, les arbitrages sur fusions et acquisitions ont bénéficié en 2005 d'un environnement plus favorable par le nombre d'opérations. Après plusieurs années de déprime, cet exercice aura effectivement été aussi celui du grand retour des opérations de rapprochement (OPA, OPE, etc.) sur la scène boursière. A cet égard il faut souligner la présence intéressante des sociétés françaises, comme par exemple Pernod Ricard, qui n'ont pas hésité à sortir de leurs frontières.



> Les équipes d'*equity finance* sont désormais présentes aussi à New York et à Tokyo

Enfin, les équipes d'*equity finance* qui, depuis plusieurs années, ont bâti leur réputation auprès d'une clientèle européenne, ont mis en place une ligne de métier mondiale en s'établissant à New York et à Tokyo afin d'élargir l'offre proposée par IXIS Corporate & Investment Bank.



**IXIS**  
Securities

#### **IXIS Securities**

est la filiale d'IXIS Corporate & Investment Bank en charge de l'intermédiation sur les actions européennes. En plus de son siège parisien, la société dispose d'équipes de vente à New York et Francfort.

> **18 nominations dans le Top 5 GPAF Agefi**

> **Pour la seconde année consécutive, IXIS Securities reconnu 4<sup>e</sup> meilleur broker français selon le Top Ten Broker**

#### **Confirmée grand broker français**

IXIS Securities a une nouvelle fois enregistré d'excellents résultats aux Grands Prix 2005 de l'Analyse Financière décernés par l'Agefi. Elle a en effet récolté 18 nominations dans le Top 5, dont 3 premières places et 6 deuxièmes positions. Cela permet à IXIS Securities de garder son statut de 4<sup>e</sup> meilleur broker en France selon les votes des investisseurs (Agefi – Top Ten Broker).

Ces excellents résultats continuent à positionner la société comme grand *broker* français, reconnu sur l'ensemble des secteurs d'activité. Cette reconnaissance a également été validée par l'enquête *Thomson Extel* publiée en juin 2005, qui situe IXIS Securities parmi les 20 meilleurs *brokers* européens.

#### **Une organisation commerciale très performante**

Le renforcement et l'internationalisation des équipes de vente se sont poursuivis en 2005, avec des efforts particuliers en Grande-Bretagne et en Allemagne. En parallèle, IXIS Securities a une fois encore accru la densité de sa couverture clients. La société a ainsi organisé près de 500 événements marketing, dont une vingtaine de conférences tout au long de l'année. Fait notable, de plus en plus d'émetteurs étrangers font confiance à IXIS Securities pour piloter leurs *road shows* à Paris.

> **Forte progression de la clientèle anglo-saxonne**

#### **Une activité soutenue en France et à l'international**

Dans un contexte boursier marqué par une reprise des grands indices, mais contrebalancé par une faible volatilité, IXIS Securities a continué à renforcer ses parts de marchés, en France comme à l'étranger. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients anglo-saxons est en forte progression, notamment sous l'impulsion des *hedge funds*.

IXIS Midcaps, société de bourse spécialiste des valeurs moyennes et filiale à 100 % d'IXIS Securities, a poursuivi son développement, avec une bonne tenue de ses activités secondaires et primaires. Elle bénéficie du label « *Small & Midcaps Expert* » attribué par *Euronext*.

#### **Une logique de groupe très porteuse**

En 2005, IXIS Securities a intensifié son implication au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank. De nombreux événements ont été organisés conjointement avec les équipes de recherche crédit, ainsi qu'avec les économistes dirigés par Patrick Artus.

Par ailleurs, IXIS Securities a apporté un soutien important à la coopération Lazard-IXIS dans de nombreuses opérations primaires, à la fois sur les plans de la recherche, du marketing et de la vente.

## ***FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE BUFFALO GRILL***

IXIS CIB a arrangé et mis en place un financement multitranches de 223 millions d'euros pour l'acquisition de Buffalo Grill par les fonds d'investissement Colony Capital et Colyzeo. Ce financement va permettre de refinancer les dettes existantes et d'accompagner le développement de la société en Europe via l'ouverture de nouveaux restaurants.



## Financements et crédit

L'exercice 2005 a été riche d'évolutions pour les activités de crédit d'IXIS Corporate & Investment Bank, en termes d'organisation et de stratégie, mais aussi en matière d'effectifs. Ces développements ont porté leurs premiers fruits dès le second semestre.

### Des évolutions organisationnelles et stratégiques

En juin 2005, les différentes activités relatives au sous-jacent crédit ont été regroupées au sein du département de financements structurés et marchés de crédit. Ce regroupement s'inscrit dans la logique du plan d'action 2005-2007 – élaboré en début d'exercice – de ces activités. Ce plan d'action prévoit un déploiement ambitieux et ciblé des activités orientées clients, à partir des compétences d'IXIS Corporate & Investment Bank en financements structurés et produits dérivés structurés.

Les activités de financement bancaire sont dorénavant organisées par métier afin de proposer à la clientèle européenne des produits structurés à valeur ajoutée dans les différents domaines de développement retenus : financement d'acquisitions et LBO, financements d'actifs, financements d'infrastructures et de projets, partenariats public-privé, financements immobiliers, financements du secteur public.

Les activités sur les marchés structurés de crédit ont été scindées en deux afin de mieux dissocier les opérations pour compte propre et celles destinées à la clientèle :

- > les activités de crédits structurés (produits dérivés de crédit, *Collateralized Debt Obligation* ou CDO, titrisation, etc.) visent à la fois les entreprises et les investisseurs car la structuration des produits permet précisément le transfert et la transformation des risques entre les différentes catégories de clientèle ;
- > les activités pour compte propre rassemblent les interventions d'arbitrage sur le marché, ainsi qu'une nouvelle activité de gestion dynamique de l'exposition d'IXIS Corporate & Investment Bank au risque de crédit (*Credit Portfolio Management*).

### > Nouvelle organisation en 6 lignes de métier

Les activités de financement et de crédit sont ainsi regroupées en six lignes de métiers :

- > *Commercial Lending & Syndication* : financements syndiqués et bilatéraux pour les grands comptes et les collectivités locales, activité transversale de syndication ;
- > *Leveraged, Acquisition & Asset Finance* : financements d'acquisitions structurés et à effet de levier destinés aux entreprises et aux fonds de *private equity*, financements d'actifs ;
- > *Infrastructure & Project Finance* : conseil et financements de projets, d'une part, pour les entreprises européennes impliquées dans le développement d'infrastructures, et d'autre part, pour le secteur public européen, via notamment des partenariats public-privé (PPP) ;
- > *Real Estate Finance* : financements immobiliers pour les professionnels de ce marché et pour les grandes entreprises souhaitant optimiser le financement de leur parc immobilier ;
- > *Structured Credit & Securitization* : structuration et intermédiation de risques de crédit dans les différents supports existants (produits dérivés complexes de crédit, CDO, titrisation à base de conduits, ABS, CMBS, *swaps* de titrisation, etc.) ;
- > *Credit Investment Management* : arbitrage pour compte propre sur instruments de crédit et optimisation du portefeuille de risques de crédit (*Credit Portfolio Management*).

## Financements et crédit (suite)

### De nombreux recrutements

En 2005, conformément au plan d'action, les effectifs du département crédit ont été sensiblement accrus avec l'arrivée de plusieurs responsables expérimentés dans les différents domaines de développement choisis par IXIS Corporate & Investment Bank.

Le recrutement d'équipes directement opérationnelles, tant en *front-office* que dans les services support, a permis d'accompagner le développement des activités. A fin 2005, le *front-office* du département crédit comptait près de 150 personnes en Europe et en Asie, soit un effectif quasiment doublé par rapport à l'exercice précédent.

En outre, cette année, la banque a procédé à la création de deux nouvelles équipes : l'une de *middle-office* dédiée aux financements, l'autre de *Credit Portfolio Management*. En parallèle, les services d'analyse de risque, de support juridique et de *back-office* ont été renforcés. L'ensemble de ces mesures a permis d'optimiser la sécurisation des activités.

### Des premiers résultats encourageants

#### Une production de financements soutenue

Cette activité a été soutenue tout au long de l'exercice 2005. La progression des encours s'établit à 18 %, hors financement du secteur public. Elle a été réalisée exclusivement par la croissance des financements structurés.

Le comparatif 2004-2005 de la répartition des encours par type de financements met en évidence la progression de la part relative des financements d'acquisition et immobiliers :

	2004	2005
Financements <i>corporate</i>	66 %	60 %
Financements d'acquisition	16 %	17 %
Financements structurés	18 %	23 %

### > Financements : 28 mandats de *mandated lead arranger* en 2005

La banque a obtenu en 2005 un total de 28 mandats de *mandated lead arrangers*, contre 23 en 2004. IXIS Corporate & Investment Bank a signé 17 mandats de *bookrunner* unique (opérations Buffalo Grill, Unibail, Compagnie des Alpes, AIXAM). Elle intervient aussi dans des *pools* restreints aux côtés des plus grandes banques internationales (opérations APRR, Alstom, Bacou Dalloz).



### Des produits de marchés structurés performants

IXIS Corporate & Investment Bank figure désormais au 10<sup>e</sup> rang mondial, et pour l'année 2005, elle est reconnue première banque française dans le domaine des produits de type CDO (classement ABAlert). Outre le montage et la distribution de produits structurés de crédit destinés à une clientèle européenne, la société a mené cette année ses premières opérations avec des clients asiatiques.

IXIS Corporate & Investment Bank dispose désormais d'une plate-forme d'origination, d'exécution et de vente de l'ensemble des produits structurés de CDO, déployée sur les trois continents Amérique du Nord, Europe et Asie.

### > 10<sup>e</sup> rang mondial et 1<sup>re</sup> banque française pour les produits de type CDO (classement ABAlert)



### **IXIS Corporate & Investment Bank reçoit les trois trophées de Deal of the Year dans le financement des infrastructures**

Deux prix décernés par *Thomson Project Finance International Magazine* et *Euromoney Project Finance Magazine* sont venus récompenser le financement conçu et mis en œuvre, avec Banesto, pour la concession ferroviaire Perpignan-Figueras : plus de 1 milliard d'euros pour 44 km de voie ferrée et un tunnel de 8 km qui permettront de relier les réseaux TGV entre la France et l'Espagne.

*Euromoney Project Finance Magazine* a aussi décerné le prix *Transport-Road Deal of the year* au financement conçu et mis en œuvre pour la concession autoroutière de l'A41 reliant sur 20 km Annecy et Genève.

En Europe, un total de 25 personnes couvre la fabrication d'une vaste gamme de produits d'investissement (CDO managés ou non managés, CDO cash ou synthétiques, produits de corrélation, produits hybrides) et sur une large palette de sous-jacents (*corporate*, *ABS*, *leveraged loans*, *private equity*, etc).

Toutes les équipes européennes de recherche quantitative et crédit, de *trading* de dérivés de crédit et *trading* de corrélation et structuration dédiés à la ligne de métier, sont regroupées sur le site de Paris. Ce rapprochement géographique offre un double avantage : raccourcir les délais de fabrication et renforcer la capacité d'innovation au service des clients de la banque.

Enfin, dans le domaine de la gestion pour compte propre, la création du *desk* de *Credit Portfolio Management* permet la mise en œuvre d'une politique de gestion dynamique du risque de crédit, de l'origination des financements à la cession des expositions sur le marché ou leur transformation sous forme de produits d'investissement.

Dans un marché du crédit sans tendance majeure mais seulement marqué par la résurgence du risque sectoriel (automobile) et par des mouvements conjoncturels abrupts (notamment au second trimestre 2005 sur les produits dérivés), les activités pour compte propre de la banque ont enregistré de bonnes performances.

#### **Participations à des opérations de premier plan**

Au cours de l'exercice 2005, IXIS Corporate & Investment Bank a conduit ou a été partie prenante de nombreuses opérations de premier plan sur les activités de crédit, et notamment :

- > Première opération en Europe de titrisation du risque de déviation de la sinistralité du portefeuille d'assurance automobile d'AXA France IARD. Jugée particulièrement innovante, cette opération a reçu le titre de « *ABS Deal of the Year 2005 – Europe* » décerné par le magazine *ISR* ;
- > Mandat d'arrangeur-coordonateur du financement d'Eiffage dans le cadre de la privatisation des sociétés autoroutières françaises ;

- > Mandat d'arrangeur unique du financement de la prise de contrôle de Buffalo Grill par Colony Capital, sous forme de montage structuré de type LBO garanti par des actifs immobiliers ;
- > Financement de la plus grande ferme éolienne de France, en coopération avec le fonds spécialisé FIDEME et l'opérateur allemand Volkswind ;
- > Lancement au printemps 2005 du CDO Meursault, qui offre aux investisseurs une indexation du principal sur un portefeuille géré de crédit corporate sur mesure et un coupon variable indexé sur l'indice de marché iTraxx Europe. Il s'agit d'une première transaction publique de ce type, qui a fait l'objet d'un large placement pan européen auprès d'une clientèle de réseaux bancaires et d'assureurs ;
- > En Italie, seul arrangeur, *bookrunner* et contrepartie de *swap* de titrisation RMBS pour 15 banques de crédit coopératif indépendantes représentées par ICCREA Banca. Cette opération constitue une référence pour le développement futur de la banque sur le marché italien.

## NOUVELLE JOINT-VENTURE EN ASIE

SPARX Asset Management et IXIS CIB ont signé un accord de *joint-venture* en vue de créer une structure de comptes gérés de gestion alternative en Asie.

Ce partenariat permettra de renforcer la position d'IXIS Corporate & Investment Bank parmi les leaders dans la structuration de fonds.



## Structuration

### Une activité de structuration sur fonds très dynamique

IXIS Corporate & Investment Bank offre à ses clients sa capacité à apporter une garantie en capital ou du levier sur des *hedge funds*.

En 2005, son activité de structuration à base de fonds de gestion alternative a conforté sa position dans un marché plus concurrentiel et dont le volume global s'est stabilisé. Ce leadership de la banque s'est illustré par une plus grande proportion d'opérations de restructuration, caractérisées par des débouchements d'options et des maturités allongées.

L'année 2005 a également été marquée par le développement de cette activité avec les Caisses d'Épargne, dans un esprit de véritable partenariat.

En parallèle, la banque a intensifié sa présence au niveau international, notamment via des développements aux États-Unis, en Italie et en Australie ; et de nouvelles perspectives se profilent avec l'Allemagne.

IXIS Corporate & Investment Bank s'est développée aussi en Asie en établissant de nouvelles coopérations stratégiques, en particulier avec SPARX Asset Management, principale société de gestion indépendante au Japon.

### > Signature d'un accord avec IXIS Asset Management pour créer une *joint venture*, IXIS Alternative Investments

Fin 2005, IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Asset Management ont signé un accord pour créer une *joint-venture*, IXIS Alternative Investments. Cette société, dont les équipes seront basées pour l'essentiel à Londres, doit se développer sur quatre métiers de la gestion alternative : une plateforme de fonds gérés offrant un service de contrôle des risques aux investisseurs dans les fonds alternatifs, une activité de fonds de fonds construits en fonction des besoins des clients, l'incubation de fonds et enfin la distribution de ces différents produits. IXIS Alternative Investments développera aussi avec SPARX Asset Management une plateforme dédiée aux fonds asiatiques.

### De nouvelles solutions innovantes pour les clients

IXIS Corporate & Investment Bank a participé de manière active à l'élaboration de montages liés à des problématiques bilancielles ou immobilières, en particulier dans le cadre des activités suivantes :

#### Alternative Risk Transfer

En 2005, l'équipe a renforcé son expertise sur les produits dérivés climatiques et a accentué la diversification de son offre produits sur d'autres risques (automobile, terrorisme, assurance-vie), par le biais de financements dans des montages d'assurances.

La banque a ainsi arrangé une opération d'optimisation de la marge de solvabilité d'un assureur français par titrisation du portefeuille automobile (opération AXA IARD), en liaison avec les équipes de crédit.

Au cours de cet exercice, la banque a par ailleurs finalisé la constitution du portefeuille du fonds EOLIA 1, lancé en 2004, et a initié une démarche marketing pour EOLIA 2.

### Risk solutions

IXIS Corporate & Investment Bank a développé une activité de conseil en ingénierie financière sur des solutions de gestion et d'optimisation de bilan, réglementaires ou juridiques, dans le cadre de projets de co-investissement. Dans ce contexte, la banque a mis en place une filiale au Luxembourg, IXIS Luxembourg Investissements.

### Real Estate

IXIS Corporate & Investment Bank a joué en 2005 un rôle majeur dans le domaine des opérations de *sale & lease back* avec un déploiement important sur le marché allemand. IXIS Capital Partners, filiale de management qui gère les fonds de capital risque immobilier d'IXIS Corporate & Investment Bank, a connu des réussites commerciales notamment avec la conclusion de deux importantes transactions immobilières : l'une avec KarstadtQuelle AG, l'autre avec BARMER.

### Deux nouveaux mandats de *private equity*

Au cours de cet exercice, la banque a démarré une activité de mandats dédiés au *private equity* pour des fonds externes et internes au Groupe avec deux mandats importants : un sur LBO, le mandat APAX, et un autre sur les financements mezzanine avec le fonds européen IFE Conseil.



## ***INTRODUCTION EN BOURSE DE GDF REUSSIE***

Lazard-IXIS a été nommé chef de file associé pour la privatisation de Gaz de France. Le placement a été sursouscrit près de 30 fois par les institutionnels et a remporté un franc succès auprès des particuliers.



## Corporate finance

### Les activités d'Equity Capital Markets se portent bien

L'année 2005 constitue une année record pour le marché primaire actions en France, en particulier en termes de montants levés puisqu'ils représentent un total d'environ 34 milliards d'euros<sup>(1)</sup>, soit un niveau proche des plus hauts connus depuis 2000. Cet exercice a été marqué par les introductions en bourse de Gaz de France et d'EDF, qui représentent plus de 10 milliards d'euros cumulés.

> Un total de  
19,7 milliards d'euros  
de fonds levés en 2005

### La marque Lazard-IXIS s'est rapidement imposée

Le partenariat d'IXIS Corporate & Investment Bank avec la banque Lazard a été mis en place en 2004. Dans un contexte favorable, les équipes de Lazard-IXIS ont particulièrement bien réussi en participant à des opérations qui ont permis de lever un total de 19,7 milliards d'euros. Leur registre d'intervention a été très varié : introductions en bourse, augmentations de capital, émissions d'obligations convertibles, reclassements de blocs.

Lazard-IXIS a été chef de file/coordonateur global de l'ouverture du capital de Gaz de France et des introductions en bourse de Rue du Commerce et de Mercialis. La banque a également eu un rôle de co-chef de file de l'introduction en bourse des sociétés SANEF, Meetic, EDF et Eutelsat.



En matière d'**augmentations de capital**, Lazard-IXIS a notamment dirigé les opérations réalisées par Euro Disney et Poweo et a participé à celles réalisées par France Telecom et Suez.

Sur le marché des **obligations convertibles**, Lazard-IXIS a dirigé l'une des quatre émissions de l'année en France : l'émission par Cap Gemini d'une OCEANE pour un montant de 437 millions d'euros.

Enfin, concernant les **reclassements de blocs d'actions**, Lazard-IXIS est intervenu sur la cession de 84 millions d'euros de titres Nexity et a mené la cession par Areva de près de 100 millions d'euros de titres AssystemBrime.

En 2006, si le contexte du marché des actions reste porteur, Lazard-IXIS prévoit de maintenir ses bonnes positions acquises depuis sa constitution en juin 2004, au regard notamment des mandats acquis et des projets d'opérations.

IXIS Corporate & Investment Bank a investi en mai 2005 200 millions de dollars sous forme d'actions et de *equity security units*, qui lui donneront à terme une participation de 6,7 % au capital de Lazard Ltd.

### IXIS Corporate & Investment Bank a participé à :

- > 5 des 6 opérations intervenues sur des sociétés valorisées à plus de 1 milliard d'euros
- > 7 des 10 opérations d'introduction en bourse sur des sociétés valorisées à plus de 150 millions d'euros

<sup>(1)</sup> Source : Thomson Financial

## Corporate finance (suite)

### Le conseil en fusions et acquisitions et les opérations de marché dans le domaine des infrastructures et de l'immobilier

En 2005, IXXIS Corporate & Investment Bank a pu concrétiser son offre de conseil en *corporate finance* dans les secteurs des *utilities* et infrastructures. L'équipe nouvellement constituée est intervenue, en France et en Europe, sur plusieurs opérations de fusions et acquisitions, mais aussi de structuration et d'ingénierie financière. La plupart de ces missions étaient encore en cours à la fin de l'année.

Parallèlement, IXXIS Corporate & Investment Bank a intégré mi-2005 une équipe spécialisée dans le conseil en fusions et acquisitions et en opérations de marché dans le secteur immobilier. Désormais, la banque développe ainsi une nouvelle expertise qui lui permet d'accompagner les acteurs de l'immobilier dans l'optimisation de la gestion de leur portefeuille dans un environnement fiscal européen en forte mutation.



En novembre 2005, IXXIS Corporate & Investment Bank a été conseil, *lead et bookrunner* avec Merrill Lynch International d'une opération de marché pour la Société de la Tour Eiffel. L'opération a permis à cette société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française – dont les actifs immobiliers sont évalués à 700 millions d'euros – de lever 157 millions d'euros de fonds propres destinés en partie au financement de l'acquisition de Locafinancière.

### Prise de contrôle de Nexgen, spécialisé dans les solutions innovantes pour les *corporate*

Créé en 2001, Nexgen Financial Solutions (Nexgen) est un groupe financier irlandais spécialisé dans la conception et la mise en œuvre de solutions financières sur mesure, structurées et innovantes pour les entreprises, les assureurs, les institutions financières et les particuliers fortunés. Généralement, Nexgen intervient en tant que contrepartie dans la mise en œuvre de ces solutions.

En décembre 2002, IXXIS Corporate & Investment Bank est devenue l'actionnaire principal du groupe, avec 38 % du capital, aux côtés des fondateurs et des actionnaires singapouriens d'origine. Au cours des trois années écoulées depuis, les deux sociétés ont développé une étroite collaboration qui s'est concrétisée par la réalisation conjointe de transactions pour de grands clients européens.

### **Ingénierie financière : intervenant majeur en structuration et placement de fonds d'investissement dans les secteurs de l'environnement et des infrastructures**

En 2005, la banque a structuré et placé auprès des investisseurs deux fonds d'investissement – l'European Carbon Fund <sup>(1)</sup> et le FIDEPPP – qui la positionnent comme leader pour les investissements en fonds propres dans les domaines des instruments de marché de l'environnement et des infrastructures financées dans le cadre des partenariats public-privé.

#### **Le FIDEPPP : FCPR de 165 millions d'euros**

Premier fonds d'investissement en France à se positionner sur le secteur émergent des partenariats public-privé français, le Fonds d'Investissement pour le Développement des Partenariats Public Privé (FIDEPPP) a été créé pour permettre au Groupe Caisse d'Épargne, acteur financier incontournable du développement local, d'accompagner l'État et les collectivités locales dans la réalisation de leurs projets d'infrastructures.

Le FIDEPPP a été entièrement souscrit par des entités du Groupe Caisse d'Épargne. Il va permettre de réaliser environ 4 milliards d'investissements publics dans des infrastructures de première importance pour le développement durable de notre pays : éducation, santé, justice, transports, culture, environnement, réseaux de communication, et autres.

Le FIDEPPP a vocation à investir en fonds propres dans des projets de taille significative aux côtés de partenaires financiers et industriels.

L'importance croissante des capitaux requis pour ce type d'opérations et la volonté du Groupe Caisse d'Épargne de développer les services aux entreprises ont amené les directions d'IXIS Corporate & Investment Bank et de Nexgen à signer un accord pour la prise de contrôle de Nexgen par IXIS Corporate & Investment Bank.

Sous réserve de l'agrément des autorités de marché, cette opération devrait être réalisée avant la fin du premier trimestre 2006.

Cette acquisition permet à IXIS Corporate & Investment Bank de renforcer son savoir-faire en particulier dans :

- > les relations avec les grands comptes (rappelons que Nexgen avait conclu en 2003 un accord de coopération avec le groupe Lazard, partenaire du Groupe Caisse d'Épargne) ;

- > l'exécution d'opérations financières sur mesure, complexes et non répétitives, domaine dans lequel Nexgen a développé une technologie spécifique, côté informatique et côté procédures ;
- > les opérations en Asie du Sud-Est et en Australie, où les équipes de Nexgen sont présentes depuis de nombreuses années.

Nexgen est implantée à Dublin, Paris, Singapour et Milan et emploie 70 professionnels.

A la suite de la prise de contrôle de Nexgen, certaines équipes des activités de marchés devraient rejoindre le métier *Corporate Finance* en 2006.

<sup>(1)</sup> Voir page 51

## Une présence accrue en Europe et en Asie

### Une présence internationale renforcée pour IXIS Corporate & Investment Bank

Les succursales de Francfort, Londres, Tokyo et Milan ainsi que les filiales de Hong Kong et Luxembourg emploient 240 collaborateurs fin 2005. Elles prolongent les lignes de métiers d'IXIS Corporate & Investment Bank en Europe et en Asie et renforcent sa capacité de distribution à l'international.

#### Francfort

Spécialiste des *covered bonds*, en l'occurrence les *Pfandbriefe* allemands, la succursale de Francfort est très active dans les produits de taux et représente le point d'ancrage du développement de la banque en Europe de l'Est.

Traditionnellement très porteuses, les activités de *trading* de la succursale de Francfort ont subi les conséquences en 2005 d'un contexte plus difficile et d'une concurrence accrue. En effet, le marché des *financials* a été affecté par le regain de tension sur les marchés de crédit après les baisses de notations de General Motors et Ford et après les attaques terroristes à Londres.

Parallèlement, le marché des *covered bonds* a été marqué par l'utilisation croissante de plates-formes de *trading* électroniques.

Cette succursale d'IXIS Corporate & Investment Bank demeure néanmoins un acteur de référence de la Place de Francfort sur ces deux marchés.

La force de vente de Francfort est en cours de renforcement dans le domaine des produits dérivés de taux, en vue du démarrage des activités de distribution en Europe de l'Est, à compter de 2006. Cette démarche constitue l'un des axes majeurs de développement de la succursale.

#### De nouveaux savoir-faire

Dans la dynamique de développement menée depuis Paris, deux nouvelles lignes de métier sont venues compléter l'éventail des compétences de Francfort en 2005 :

- > en octobre, la ligne de métier *Corporate finance* a démarré son activité au niveau local,
- > en décembre, le pôle *real estate investment banking* a concrétisé son premier prêt.

Dans ces deux champs d'expertise, des contributions significatives au résultat global de la banque sont attendues à partir de 2006.

#### Londres

La succursale de Londres intervient dans la vente de produits dérivés et a progressivement mis en place une large gamme d'activités de banque d'investissement.

Elle s'est développée de façon importante durant cet exercice, en doublant depuis fin 2004, à la fois ses effectifs et la surface de ses bureaux. Fin 2005, la succursale de Londres employait plus de 100 personnes.

Elle a notamment intégré un responsable vente dérivés actions pour les régions Europe/Moyen-Orient. Sur la partie *trading* actions, un *desk* produits hybrides a été monté au début de l'année, et une équipe *trading* pour compte propre a été transférée depuis Paris, avec des résultats très satisfaisants.

Parallèlement, le *hedge fund* ICMOS Pangaea a obtenu sa licence du FSA et pourrait s'ouvrir prochainement aux investisseurs externes.

L'activité de vente de produits de taux s'est fortement renforcée avec l'arrivée d'une équipe scandinave comprenant quatre vendeurs.



### De nombreux succès commerciaux

La succursale de Londres a enregistré plusieurs réussites commerciales au cours de l'exercice, dont le mandat de chef de file-teneur de livre de la seconde émission sécurisée de Bank of Ireland. Grâce à cette opération, IXIS Corporate & Investment Bank figure en quatrième position des chefs de file des émissions publiques de « *UK & Ireland covered bonds* »<sup>(1)</sup>, dont l'origination est assurée depuis Londres.

Les développements les plus importants concernent la ligne de métier financements et crédit avec l'implantation d'un *desk* CMBS de quatre personnes. Une activité de financement immobilier commercial et santé a été lancée avec le recrutement de six professionnels et a permis de remporter plusieurs mandats. Une équipe d'arbitrage quantitatif sur indices de crédit a aussi été créée pour compléter celle du *trading*/arbitrage pour compte propre d'ABS et de CDO qui a contribué aux bons résultats de la succursale.

En 2006, la société de gestion IXIS Alternative Investments, *joint-venture* entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Asset Management, démarrera son activité. Elle deviendra ainsi la plate-forme de gestion alternative du groupe et constituera un important vecteur de développement de la succursale.

Par ailleurs, les activités d'IXIS Capital Arrangeur, celles de vente de CDO américains aux investisseurs européens et de garantie financière menées par CIFG Europe, ont continué à se développer de manière satisfaisante.



En 2006, il est prévu de transférer à Londres, l'activité de *fund advisory* et de poursuivre l'extension des produits couverts par la salle des marchés.

### Milan

IXIS Corporate & Investment Bank a franchi en 2005 une nouvelle étape de son développement international en s'implantant à Milan. L'objectif est d'y développer les mêmes activités qu'à Paris, en commençant par le financement immobilier et la vente de produits de taux. Dans un second temps, le financement aux collectivités locales et le financement de projets devraient compléter la gamme des offres de cette succursale.

Fin 2005 la succursale de Milan comptait une quinzaine de collaborateurs.

### IXIS Luxembourg Investissements

IXIS Corporate & Investment Bank a mis en place en avril 2005 une filiale luxembourgeoise, IXIS Luxembourg Investissements.

IXIS Luxembourg Investissements est une société anonyme de droit luxembourgeois dont l'objet est d'investir dans des actifs financiers ciblés dans le cadre d'activités de financements optimisés. La société employait trois personnes fin 2005.

### Tokyo

Fer de lance du développement de la banque en Asie, la succursale de Tokyo est spécialisée dans la structuration de fonds et la vente de produits dérivés de taux et d'actions.

En 2005, le dispositif d'IXIS Corporate & Investment Bank au Japon s'est significativement renforcé. Les investissements consentis pour la croissance des effectifs et la recherche quantitative visent à doter dès 2006 tous les métiers de la succursale d'une gamme élargie de produits dédiés à sa clientèle traditionnelle.

Sur les dérivés exotiques de taux, le travail des équipes a permis de conquérir des parts de marché supplémentaires sur certaines options en yen. Compte tenu de la stabilité anticipée de la typologie des produits demandés par la clientèle, la succursale est à même d'envisager une progression de ses résultats futurs.

Parallèlement, l'activité de dérivés actions et indices a enregistré une forte progression de sa contribution, reflet d'une forte demande commerciale pour les produits structurés mono et multi sous-jacents au Japon, dans le reste de l'Asie et en Europe. Les équipes seront à nouveau étoffées pour tenir compte du potentiel des marchés.

En 2005, la succursale a aussi placé auprès d'investisseurs institutionnels japonais plusieurs transactions importantes de produits dérivés de crédit originées par les centres de Paris et New York. Une capacité de structuration en local sera mise en place, début 2006.

Sur l'activité gestion alternative, cet exercice a été marqué par la signature d'un accord de *joint-venture* entre IXIS Corporate & Investment Bank et SPARX Asset Management – premier gestionnaire d'actifs indépendant au Japon (9 milliards de dollars d'actifs gérés) – en vue de créer une plate-forme pour des *hedge funds* en Asie.

<sup>(1)</sup> Source : Dealogic

## Une présence accrue en Europe et en Asie (suite)



- > Gestion alternative en Asie : signature en 2005 d'un accord de joint-venture avec SPARX Asset Management, premier gestionnaire d'actifs indépendant au Japon
- > Nouvelles implantations à Milan et au Luxembourg

### Hong Kong : IXIS Asia Limited.

Ayant reçu l'agrément des autorités de Place à Hong Kong en 2004, IXIS Asia Limited est une filiale à 100 % d'IXIS Corporate & Investment Bank. Sa mission première est de développer la structuration et la vente des produits d'IXIS Corporate & Investment Bank en Asie hors Japon. Le monde chinois (Chine, Taiwan, Hong Kong, Singapour) et la Corée du Sud constituent son cœur de cible.

La filiale de Hong Kong utilise la capacité de trading de Paris pour les opérations de taux et de crédit, et celle de Tokyo pour les dérivés actions. Fin 2005, la filiale employait directement une quinzaine de personnes à Hong Kong, dont une majorité de vendeurs et structureurs autonomes. Ces effectifs devraient progresser en 2006.

IXIS Asia intervient dans trois grands domaines :

- > la distribution de dérivés et structures de crédit et de taux pour les clients institutionnels et des distributeurs ;
- > la vente de dérivés et structures à base d'actions pour les réseaux de détail ou les banques privées ;
- > la structuration de transactions complexes sur d'autres sous-jacents alternatifs.

Malgré une conjoncture du marché asiatique moins bonne en 2005 sur ces classes d'actifs, IXIS Asia a pu initier des transactions avec de nombreux clients chinois et établir des accords de distribution avec différents réseaux de détail, à Hong Kong et Taiwan.

IXIS Asia a notamment lancé un véhicule d'émission spécialisé sur Hong Kong avec la structure IXIS Financial Instruments Limited, qui est actuellement utilisé pour des obligations indexées sur les marchés actions de la région.

En septembre 2005, la filiale a lancé un produit dérivés actions innovant par son support juridique. Cette nouvelle structure, nommée *High Flyer*, utilise le nouveau régime

réglementaire de *safe harbour rule* concernant les placements privés avec des dénominations de 500 000 HK dollars ou plus (50 000 euros environ) qui permet néanmoins une distribution publique. Les distributeurs sont ABN Amro Bank et Wing Lung Bank à Hong Kong.

### Premiers pas en Chine

Sous réserve de l'agrément des autorités chinoises, IXIS Corporate & Investment Bank souhaite prendre une participation dans TX Investment Consulting Co (TX), une entreprise privée qui a le statut de *Securities Investment Consulting Company*, avec laquelle un certain nombre de coopérations se mettent en place.

TX Investment Consulting Co emploie 150 personnes dans cinq implantations situées à Pékin, Shanghai, Guangdong, Shandong et Shenzhen. Elle intervient dans plusieurs domaines : informations financières via une base de données sur les sociétés chinoises cotées, conseil en investissement et recherche, fusions et acquisitions, distribution de fonds. Pour ces trois dernières activités, TX dispose de licences accordées par la CSRC (*China Securities Regulatory Commission*). Depuis sa création, ses résultats ont toujours été positifs.

Cette coopération avec TX ouvrira de nouveaux horizons à IXIS Corporate & Investment Bank, en lui permettant notamment d'accéder :

- > aux premiers fonds de pension, aux grandes sociétés de gestion chinoises et aux assureurs conseillés par TX dans leurs investissements ;
- > aux grandes entreprises accompagnées par TX avant ou après leur introduction en bourse ;
- > aux nombreuses institutions financières (banques et sociétés de bourse) auxquelles TX distribue des fonds destinés à leur clientèle de particuliers ;
- > et au vaste programme de privatisations prévu pour les prochaines années grâce au développement actuel de la bourse chinoise, à Shanghai et Shenzhen.

## IXIS Capital Markets (Etats-Unis)



**IXIS**  
Capital Markets

### IXIS Capital Markets : l'antenne nord-américaine d'IXIS Corporate & Investment Bank

IXIS Capital Markets propose des solutions innovantes et sur mesure à sa clientèle d'investisseurs institutionnels, de grands émetteurs, d'entreprises et de particuliers haut de gamme.

Depuis sa création en 1990, la société est positionnée de façon à pouvoir réagir aux opportunités du marché qui offrent des rentabilités élevées sur fonds propres et permettent d'avoir une approche centrée sur le client. Son éventail de produits et services spécialisés recouvre notamment : le financement et la titrisation d'actifs, des produits structurés à base de fonds et d'actifs, la vente et le *trading* de titres et de produits dérivés ainsi que des produits d'investissement. Les effectifs d'IXIS Capital Markets, qui s'élèvent à 400 personnes, sont surtout basés à New York ; certaines activités spécifiques se trouvent à Los Angeles et Chicago.

#### Des réalisations records en 2005

IXIS Capital Markets a obtenu d'excellents résultats en 2005, dépassant les niveaux records atteints en 2004. Le produit net bancaire, en hausse de 10 %, s'élève à 524 millions de dollars tandis que le résultat d'exploitation avant impôt atteint 201 millions de dollars. La société a continué à performer dans des secteurs ciblés des marchés de capitaux. Elle a renforcé ses partenariats existants et en a ouvert de nouveaux. Ses bons résultats financiers prouvent les efforts engagés pour développer son activité, fournir de la valeur ajoutée à ses clients et continuer de gérer avec rigueur le risque et le capital.

#### > Des résultats records avec un produit net bancaire en hausse de 10 %

#### Titrisation et financements

IXIS Capital Markets a considérablement renforcé sa présence sur les marchés de la finance structurée. La société a titrisé 8,6 milliards de dollars d'*Asset Backed Securities* (ABS) via 15 opérations, dont 3,3 milliards de dollars en ABS adossés à des prêts hypothécaires à l'habitat et 5,3 milliards de dollars en ABS de natures différentes, non hypothécaires.

#### > Titrisation de 8,6 milliards de dollars d'ABS, placement de 6 milliards de dollars de CLO

Dans ce même secteur, IXIS Capital Markets également structuré et placé 6 milliards de dollars de *Collateralized Loan Obligations* (CLO). Elle s'est ainsi hissée à la sixième place <sup>(1)</sup> du classement officiel pour les émissions mondiales. Quand l'ISDA (*The International Swaps and Derivatives Association*) a introduit en juin 2005 son nouveau traitement <sup>(2)</sup> de contrats de *swaps* relatifs aux ABS synthétiques, IXIS Capital Markets a saisi cette opportunité unique pour élargir encore son expertise dans la gestion de portefeuilles d'actifs de finance structurée. La société a réalisé un CDO synthétique d'ABS de 500 millions de dollars adossé à des *credit default swaps* et à d'autres actifs pour lesquels elle jouera le rôle de *collateral manager*.

Dans le secteur de l'immobilier commercial, IXIS Capital Markets a généré un montant record de 3,4 milliards de dollars de prêts à taux fixe et à taux flottants, et de financement mezzanine pour des acquisitions de biens immobiliers et des recapitalisations aux Etats-Unis. Depuis juin 1999, la société a ainsi émis un montant total de prêts de 13,7 milliards de dollars. IXIS Capital Markets a vendu et titrisé plus de 3,2 milliards de dollars d'actifs de créances hypothécaires commerciales pour un total de 17,5 milliards de dollars.

<sup>(1)</sup> Source : *Asset-Backed Alert*

<sup>(2)</sup> "Pay-As-You-Go" Settlement

## IXIS Capital Markets (Etats-Unis) (suite)

IXIS Capital Markets a établi des relations stratégiques avec CharterMac, une société de crédit immobilier de référence, qui propose des solutions de financement aux promoteurs et aux propriétaires d'habitat collectif, ainsi que des investissements pour des institutionnels ou *retail*. En 2005, IXIS Capital Markets est intervenue comme intermédiaire de crédit auprès de sociétés en commandite simple de CharterMac, dédiées à générer des crédits d'impôt sur logements sociaux.

### Produits structurés

L'activité produits structurés d'IXIS Capital Markets s'est développée en 2005, offrant à la fois des produits de protection de capital et des produits structurés à effet de levier pour les gestionnaires de fonds alternatifs et leurs investisseurs. La société a continué de traiter principalement avec des *hedge funds* et des fonds de *hedge funds* établis, qui se caractérisent par de solides pratiques de gestion du risque et par la stabilité de leurs résultats.

La reconnaissance d'IXIS Capital Markets comme fournisseur de premier plan en matière de produits structurés est à l'origine de la croissance de son activité. La société a bâti sa réputation sur la qualité de sa gestion du risque, ses capacités de structuration et sur le savoir-faire de son équipe spécialisée. Son activité de garantie financière (*stable value fund wrap*) a enregistré une forte progression, 24 %, et termine l'année avec un portefeuille de contrats couvrant des actifs de 26 milliards de dollars. IXIS Capital Markets confirme ainsi sa position de leader sur le marché de la garantie financière.

Ces produits donnent aux régimes privés ou publics de retraite complémentaire la possibilité d'offrir à leurs participants une alternative intéressante aux investissements monétaires.

> **L'activité de garantie financière en progression de 24 % avec un portefeuille de 26 milliards de dollars**



La société intervient sur toute la gamme des *municipal products* (produits émis par les collectivités locales) : obligations, produits dérivés, solutions de financement structuré, contrats d'investissement garanti (*Guaranteed Investment Contract* ou GIC). En tant qu'acteur compétitif sur le marché primaire, IXIS Capital Markets a conclu pour 5 milliards de dollars supplémentaires de GIC, des investissements sur mesure qui limitent le risque sur le taux d'intérêt pour les collectivités émettrices.

### > 5 milliards de dollars de nouveaux GIC conclus avec des collectivités locales américaines

#### Actions

IXIS Securities North America, le *broker-dealer* du groupe nord-américain, a renforcé son activité d'*equity cash* et de produits dérivés en accroissant ses efforts de marketing et son offre. Son activité d'intermédiation sur actions européennes, qui propose au marché nord-américain une recherche sur actions françaises et paneuropéennes ainsi qu'un service d'exécution d'ordres, a augmenté en 2005 à la fois ses commissions de 13 % ainsi que sa présence auprès des principaux investisseurs institutionnels américains et canadiens.

En outre, l'équipe de vente d'IXIS Securities North America fournit aux clients d'Amérique du Nord un accès à l'expertise locale du marché français et à la recherche de qualité effectuée par IXIS Securities (50 analystes et stratèges), sa société sœur basée à Paris. Au cours de l'exercice 2005, IXIS Securities North America a organisé 33 réunions destinées aux gestionnaires d'actifs auxquelles ont participé des dirigeants d'entreprises cotées à l'indice boursier SBF 120 et les analystes sectoriels d'IXIS Securities.

L'activité de produits dérivés sur actions, qui comprend les options à barrière, poursuit son développement avec des clients *retail* et des institutionnels haut de gamme. Par ailleurs, la société a démarré cette année un desk de financement par émission d'actions.

#### Des évolutions pour préparer l'avenir

Pour s'adapter à l'essor de son activité aux exigences accrues de sécurité qui en découlent, IXIS Capital Markets a acquis de nouveaux bureaux à Jersey City dans l'Etat de New Jersey, outre son siège à Manhattan.

Cette nouvelle installation, dont l'aménagement est en cours pour une occupation à partir de mi-2006, aura une triple utilité :

- > accueillir plusieurs fonctions support ;
- > servir de site de repli pour quelque 300 employés afin d'assurer la continuité de l'activité en cas de situation de crise à Manhattan ;
- > intégrer un centre de données à la pointe du progrès. Ce dernier sera en effet conçu de façon évolutive pour pouvoir accompagner la croissance de la société ; fin 2006, il doit devenir le centre pilote pour permettre à celui situé 9 West 57<sup>th</sup> Street, de se dédier au *back-up* pour le traitement et le stockage des données.



## Les fonctions financières

La direction financière d'IXIS Corporate & Investment Bank assure le suivi et la gestion des risques généraux de la banque. Elle est organisée en trois pôles : gestion actif passif, gestion des refinancements et suivi des participations.

### **Une gestion actif passif (ALM) optimisée à plusieurs niveaux**

**Un outil d'analyse au niveau le plus fin**  
Au cours de l'exercice 2005, IXIS Corporate & Investment Bank a jeté les bases de l'alimentation de son dispositif de gestion actif passif, dédié au suivi de l'évolution de l'ensemble du bilan et du hors bilan via l'outil spécifique, *Risk Pro*. L'objectif est ambitieux puisqu'il vise à prendre en compte au niveau le plus fin toutes les opérations consolidées « bilan et hors bilan » de la société. L'outil *Risk Pro* est ainsi directement alimenté, de façon extensive, par l'ensemble des logiciels de gestion utilisés par la banque.

L'analyse détaillée fournie par ce dispositif permet de suivre très précisément les risques de marché généraux auxquels la banque est exposée : risques de taux, de change et de liquidité.

Cette année, dans le cadre de son développement international, IXIS Corporate & Investment Bank a porté une attention particulière au risque de change sur revenus et sur frais généraux, résultant de cette diversification géographique.

### **Création d'une section « trésorerie longue »**

La gestion actif passif englobe également, d'une part, le pilotage des différents indicateurs réglementaires obligatoires (ratios de liquidité, ratios de fonds propres et de ressources longues, suivi des grands risques, etc.), et d'autre part, la transmission aux unités opérationnelles des éléments d'information nécessaires à l'optimisation du refinancement des activités.

Dans cette logique, une section « trésorerie longue » a été créée en 2005 afin de regrouper l'ensemble des besoins internes de refinancement à moyen et long terme pour permettre une gestion globale et optimale. Désormais le coût de la ressource à moyen et long terme est facturé directement aux métiers consommateurs par le biais de financements mis en place dès l'origine des opérations entre la trésorerie longue et le métier. Le taux de ces opérations reflète le coût moyen du passif de la banque pour la maturité concernée.

Parallèlement, le comité actif passif, animé par la direction financière, se réunit chaque mois pour analyser les évolutions du bilan, l'utilisation des fonds propres, et, d'une façon générale, tous les risques structurels encourus par la banque. Par ailleurs, ce comité valide les évolutions éventuelles du dispositif interne de refinancement des différents métiers utilisateurs.

Enfin, le pôle de gestion actif passif a aussi contribué à la réflexion menée dans le cadre du chantier RAROC (*Risk Adjusted Return On Capital*) initié en cours d'année.

### **Vers une harmonisation internationale des dispositifs de suivi**

A l'étranger, une nouvelle unité de la direction financière a été intégrée en 2005 au sein de la structure IXIS Capital Markets à New York. Son rôle consiste notamment à doter cette importante filiale d'un dispositif de gestion actif passif propre, basé sur les mêmes principes d'analyse et les mêmes outils que ceux utilisés par IXIS Corporate & Investment Bank à Paris.

Récompensée en 2004 pour une émission d'EMTN structuré sur taux d'intérêt, IXIS Corporate & Investment Bank a reçu en 2005 une nouvelle distinction pour une émission d'EMTN indexée sur action décernée par la revue MTN-i spécialisée dans l'information financière sur les EMTN structurés.

Cette nouvelle distinction atteste de la polyvalence et de la capacité d'innovation et d'adaptation de la signature IXIS Corporate & Investment Bank sur le segment des placements privés. Elle témoigne également du savoir faire et du professionnalisme de ses équipes.

### **Une gestion complète des refinancements**

#### **Une vue d'ensemble sur les différents segments du marché**

La gestion des refinancements recouvre deux volets distincts mais gérés de manière coordonnée : les refinancements à court terme sur le marché monétaire, d'une part, les opérations à moyen et long terme via des émissions de titres représentatifs de dette, d'autre part.

Les refinancements à court terme ont été gérés cette année selon les mêmes principes qu'en 2004. La liquidité du marché est restée abondante tout au long de 2005, ce qui a permis le refinancement des activités dans de très bonnes conditions.

Le développement géographique des activités a conduit IXIS Corporate & Investment Bank à rechercher une diversification accrue des accès au marché et des supports de refinancement, notamment en USD. Dans cet objectif, la fonction trésorerie de l'entité IXIS Capital Markets à New York a été regroupée au sein de l'unité de la direction financière créée sur place ; ainsi, le modèle d'organisation mis en place au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank a été reproduit.

La direction financière a par ailleurs poursuivi l'optimisation de la gestion du collatéral dans son ensemble :

- > sous la forme de pensions livrées pour un refinancement direct des portefeuilles ;
- > par l'utilisation régulière du mécanisme des appels d'offres de la Banque Centrale ;
- > le suivi et la gestion du collatéral nécessaire au fonctionnement des systèmes de règlement livraison.

Les opérations de financement sur le moyen et long terme sont menées par le biais de plusieurs programmes de *Medium Term Notes*. Outre le programme d'*European Medium Term Notes* (EMTN) dont dispose la banque depuis plusieurs années, de nouveaux programmes spécifiques ont été ouverts afin de cibler des clientèles spécifiques. Ils bénéficient tous de la garantie d'IXIS Corporate & Investment Bank pour offrir une qualité de risque de contrepartie identique. Ces programmes sont : IXIS Special Products (EMTN), IXIS Financial Instruments (EMTN) et IXIS Financial Products (USMTN).

### **Mise en oeuvre des meilleurs outils d'échange avec le marché**

Comme prévu, l'accès à CLS Bank est devenu opérationnel début 2005 sur le mode *third party*, permettant une sécurité accrue dans le règlement des transactions de change.

### **Le suivi des participations et des investissements**

La direction financière assure le suivi des filiales détenues par IXIS Corporate & Investment Bank sur le plan financier : refinancement des activités, allocation de fonds propres, garantie, réglementation, alimentation du dispositif ALM, etc. Elle peut également jouer le rôle d'appui dans la mise en place d'opérations spécifiques ou de projets nouveaux.

Toutes les informations nécessaires à cette mission de la direction financière ont été définies selon des règles précises, y compris celles afférentes à la constitution des organes de décisions, au sein desquels la direction financière est, en règle générale, représentée. La finalisation de cette organisation est en cours.

La direction financière anime également le comité d'investissement de la banque. Celui-ci précise les conditions effectives de mise en œuvre de l'ensemble des décisions d'investissement (prises de participation et investissements financiers) arrêtées dans le cadre de la politique globale de la banque. La direction financière a aussi la responsabilité du contrôle du respect des conditions énoncées par le comité.

## La recherche

La recherche constitue une priorité stratégique et incontournable pour la reconnaissance, l'innovation et le développement d'IXIS Corporate & Investment Bank. C'est pourquoi l'effectif dédié à ce domaine est important : pour deux à trois *traders* ou vendeurs des salles de marchés, un collaborateur est consacré exclusivement à la recherche.



### **Le département de la recherche économique : une analyse pertinente et reconnue**

Le service de la recherche économique, placé sous la direction de Patrick Artus, fait partie intégrante de la démarche d'IXIS Corporate & Investment Bank auprès de ses clients. Il constitue, en outre, un pôle d'expertise indépendant et pluridisciplinaire, qui en fait un acteur important de la croissance de la banque, tant en terme d'image que commercialement.

### **Une expertise orientée clients**

La recherche a renforcé son rôle en matière d'expertise et d'analyse des marchés, à destination essentiellement des clients et des opérateurs de marché. Les publications issues des travaux et diffusées principalement aux clients domestiques et internationaux, sont consultables sur le site Internet de la société.

Dans un contexte de fort développement de la relation commerciale, la recherche a participé à l'animation des réunions de présentation de l'actualité économique, et aussi de manière active et régulière, aux grandes manifestations organisées pour les clients avec des commerciaux d'IXIS Corporate & Investment Bank.

### **> Deux nouvelles publications dans la gamme des Notes Mensuelles**

### **Une gamme de publications diversifiée et évolutive**

En 2005, deux nouvelles publications sont venues compléter la gamme des *Notes Mensuelles* : elles traitent du *Royaume Uni* et de l'*Allocation d'actifs*. Par ailleurs, une publication trimestrielle, intitulée *Hedge funds trends*, a vu le jour en milieu d'année.

### **> Mi-2005 : lancement de l'édition trimestrielle Hedge funds trends**

La gamme des publications est organisée par thème :

- > **Actualité** : cela comprend les *Flashes*, présentant des études thématiques approfondies sur les grandes tendances de l'économie, et les *Special reports* ;
- > **Marchés** : dans cette rubrique figurent *Marchés hebdo*, qui propose un commentaire sur les principales statistiques macro-économiques de la semaine, la *Chronique des marchés*, le trimestriel *Hedge funds trends*, ou encore le mensuel *Indexées inflation* ;
- > **Conjoncture** : cela englobe les *Notes mensuelles* qui donnent une analyse conjoncturelle et les prévisions économiques par région du monde ou par zone monétaire (Etats-Unis, Asie, zone euro, etc.) ;
- > **Indicateurs** : cela inclut notamment *L'indicateur avancé de l'activité en France* et *L'indice de perception du risque* ;
- > **Des publications académiques** : sous cette appellation, on retrouve *Etudes* et les *Documents de travail*.

La collaboration avec la recherche crédit s'est poursuivie en 2005, en particulier dans le cadre de la rédaction de l'édition mensuelle de *Spreads and Credits* et de la nouvelle publication *Allocation d'actifs*.

### **Une analyse quantitative très pointue**

L'étude de l'évolution des marchés et l'élaboration des prévisions donnent lieu à des analyses quantitatives. Elles évaluent la tendance et les structures par terme sur les marchés de taux d'intérêt. Outre les courbes de taux des emprunts souverains, une attention particulière est portée aux déterminants des écarts entre les rendements des obligations souveraines et des obligations publiques ou privées. Par ailleurs, l'écart entre les rendements des obligations souveraines et les taux *swaps* fait aussi l'objet d'un suivi précis ; les inflations point mort sont également étudiées. Enfin, les produits dérivés de taux et les produits « alternatifs » constituent des axes de recherche importants.

### **L'élaboration de stratégies d'investissement**

La recherche joue un rôle de conseil et d'analyse en matière de stratégies de placement et d'arbitrage sur les marchés de taux. Les orientations stratégiques proposées peuvent avoir différents horizons, du très court terme au long terme. Elles peuvent être soit adossées à des analyses « techniques », en valeur relative, fondamentales, soit résulter de la synthèse de plusieurs approches. Ces stratégies d'investissement sont diffusées dans des publications à fréquence diverse (quotidienne, hebdomadaire, etc.). La recherche contribue, en parallèle, à la conception de produits structurés, en s'appuyant sur les scénarios économiques et financiers proposés par les conjoncturistes pays.

### **Le service « en direct »**

Les économistes du service de la recherche d'IXIS Corporate & Investment Bank sont sollicités chaque jour sur Bloomberg TV France pour fournir une analyse de la situation des marchés et commenter les principaux indicateurs économiques.

### **La recherche des salles de marchés : une contribution centrée sur l'innovation et le développement des activités**

#### **La recherche quantitative**

La recherche quantitative est consacrée à la fabrication et au maintien des modèles de valorisation des produits financiers pour le compte des *traders* et des structureurs.

Les besoins de recherche quantitative des activités d'IXIS Corporate & Investment Bank sont supportés par des ingénieurs financiers hautement qualifiés, appelés « *quants* » dans le jargon des salles de marchés. A Paris, les équipes considérées sont associées pour l'essentiel aux *desks* qui traitent les produits complexes ou innovants : un groupe se situe sur le *desk* de produits de taux d'intérêt, un autre sur le *desk* de produits structurés de crédit et le troisième sur le *desk* de produits actions. Chez IXIS Capital Markets à New York, ils sont regroupés au sein du pôle *Financial Engineering*.

La complexité des innovations financières et la rapidité avec laquelle elles se diffusent sur des marchés extrêmement compétitifs nécessitent de constituer des équipes d'ingénierie financière très qualifiées, avec une capacité de réponse rapide à la demande des *desks* et du marché. La recherche et l'ingénierie financière sont devenues les moteurs du processus d'innovation financière.

Le rôle clé de l'ingénieur financier est la conception de modèles mathématiques et statistiques qui permettent de calculer la valeur des produits financiers, en particulier les produits dérivés ainsi que les transactions structurées complexes. Plus important encore pour le succès de l'utilisation de ces modèles est le calcul des couvertures des risques encourus.

En collaboration étroite avec le département informatique, les ingénieurs financiers participent à l'intégration des modèles dans les systèmes officiels de suivi des positions. Une fois les modèles en place, ils adaptent en permanence les modèles aux besoins des structureurs en fonction des *pay-offs* spécifiques de certaines transactions.

## Bilan, hors bilan, ratios réglementaires

### Analyse du bilan consolidé et des engagements hors bilan

(données publiables)

Bilan consolidé (en milliards d'euros)	2005	2004	Variation 2005/2004	
			en valeur	en %
<b>Actif</b>				
Prêts et trésorerie	20,8	34,7	-13,9	-40,1 %
Créances sur la clientèle non financière	8,9	4,9	4	81,6 %
Titres reçus en pension livrée	76,0	70,2	5,8	8,3 %
Titres de transaction	72,2	54,5	17,7	32,5 %
Titres de placement	16,6	17,2	-0,6	-3,5 %
Titres d'investissement	2,3	3,2	-0,9	-28,1 %
Autres actifs	31,0	22,4	8,6	38,4 %
<b>Total actif</b>	<b>227,8</b>	<b>207,1</b>	<b>20,7</b>	<b>10,0 %</b>
<b>Passif</b>				
Emprunts et trésorerie	50,2	63,7	-13,5	-21,2 %
Titres donnés en pension livrée	45,5	37,5	8	21,3 %
Titres émis	51,5	47,1	4,4	9,3 %
Dettes sur titres	45,9	29,4	16,5	56,1 %
Autres passifs	28,4	23,5	4,9	20,9 %
Capitaux propres et dettes subordonnées	6,3	5,9	0,4	6,8 %
<b>Total passif</b>	<b>227,8</b>	<b>207,1</b>	<b>20,7</b>	<b>10,0 %</b>

### Commentaires sur le bilan consolidé

Le total du bilan s'établit à près de 228 milliards d'euros à fin 2005, en progression de 21 milliards d'euros (+ 10 %) par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution provient de la filiale américaine pour plus de 10 milliards d'euros, dont près de 5 milliards d'euros qui résultent de l'appréciation du dollar de 13 % en un an. Le développement des activités de titrisation et sur opérations structurées explique le solde de la progression de l'actif, alors que l'augmentation du passif correspond aux dettes sur actions et vis-à-vis des municipalités américaines.

Le solde de la progression correspond aux activités européennes, qui se sont essentiellement traduites par un accroissement des créances sur la clientèle non financière, des titres de transaction, des pensions livrées à l'actif (prêts de titres, activités de mainteneur de marché sur emprunts d'Etat et actifs liés aux émissions indexées). Les dettes sur titres, les titres émis et les pensions livrées données ont augmenté de manière symétrique.

Enfin, les comptes de régularisation (autres actifs et autres passifs) se sont accrus fortement du fait du développement de l'activité sur instruments financiers à terme (évolution des notionnels de près de 50 % en 2005).

En termes de structure du bilan par durée restant à courir, les emplois et les ressources à moins d'un an représentent 83,1 % de l'actif et du passif contre respectivement 85,2 % et 82,5 % au 31 décembre 2004.

### **Les engagements sur instruments de hors bilan**

Sur **les marchés organisés**, le total des notionnels des instruments traités s'élève à 895 milliards d'euros à fin décembre 2005, contre 592 milliards d'euros à fin 2004. La progression de ces instruments provient principalement des activités européennes d'IXIS Corporate & Investment Bank, dont les encours progressent de 189,5 milliards d'euros (dont 144,2 milliards d'euros d'options de taux).

Sur **les marchés de gré à gré**, le total des notionnels des instruments traités progresse de 1 299 milliards d'euros environ et s'élève à 3 955 milliards d'euros au 31 décembre 2005. Cette progression correspond au métier *Fixed Income* (+ 1 000 milliards d'euros au cours de l'année 2005).

Il faut souligner que les montants nominaux des contrats recensés en comptabilité ne constituent qu'une indication de volume de l'activité du groupe sur le marché des instruments financiers et ne reflètent pas les risques de marché attachés à ces instruments.

L'équivalent risque de crédit pondéré des instruments dérivés s'élève à 5,2 milliards d'euros au 31 décembre 2005, contre 5,6 milliards à fin 2004 (- 7 %).

### **Les ratios réglementaires**

Tous les ratios de surveillance satisfont aux exigences réglementaires.

#### **Ratio d'adéquation des fonds propres**

Le ratio d'adéquation des fonds propres calculé sur base consolidée ressort à 190 %, contre 203 % à fin décembre 2004.

L'exigence de fonds propres s'élève à 3 093 millions d'euros pour un montant de fonds propres net consolidés de 5 871 millions d'euros à fin 2005 (contre 2 771 millions d'euros d'exigence et 5 622 millions d'euros de fonds propres au 31 décembre 2004).

L'exigence globale des fonds propres augmente de 322 millions d'euros (178 millions d'euros sur le risque de marché et 144 millions d'euros sur le risque de crédit).

### **Coefficient de liquidité**

Le coefficient de liquidité s'établit à 347 %, contre 237 % à la fin de l'exercice précédent. La norme prudentielle minimale de 100 % a été respectée en permanence au cours de l'année 2005.

### **Grands risques**

Au 31 décembre 2005, aucun risque ne dépasse les 10 % des fonds propres.

### **Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes**

Ce coefficient, qui doit être supérieur à 60 %, s'établit à 151 % au 31 décembre 2005, contre 153 % à fin 2004.

## Le développement durable

IXIS Corporate & Investment Bank s'inscrit dans la démarche de développement durable engagée par le Groupe Caisse d'Épargne.

Le concept de finance responsable est intégré aux fonctions de management, de gouvernance et de pilotage du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.



**IXIS Environnement & Infrastructures : un acteur financier incontournable du développement durable**

IXIS Environnement & Infrastructures, filiale à 100 % d'IXIS Corporate & Investment Bank, est une société de gestion agréée par l'AMF ; elle est spécialisée dans le financement, notamment en fonds propres, de projets pour l'environnement et les infrastructures. Les fonds sous gestion associent des investisseurs de premier plan et interviennent en France et dans le monde. Ils sont en cohérence avec la politique de développement durable engagée par le Groupe Caisse d'Épargne.

En 2005, un fonds est sous gestion directe, le FIDEME, et un fonds sous gestion déléguée, l'European Carbon Fund (ECF). Ils représentent au total plus de 180 millions d'euros dédiés au développement durable et sont gérés par une équipe d'une vingtaine de spécialistes des secteurs de l'énergie, du climat et des infrastructures.

**Le FIDEME : FCPR de 45 millions d'euros**

Créé fin 2002, le FIDEME (Fonds d'investissement de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) est un fonds d'investissement dont l'objet est le financement en quasi fonds propres de projets d'énergies renouvelables et de valorisation des déchets. Ce fonds associe l'établissement public ADEME avec une quinzaine de banques, dont les promoteurs IXIS Corporate & Investment Bank et Banca OPI.

Fin 2005, le FIDEME a financé une vingtaine de projets, principalement des fermes éoliennes mais aussi des centrales hydrauliques et une unité de recyclage de déchets. Le FIDEME aura contribué à la réalisation de plus de 220 mégawatts (MW) d'unités de production d'énergies renouvelables en France.

Acteur reconnu du financement des énergies renouvelables, disposant d'un portefeuille de projets de plus de 60 millions d'euros, IXIS Environnement & Infrastructures étudie une augmentation du capital du FIDEME afin de répondre aux besoins de financement de ce secteur, devenu stratégique avec l'augmentation du prix des énergies fossiles.

**L'European Carbon Fund :  
142,7 millions d'euros en  
gestion déléguée**

IXIS Environnement & Infrastructures a été retenue début 2005 comme gestionnaire délégué de l'European Carbon Fund, SICAV de droit luxembourgeois, structuré et placé auprès d'investisseurs de premier plan par IXIS Corporate & Investment Bank.

L'équipe, composée de spécialistes du climat et du financement de projets dans les pays émergents a identifié plus de 150 millions de tonnes de crédits de CO<sub>2</sub> à acquérir sur des projets permettant le transfert de technologies économes en émissions de gaz à effet de serre dans des pays tels que le Brésil, la Chine, le Chili, l'Inde, le Maroc, etc. Ces projets se concrétiseront en 2006. Une première transaction a été réalisée pour plusieurs centaines de milliers de tonnes avec une filiale de Veolia Environnement en Lituanie.

L'équipe étudie des partenariats de long terme avec des industriels européens soucieux d'exemplarité en matière de développement durable et de lutte contre les gaz à effet de serre.

En tant qu'investisseur long terme, l'European Carbon Fund est le premier acteur entièrement privé sur le marché mondial des droits d'émission de CO<sub>2</sub>. Il est en mesure de proposer à l'achat de crédits des formules associant des prix fixes minimum et des prix variables en fonction de l'évolution des cours de ces actifs sur le marché européen.

Partenaire naturel des 12 000 installations industrielles européennes exposées à la réglementation sur les gaz à effet de serre, il a vocation à assurer la liquidité nécessaire à ce nouveau marché et à répondre aux besoins de couverture des industriels européens. Grâce à l'extrême diversité de ses investisseurs, il dispose d'une couverture européenne exceptionnelle tant pour l'achat de crédits que pour leur cession envisagée entre 2008 et 2012.



**IXIS Corporate & Investment Bank  
soutient l'innovation culturelle et  
scientifique et devient grand mécène  
du musée du quai Branly.**

Dans le cadre de ses actions de mécénat, IXIS Corporate & Investment Bank soutient notamment des projets dans les domaines de la culture et du patrimoine. En 2005, la banque a ainsi souhaité entreprendre une action en faveur du musée du quai Branly, dont l'ouverture est prévue en juin 2006.

Cette action de mécénat porte sur deux projets :

- > le portail documentaire du musée sur Internet : cet outil permettra la consultation et la recherche de l'ensemble des collections du musée, à savoir 300 000 objets référencés et présentés sur le site internet. Véritable défi technologique, il représentera une première dans ce domaine ;
- > la mezzanine centrale consacrée au multimédia, favorisant la diffusion des connaissances scientifiques et de l'action pédagogique.

Avec ces deux projets majeurs, à la fois novateurs et porteurs de modernisme, IXIS Corporate & Investment Bank devient un grand mécène du musée en 2005 et se montre fidèle à sa recherche constante d'innovation.

## Le dispositif d'ensemble

La politique globale de risques d'IXIS Corporate & Investment Bank est restée déterminée en 2005 par la recherche permanente du maintien d'un *rating* élevé pour la banque, dans le cadre d'une cible de rendement sur capitaux propres. Cette recherche se reflète dans les niveaux de limites de risques de crédit et de marché entérinés par le directoire.

### **Création d'une direction des risques unifiée**

L'organisation du contrôle des risques du groupe IXIS Corporate & Investment Bank a été modifiée à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2005 par la création d'une direction des risques unifiée. Cette direction des risques regroupe les équipes de risques de crédit, de marché et opérationnels et contrôle l'ensemble des activités du groupe à Paris, Londres, Francfort, Milan, New York, Hong Kong et Tokyo.

Cette unification permet de mieux répondre à l'objectif de mettre à disposition de la structure dirigeante une information rapide, objective, efficace et argumentée sur les risques encourus par IXIS Corporate & Investment Bank. Elle permet également de mettre en place des approches conjointes risques de marché/crédit/opérationnels sur les opérations structurées.

La supervision et le contrôle de l'ensemble des risques sont de la responsabilité de la direction des risques, les métiers étant au premier chef responsables du choix des risques proposés et de leur gestion. Strictement indépendante des hiérarchies opérationnelles et rattachée au président du directoire, la direction des risques est responsable de la mise en place des politiques de risques validées par le directoire et du suivi régulier et permanent de l'ensemble des risques de la banque et de ses filiales opérationnelles.

Elle est également en charge de la cohérence et du contrôle des méthodologies risques (marché, crédit, opérationnels) utilisées pour toutes les activités du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.



Elle exerce une autorité fonctionnelle sur les services de contrôle des risques de premier niveau, présents dans les lignes d'activité ou les filiales.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2005, la direction des risques est articulée autour de cinq axes principaux :

- > un **département risques de crédit**, responsable des analyses et notations de contreparties, de l'instruction des dossiers d'octroi et des limites, ainsi que du suivi consolidé des risques de crédit/contrepartie ;
- > un **département risques de marché**, qui contrôle les risques de marché ;
- > un **département risques opérationnels** qui mesure les risques opérationnels et assure le suivi des plans d'actions qui visent à en réduire la fréquence et la gravité ;
- > un **département risk analytics** qui élabore les méthodes et les outils de risques et en assure l'exploitation (logiciels internes *Scénarisk* pour les risques de marché ; AMeRisC pour les risques de contrepartie ; R2 et B2C pour les risques réglementaires) ;
- > un **département risques New York** qui assure le suivi des risques de marché, risques de crédit/contreparties et risques opérationnels d'IXIS Capital Markets ; ce département est en lien fonctionnel étroit avec les départements correspondants cités ci-dessus.

La direction des risques est également responsable des comités « nouveaux produits » et « nouvelles activités », dont la mission est de valider la faisabilité de nouveaux produits ou activités avant leur lancement effectif, et notamment les méthodologies de mesures de risques, les limites correspondantes et l'ensemble des procédures de contrôle interne au sens large (risques, déontologie, process *back-office*, juridique, fiscalité, comptabilité, etc.).

La direction des risques est en outre responsable du projet Bâle II qui est géré en son sein par le département *risk analytics*. Elle participe à un questionnaire de Place (le QIS5.0) sur l'impact de la réglementation Bâle II sur les fonds propres ; une première estimation de la consommation de fonds propres en conformité avec la réglementation Bâle II a été réalisée au 30 juin 2005 pour IXIS Corporate & Investment Bank consolidé.

La surveillance des risques a été affinée et approfondie en 2005 par :

- > l'enrichissement du système de notations internes conforme aux standards internationaux ;
- > des développements supplémentaires dans le modèle interne de risques de marché : mise en place de nouveaux *pricers* pour améliorer le taux de revalorisation sur les portefeuilles de négociation ;
- > l'amélioration des méthodes de calcul du risque spécifique, l'enrichissement de la base des facteurs de risques ;
- > la mise en place du comité des risques opérationnels.

## Les risques de marché

### Le dispositif mis en place

Au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank, le département risques de marché définit en toute indépendance par rapport aux unités opérationnelles, et en cohérence avec les normes du Groupe, les principes de la mesure des risques de marché, instruit le dispositif de limites correspondant et en assure le suivi. Le département est directement rattaché au directeur des risques.

Les variations de valeurs des grandeurs de marché telles que les taux d'intérêt, de change, le cours des actions, les *spreads* émetteurs, ainsi que les volatilités implicites relatives à chacune de ces données (et potentiellement toute autre donnée de marché) peuvent avoir un impact direct (positif ou négatif) sur la valorisation du stock d'opérations présentes dans les livres de la banque. Le potentiel de pertes lié à ces variations constitue le risque de marché encouru par IXIS Corporate & Investment Bank, mais aussi par l'ensemble des activités de marchés du groupe, y compris à l'international (New York, Tokyo, Francfort, Milan et Londres).

La maîtrise des risques de marché s'appuie sur un système élaboré de mesure, des procédures précises et une surveillance étroite.

L'ensemble du dispositif est placé sous l'autorité du *market risk committee*, présidé par le président du directoire. Ce comité a pour mission :

- > d'examiner les risques encourus ;
- > de définir les différentes limites et les délégations afférentes ;
- > de valider les méthodes de mesure et les procédures de suivi ;
- > de veiller au bon respect des procédures risques de marché.

Le *market risk committee* se réunit mensuellement.

### L'évaluation des risques de marché

Elle est réalisée au moyen de différents types de mesure :

- > Des mesures synthétiques de **Value at Risk** (ou « VaR ») permettant de connaître les pertes potentielles que chaque activité peut engendrer, pour un degré de confiance (exemple : 99 %)

et un horizon de détention des positions (exemple : 1 jour) prédéfinis. Elle est élaborée et suivie quotidiennement sur l'ensemble des activités de négociation du groupe.

Pour ce faire, le comportement joint des paramètres de marché dont dépend la valeur des portefeuilles est modélisé au moyen d'études statistiques utilisant une période de 365 jours calendaires. Il existe à l'heure actuelle plus de 2500 axes de risques de marché ainsi modélisés et utilisés dans le logiciel *Scénarisk*.

IXIS Corporate & Investment Bank utilise depuis fin novembre 2004 une VaR calculée par simulations numériques, au moyen d'une méthodologie « Monte Carlo » qui permet de prendre en compte les éventuelles non linéarités des portefeuilles suivant les différents axes de risques.

- > Des mesures de **stress-test**, consistant à mesurer les pertes éventuelles subies par les portefeuilles dans des configurations de marchés extrêmes. Ces configurations sont élaborées à partir de scénarii fondés sur des études historiques (scénarii économiques) et de scénarii hypothétiques, spécifiques à chaque portefeuille. Ces scénarii ont été recalibrés en 2005.

- > Des **indicateurs opérationnels** permettant d'encadrer l'activité, en global et/ou par activité homogène, au moyen de grandeurs plus directement observables (par exemple : montant nominal, sensibilités, *stop-loss*, indicateurs de diversification et d'emprise sur le marché). Les limites correspondant à ces indicateurs opérationnels viennent ainsi compléter les limites de VaR et de *stress-tests*. Elles sont déterminées en cohérence avec ces dernières, notamment lorsqu'elles correspondent à des délégations utilisées par le *front-office*. C'est notamment le cas des *stop-loss*, qui permettent de déclencher des alertes sur des stratégies perdantes, avec un niveau de finesse très élevé (limites par *traders*). Ces *stop-loss* sont suivis en permanence et, en cas de dépassement,

occasionnent une décision du management relative aux positions en cause (fermeture, couverture, maintien, etc.).

### Le contrôle ex post

Le contrôle s'opère par comparaison de ces différentes mesures avec des limites de risque dont le respect doit être observé en permanence. Ces dernières sont déterminées annuellement par le directoire et révisées en cours d'année en tant que de besoin. Elles représentent, lorsqu'elles sont assises sur des mesures de VaR, des fonds propres économiques et sont définies sur la base des couples rendements/risques constatés ou espérés. Ces fonds propres internes sont associés à un niveau de confiance de 99 %, une détention de 10 jours des positions et un coefficient multiplicateur de sécurité de 2,71 (VaR dite 20 écart-types).

Des tableaux de bord quotidiens et hebdomadaires, examinés par le directoire et le comité exécutif, matérialisent ce contrôle. En outre, la situation et l'évolution des risques de marchés sont présentées de manière hebdomadaire au président du directoire et mensuellement au *market risk committee*.

Soumise à la réglementation bancaire, IXIS Corporate & Investment Bank déclare à la Commission bancaire son ratio global de couverture des risques en application du règlement CRBF 95-02 et a été autorisée depuis 1997 à utiliser son modèle interne, *Scénarisk*, au titre de la surveillance des risques de marché (risque général de taux/actions/change et risque spécifique actions).

### Les autres missions

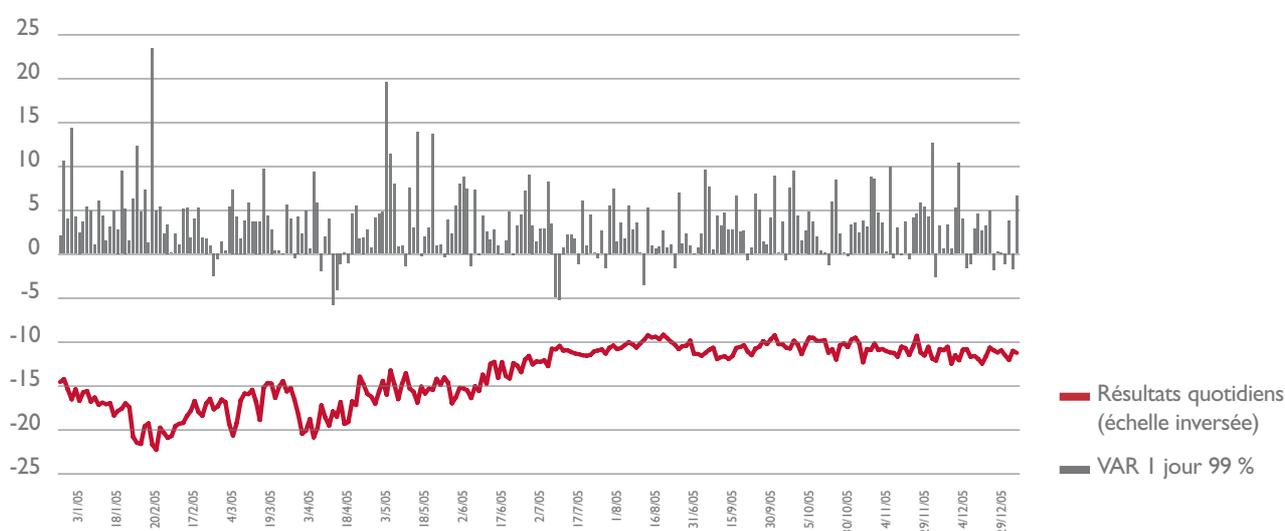
Le département risques de marché remplit également les missions suivantes :

- > la validation de second niveau des résultats de gestion produits par le service des résultats ;
- > la validation des modèles de valorisation (*pricers*) ;
- > la détermination des politiques de provisionnement et de réfections de valeurs (pour risque de liquidité, risque statistique, paramètres non couvrables, risques de modèles, etc.).

### Informations quantitatives sur les risques de marché

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le niveau de VaR 99 % 1 jour des portefeuilles de négociation d'IXIS Corporate & Investment Bank s'est établi en moyenne à 13,9 millions d'euros avec un maximum constaté de 22,2 millions d'euros, en respect avec les limites groupe de 20 millions d'euros en consommation moyenne et de 25 millions d'euros en consommation instantanée.

### IXIS Corporate & Investment Bank – Portefeuille de négociation (Montant en millions d'euros)



La robustesse de l'indicateur de VaR est régulièrement mesurée par comparaison avec les variations de résultats quotidiens de *trading* : cet exercice permet de confronter le potentiel de perte, tel que prévu ex ante par la VaR, avec les réalisations de résultats effectivement constatées ex post. Le graphique ci-dessus rend compte de cet exercice. Il permet de vérifier que le nombre d'excursions des variations de résultats au-delà du potentiel de perte, représentée par la VaR « courante », se situe effectivement en deçà de la limite statistique correspondante (en l'occurrence, pour 250 données, pas plus de quatre excursions admises).

Au 31 décembre 2005, la ventilation de la VaR 99 % 1 jour par classe de risques (en millions d'euros) est la suivante :

VaR 99 % 1 jour en millions d'euros	au 31/12/2005	Moyenne 2005
Risque de Taux	5,4	8,2
Risque Action	6,0	5,2
Risque spécifique Action	2,7	2,9
Risque spécifique de Taux	8,3	8,2
Risque de Change	0,3	0,4
Effets des compensations	-11,2	-11,0
VAR consolidée	11,5	13,9

Par ailleurs, les principaux scénarii de stress (*stress tests*), pratiqués sur les positions au 31 décembre 2005, ont fourni les données suivantes (impact sur le résultat en valeur absolue) :

Variation des taux : (EUR + 40 bps, GBP + 80 bps, USD +60 bps, autres devises + 60 bps)	77,1 millions d'euros
Variation des volatilités de taux : (homothétie de + 50 %) :	36,6 millions d'euros
Variation des <i>spreads</i> papiers/ <i>swaps</i> : (+ 35 bps sur AA et au-delà ; + 90 bps autrement)	410,4 millions d'euros
Variation des indices/actions et volatilités indices/actions : (baisse de 25 % des indices, homothétie de + 20 % à court terme, + 10 % à long terme)	284,8 millions d'euros

## Les risques de marché (suite)

### Les dérivés de crédit

Le portefeuille de dérivés de crédit au 31 décembre 2005 représente un encours notionnel global de 118,7 milliards d'euros composé de *Credit Default Swaps*, de *Credit Linked Notes* et de prêts indexés crédit. Il se répartit en 54,2 milliards d'euros de position acheteuse de risque de crédit et 64,5 milliards d'euros de position vendeuse de risque de crédit.

### Montants notionnels des dérivés de crédit au 31 décembre 2005 (hors opérations intra groupe) :

Position \ type de portefeuille réglementaire en euros	bancaire	négociation	Total
<b>Achat de risque de crédit</b>	<b>231 451 334</b>	<b>53 932 489 241</b>	<b>54 163 940 575</b>
jusqu'à 1 an	20 669 719	3 888 531 153	3 909 200 872
de 1 à 5 ans	210 781 615	40 603 288 894	40 814 070 509
plus de 5 ans	0	9 440 669 194	9 440 669 194
<b>Vente de risque de crédit</b>	<b>1 081 170 098</b>	<b>63 458 307 004</b>	<b>64 539 477 102</b>
jusqu'à 1 an	111 597 307	4 734 329 933	4 845 927 240
de 1 à 5 ans	145 799 439	42 115 580 612	42 261 380 052
plus de 5 ans	823 773 352	16 608 396 459	17 432 169 811
<b>Position globale</b>	<b>1 312 621 432</b>	<b>117 390 796 245</b>	<b>118 703 417 677</b>
jusqu'à 1 an	132 267 025	8 622 861 086	8 755 128 111
de 1 à 5 ans	356 581 055	82 718 869 506	83 075 450 561
plus de 5 ans	823 773 352	26 049 065 653	26 872 839 005

Ces instruments génèrent un risque de marché (risque de *spread* des sous-jacents) capturé dans les mesures de Value at Risk habituelles.

Par ailleurs, les engagements au titre du risque de crédit sur l'émetteur (risque de défaut) sont mesurés au moyen du logiciel interne de mesure des risques de crédit, AMeRisC, qui autorise le cas échéant la compensation entre les dérivés de crédit et titres de caractéristiques similaires (intention gestion, maturité, séniorité, etc.).

Le risque de contrepartie émanant de la relation avec les co-contractants est lui aussi mesuré dans le logiciel AMeRisC (risque de hors bilan).

Les positions des dérivés de crédit font l'objet de réfections spécifiques qui permettent de corriger le résultat des incertitudes pesant sur le niveau de certains paramètres illiquides ou non couvrables aisément (notamment le taux de recouvrement). Les réfections habituelles portant sur le risque de contrepartie sont également appliquées (risque statistique pour lequel l'espérance de perte est mise en réfaction).

# Les risques de crédit

## Le dispositif mis en place

Le dispositif d'analyse, de mesure, et de contrôle des risques de crédit s'inscrit dans l'organisation globale de la nouvelle direction des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank mise en place le 1<sup>er</sup> décembre 2005.

Le risque de crédit au sens strict se définit comme le risque de perte à un horizon de temps donné à la suite du défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur. Ce risque inclut également le risque de dégradation de la signature des contreparties sur la durée des opérations initiées par IXIS Corporate & Investment Bank pour son compte propre.

## Organisation et fonctionnement

Au sein de la direction des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank, département risques de crédit a la responsabilité de l'analyse des contreparties, de l'instruction des dossiers d'octroi, de la mesure, et du contrôle des expositions de risque de crédit sur l'ensemble d'IXIS Corporate & Investment Bank. La définition des domaines de compétence en termes d'analyse est répartie par pôle d'expertise sectoriel suivant un découpage en adéquation avec l'organisation des métiers. La segmentation des analyses est en phase avec les méthodologies de notation interne incluant les institutions financières (banques, assurances, fonds, titrisation), les entreprises et les financements spécialisés (LBO, financements de projets, d'actifs et immobilier).

Le département risques de crédit instruit *ex ante* et contrôle *ex post* les expositions au risque de crédit sur l'ensemble du périmètre de la banque d'investissement. Cette supervision s'exerce au premier niveau sur l'entité IXIS Corporate & Investment Bank et, par le biais de la tutelle fonctionnelle, sur les unités opérationnelles de ses filiales et succursales.

## Processus décisionnel

Les missions du département risques de crédit englobent l'analyse et la notation interne des contreparties de la banque et la proposition de limites aux comités de crédit. A ces missions s'ajoute une prestation d'étude et de notation interne pour le compte du Groupe Caisse d'Epargne. Cette contribution aux objectifs Bâle II du Groupe est conforme aux affectations d'analyses par nature définies par la direction des risques du Groupe Caisse d'Epargne.

Les grands principes qui régissent depuis quelques années le processus décisionnel continuent à s'appliquer :

- > responsabilité première des métiers quant au choix des risques proposés et de leur gestion ;
- > instructions indépendantes par le département risques de crédit des demandes formulées par les métiers ;
- > débat contradictoire entre les métiers et le département risques de crédit ;
- > prise de décision, soit par le truchement d'une délégation nominative, soit d'un comité de crédit ;
- > droit d'appel possible d'une décision par les métiers qui, selon les cas, peut remonter jusqu'au comité de crédit de plus haut niveau de la banque (présidé par le président du directoire ou son délégué) ;
- > analyses crédit réalisées selon un format standard et validé par les comités de crédit ;
- > notations internes réalisées suivant des méthodologies validées par le comité de crédit de la banque ;
- > revues annuelles des expositions et notations en comités de crédit ;
- > procédure d'alerte, *watch list*, et provisionnement de crédit.

L'architecture des délégations et comités de crédit a été confirmée en 2005, en impliquant les banquiers conseils et en permettant au directoire de se consacrer à l'examen des risques les plus critiques, lors des comités de crédit de la banque à fréquence bi-hebdomadaires.

## Notations internes

Dans le cadre du programme Bâle II, les méthodologies d'analyse et d'attribution de notations internes ont été appliquées et, dans certains cas, complétées en 2005. L'objectif d'IXIS Corporate & Investment Bank est d'obtenir les qualifications nécessaires à l'utilisation des méthodes dites « notations internes » pour la mise en place de Bâle II.

## Suivi des risques de crédit

Les risques de contrepartie sont soumis à un processus de révision annuelle aussi bien en termes de limites que de notation interne. A cette occasion, les métiers consommateurs de limites sont tenus de réactualiser leurs besoins. Le département risques de crédit exerce une vigilance toute particulière afin d'améliorer le coefficient d'utilisation des limites accordées et d'étendre le taux de couverture du portefeuille de contreparties en notation interne.

Une fois par mois, des statistiques détaillées sur l'activité de crédit de la banque sont transmises au directoire et à l'actionnaire pour contrôle de la qualité générale du portefeuille en risque.

De plus, le département risques de crédit tient à jour une liste des contreparties sous surveillance alimentée en amont sur proposition des métiers puis complétée en aval par le département des risques de crédit. Cette *watch list* est diffusée régulièrement au directoire, aux métiers, et aux organes de contrôle interne de la banque.

## Les risques de crédit (suite)

### Gestion des limites

Les utilisations des limites sont vérifiées quotidiennement. Un récapitulatif de ces utilisations, des éventuels dépassements et des mesures correctrices prises est réalisé hebdomadairement avec information des responsables de métiers et, le cas échéant, du directeur de la banque.

En complément du dispositif de comités, il existe une procédure d'approbation entre deux comités de crédit afin de permettre une réactivité du processus de décision ; cette procédure permet de répondre aux exigences des activités de marchés tout en conservant un contrôle satisfaisant des risques encourus.

### Rentabilité des opérations de crédit

Pour toutes les opérations de financement présentées en comité, il est fait mention du ROE attendu.

Dans la continuité des années précédentes, les moteurs de calcul développés en interne ont permis de calculer, pour tout type d'opération et individuellement, les consommations de capitaux propres réglementaires.

Concernant les opérations de marché courantes, la charge du risque est calculée en fonction de la notation interne de la contrepartie et un montant de réserve est appliqué de façon à couvrir *ex ante* le risque de crédit.

### Politique de provisionnement

Les comités trimestriels de provisions sont précédés, dans les métiers générant du risque de crédit et en particulier dans l'activité financements spécialisés, de comités de mise sous surveillance (*watch list*). L'ensemble du portefeuille est ainsi passé en revue et, sur certains dossiers, des dotations ou des modifications de dotations existantes sont proposées au comité de provisions.

Les recommandations peuvent porter soit sur une contrepartie spécifique, soit sur un secteur industriel.

### Le contrôle ex post

Le contrôle des risques de crédit est effectué de manière indépendante au sein du département risques de crédit. Les équipes en charge de cette mission de surveillance interviennent en aval du travail d'analyse et du processus d'octroi pour la surveillance des limites. Ce contrôle permanent des autorisations garantit le respect des procédures en vigueur.

Les outils de pilotage du risque ont été renforcés et le rôle du contrôle des risques a posteriori confirmé. La mise en place du logiciel expert de reporting *Fermat*, déployé courant 2005, a permis d'optimiser la gestion des limites et d'améliorer la consolidation des risques vers l'actionnaire.

### Informations quantitatives sur les risques de crédit

#### Principales statistiques d'engagement au 31 décembre 2005

(groupe IXIS Corporate & Investment Bank, activités pour compte propre, en millions d'euros de risque équivalent)

#### I. Synthèse globale

Exposition en risque<sup>(1)</sup> (en millions d'euros)

<b>Groupe IXIS Corporate &amp; Investment Bank</b>	<b>104 405</b>
<b>IXIS Corporate &amp; Investment Bank Europe, Asie</b>	<b>80 101</b>
Activités de marchés	57 081
--> Bilan	42 332
--> Hors bilan	14 749
Financements	23 020
<b>IXIS Capital Markets (New York)</b>	<b>23 634</b>
<b>IXIS Luxembourg Investissements</b>	<b>670</b>

L'outil informatique de mesure des risques et de suivi des limites de contrepartie sur opérations de marché est un logiciel dédié (AMeRisC), développé en interne et accessible à tous les opérateurs. Ce logiciel permet de calculer, d'une part, les « expositions potentielles » correspondant dans un cadre statistique aux engagements présents et futurs d'IXIS Corporate & Investment Bank, d'autre part, les fonds propres économiques et les réfections nécessaires pour supporter les risques de contrepartie. Ces mesures sont effectuées par simulations numériques combinant les contrats cadre de compensation (*netting*) et les scénarii de marchés suivant des techniques de type Value at Risk.

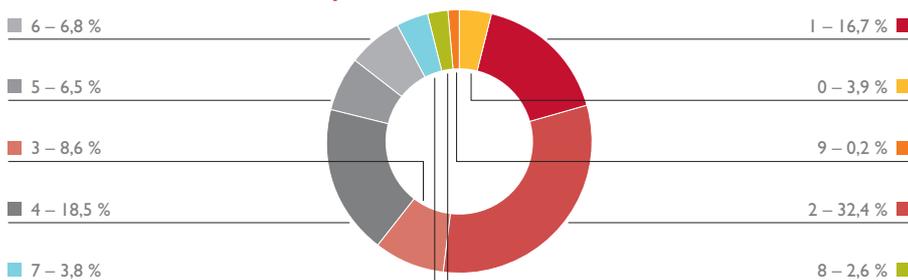
<sup>(1)</sup> L'exposition en risque représente la mesure du risque sur le premier plot de temps du profil d'exposition (risque courant). L'exposition en risque retenue sur le périmètre IXIS Capital Markets est la mesure réglementaire.

## 2. Ventilation de l'exposition en risque par notation interne

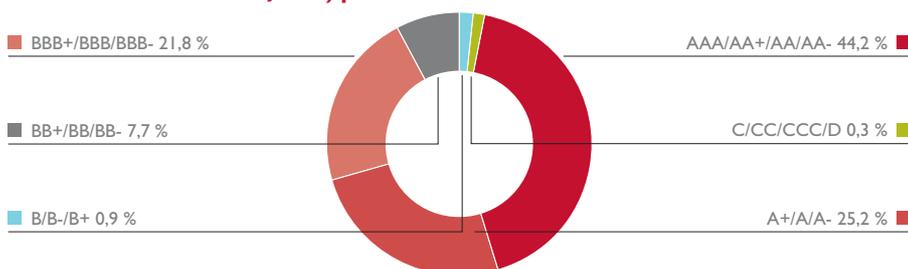
Le système de notation des contreparties publiques et des collectivités locales françaises ne fait pas appel à l'échelle de notation standard utilisée sur les autres segments de clientèle. Un outil de *scoring* interne développé par Ecolocale du Groupe Caisse d'Épargne est, ici, utilisé pour déterminer une notation préliminaire. L'analyste intervient alors, en second regard, pour valider ou modifier ce score. L'échelle de *scoring* utilisée est une échelle graduée de 0 à 9 (0 étant la meilleure note possible, et 9 la plus basse).

Les expositions soumises au calcul d'exigence en fonds propres au titre du risque de crédit dans le cadre de l'accord Bâle II, sont notées en interne à hauteur de 97,43 % pour les activités de marchés d'IXIS Corporate & Investment Bank Europe et Asie, et à hauteur de 98,38 % pour les activités de financements sur le même périmètre.

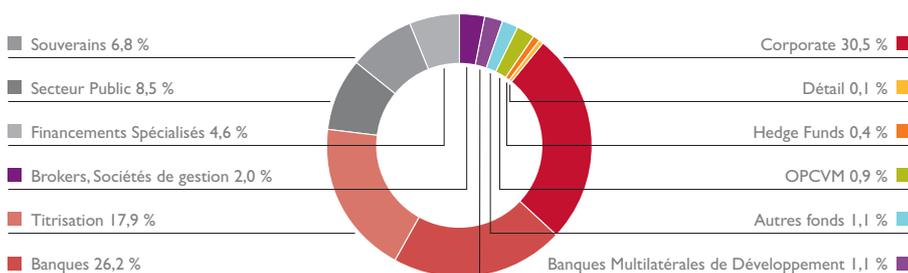
### Ventilation des encours des contreparties publiques et collectivités locales françaises par notation interne



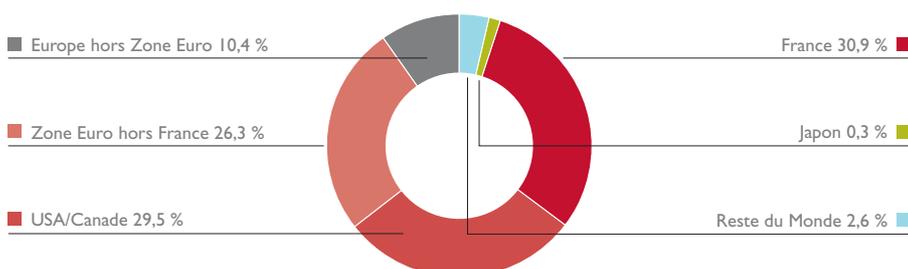
### Ventilation des encours (hors contreparties publiques et collectivités locales françaises) par notation interne



## 3. Ventilation de l'exposition en risque par nature de contrepartie



## 4. Ventilation de l'ex position en risque par zone géographique



## Les risques opérationnels

En accord avec la démarche engagée au sein du Groupe Caisse d'Épargne, IXIS Corporate & Investment Bank s'est attachée en 2005 à faire émerger dans la banque une culture du contrôle et de la gestion des risques opérationnels.

### Le nouveau contexte Bâle II

Le nouvel accord de Bâle fait désormais intervenir le risque opérationnel, en plus des risques de marché et de crédit, dans le calcul des exigences minimales de fonds propres. Le régulateur propose trois approches possibles pour évaluer les fonds propres exigibles au titre des risques opérationnels : indicateur de base, approche standard ou approche mesure avancée (dite « AMA »). Ces différentes possibilités permettent, pour un établissement, de réviser à la baisse les montants maximum de fonds propres exigibles (18 % du produit net bancaire pour les activités de marché et de financement) en contrepartie du déploiement d'un dispositif pour l'analyse, la mesure et la gestion des risques opérationnels.

L'établissement d'une cartographie des risques potentiels, l'enregistrement des incidents avérés dans une base de données et l'identification des indicateurs de risque constituent les travaux préparatoires de collecte des données nécessaires au calcul des fonds propres exigibles au titre des risques opérationnels.

La dimension managériale du dispositif comprend la mise en place de plans d'action et le suivi des indicateurs de risques opérationnels par les instances dirigeantes de la banque. Quant à la dimension quantitative, elle se matérialise par la définition d'un modèle de mesure économique et son implantation.

Sur chacun de ces points et pour chaque approche, les critères d'éligibilité sont codifiés dans l'accord de Bâle. Ils ont pour la plupart été repris et, dans certains cas, précisés par la Commission bancaire. Ils évaluent le caractère permanent, effectif et efficace du contrôle des risques opérationnels dans l'établissement.

À l'instar du Groupe Caisse d'Épargne, IXIS Corporate & Investment Bank a adopté l'approche mesure avancée (AMA) et s'est organisée pour satisfaire ces critères.

### L'organisation de suivi et de gestion

L'organisation du suivi et de la gestion des risques opérationnels s'appuie sur trois instances : le comité des risques opérationnels, le département risques opérationnels de la direction des risques et le réseau des correspondants risques opérationnels.

Le comité des risques opérationnels est l'organe exécutif de suivi et de contrôle des risques opérationnels dans la banque. Le directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank en a établi la composition : présidé par le membre du directoire en charge des opérations, il est constitué du directeur des risques, du responsable du département risques opérationnels, de représentants des *front* et *back-office*, de la direction de la conformité, du service de l'organisation, de la direction des systèmes d'information et du responsable de la sécurité des systèmes d'information. Sa principale mission est de débattre de propositions de plans d'action et d'en valider le lancement. En 2005, le comité des risques opérationnels s'est réuni à cinq reprises.

Plus de 300 personnes à tous les échelons de la banque ont été sensibilisées au suivi et à la gestion des risques opérationnels.

Le département risques opérationnels a multiplié les réunions de cartographie et les séances de formation dans toutes les unités de la banque. Une charte pour le contrôle et la gestion des risques opérationnels a été diffusée dans l'ensemble du réseau des correspondants (50 personnes). Ces actions ont été menées au siège ainsi que dans les succursales et les filiales, en France comme à l'étranger. Elles incitent les membres du personnel à déclarer les incidents avérés et à recenser les faiblesses potentielles de leurs processus.

Il en résulte pour les unités de production et de contrôle de la banque une contribution significative à la saisie des données dans des bases normalisées et ce tant pour les incidents avérés que pour les risques potentiels. Le département risques opérationnels a ainsi pu identifier les processus à sécuriser ; le comité a retenu plus de cinquante plans d'action à déployer en priorité.

Ces mêmes bases de données sont également les sources à partir desquelles la direction des risques établit les reportings de risques opérationnels. Le compte rendu des réunions du comité en constitue l'aspect qualitatif : nature des risques encourus et plans d'action proposés. L'aspect quantitatif est consigné dans un rapport bimestriel. Ce rapport présente une situation chiffrée du coût des risques opérationnels constatés dans la banque. Plusieurs ventilations sont proposées : par métier, par occurrence, par montant, par cause, etc.

### **Vers un modèle de mesure économique**

Les entretiens de cartographie ont permis d'identifier les risques opérationnels selon deux types de périmètres, par métier et par situation géographique.

À chaque nature de risque (informatique, erreur humaine, fraude, etc.), est associée une méthode d'évaluation des impacts. Ces méthodes, fonction d'indicateurs d'activité sur le périmètre concerné par le risque, sont souvent inspirées de celles utilisées pour les risques de marché et de crédit. Les impacts de ces risques et leur fréquence potentielle sont calibrés grâce aux données de la base d'incidents avérés, le cas échéant grâce à des bases externes ou des dires d'experts.

Le calcul de la mesure économique des risques opérationnels consiste à combiner les impacts annualisés de l'ensemble de risques en tenant compte de leurs éventuelles dépendances.

### **La couverture des risques par voie d'assurance**

#### **Une couverture exhaustive**

IXIS Corporate & Investment Bank a maintenu en 2005 via son programme d'assurance une couverture exhaustive de ses risques auprès de compagnies d'assurance de référence, ce programme tenant compte notamment du transfert de certaines polices liées aux activités apportées par CDC IXIS fin 2004.

Pour cet exercice, IXIS Corporate & Investment Bank a donc reconduit l'ensemble des protections acquises sur le marché.

Les polices d'assurance souscrites permettent de remédier aux éventuelles atteintes significatives résultant de fraudes, de détournements, de dommages et de mise en cause de responsabilité de la société et de celle de ses collaborateurs.

La couverture des risques par voie d'assurance s'articule principalement autour des polices suivantes :

- > fraude et responsabilité civile professionnelle : ces polices permettent de garantir à hauteur de 60 millions d'euros les pertes financières à la suite d'une fraude ou de la mise en jeu de la responsabilité civile pour faute professionnelle causant un dommage à un tiers ;
- > responsabilité civile exploitation : couvre les préjudices corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers ;
- > responsabilité civile des mandataires sociaux : garantit les conséquences pécuniaires des réclamations formulées à l'égard des dirigeants et résultant de fautes personnelles engageant leur responsabilité civile, personnelle ou solidaire ;

- > multirisques immeubles et bureautique : couvrent les atteintes aux immeubles et leur contenu, y compris le matériel informatique et téléphonique. Ceux-ci sont assurés pour des montants correspondant à leur valeur de remplacement ;
- > perte d'activité bancaire : recouvre l'indemnisation des préjudices financiers suite à des pertes ou des dommages matériels.

### **Un audit en vue d'une harmonisation mondiale**

Au cours de l'exercice 2005, IXIS Corporate & Investment Bank a mené, avec l'aide des courtiers d'assurances de la Place, un audit complet de sa politique de couverture des risques par voie d'assurances. Les objectifs recherchés étaient de deux ordres :

- > améliorer les couvertures et garanties au regard des nouvelles possibilités offertes par le marché ;
- > harmoniser les couvertures des différentes structures constituant le groupe IXIS Corporate & Investment Bank via un programme mondial.

Les résultats de l'audit ont été analysés par le directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank et ont permis d'arrêter la nouvelle politique d'assurance entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

## Les risques opérationnels (suite)

### La maîtrise du risque juridique

IXIS Corporate & Investment Bank est dotée d'une direction juridique rattachée au membre du directoire en charge des fonctions transverses. Cette direction juridique est en charge de la validation juridique en amont ainsi que de la documentation des opérations et transactions pour les salles de marchés et les directions opérationnelles de la banque. Cette responsabilité englobe Paris, les succursales de Londres, Tokyo, Milan et Francfort, et aussi les filiales ne disposant pas de leurs propres moyens juridiques. La direction juridique s'appuie, si nécessaire, sur des conseils externes.

Parallèlement elle apporte son soutien pour les besoins juridiques des fonctions supports (notamment le *back-office*) aux côtés de la direction des ressources humaines (droit du travail) et du service droit de l'entreprise.

La direction juridique a pour mission de s'assurer de la sécurisation des opérations réalisées et d'en définir les conséquences juridiques éventuelles pour IXIS Corporate & Investment Bank. A ce titre, elle intervient dans les différents comités internes (comité nouveaux produits, comité de crédit relatifs aux opérations de financement, comité contrats cadre et collatéralisation) afin d'évaluer le risque juridique.

Dans ce cadre, elle met en place des modèles et des procédures internes. Elle assure également la veille juridique sur les domaines d'activités concernés.

La direction juridique assure aussi le maintien et le renforcement des compétences des juristes, notamment par leur participation à des formations sur l'actualité juridique et à des groupes de travail avec les associations professionnelles de la Place. L'année 2005 aura été particulièrement riche dans ce domaine en raison de l'entrée en vigueur de la « Directive Prospectus » qui a profondément modifié les procédures et la documentation pour les offres et cotations au sein de l'Union Européenne.

Un reporting sur le risque juridique est adressé périodiquement au comité des comptes et du contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank.

La direction juridique a développé un système de gestion et d'archivage numérique des engagements juridiques d'IXIS Corporate & Investment Bank.

### Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni aucun litige, autres que ceux décrits dans l'annexe aux comptes de l'exercice, qui soit susceptible d'affecter de façon défavorable l'activité, les résultats et la situation financière d'IXIS Corporate & Investment Bank ou de son groupe.

### La sécurité du système d'information

Début 2005, afin de prendre en compte la croissance d'IXIS Corporate & Investment Bank, le directoire a décidé d'aligner la sécurité du système d'information au plus haut niveau des normes réglementaires et internationales.

Une filière dédiée et renforcée a donc été créée au sein de la banque, sur l'ensemble de ses implantations. Sa coordination est assurée par un responsable de la sécurité du système d'information, basé à Paris, qui rend compte directement au membre du directoire en charge des opérations.

Pour répondre aux exigences de protection du patrimoine informationnel d'IXIS Corporate & Investment Bank, le champ de compétence de cette nouvelle filière couvre trois domaines de sécurité : physique (gestion des accès, badges, etc.), infrastructure (*fire wall*, antivirus, etc. et exploitation (sauvegarde, etc.)). Elle est aussi en charge de la continuité de l'activité (PCA) et de la gestion des habilitations. Enfin, elle assure le contrôle de la sécurité (audits inopinés, tests d'intrusion, etc.), la formation et la sensibilisation du personnel ainsi que la veille sécurité, technologique et réglementaire sur tous les continents.

## Prévention et contrôle

### Le contrôle interne périodique et l'audit interne

En 2005, l'organisation du contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank a évolué conformément aux nouvelles exigences du règlement CRBF 97-02, d'une part, et aux principes définis au sein du Groupe Caisse d'Epargne, d'autre part.

Le contrôle interne permanent s'exerce :

- > à un premier niveau : au sein des activités opérationnelles et support, qui ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre les dispositifs de maîtrise des risques adaptés à leurs activités, sous la supervision de leurs hiérarchies respectives ;
- > à un second niveau : par les directions de contrôle permanent constituées par la direction des risques, la direction de la conformité et de la déontologie, ainsi que par le service de sécurité des systèmes d'information (SSI).

Le contrôle périodique est assuré à un troisième niveau par l'audit interne d'IXIS Corporate & Investment Bank sur l'ensemble des activités (y compris le contrôle interne permanent).

### L'audit interne en renfort

Parallèlement à l'action des directions de contrôle permanent responsables de la surveillance et de la maîtrise des risques au niveau le plus élevé de leurs filiales respectives, l'audit interne exerce un pouvoir général qui consiste à évaluer l'adéquation et la sécurité des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques de la banque.

Rattaché au président du directoire, l'audit interne de la banque exerce ses missions dans le cadre défini par la Charte d'audit du Groupe Caisse d'Epargne.

La cartographie des entités « auditables » (lignes de métier, fonctions support, process transversaux, succursales, filiales, etc.) structure le plan d'audit en fonction de trois éléments :

- > les exigences réglementaires d'examen cyclique des activités ;
- > l'évaluation des risques qui y sont attachés ;
- > les résultats des contrôles déjà réalisés.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans les opérations de marché et de financement, ainsi que dans les fonctions support associées, l'audit interne d'IXIS Corporate & Investment Bank a plusieurs missions :

- > évaluer la solidité des processus opérationnels, de gestion de risques, de contrôle et de *compliance* sur les lignes de métier et activités de la banque et de ses filiales ;
- > vérifier l'adéquation et l'adaptation du maillage de contrôle interne aux problématiques essentielles liées notamment au développement des nouveaux produits ou activités ;
- > contrôler régulièrement la mise en œuvre des recommandations formulées et leur application concrète dans les modes de fonctionnement opérationnels.

Fondés sur l'importance du risque encouru, les travaux réalisés (selon une méthodologie commune au sein de la filière audit Groupe) combinent les analyses de fond et une approche réactive vis-à-vis des évolutions d'activités, des systèmes et des réglementations :

- > audits complets de lignes de métier ou d'entités, effectués en général selon un axe *front-to-back-comptabilité* ;
- > audits partiels permettant d'analyser un processus spécifique à caractère transversal ou lié à une exigence réglementaire, mais aussi des problématiques particulières résultant, par exemple, du développement de nouvelles technologies.

### Les missions réalisées en 2005

Au cours de cet exercice, les audits ont notamment concerné :

- > les opérations du marché primaire pour compte de tiers, les activités sur les marchés structurés de crédit, l'arbitrage de taux, le montage de fonds d'investissement en immobilier d'entreprise (audits de lignes de métier) ;
- > le dispositif de rapprochement de résultats, la sécurité du processus d'utilisation des plates-formes électroniques de négociation (audits transversaux) ;
- > les fonctions support : juridique, contrôle de gestion (audits de fonction).

Par ailleurs, des suivis ont été réalisés sur la mise en œuvre des recommandations exprimées par les différents organes de contrôle (activités post-marchés, financements *corporate*, etc.) pour faire le point sur les avancées effectuées et sur les efforts à poursuivre.

Les interventions propres de l'Inspection Générale Groupe ont porté plus particulièrement sur les filiales (IXIS Securities, IXIS Capital Markets) et les succursales étrangères de la banque (Londres, Francfort, Tokyo), la direction financière, la comptabilité, les activités de structuration et la mise en œuvre de la réglementation Bâle II (crédits).

Les principales conclusions de ces audits et contrôles ont été périodiquement transmises au comité des comptes et du contrôle interne, chargé de veiller à la qualité du système de contrôle interne dans toutes ses composantes et d'en rendre compte au conseil de surveillance.

## Une veille permanente

### Les perspectives 2006

En 2006, les missions de contrôle périodique (coordonnées entre l'audit interne IXIS Corporate & Investment Bank et l'Inspection Groupe) poursuivront la couverture d'audit des activités de la banque, en s'assurant en particulier de la bonne adéquation des dispositifs de contrôle interne et de suivi permanent aux exigences de maîtrise des risques, et leur adaptation régulière au développement des activités et aux problématiques afférentes.

### La déontologie

#### Mise en place d'une nouvelle direction de la conformité et de la déontologie

Une nouvelle direction de la conformité et de la déontologie a été mise en place, début 2005, conformément aux dispositions du règlement CRBF 97-02 modifié relatif au contrôle interne.

Rattachée directement au président du directoire, elle veille à la maîtrise du risque de non-conformité et assure le pilotage de la filière conformité au sein du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.

Organisée par ligne de métier en matière de déontologie, cette direction comprend également des services dédiés respectivement à la lutte anti-blanchiment et aux contrôles permanents de conformité.

En 2005, la direction de la conformité et de la déontologie s'est attachée à mettre en place une fonction de contrôle permanent de conformité pour prendre en considération les nouvelles exigences réglementaires sur le contrôle interne et, en matière de déontologie, a poursuivi l'enrichissement de ses normes et procédures internes.

### La fonction de contrôle permanent de conformité

Conformément à la réglementation sur le contrôle interne, la direction de la conformité et de la déontologie est responsable des contrôles permanents visant à vérifier la bonne application des normes issues de lois, de règlements et de décisions des organes de direction, dans toutes les activités, départements et entités d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Dans ses travaux, la direction s'appuie sur une organisation déployée dans les succursales et les filiales situées à l'étranger, et basée sur une méthodologie de contrôle commune. Une cartographie des risques a été conduite en collaboration étroite avec les métiers d'IXIS Corporate & Investment Bank, afin d'identifier, norme par norme, les indicateurs de risques et la typologie des contrôles.

Dotée d'un service contrôle spécifique depuis début 2005, la direction de la conformité et de la déontologie a développé cette année des indicateurs de contrôle sur l'application des règles, en commençant par le domaine de la réglementation financière.

Le plan d'action pour 2006 prévoit le développement des contrôles déjà engagés en 2005, ainsi que la mise en œuvre de chantiers réglementaires conséquents, notamment dans la lignée des directives européennes.

### Les évolutions de la fonction *compliance*

Le secteur *compliance* a poursuivi l'harmonisation, ou la mise en place pour les entités récemment créées, des normes et procédures internes de chaque structure du groupe pour prendre en considération :

- > le développement et la réorganisation du métier de financement ;
- > la mise en place de la coopération Lazard-IXIS ;
- > l'évolution du réseau liée notamment aux nouvelles implantations à l'étranger.

Par ailleurs, de nouvelles normes ont été établies notamment pour le démarchage et l'utilisation des moyens de communication électroniques par les opérateurs de marché. Les normes existantes ont été déclinées dans des procédures adaptées à certains départements.

Au second semestre 2005, des actions de sensibilisation des collaborateurs aux nouvelles réglementations et règles de marché ont été lancées. Elles visaient en particulier la transposition de la directive *market abuse* dans la réglementation des différents pays concernés. Ces actions se poursuivront en 2006.

D'une manière générale, dans chaque ligne de métier, l'examen préalable de la conformité des opérations ou des transactions au regard de la réglementation applicable s'est développé via l'intégration de la fonction *compliance* dans le processus décisionnel.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment, la formation en ligne utilisant l'outil mis au point par la Fédération Bancaire Française (FBF) a continué en 2005 auprès des collaborateurs sensibles.

### Plan d'action 2006

Au-delà de l'intégration constante dans les normes et procédures internes des changements liés à la réglementation financière et boursière ou aux nouvelles activités, la banque envisage en 2006 :

- > de poursuivre la mise en œuvre du nouveau dispositif *market abuse* ;
- > d'évaluer les conséquences internes de l'entrée en vigueur de cette directive sur les marchés d'instruments financiers ;
- > et de préciser l'application des normes de conformité dans une charte au niveau du réseau.

## Les ressources humaines



A fin décembre 2005, IXIS Corporate & Investment Bank, ses filiales et succursales, en France et à l'étranger, employaient au total 1 955 personnes.

L'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2005 de près de 400 salariés provenant de CDC IXIS dans le cadre du projet « Refondation » a modifié le profil de l'entreprise, avec l'accueil au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank des effectifs du *back-office*, d'une partie des fonctions support, et de l'activité de financements.

### > + 17 % de croissance des effectifs consolidés

En novembre 2005, les banquiers conseil du pôle banque d'investissement du Groupe Caisse d'Épargne ont à leur tour rejoint IXIS Corporate & Investment Bank.

En France, l'effectif reste très largement composé de cadres (92 % de l'effectif total) et les équipes sont réparties à parts égales entre *front-office* et fonctions support.

### Une forte progression des effectifs, notamment à l'international

Le renforcement des équipes pour accompagner le développement des métiers, en particulier de l'activité financements, a conduit à une croissance des effectifs consolidés de 16,7 % sur l'exercice. Cette progression a eu lieu dans un contexte où le *turn over* s'est établi à 8,9 %, en retrait par rapport à l'exercice précédent (11,5 %).

### > + 46 % de croissance de l'effectif à Londres

A l'étranger, le personnel des différentes succursales a aussi augmenté de façon significative à Londres (+ 46 %), et plus modérément à Tokyo (+ 9 %). A Francfort, l'effectif est resté stable. De nombreux recrutements ont accompagné le démarrage des entités ouvertes récemment, comme IXIS Asia à Hong Kong, IXIS Luxembourg Investissements et la nouvelle succursale d'IXIS Corporate & Investment Bank à Milan.

### > Un tiers de l'effectif à l'international à fin 2005

#### Ventilation des effectifs par catégorie socio-professionnelle au 31 décembre 2005

(effectifs permanents)

Cadres	1 205
Techniciens supérieurs	51
Employés	57
<b>Total France</b>	<b>1 313</b>
Effectifs hors France :	
Succursales, IXIS Asia,	
IXIS Luxembourg Investissements	241
IXIS Capital Markets (Etats-Unis)	401
<b>Total</b>	<b>1 955</b>

Aux Etats-Unis, les effectifs d'IXIS Capital Markets ont également augmenté de manière importante (+ 11 %).

Au total, les effectifs d'IXIS Corporate & Investment Bank à l'international s'élèvent à 642 personnes à fin 2005, contre 546 personnes à fin 2004.

#### Les relations sociales

L'année 2005 aura été marquée par la construction des relations sociales autour d'une représentation syndicale plus diversifiée. Les négociations issues du changement de convention collective d'IXIS Corporate & Investment Bank et de l'accueil des salariés de CDC IXIS s'achèveront au cours du premier semestre 2006. Elles devraient conduire à un accord d'entreprise applicable à l'ensemble des salariés qui viendrait compléter les dispositions de la convention collective AFB.

Les accords d'intéressement et de participation ont fait l'objet des premières négociations menées au cours de cet exercice dans le cadre de la nouvelle configuration de l'entreprise. Ils s'inscrivent dans la poursuite d'objectifs collectifs orientés résultat.

En début d'année, le renouvellement des institutions représentatives du personnel a permis de doter IXIS Corporate & Investment Bank d'une représentation qui reflète la nouvelle composition de l'entreprise.

#### Formalisation de la politique de mobilité à l'étranger

La direction des ressources humaines accompagne le développement de l'entreprise, notamment à l'étranger. Dans ce contexte, en 2005, IXIS Corporate & Investment Bank a commencé à formaliser les bases de sa politique de mobilité géographique du personnel. Cet effort s'inscrit dans une volonté d'harmonisation et de positionnement homogène du groupe face à la concurrence.

## Le back-office



### > Création d'un *back-office* transversal

#### Une réorganisation pour des réponses optimisées

Le *back-office* représente aujourd'hui environ 270 collaborateurs, répartis entre des équipes de gestion industrielle, de traitement des produits complexes et de maîtrise d'ouvrage.

Son rôle consiste à enregistrer, contrôler, confirmer et comptabiliser les opérations selon trois grandes filières produits :

- > dérivés, trésorerie, change ;
- > titres ;
- > financements bancaires.

Une nouvelle organisation du *back-office* a été mise en place au cours de 2005 avec un double objectif :

- > optimiser les réponses aux besoins d'IXIS Corporate & Investment Bank en termes de volumétrie et complexité croissante des opérations ;
- > assurer la cohérence avec la logique des métiers *front-office*.

Cette réorganisation se caractérise notamment par :

- > la création d'un *back-office* transversal, regroupant toutes les fonctions mutualisables au sein des filières produits (rapprochements bancaires, collatéralisations, courtages, etc.), pour gagner en productivité, en sécurité sur les chaînes de règlement et en nombre de suspens générés ;
- > le renforcement des fonctions support du *back-office*, maîtrise d'ouvrage et secrétariat général, dans le but de maîtriser les risques opérationnels détectés au *back-office*. La maîtrise d'ouvrage a été réorganisée afin de développer des synergies entre les équipes projets et les utilisateurs.

Le *back-office* utilise la technologie SUMMIT pour les activités de taux et de change et l'architecture SOPHIS pour les dérivés d'actions. Les progiciels CALYPSO et ACBS sont en cours d'installation pour accompagner respectivement le développement des activités de dérivés de crédit et de financements.

Enfin, le *back-office* a renforcé ses procédures de contrôle des instructions de règlements, en s'attachant tout particulièrement à la sécurité du système d'information.

## Les systèmes d'information

Au cours de l'année 2005, des projets significatifs ont été menés dans les domaines du *front-office*, du *back-office*, des supports, ainsi qu'au niveau des infrastructures du système d'information.

Parallèlement, IXIS Corporate & Investment Bank a revu ses procédures de pilotage des projets et formalisé son dispositif de sécurité des systèmes d'information.



### **Front-office**

Le développement des systèmes d'information du *front-office* s'est poursuivi sur l'ensemble des activités selon trois grands axes de progrès :

- > la sécurisation des activités de *pricing* et de couverture ;
- > la réduction des risques opérationnels dans les outils de capture de *deals* ;
- > la réduction des risques financiers par automatisation des fonctions de couverture.

En outre, IXIS Corporate & Investment Bank a lancé un projet d'équipement des activités dérivés de crédit, qui s'intègre dans l'architecture *front to back* du système d'information.

Par ailleurs, pour accroître la présence de la banque sur les marchés électroniques, les équipes d'IXIS Corporate & Investment Bank ont généralisé l'utilisation de la plate-forme d'accès aux marchés. Ceci a permis une connexion rapide aux marchés *cash* actions et futures dont IXIS Corporate & Investment Bank était membre (EURONEXT, XETRA, EUREX, LIFFE).

Cette démarche a aussi permis à IXIS Corporate & Investment Bank de rejoindre la plate-forme électronique de *trading* TradeWeb sur les *swaps* de taux en euros en tant que premier opérateur français.

En 2005 également, la mise en œuvre du nouveau système de gestion d'ordres pour les activités de courtage a été achevée.

Pour accompagner le développement des activités de la banque auprès de la clientèle *corporate* et institutionnelle, IXIS Corporate & Investment Bank a élaboré deux outils :

- > un outil d'aide à la structuration et à la vente de produits complexes ;
- > un outil d'aide à la gestion de la relation avec les grands clients ; il permet une analyse de la stratégie commerciale, une gestion complète et industrielle des actions marketing et un suivi partagé de la mise en place d'opérations importantes.

L'exigence constante de performance dans le domaine de la distribution des informations financières a amené la banque à faire évoluer sa plate-forme de diffusion de données temps réel, afin de l'adapter aux contraintes des fournisseurs de flux financiers.

## Les systèmes d'information (suite)

### **Back-office et fonctions support**

Côté *back-office*, deux projets importants ont été initiés en 2005 :

- > le premier a pour objectif d'accompagner le développement de l'activité de dérivés de crédit. Un progiciel a été retenu et son déploiement est prévu en 2006 ;
- > le second est destiné à accompagner l'essor des activités de financement grâce à un progiciel capable de répondre aux problématiques *front*, *middle* et *back-office*.

En parallèle, la refonte de la chaîne de traitement des cessions fermes et temporaires sur la filière actions a été mise en oeuvre.

Au niveau des fonctions support, l'exercice 2005 a vu la mise en oeuvre de deux projets de gestion électronique de documents. Ces actions visent à renforcer la conformité des systèmes telle que demandée par les autorités de contrôle.

Au niveau de la filière risques, deux projets ont démarré en production :

- > le projet ABIS pour la gestion des demandes d'autorisation de fonds OPCVM du Groupe Caisse d'Épargne ;
- > et le projet Base Risques Groupe pour la récupération et le stockage des notations internes et externes du groupe.

Par ailleurs, une refonte complète du système d'information du contrôle de gestion sur la base du progiciel EPO a été lancée. Une montée en charge progressive est prévue de fin 2005 à mi-2006.

Après la mise en place en début d'exercice de l'infrastructure comptable, les traitements de valorisation ont été adaptés aux normes IFRS. Les systèmes les plus impactés étaient ceux des dérivés actions et de taux.

Enfin, des travaux importants ont été initiés pour mieux sécuriser le fonctionnement du lien *back-office* - comptabilité et pour automatiser le rapprochement bancaire.

### **Des infrastructures encore améliorées**

Au-delà de ces projets, des actions d'amélioration continue du système d'information sont menées, comme par exemple :

- > la poursuite de la fiabilisation des traitements avec la mise en oeuvre sur les applications critiques, des outils de pilotage automatique des process de type BAM (*Business Activity Monitoring*) ;
- > l'introduction de solutions de calcul sur les technologies GRID afin de répondre au besoin croissant de puissance de calcul pour les opérateurs.

Dans le même cadre, la banque mène des projets de consolidation ou d'évolution des infrastructures techniques. Ces améliorations concernent l'ensemble des composants : réseau, stockage de données et systèmes de gestion de bases de données.

En 2005, les nouveaux sites ouverts à l'étranger, comme Luxembourg et Milan, ont été connectés au réseau général d'IXIS Corporate & Investment Bank.

### **Un pilotage de projets renforcé**

Par ailleurs, des efforts importants ont été réalisés pour doter IXIS Corporate & Investment Bank d'un ensemble de procédures et d'outils qui permettent de mieux maîtriser les conditions d'évolution du système d'information. Cette démarche sera poursuivie en 2006.



# Le passage aux normes IAS/IFRS<sup>(1)</sup>

## Conduite du projet et planification de la publication

La déclinaison du projet IFRS du Groupe Caisse d'Épargne aux activités de la banque de financement et d'investissement est conduite par la direction de la comptabilité. Elle repose sur un découpage en chantiers coordonnés par les fonctions les plus directement concernées, sous la supervision des responsables du projet.

L'organisation du projet met en œuvre les instances suivantes :

- > le comité directeur, présidé par le membre du directoire en charge des fonctions transverses, qui est composé des principaux représentants des départements concernés. Le rôle de ce comité est de fixer les orientations stratégiques et d'arbitrer les options proposées et les risques remontés par la direction de projet. Le comité directeur se réunit en principe mensuellement ;
- > la direction de projet au niveau de la direction comptable qui assure la coordination des différents chantiers, le suivi de l'avancement, identifie les points bloquants et les risques associés et réalise la synthèse pour le comité directeur ;
- > les coordinateurs de chantier fixent les travaux à mener, assurent le suivi de leur chantier, formalisent la synthèse de ses travaux pour la direction de projet et proposent des solutions pour arbitrage.

<sup>(1)</sup> IAS : International Accounting Standards  
IFRS : International Financial and Reporting Standards

Le Groupe Caisse d'Épargne a prévu de publier des états financiers IFRS pour la première fois lors de l'arrêté au 30 juin 2006, ce qui implique de disposer des données comparatives pour l'exercice 2005 et de procéder à la première application sur les comptes au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## Avancement du projet et actions restant à mener en 2006

Le bilan de première application au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et les états financiers au 30 juin 2005 ont été produits dans les délais fixés pour la consolidation au niveau du Groupe Caisse d'Épargne.

Dans ce cadre, le retraitement de la marge initiale (« *day one profit* ») des opérations « non observables » conclues entre le 25 octobre 2002 et le 31 décembre 2004 a été documenté précisément et comptabilisé.

Les actions à mener d'ici le prochain arrêté publiable sont désormais limitées à :

- > l'arrêté final des comptes au 31 décembre 2005 destiné à la consolidation par le Groupe Caisse d'Épargne ;
- > l'achèvement de la revue de principe et des états financiers intermédiaires par les auditeurs ;
- > la mise au point des outils et systèmes destinés à produire de manière régulière des comptes consolidés trimestriels et à adapter le dispositif de rapprochement des résultats de gestion et comptables établis selon les nouvelles normes.

## Principales modifications induites par les normes IFRS par rapport au référentiel comptable français

Le Groupe Caisse d'Épargne a opté pour l'application anticipée de l'amendement à la norme IAS 39 relatif à la comptabilisation des actifs et passifs financiers dans la catégorie « portefeuille évalué en valeur de marché sur option » adopté par l'Union Européenne le 15 novembre 2005.

Les différences entre les normes IAS/IFRS et les principes appliqués aux règles françaises portent principalement sur les aspects suivants :

### Détermination du résultat sur la base de la valeur de marché (*fair value*)

Les normes IAS/IFRS prévoient une approche restrictive de la valeur, différenciant le fait que le marché sur lequel est traité l'instrument est actif ou non.

- > Instruments traités sur des marchés actifs : Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. La marge est dans ce cas immédiatement comptabilisée en résultat.
- > Instruments traités sur des marchés inactifs :

Dans ce cas, la marge dégagée lors de la négociation des instruments est reconnue en résultat lorsque les paramètres de valorisation sont observables.

Dans le cas contraire, la marge est généralement différée et étalée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie de l'opération ou sur la période d'inobservabilité des paramètres de valorisation.

Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank a décidé de retraiter les marges sur les opérations jugées inobservables conclues à compter du 25 octobre 2002 (norme IFRS I – bilan d'ouverture).

## Le passage aux normes IAS/IFRS<sup>(1)</sup> (suite)

### **Actifs et passifs financiers comptabilisés en valeur de marché par résultat sur option**

L'amendement de la norme IAS 39 relatif à la comptabilisation des actifs et passifs financiers dans la catégorie « portefeuille évalué en valeur de marché sur option » a été adopté par l'Union Européenne le 15 novembre 2005.

Cet amendement permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner des actifs et passifs financiers comme évaluables à la valeur de marché par résultat dans les cas suivants :

- > lorsqu'il s'agit d'instruments financiers comportant un ou plusieurs dérivés incorporés ;
- > lorsque l'utilisation de l'option permet de réduire de manière significative une incohérence dans l'évaluation d'actifs et passifs financiers qui résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- > lorsque la gestion des actifs ou passifs financiers est faite sur la base de leur valeur de marché conformément à une stratégie de gestion documentée.

IXIS Corporate & Investment Bank aura recours à l'option juste valeur, en particulier pour évaluer de manière homogène les portefeuilles.

### **Provisionnement du risque général de contrepartie**

Le fait générateur de ces provisions et les modalités de leur calcul vont évoluer de manière importante.

En effet, la norme IAS 39 prévoit la constatation de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers s'il existe une indication objective de l'existence d'un événement survenu postérieurement à leur comptabilisation.

La provision est déterminée par différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée au taux d'origine de l'estimation des flux de trésorerie recouverts.

Les contreparties non dépréciées individuellement feront l'objet d'une analyse du risque par portefeuille homogène s'appuyant sur le système de notation interne des contreparties. Les règles Bâle II seront utilisées pour la détermination des espérances de pertes à provisionner.

### **Commissions**

L'étalement de certaines commissions liées aux activités de financement prévu par la norme IAS 18 va conduire à neutraliser les charges et les produits comptabilisés lors de la mise en place des financements selon les règles actuelles et à les étaler en les intégrant au taux effectif.

### **Fonds pour risques bancaires généraux**

La norme relative aux provisions et passifs éventuels (norme IAS 37) ne reconnaît pas le fonds pour risques bancaires généraux comme éligible aux passifs enregistrés par l'entreprise. Les montants correspondants viennent augmenter les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

<sup>(1)</sup> IAS : International Accounting Standards  
IFRS : International Financial and Reporting Standards

# Perspectives 2006



A l'issue de son premier exercice dans sa nouvelle configuration, IXIS Corporate & Investment Bank est en ordre de marche pour poursuivre la forte dynamique de croissance attendue dans tous ses pôles d'activité.

La banque maintiendra en 2006 sa stratégie de multi-spécialiste sur une sélection de métiers bien identifiés, à forte valeur ajoutée. L'évolution entamée en 2005, caractérisée par de forts investissements et destinée à élargir la palette de clients et de produits, sera poursuivie, selon trois principaux axes de développement : les activités de financements, l'offre aux grandes entreprises et une internationalisation accélérée.

Le métier financements a fait l'objet d'investissements conséquents en 2005, qui ont conduit au quasi doublement des effectifs en un an et à une présence désormais européenne, au travers des succursales de Francfort, Londres et Milan. Sur cette base, IXIS Corporate & Investment Bank anticipe une forte croissance de la production de financements, en particulier sur les secteurs des financements immobiliers, des financements de projets et financements d'infrastructures.

Grâce à la structuration d'une nouvelle ligne de métier *Corporate Finance*, qui regroupe l'ensemble des activités et de l'offre destinée aux grandes entreprises, IXIS Corporate & Investment Bank anticipe un développement important de son activité sur ce segment de clientèle. La prise de contrôle du Groupe Nexgen, qui sera effective à la fin du premier trimestre 2006, élargira l'offre de la banque dans ce domaine et lui permettra de disposer d'une plate-forme à destination des clients *corporates* non seulement en Europe (Paris, Dublin, Milan), mais aussi sur toute l'Asie, à partir de l'entité de Singapour.

Le groupe poursuivra par ailleurs en 2006 son déploiement géographique, afin de renforcer encore sa présence à l'international. Deux projets sont d'ores et déjà bien avancés : l'ouverture d'une succursale à Madrid est prévue pour l'été 2006 et une nouvelle filiale à Dubaï est en cours d'installation.

C'est en Asie que sont cependant prévus les investissements les plus significatifs. Parallèlement à l'entrée sur le marché chinois que permettra la nouvelle coopération avec TX Investment, il est notamment prévu d'ouvrir un bureau de représentation à Pékin. Les équipes déjà présentes à Hong Kong et Tokyo seront renforcées par de nouveaux recrutements, et d'autres relais seront mis en place sur la zone Asie.

Dans ce cadre, IXIS Corporate & Investment Bank devrait connaître une nouvelle progression de son activité et de ses résultats.

## Evolution récente

Le 12 mars 2006, le Groupe Caisse d'Épargne a diffusé un communiqué précisant que le conseil de surveillance de la CNCE a approuvé l'ouverture de négociations exclusives entre le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne en vue de la constitution de NATIXIS par le rapprochement de certaines activités.

Dans un autre communiqué commun, les deux groupes précisait que les négociations exclusives devaient prendre fin au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2006.

Ce projet vise à constituer un acteur de poids dans la banque de financement, d'investissement et de services.

IXIS Corporate & Investment Bank constitue l'une des composantes importantes de ce projet, qui vise à regrouper les métiers de banque de financement, d'investissement et de services dans un ensemble unique. Ce véhicule, coté et contrôlé à parité par le Groupe Caisse d'Épargne et le Groupe Banque Populaire, serait juridiquement constitué à partir de Natexis Banques Populaires et s'appellerait NATIXIS.

Ce projet pourrait entraîner un changement d'actionariat pour IXIS Corporate & Investment Bank qui deviendrait filiale de NATIXIS, elle-même détenue à parité (34 % chacun) par la CNCE et la Banque Fédérale des Banques Populaires.

La concrétisation de ce projet offrirait à IXIS Corporate & Investment Bank et à ses équipes de nouvelles opportunités, dans le cadre d'un changement de dimension et de l'élargissement des produits et services offerts à ses clients.

# Eléments juridiques (extraits)

## Informations relatives au capital social

### Montant du capital, titres émis :

Le capital social est de 1 909 410 791,25 euros, divisé en 125 207 265 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune, toutes de même catégorie.

Les actions sont obligatoirement nominatives. Toute transmission à des tiers nécessite une demande d'agrément notifiée à la société.

Capital autorisé non émis :	néant
Plan de <i>stock option</i> :	néant
Autres titres donnant accès au capital :	néant
Nantissement ou garantie sur capital :	néant

## Evolution du capital depuis la constitution

Année	Nature de l'opération	Montant des variations du capital			Nombre cumulé d'actions	Nominal
		Capital	Prime d'apport	Montants successifs du capital		
Constitution	Apport en numéraire	5 000 000 francs	–	5 000 000 francs	50 000	100 francs
29/06/90	Apport en nature	8 000 000 francs	–	13 000 000 francs	130 000	100 francs
28/05/96	Apport en numéraire	2 987 000 000 francs	–	3 000 000 000 francs	30 000 000	100 francs
01/09/01	Conversion du capital en euros et incorporation de réserve	152 948,30 euros	–	457 500 000 euros	30 000 000	15,25 euros
01/11/2004	Apport partiel d'actif	1 405 115 175 euros	1 109 303 895 euros	1 862 615 175 euros	122 138 700	15,25 euros
09/12/2004	Apport en nature	46 795 616,25 euros	34 080 402,67 euros	1 909 410 791,25 euros	125 207 265	15,25 euros

## Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années

	Situation au 31/12/2005			Situation au 31/12/2004			Situation au 31/12/2003		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Actionnariat									
CDC IXIS*	–	–	–	–	–	–	29 999 992	> 99,99	> 99,99
CNCE	122 138 684	97,55	97,55	122 138 692	97,55	97,55	–	–	–
Sanpaolo IMI	3 068 565	2,45	2,45	3 068 565	2,45	2,45	–	–	–
Autres**	16	% n.s.	% n.s.	8	% n.s.	% n.s.	8	% n.s.	% n.s.
Total	125 207 265	100	100	125 207 265	100	100	30 000 000	100	100

\* CDC IXIS est le nom commercial de la société CDC Finance – CDC IXIS. CDC IXIS a fait l'objet d'une fusion absorption avec la CNCE au 31/12/2004

\*\* Membres du conseil de surveillance

Droit de vote double : néant

A la connaissance de la société, un pacte d'actionnaire a été conclu entre la CNCE et Sanpaolo IMI.

## Informations relatives aux mandataires sociaux

### Membres du directoire

Exercice 2005 <b>MONSIEUR ANTHONY ORSATELLI</b>			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne</b>			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; en charge de la Banque de Financement et d'Investissement
<b>Garantie Financière</b>			
CIFG HOLDING	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 21 septembre 2005 ; auparavant Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance)
CIFG GUARANTY	SA	F	Représentant permanent de CIFG Holding au Conseil de surveillance
CIFG EUROPE	SA	F	Représentant permanent de CIFG Guaranty au Conseil de surveillance
CIFG SERVICES INC.		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
CIFG ASSURANCE NORTH AMERICA, INC. (EX-CIFG NA INC.)		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Président du Directoire ; Directeur des fonctions centrales
IXIS SECURITIES	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 25 mai 2005)
NEXGEN FINANCIAL HOLDING LIMITED		IRL	Président du Conseil
NEXGEN RE LIMITED		IRL	Président du Conseil
IXIS NORTH AMERICA		USA	Président ( <i>Chairman of the Board of Directors</i> )
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Président ( <i>Chairman of the Board of Directors</i> )
IXIS COMMERCIAL PAPER CORP.		USA	Président ( <i>Chairman of the Board of Directors</i> )
IXIS FINANCIAL PRODUCTS INC.		USA	Président ( <i>Chairman of the Board of Directors</i> )
IXIS REAL ESTATE CAPITAL INC.		USA	Président ( <i>Chairman of the Board of Directors</i> )
IXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC.		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
IXIS DERIVATIVES INC.		USA	Président ( <i>Chairman of the Board of Directors</i> )
IXIS FUNDING CORP.		USA	Président ( <i>Chairman of the Board of Directors</i> )
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC.		USA	Président ( <i>Chairman of the Board of Directors</i> )
<b>Gestion d'actifs</b>			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Président du Conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Président du Conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	SAS	F	Président du Comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	SAS	F	Président du Comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
IXIS ASSET MANAGEMENT US LLC		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Managers</i> )
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
ECUREUIL GESTION	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 26 avril 2005)
ECUREUIL GESTION FCP	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 26 avril 2005)
IXIS SP S.A. (EX-CDC SP S.A.)		LUX	Président du Conseil d'administration

## Eléments juridiques (extraits) (suite)

Exercice 2005 **MONSIEUR ANTHONY ORSATELLI**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Conservation institutionnelle</b>			
CACEIS	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 31 août 2005 ; Membre du Conseil depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2005)
IXIS INVESTOR SERVICES	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 10 octobre 2005)
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
EUROCLEAR PLC		ANG	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
EUROCLEAR SA/NV		BEL	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2005)
GIAT INDUSTRIES	SA	F	Administrateur (depuis le 27 juillet 2005)
LAZARD LTD		BER	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 10 mai 2005)
SANPAOLO IMI S.p.A. (cotée)		ITA	Administrateur
SOGEPOSTE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (démission le 9 juin 2005)

Rémunérations et avantages perçus en 2005 au titre des mandats et fonctions au sein du groupe IXIS Corporate & Investment Bank : indemnité de directoire : 30 489,84 €.

Autres rémunérations perçues au titre des mandats et fonctions au sein du groupe CNCE : 741 776,16 €.

Exercice 2005 **MONSIEUR BERNARD MIGUS**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne</b>			
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Directeur Général (depuis le 17 novembre 2005) et Membre du Directoire
IXIS SECURITIES	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
IXIS MIDCAPS	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 10 novembre 2005)
IXIS CAPITAL PARTNERS LIMITED		ANG	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 31 janvier 2005)

**Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant**

Rémunérations et avantages perçus en 2005 au titre des mandats et fonctions au sein du groupe IXIS Corporate & Investment Bank : indemnité de directoire : 10 031,81 € ; rémunération fixe : 239 779,72 € ; avantages en nature : 3 846,96 € ; rémunération variable : 1 250 000 € ; intéressement et participation : 19 229,24 €.

Exercice 2005 **MONSIEUR MICHEL BERTHEZENE**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne</b>			
<b>Garantie Financière</b>			
CIFG HOLDING	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 mars 2005 ; auparavant Président du Conseil de surveillance)
CIFG GUARANTY	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 mars 2005 ; auparavant Président du Conseil de surveillance)
CIFG EUROPE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 21 septembre 2005 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)
CIFG SERVICES INC.		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )

Exercice 2005 **MONSIEUR MICHEL BERTHEZENE**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Directoire ; en charge des Fonctions transverses
IXIS NORTH AMERICA		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 octobre 2005 suite à fusion en cours avec la CNCE)
IXIS INNOV (EX-CICM INNOV)	SAS	F	Président (démission le 17 juin 2005)
TOLBIAC FINANCE	SNC	F	Représentant permanent d'IXIS INNOV, Associé-Gérant (du 24 mars au 18 juin 2005 – date de fin de mandat)
<b>Gestion d'actifs</b>			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (démission le 27 janvier 2005)
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (démission le 16 mars 2005)
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	SAS	F	Membre du Comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	SAS	F	Membre du Comité de surveillance
IXIS AM US CORPORATION		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 16 mai 2005)
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Administrateur
<b>Conservation institutionnelle</b>			
IXIS INVESTOR SERVICES	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 10 octobre 2005)

**Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant**

Rémunérations et avantages perçus en 2005 au titre des mandats et fonctions au sein du groupe IXIS Corporate & Investment Bank : indemnité de directoire : 15 244,80 € ; rémunération fixe : 267 377,63 € ; avantages en nature : néant ; rémunération variable : 160 000 € ; intéressement et participation : 19 469,24 €.

Exercice 2005 **MONSIEUR NICOLAS FORT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne</b>			
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Directoire
IXIS SECURITIES	SA	F	Représentant permanent d'IXIS Corporate & Investment Bank au Conseil de surveillance
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 10 novembre 2005)
IXIS FINANCIAL PRODUCTS INC.		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 10 novembre 2005)
IXIS REAL ESTATE CAPITAL INC.		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 10 novembre 2005)
IXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC.		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 10 novembre 2005)
ICMOS IRELAND LTD		IRL	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
ICMOS PANGAEA GLOBAL HEDGE FUND PLC		IRL	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
ICMOS UK LTD		ANG	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 7 mars 2005)
NEXGEN FINANCIAL HOLDING LIMITED		IRL	Administrateur suppléant
NEXGEN RE LIMITED		IRL	Administrateur suppléant

## Eléments juridiques (extraits) (suite)

### Exercice 2005 **MONSIEUR NICOLAS FOURT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Gestion d'actifs</b>			
IXIS SP S.A. (EX-CDC SP S.A.)		LUX	Administrateur
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
DENIS FRIEDMAN PRODUCTIONS	SA	F	Administrateur (depuis le 20 janvier 2005)
DIGIFFUSE		LUX	Gérant (depuis le 25 juillet 2005)

Rémunérations et avantages perçus en 2005 au titre des mandats et fonctions au sein du groupe IXIS Corporate & Investment Bank : indemnité de directoire : 7 622,40 € ; rémunération fixe : 242 343,92 € ; avantages en nature : néant ; rémunération variable : 1 250 000 € ; intéressement et participation : 19 229,24 €.

### Exercice 2005 **MONSIEUR PIERRE JENNY**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne</b>			
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Directoire, en charge du Pôle Opérations
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 octobre 2005 suite à fusion en cours avec la CNCE)
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
EUROTITRISATION	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 25 avril 2005)
SAINT JACQUES GESTION SA	SA	F	Liquidateur (jusqu'au 23 juin 2005, date de liquidation de la société)

Rémunérations et avantages perçus en 2005 au titre des mandats et fonctions au sein du groupe IXIS Corporate & Investment Bank : indemnité de directoire : 7 622,40 € ; rémunération fixe : 143 638,53 € ; avantages en nature : 2 832 € ; rémunération variable : 81 950 € ; intéressement et participation : 9 708,97 €.

Les membres du directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank ne bénéficient pas d'un régime de retraite supplémentaire.

### Membres du conseil de surveillance

#### Exercice 2005 **MONSIEUR CHARLES MILHAUD**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne</b>			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Président du Directoire
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Président du Conseil de surveillance
PEREXIA	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
SOGIMA	SA	F	Représentant permanent de Perexia au Conseil de surveillance
FINANCIERE OCEOR	SA	F	Président du Conseil de surveillance
BANQUE DES ANTILLES FRANCAISES	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration
BANQUE DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration
BANQUE DE LA REUNION	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration
BANQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration
BANQUE DE TAHITI	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration
BANQUE DES MASCAREIGNES LTEE		MUS	Administrateur
ISSORIA	SA	F	Président du Conseil de surveillance
SODEXHO ALLIANCE (cotée)	SA	F	Administrateur
SOPASSURE	SA	F	Administrateur

Exercice 2005 **MONSIEUR CHARLES MILHAUD**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 février 2005 – nommé Membre du Conseil de surveillance le 31 janvier 2005 ; auparavant Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance)
<b>Gestion d'actifs</b>			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (fin de mandat le 16 mars 2005)
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (fin de mandat le 16 mai 2005)
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts</b>			
CDC ENTREPRISES	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
CM INVESTISSEMENTS	SARL	F	Gérant
ERIXEL	SAS	F	Président

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.  
Autres rémunérations perçues au titre des mandats et fonctions au sein du groupe CNCE : 914 544,93 €.

Exercice 2005 **MONSIEUR FRANCIS MAYER**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Directeur Général
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne</b>			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 février 2005 – nommé Membre du Conseil de surveillance le 31 janvier 2005)
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts</b>			
CAISSE DES DEPOTS DEVELOPPEMENT C3D	SA	F	Président du Conseil d'administration
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil de surveillance
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (SNI)	SAEM	F	Président du Conseil de surveillance
CDC ENTREPRISES	SAS	F	Président du Conseil de surveillance
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Administrateur
FINANCIERE LILLE	SA	F	Censeur
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
ACCOR (cotée)	SA	F	Administrateur (depuis le 9 janvier 2006 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)
CASINO GUICHARD PERRACHON (cotée)	SA	F	Administrateur
DEXIA (cotée)		BEL	Administrateur
VEOLIA ENVIRONNEMENT (cotée)	SA	F	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

## Eléments juridiques (extraits) (suite)

Exercice 2005 **MONSIEUR NICOLAS MERINDOL**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne</b>			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; en charge de la Banque Commerciale et de la Stratégie
BANQUE PALATINE (EX-BANQUE SANPAOLO)	SA	F	Président du Conseil de surveillance
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
ECUFONCIER	SCA	F	Membre du Conseil de surveillance
ENTENIAL (cotée)	SA	F	Administrateur (fin de mandat le 1 <sup>er</sup> juin 2005 suite à fusion absorption par le Crédit Foncier de France)
ALLIANCE ENTREPRENDRE	SAS	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de gestion (depuis le 23 mai 2005 ; auparavant Représentant permanent d'Ecureuil Participations)
CEMM	SAS	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 24 novembre 2005)
GCE FIDELISATION	SAS	F	Président (depuis le 21 octobre 2005)
PEREXIA	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
EFIDIS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 30 juin 2005 ; auparavant Administrateur jusqu'au 26 avril 2005)
GESTRIM	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 7 juin 2005 ; auparavant Représentant permanent de Perexia au Conseil de surveillance)
GCE – NEWTEC	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 13 septembre 2005)
CAISSE D'EPARGNE FINANCEMENT (CEFI)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration
FINANCIERE OCEOR	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
BANQUE DES ANTILLES FRANCAISES	SA	F	Administrateur
BANQUE DE LA REUNION	SA	F	Administrateur
ECUREUIL-VIE	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 27 juin 2005 ; auparavant Président du Conseil d'administration jusqu'au 20 juin 2005)
ERILIA	SA	F	Administrateur (depuis le 17 juin 2005)
HOLGEST	SA	F	Président-Directeur Général
INGEPAR	SA	F	Président du Conseil d'administration
ISSORIA	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
SERENA	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 décembre 2005)
SOPASSURE	SA	F	Administrateur
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 février 2005 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)
<b>Gestion d'actifs</b>			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 27 janvier 2005 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 16 mars 2005 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	SAS	F	Vice-Président du Comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	SAS	F	Vice-Président du Comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Président du Conseil de surveillance
LA COMPAGNIE 1818 – BANQUIERS PRIVES (EX-VEGA FINANCE)	SA	F	Président du Conseil de surveillance
ECUREUIL GESTION	SA	F	Président du Conseil de surveillance
ECUREUIL GESTION FCP	SA	F	Président du Conseil de surveillance

Exercice 2005 **MONSIEUR NICOLAS MERINDOL**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Conservation institutionnelle</b>			
IXIS INVESTOR SERVICES	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 10 octobre 2005)
BANCA CARIGE (cotée)		ITA	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (depuis le 10 octobre 2005)
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts</b>			
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT	SA	F	Administrateur
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
ERIXEL	SAS	F	Administrateur
VIGEO	SAS	F	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : 10 000 €.

Autres rémunérations perçues au titre des mandats et fonctions exercées au sein du groupe CNCE : 649 548,65 €.

Exercice 2005 **MONSIEUR GUY COTRET**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne</b>			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; en charge des Ressources Humaines et de l'Exploitation Bancaire
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
A3C	SAS	F	Président (fin de mandat le 1 <sup>er</sup> juin 2005 suite à fusion absorption par le Crédit Foncier de France)
FONCIER PARTICIPATIONS	SA	F	Administrateur
BANQUE DES ANTILLES FRANCAISES	SA	F	Administrateur
BANQUE DES MASCAREIGNES LTEE		MUS	Administrateur
CICOBAIL	SA	F	Président du Conseil d'administration (démission le 6 septembre 2005)
GCE – NEWTEC	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 13 septembre 2005)
GESTITRES	SA	F	Président du Conseil d'administration (depuis le 8 juillet 2005)
GESTRIM	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
GROUPEMENT D'ACHATS DES CAISSES D'EPARGNE OD@CIA	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 27 mai 2005 suite à dissolution de la société)
ISSORIA	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
PEREXIA	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
SOCFIM	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
<b>Gestion d'actifs</b>			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 27 janvier 2005)
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 16 mars 2005)
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
LA CHAINE MARSEILLE LCM	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (depuis le 11 janvier 2005)

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Autres rémunérations perçues au titre des mandats et fonctions exercées au sein du groupe CNCE : 641 159,22 €.

## Eléments juridiques (extraits) (suite)

### Exercice 2005 **MONSIEUR PIETRO MODIANO**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
SANPAOLO IMI S.p.A. (cotée)		ITA	Directeur Général

#### Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne

##### Marchés et Financements

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Représentant permanent de Sanpaolo IMI S.p.A. au Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
----------------------------------	----	---	--

#### Autres mandats et fonctions dans des sociétés

AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE IN ITALY		ITA	Administrateur
ASSOCIATION BANCAIRE ITALIENNE (ABI)		ITA	Administrateur
BANCA IMI		ITA	Président
CASSA DI RISPARMIO DI BOLOGNA		ITA	Administrateur (depuis le 14 décembre 2005)
CASSA DI RISPARMIO DI PADOVA E ROVIGO		ITA	Administrateur (depuis le 27 octobre 2005)
FONDATION ITALIE CHINE		ITA	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

### Exercice 2005 **MONSIEUR FRANCOIS CHAUVEAU**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
----------	-------	------	---------------------

#### Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne

CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Directeur de la gestion financière
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	SA	F	Administrateur
ECUFONCIER	SCA	F	Membre du Conseil de surveillance
GCE BAIL (EX-BAIL ECUREUIL)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration
ISSORIA	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance
SURASSUR		LUX	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration

##### Marchés et Financements

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Représentant permanent d'Ecureuil Participations au Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 octobre 2005 suite à fusion en cours avec la CNCE)

#### Autres mandats et fonctions dans des sociétés

EUROTITRISATION	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (depuis le 25 avril 2005)
-----------------	----	---	---

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

### Exercice 2005 **MONSIEUR FRANCOIS AUDIBERT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
----------	-------	------	---------------------

#### Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne

CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD (CEAN)	SA	F	Président du Directoire
AQUITAINEVALLEY	SA	F	Président du Conseil de surveillance
EXPANSO – SDR (SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL)	SA	F	Président du Directoire
GALIA GESTION	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au Conseil d'administration

##### Marchés et Financements

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
----------------------------------	----	---	---

Exercice 2005 **MONSIEUR FRANCOIS AUDIBERT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
DOMOFRANCE	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au Conseil d'administration
SUD OUEST CAPITAL RISQUE INNOVATION (SOCRI)	SAS	F	Administrateur
TV 7 BORDEAUX SA	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au Conseil d'administration

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2005 **MONSIEUR MARC-ANTOINE AUTHEMAN**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne</b>			
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts</b>			
ICADE	SA	F	Administrateur (depuis mars 2005)
ICADE EMGP	SA	F	Administrateur (depuis septembre 2005)

**Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant**

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2005 **MONSIEUR JEAN BENSARD**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Directeur-adjoint à la Direction Finances et Stratégie ; en charge du Département Participations et Développement
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne</b>			
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
<b>Gestion d'actifs</b>			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 27 janvier 2005)
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts</b>			
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT	SA	F	Administrateur (depuis le 3 mars 2005)
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Directeur Général et Administrateur (depuis le 12 janvier 2005)
EGIS	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration
EUROPEAN CARBON FUND		LUX	Administrateur (depuis le 15 juin 2005)
FINANCIERE TRANSDEV	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration
FORETS DURABLES	SEF	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 10 février 2005)
SOCIETE FORESTIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS	SA	F	Administrateur (depuis le 16 juin 2005)
TRANSDEV	SA	F	Représentant permanent de C3D au Conseil d'administration

**Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant**

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

## Eléments juridiques (extraits) (suite)

### Exercice 2005 **MONSIEUR PATRICK BUFFET**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
SUEZ (cotée)	SA	F	Délégué Général

#### **Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne**

##### **Marchés et Financements**

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
----------------------------------	----	---	---

##### **Autres mandats et fonctions dans des sociétés**

AREVA (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
ASTORG PARTNERS	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance
CARAVELLE	SA	F	Censeur au Conseil d'administration
ELECTRABEL		BEL	Administrateur
FABRICOM		BEL	Administrateur (démission le 22 septembre 2005)
FLUXIS		BEL	Administrateur
NEUF TELECOM	SA	F	Censeur au Conseil d'administration
SI FINANCE	SA	F	Censeur au Conseil d'administration
SUEZ ENERGIE SERVICES	SA	F	Administrateur (depuis le 15 septembre 2005)
SUEZ-TRACTEBEL		BEL	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

### Exercice 2005 **MONSIEUR BERNARD COMOLET**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
----------	-------	------	---------------------

#### **Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne**

CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE PARIS	SA	F	Président du Directoire
GCE GARANTIES (EX-EULIA CAUTION)	SA	F	Administrateur (démission le 25 février 2005)
SOCIETE D'ASSURANCES DES CREDITS DES CAISSES D'EPARGNE DE FRANCE (SACCEF)	SA	F	Administrateur (démission le 25 mai 2005)
SOCAMAB ASSURANCES	SA	F	Administrateur (démission le 30 juin 2005)

##### **Marchés et Financements**

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
----------------------------------	----	---	---

#### **Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts**

CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Censeur au Conseil de surveillance
IMMOBILIERE 3 F	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 14 juin 2005)
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE LA VILLE DE PARIS	EP	F	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2005 **MONSIEUR ERIC FLAMARION**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Directeur-adjoint à la Direction Finances et Stratégie ; en charge du Département Gestion Financière

**Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne**

**Marchés et Financements**

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
----------------------------------	----	---	---

**Gestion d'actifs**

IXIS AEW EUROPE	SA	F	Administrateur
-----------------	----	---	----------------

**Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts**

CDC ARKHINEO (EX-CDC ZANTAZ)	SAS	F	Président (depuis le 20 décembre 2005)
CDC DI GMBH		ALL	Membre du Conseil de surveillance
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration
CDC KINEON	SAS	F	Président (depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2005)
COMPAGNIE DES ALPES (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil de surveillance

**Autres mandats et fonctions dans des sociétés**

TDF	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration
-----	----	---	--

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2005 **MONSIEUR BENOIT MERCIER**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
----------	-------	------	---------------------

**Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne**

CAISSE D'EPARGNE DU VAL DE FRANCE-ORLEANAIS	SA	F	Président du Directoire
BANQUE PALATINE (EX-BANQUE SANPAOLO)	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance
GCE GARANTIES (EX-EULIA CAUTION)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 25 février 2005)
COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES IMMOBILIERES (CEGI)	SA	F	Administrateur
FINANCIERE CEGI	SA	F	Administrateur

**Marchés et Financements**

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
----------------------------------	----	---	---

**Autres mandats et fonctions dans des sociétés**

HABITAT MONTARGISVAL DE FRANCE (HAMOVAL)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
LOIRET HABITAT	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
ORLEANS GESTION	SAEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
ORLEANS SPECTACLES	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT ORLEANAIS (SEMDO)	SAEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
VIGEO	SAS	F	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

## Eléments juridiques (extraits) (suite)

### Exercice 2005 **MONSIEUR PHILIPPE MONETA**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne</b>			
CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	SA	F	Président du Directoire
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance
GCE GARANTIES (EX-EULIA CAUTION)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche au Conseil d'administration (fin de mandat le 1 <sup>er</sup> mars 2005)
GROUPEMENT D'ACHATS DES CAISSES D'EPARGNE OD@CIA	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche au Conseil d'administration (fin de mandat le 1 <sup>er</sup> mars 2005)
SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT – SDH CONSTRUCTEUR	SA	F	Président Directeur Général
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
<b>Gestion d'actifs</b>			
ECUREUIL GESTION	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 26 avril 2005)
ECUREUIL GESTION FCP	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 26 avril 2005)
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
RHONE ALPES PME GESTION	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche au Conseil de surveillance

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

### Exercice 2005 **MONSIEUR DIDIER PATAULT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne</b>			
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE	SA	F	Président du Directoire
BATIOC PAYS DE LA LOIRE	SA	F	Président du Conseil de Surveillance
ECOLOCALE	SA	F	Président du Conseil d'administration (démission le 8 juillet 2005)
ECUREUIL VIE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 27 juin 2005)
MANCELLE D'HABITATION	SA	F	Président du Conseil d'administration (depuis le 4 novembre 2005)
SODERO	SA	F	Président Directeur Général
SODERO GESTION	SAS	F	Président du Conseil de Surveillance
SODERO PARTICIPATIONS	SAS	F	Président du Conseil d'administration
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts</b>			
SOCIETE ANONYME DES MARCHES DE L'OUEST (SAMO)	SA	F	Président du Conseil d'administration
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
GRAND OUEST GESTION	SAS	F	Président du Conseil de Surveillance (depuis le 14 novembre 2005)
PAYS DE LA LOIRE DEVELOPPEMENT	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire au Conseil d'administration
SEMITAN	SEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire au Conseil d'administration

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2005 **MONSIEUR REGIS PELEN**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne</b>			
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES LYON	SA	F	Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance
SOCIETE LOCALE D'EPARGNE LYON SUD	COOP	F	Administrateur
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
<b>Autres mandats et fonctions dans des sociétés</b>			
BROSSETTE BTI	SA	F	Administrateur
INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT	SA	F	Président du Conseil de Surveillance
LA VIE CLAIRE	SA	F	Président du Conseil de Surveillance
SEPEL	SA	F	Président du Conseil d'administration
SEPEL-COM	SA	F	Président du Conseil d'administration
SOGEBAIL	SA	F	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2005 **MONSIEUR PIERRE SERVANT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
<b>Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne</b>			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; en charge des Finances et des Risques
ITALIA HOLDING	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (du 24 février au 17 octobre 2005)
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance
ECUFONCIER	SCA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 2 mai 2005 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)
ENTENIAL (cotée)	SA	F	Administrateur (fin de mandat le 1 <sup>er</sup> juin 2005 suite à fusion absorption par le Crédit Foncier de France)
ECUREUIL PARTICIPATIONS	SAS	F	Président
MIFCOS PARTICIPATIONS	SNC	F	Représentant d'Ecureuil Participations, Gérant
PARTICIPATIONS ECUREUIL	SNC	F	Représentant d'Ecureuil Participations, Gérant
FINANCIERE OCEOR	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance
<b>Garantie Financière</b>			
CIFG HOLDING	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 30 mars 2005)
<b>Marchés et Financements</b>			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (Président du Conseil de surveillance jusqu'au 15 février 2005)
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Président du Conseil de surveillance (du 24 mars au 17 octobre 2005 – date de fin de mandat suite à fusion en cours avec la CNCE ; auparavant Vice-Président du Conseil de surveillance)
<b>Gestion d'actifs</b>			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (depuis le 16 mars 2005)
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	SAS	F	Membre du Comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	SAS	F	Membre du Comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION		USA	Administrateur ( <i>Member of the Board of Directors</i> )
<b>Conservation institutionnelle</b>			
CACEIS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2005)
IXIS INVESTOR SERVICES	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 10 octobre 2005)

## Eléments juridiques (extraits) (suite)

### Exercice 2005 **MONSIEUR PIERRE SERVANT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
----------	-------	------	---------------------

#### Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : 16 000 €.

Autres rémunérations perçues au titre des mandats et fonctions au sein du groupe CNCE : 619 368,65 €.

### Exercice 2005 **MADAME EMMANUELLE ROUX**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
----------	-------	------	---------------------

CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Chargée de mission à la Direction Finances et Stratégie
-------------------	----	---	---

#### Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne

##### Marchés et Financements

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 15 décembre 2005)
----------------------------------	----	---	--

#### Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

### Mandataire social dont le mandat s'est achevé au cours de l'exercice 2005

Exercice 2005 **MONSIEUR DOMINIQUE MARCEL** (n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 15 décembre 2005)

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
----------	-------	------	---------------------

CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Directeur des Finances et de la Stratégie ; Directeur financier du Groupe Caisse des Dépôts
-------------------	----	---	---

#### Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne

CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil de surveillance
---	----	---	---

CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 12 mai 2005)
----------------------------------	----	---	--

##### Marchés et Financements

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (du 31 janvier au 15 décembre 2005)
----------------------------------	----	---	---

#### Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts

CAISSE DES DEPOTS DEVELOPPEMENT C3D	SA	F	Administrateur (démission en juin 2005)
-------------------------------------	----	---	---

CDC DI GMBH		ALL	Président du Conseil de surveillance
-------------	--	-----	--------------------------------------

CDC ENTREPRISES	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance
-----------------	-----	---	-----------------------------------

CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Président du Conseil d'administration
---------------------	----	---	---------------------------------------

CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
------------------------	----	---	-----------------------------------

COMPAGNIE DES ALPES (cotée)	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 14 décembre 2005 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance – nommé le 28 juin 2005)
-----------------------------	----	---	--

FINANCIERE TRANSDEV	SA	F	Président-Directeur général
---------------------	----	---	-----------------------------

ICADE	SA	F	Administrateur
-------	----	---	----------------

SOCIETE FORESTIERE DE LA CDC	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration (depuis le 19 mai 2005 ; auparavant Administrateur)
------------------------------	----	---	--

SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (SNI)	SAEM	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 20 mai 2005)
-------------------------------------	------	---	--

#### Autres mandats et fonctions dans des sociétés

ACCOR (cotée)	SA	F	Administrateur (depuis le 9 janvier 2006 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance – nommé le 3 mai 2005)
---------------	----	---	--

DEXIA (cotée)		BEL	Administrateur (depuis le 7 juillet 2005)
---------------	--	-----	---

DEXIA CREDIT LOCAL	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 24 mai 2005)
--------------------	----	---	---

Jetons de présence perçus en 2005 au titre du mandat exercé dans IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

# Gouvernement d'entreprise



## Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des comités spécialisés <sup>(1)</sup>

### Mission générale du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille au bon fonctionnement de la société et des entités qui lui sont rattachées. A ce titre, il exerce un contrôle sur la gestion du directoire ainsi que sur les comptes établis par ce dernier.

Pour exercer ses missions, le conseil de surveillance peut décider la création en son sein de comités spécialisés, dont il fixe la composition et les attributions, et qui exercent leur activité sous sa responsabilité. A ce titre, le conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank a dès l'origine créé un comité des comptes et du contrôle interne et un comité des rémunérations.

Chaque année, le conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice écoulé. Il rend compte également dans un rapport à l'assemblée générale des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (cf. *infra*). Enfin, il autorise les conventions dites réglementées et établit la liste des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

<sup>(1)</sup> Partie intégrante du rapport du président du conseil de surveillance de l'article L.225-68 du code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

### Composition et organisation du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank comprend depuis le 31 janvier 2005 dix huit membres <sup>(2)</sup>, tous propriétaires d'au moins une action émise par la société. Le conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank, filiale directe de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, comprend parmi ses membres deux administrateurs indépendants. La définition de l'administrateur indépendant retenue par IXIS Corporate & Investment Bank est celle préconisée dans le rapport Bouton du 23 septembre 2002, à savoir : toute personne qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Depuis le 22 mars 2005, trois censeurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, assistent aux réunions du conseil de surveillance. Leur mission, sans que cela entraîne immixtion ou interférence dans la gestion de la société, est de veiller au respect des missions assignées à la société et notamment de celles prévues par les statuts et la loi.

Au cours de l'année 2005, la composition du conseil de surveillance a été affectée en décembre par la cooptation de Madame Emmanuelle Roux en remplacement de Monsieur Dominique Marcel.

<sup>(2)</sup> Cf. pages 76 à 86 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des membres du conseil de surveillance.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### Activité et travaux du conseil de surveillance en 2005

Le conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank s'est réuni à sept reprises en 2005. Les représentants du personnel ainsi que les commissaires aux comptes ont été conviés à chacune des réunions. Le taux moyen de présence des membres en 2005 a été de 82 %, contre 75 % en 2004.

Le service droit de l'entreprise assure l'organisation et la préparation des conseils et des comités spécialisés. Chaque réunion du conseil de surveillance a donné lieu à l'établissement d'un dossier et d'un procès verbal.

En s'appuyant, le cas échéant, sur les travaux menés par les comités spécialisés (cf. *infra*), le conseil de surveillance s'est principalement attaché à vérifier :

- > la pertinence des choix stratégiques et des décisions d'investissement du directoire ; le conseil a ainsi été tenu régulièrement informé des développements de nouvelles activités et des créations de structures ;
- > l'absence de déformation du profil de risques de la société ainsi que l'efficacité des dispositifs de contrôle ;
- > l'évolution des résultats au regard des objectifs définis en début d'année ;
- > la qualité de l'information financière diffusée par la société, principalement dans le cadre des comptes annuels et semestriels.

Le conseil de surveillance a de plus examiné de manière spécifique les points suivants :

- > *business plan* de l'activité financements et crédit ;
- > budget 2006 ;
- > projet de prise de participations notamment dans une société en Chine ;
- > projets d'ouverture de succursales d'IXIS Corporate & Investment Bank à Milan et Madrid ;
- > passage aux normes IAS/IFRS ;
- > nouvelle composition du conseil de surveillance et des comités spécialisés ;
- > nomination d'un directeur général et nouvelle répartition des tâches entre les membres du directoire ;
- > renouvellement des mandats des commissaires aux comptes ;
- > rémunération des membres du directoire.

Enfin, dans le cadre de ses attributions spéciales énumérées par la loi, le conseil de surveillance a autorisé :

- > au cours de sa séance du 10 janvier 2005 la signature :
  - > de trois conventions réglementées dénommées « Conventions de garantie » entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Investor Services (IXIS IS) relatives aux dépôts de titres en collatéral auprès d'Euroclear, Clearstream Banking et Skandinaviska Enskilda Banken (SEB) notamment pour les activités clientèles de IXIS IS ;
- > au cours de sa séance du 15 février 2005 la signature :
  - > d'une convention réglementée dénommée « Avenant au contrat de sous-location » entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities relative à la réduction de la superficie des locaux occupés par IXIS Securities dans l'immeuble du 47 quai d'Austerlitz et à la révision du montant du loyer y afférent ;

- > au cours de sa séance du 21 septembre 2005 et 17 novembre 2005 la signature :
  - > d'une convention réglementée dénommée « Convention de Cession d'activités de crédit » entre IXIS Corporate & Investment Bank et la CNCE relative au transfert des encours de la DABF CNCE au titre des activités de crédit au secteur public territorial vers IXIS Corporate & Investment Bank ;
- > au cours de sa séance du 17 novembre 2005 la signature :
  - > d'une convention réglementée dénommée « Avenant au contrat de travail » entre IXIS Corporate & Investment Bank et Bernard Migus relative à la modification de l'objet de son contrat de travail ;
  - > d'une convention réglementée dénommée « Avenant à la convention de refacturation des prestations du bureau d'analyse » entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities relative à la réduction du pourcentage de refacturation des prestations fournies ;
  - > d'une convention réglementée dénommée « Contrat de prestation de services et de partenariat » entre IXIS Corporate & Investment Bank et la CNCE relative au développement et l'hébergement par IXIS Corporate & Investment Bank pour la CNCE d'un site Internet de passation d'ordres sur du change à terme et du change comptant.

Des jetons de présence ont été versés en 2005 aux membres du conseil de surveillance proportionnellement à leur présence au conseil et au sein des deux comités spécialisés<sup>(1)</sup> au cours de l'exercice 2004.

<sup>(1)</sup> Cf. pages 76 à 86

### Activité des comités spécialisés en 2005

Dans le cadre de ses missions, le conseil de surveillance s'appuie sur les travaux de deux comités spécialisés, mis en place en 1998 : d'une part, le comité des comptes et du contrôle interne, d'autre part, le comité des rémunérations.

#### Le comité des comptes et du contrôle interne

Le comité des comptes et du contrôle interne comprend quatre membres depuis le 15 février 2005 nommés par le conseil de surveillance. Il est présidé par un membre du conseil de surveillance et se réunit en présence des commissaires aux comptes. Chacune de ses réunions fait l'objet d'un dossier et d'un compte rendu détaillé qui est présenté et commenté lors du conseil de surveillance qui se réunit dans les quinze jours suivants, ce délai permettant au comité de disposer du temps nécessaire à la synthèse de ses travaux.

Le comité des comptes et du contrôle interne est chargé d'évaluer l'information financière dans le cadre des arrêtés de comptes et de surveiller l'application des textes relatifs au contrôle interne. Il est ainsi investi de plusieurs missions :

- > examiner les comptes semestriels et annuels avant qu'ils ne soient présentés au conseil de surveillance, en s'assurant notamment de la pertinence et de la permanence des options comptables retenues et en recueillant l'avis des commissaires aux comptes ;
- > veiller au bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et à la bonne application des textes réglementaires correspondants ;
- > émettre un avis sur la désignation des commissaires aux comptes et leur programme de travail ;
- > suivre l'évolution de l'exposition aux différents risques (marché, contrepartie, etc).

Le comité des comptes et du contrôle interne s'est réuni quatre fois en 2005. Le taux moyen de présence de ses membres a été en 2005 de 94 %, contre 92 % en 2004. Il a notamment examiné :

- > les comptes annuels 2004 et les comptes semestriels 2005 ;
- > les rapports au conseil de surveillance sur la surveillance des risques et du contrôle interne, ainsi que le rapport à l'AMF sur le contrôle des services d'investissement ;
- > le projet de rapport du président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- > les travaux menés par le comité au cours de l'exercice ;
- > les travaux relatifs à la mise en oeuvre des normes IAS/IFRS et aux normes prudentielles Bâle II (direction des risques, déontologie/conformité, comptabilité) ;
- > le renouvellement des commissaires aux comptes dont le mandat arrivait à échéance.

#### Le comité des rémunérations

Le comité des rémunérations comprend trois membres. Il a pour mission de rendre un avis sur la rémunération des membres du directoire et sur la détermination des jetons de présence. Ce comité s'est réuni deux fois en 2005, en présence de deux de ses membres.

Les membres du conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank perçoivent au titre de leur mandat des jetons de présence dont le montant global est déterminé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Pour l'exercice 2004, chaque membre du conseil de surveillance a perçu 2 000 euros par présence au conseil dans la limite d'un plafond de 10 000 euros, et 1 500 euros par présence aux comités spécialisés, dans la limite d'un plafond de 6 000 euros. En outre, les présidents des comités spécialisés ont perçu 1 000 euros forfaitaire, au titre de leur fonction de président.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### Les procédures de contrôle interne mises en place par la société

#### Objectifs généraux des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par IXIS Corporate & Investment Bank pour ses activités, visent à assurer au plan opérationnel :

- > le correct traitement des opérations et la conformité des activités et des comportements aux diverses réglementations et normes professionnelles internes ou externes, qui leur sont applicables ;
- > le développement sécurisé des nouveaux produits/montages/activités ;
- > l'organisation des activités en vue de la prévention des éventuels conflits d'intérêt ;
- > l'évaluation et la maîtrise des risques associés aux processus mis en œuvre ;
- > la sécurité des systèmes d'information.

D'un point de vue plus global, il s'agit de donner aux actionnaires et aux investisseurs l'assurance raisonnable que par la mise en œuvre de processus de management des risques, de contrôle et de compliance sécurisés et optimisés, IXIS Corporate & Investment Bank s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne en mesure d'accompagner efficacement les objectifs de performance économique et financière fixés dans le cadre de la stratégie retenue, en accord avec les actionnaires, et de produire des informations financières, comptables et de gestion fiables et pertinentes

#### Références appliquées

Les références réglementaires et normatives auxquelles se conforme le dispositif de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank sont notamment constituées de :

#### Références externes (légalles ou professionnelles)

- > En tant qu'établissement de crédit : les dispositions du code monétaire et financier (regroupant pour l'essentiel les dispositions de la loi bancaire du 24 janvier 1984 et de la loi de modernisation des activités financières du 2 juillet 1996) et plus particulièrement, s'agissant du contrôle interne, le référentiel bancaire spécifique résultant du règlement du CRBF n° 97-02 et de ses avenants ;
- > En tant que prestataire de services d'investissement : les dispositions dictées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), en particulier les règles de bonne conduite dans les interventions sur les marchés et les relations avec les clients ;
- > Des codes de bonne conduite publiés par des associations professionnelles, chaque fois que le régulateur recommande ou impose leur application (par exemple, le Code de déontologie des analystes financiers) ;
- > La réglementation relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, sous le contrôle de la Commission bancaire ;
- > S'agissant des succursales et filiales étrangères : les réglementations édictées par les régulateurs des places d'implantation (*Financial Services Authority* au Royaume-Uni, *Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht/BAFIN* en Allemagne, Banque Centrale en Italie, *Financial Supervisory Authority* au Japon, *National Association of Securities Dealers et Securities and Exchange Commission* aux Etats-Unis, *Financial Supervisory Commission* à Hong Kong, Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg, *Irish Financial Services Regulatory Authority* en Irlande), lorsque les activités exercées localement sont assujetties à ces règles ;
- > Les normes IFACI/*Institute of Internal Auditors* ;

- > Le référentiel COSO 1 (sur le cadre d'exercice du contrôle interne) dans l'attente des prochains référentiels COSO 2 (sur le management des risques) et européen.

Le COSO constitue le cadre méthodologique utilisé par la filiale nord-américaine pour l'évaluation de la qualité des contrôles internes.

#### Références internes

Plusieurs corps de règles structurent l'organisation du système de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank :

- > Les chartes relatives à la gestion des risques opérationnels et des risques de conformité (précisant l'organisation, les attributions, les procédures et les principes de contrôle) ;
- > La charte en cours de finalisation définissant la politique en matière de sécurité des systèmes d'information ;
- > La « charte *risk controll/risk management* » qui formalise les liens et les responsabilités dans le domaine de la surveillance des limites encadrant les risques financiers (limites en *value at risk* des activités, limites opérationnelles de risques des opérateurs) ;
- > La charte formalisant les domaines de compétence des responsables pays dans les implantations étrangères d'IXIS Corporate & Investment Banket organisant les relations avec les responsables des lignes de métier, représentées localement ;
- > Le « manuel de déontologie », qui regroupe l'ensemble des règles de déontologie personnelle et professionnelle applicables aux personnels IXIS Corporate & Investment Bank (règles de bonne conduite, prévention des conflits d'intérêts, régime de transparence des opérations sur titres à titre personnel, etc.). La société de bourse IXIS Securities est dotée de son propre recueil de règles (comprenant entre autres les procédures de production et de diffusion pour l'analyse financière) ;

- > Les règles de signature, pour la réalisation des opérations de marché et pour l'activité de financement d'IXIS Corporate & Investment Bank. Cette procédure définit l'organisation en matière de délégations de pouvoirs et de signatures (permanentes ou temporaires), ainsi que les modalités d'utilisation des délégations de pouvoirs et de signatures attribués ;
- > La « charte comptable » IXIS Corporate & Investment Bank, qui définit les responsabilités, rôles et champs d'action des différents acteurs de la fonction comptable, et décrit la chaîne des contrôles mis en œuvre pour assurer l'exhaustivité et l'exactitude des informations produites, et de la piste d'audit ;
- > La « charte de l'audit interne du Groupe Caisse d'Epargne », qui précise les objectifs, l'organisation, les principaux référentiels méthodologiques, les modalités de réalisation des missions, ainsi que les droits et devoirs des auditeurs et audités ;
- > Le manuel des règles d'audit du Groupe, qui précise les modalités d'application de la charte et homogénéise les méthodes de travail des directions de l'audit du Groupe Caisse d'Epargne.

#### Principes d'organisation mis en œuvre

Différents principes constituent le socle du dispositif de contrôle interne de la banque IXIS Corporate & Investment Bank :

- > Responsabilisation des managers opérationnels, auxquels il revient, pour favoriser l'appropriation des règles, de mettre en place les procédures et les modalités de contrôle assurant l'exercice sécurisé de leurs activités.
- > Décentralisation des modes de fonctionnement au niveau des filières métiers, dotées chacune de limites de risque spécifiques et d'obligations de reporting. Principe d'organisation matricielle des succursales, permettant de satisfaire aux exigences d'ancrage local des activités et de cohérence des lignes de métier.

- > Application générale du principe de séparation de fonctions ;
- > séparation stricte (y compris physique) entre les équipes qui engagent financièrement (les *front-offices*), et les équipes effectuant le traitement administratif des opérations (*back-offices*) ;
- > respect de la règle de « double regard » (deux intervenants) dans les process opérationnels (suivi des échéanciers sur produits complexes, saisie/validation des paiements, envoi de valorisations à la clientèle, etc.) ;
- > mise en place de « murailles de Chine » pour prévenir la circulation d'informations confidentielles entre services, activités ou entités, et prévenir les conflits potentiels d'intérêts.
- > Présence en salle de marché des fonctions juridique et déontologie ;
- > juristes détachés dans les activités de *front-office* pour sécuriser l'établissement de la documentation contractuelle au plus proche des équipes opérationnelles, avec maintien du lien hiérarchique avec le service juridique ;
- > déontologues de proximité, qui accompagnent les opérationnels dans l'application des normes en matière de conformité.
- > Existence de plusieurs niveaux de contrôle à IXIS Corporate & Investment Bank :
- > contrôles permanents de premier niveau par les responsables hiérarchiques, complétés par des fonctions de surveillance/contrôle indépendantes de ces hiérarchies, mais intégrées au sein des activités opérationnelles pour assurer un suivi au plus près des équipes. Par exemple :
  - au sein des salles de marché, intervention de *risk managers* indépendants des responsables de *desk*, chargés du suivi du respect des limites individuelles des opérateurs ;
  - au sein des activités post marchés, existence d'une organisation assurant la dissociation entre les traitements/dénouements des opérations, et les validations/rapprochements au plan comptable.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

- > interventions des fonctions support (organisation, juridique, fiscal, comptabilité, direction des systèmes d'information, sécurité des systèmes d'information, etc.) qui sécurisent par leur expertise l'exercice des activités ;
- > contrôles permanents de deuxième niveau assurés ou supervisés par la direction des risques (marchés, contrepartie, opérationnels), et la direction de la conformité et de la déontologie (prévention du risque réglementaire et de réputation). Ces directions sont en charge de la surveillance et de la maîtrise des risques au niveau le plus élevé de leurs filières respectives ;
- > contrôle périodique de troisième niveau, indépendant de tous les autres, effectué par l'audit interne de la banque et l'inspection générale du Groupe. Ces fonctions exercent un pouvoir général d'évaluation de l'adéquation et de la sécurité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

> Fonctionnement en réseau des fonctions sécurité des systèmes d'information, risques, conformité et déontologie, audit interne.

> Rattachement au président du directoire de la banque des responsables risques, conformité et déontologie, et audit interne, qui bénéficient par ailleurs d'un lien fort avec les directions correspondantes du Groupe dans le cadre de leurs filières respectives.

### Comités

Au plan de la maîtrise d'ensemble des risques, le dispositif de contrôle interne de la banque IXIS Corporate & Investment Bank fait également appel à un maillage de comités dont l'objet est, dans le cadre d'analyses collégiales et transversales, d'encadrer la prise de décision, d'assurer une normalisation des traitements opératoires, de permettre une gestion des risques adaptée au caractère innovant et au degré de complexité des activités exercées.

Ces comités sont de deux types :

- > comités opérationnels (transactions, collatéralisation et contrats-cadres, courtiers, normalisation des saisies, nouvelles plates-formes, etc.) ;
- > comités du directoire (nouveaux produits, investissement, crédit, référencement, *market risk*, risques opérationnels, gestion de bilan, CISI/projets informatiques, etc.). En outre, la filiale de New York est dotée d'un « *Policies and Procedures Committee* » en charge de valider les procédures de l'entité.

Emanation du conseil de surveillance, le comité des comptes et du contrôle interne évalue (lors de réunions trimestrielles auxquelles assistent les commissaires aux comptes) l'information financière dans le cadre des arrêtés de compte, et veille à la qualité des dispositifs de maîtrise des risques au travers de l'examen des rapports produits par les fonctions en charge du contrôle interne permanent ou périodique.

### Principales composantes du dispositif de contrôle interne permanent

En 2005, la banque a adopté plusieurs mesures destinées à :

- > Adapter son organisation au nouveau périmètre d'activités.

Le pôle crédit a été restructuré :

- > Les activités sur les marchés structurés de crédit ont été scindées, de manière à mieux séparer les opérations pour compte propre et celles destinées à la clientèle. Les activités de financement bancaire ont été organisées par métier ;
- > Cette évolution s'est accompagnée d'un renforcement des fonctions transversales et de support. Un *middle-office* dédié a été créé sous une responsabilité unique, indépendante des métiers de *front-office*. Le rôle de contrôle de premier niveau, dévolu aux équipes support, s'est trouvé conforté ;

- > Accroître la vision consolidée des risques. Une direction unique des risques a été mise en place. Cette évolution facilite les approches conjointes risques de marchés/ de crédit/opérationnels.

> Optimiser le processus de rapprochement de résultats :  
Au second semestre 2005, la production quotidienne du résultat de gestion, ainsi que son rapprochement avec le résultat comptable, ont été centralisés au sein d'un seul service (service des résultats), placé sous la responsabilité du membre du directoire en charge des fonctions transversales.

- > Renforcer la sécurité des systèmes d'information :  
Une filière dédiée, indépendante de la direction des systèmes d'informations, a été créée et renforcée en 2005, sur l'ensemble des implantations de la banque.
- > Prévenir la survenance de risques de non-conformité : Une direction de la conformité et de la déontologie a été créée début 2005, conformément aux dispositions du règlement CRBF 97-02 modifié, relatif au contrôle interne.

Celle-ci s'assure de la maîtrise du risque de perte financière ou d'image, pouvant résulter de la mauvaise application des lois, règlements, règles de bonne conduite ou standards professionnels.

Ces différentes évolutions ont conforté le dispositif de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Pour maîtriser les différents risques (quelle qu'en soit la nature) liés aux activités exercées, le dispositif de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank fait appel à un maillage :

- > d'acteurs (intervenant soit en direct, soit au travers des comités internes) ;
- > de procédures (validation, autorisation, traitement, contrôle) ;

- > de limites ;
- > d'outils de mesure et de surveillance ;
- > de reportings tant opérationnels que destinés au management.

#### **Le lancement d'activités/produits innovants :**

Présidé par le membre du directoire en charge des activités de marchés, un comité des transactions (auquel participent notamment la direction des risques, le juridique et la direction de la conformité et de la déontologie), délivre un accord :

- > hiérarchique sur les transactions importantes ou particulièrement risquées,
- > de principe sur les transactions innovantes (sous réserve de l'intervention du comité nouveaux produits).

Présidé par le directeur des risques, le comité nouveaux produits/nouvelles activités (le cas échéant précédé de pré-comités techniques) associe toutes les fonctions support concernées, dont les risques, le *back-office* et la *compliance*, et assure une analyse collégiale, transversale et concertée pour les besoins de l'accord de lancement.

La procédure « visas techniques », associant notamment les fonctions juridique, *compliance* et *back-office*, sécurise plus particulièrement le contenu de la documentation contractuelle et sa mise en œuvre opérationnelle (capacité des systèmes d'information à traiter correctement le produit).

#### **L'encadrement des activités de marchés de capitaux et de financement :**

Les opérateurs IXIS Corporate & Investment Bank exerçant des fonctions de négociation sur les marchés, ainsi que les analystes du département recherche crédit, sont dotés de cartes professionnelles.

Des procédures encadrent :

- > l'entrée en relation avec les clients (comité de référencement) ;
- > le choix des intermédiaires (comité courtiers) ;

- > la prise de risque de crédit (comité de crédit et mise en place de limites par contrepartie/client) ;
- > la relation avec les contreparties, au travers de la mise en place de contrats cadres et de garanties, et de la validation des modèles de confirmation des opérations (comité collatéralisation et contrats cadres) ;
- > la prise de risque de marché (mise en place pour chaque opérateur de limites opérationnelles formalisées dans des « feuilles de route » individuelles) ;
- > la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'information (notamment dans le cadre d'adhésion à des plates-formes de négociation électroniques).

#### **La signature des confirmations des transactions et, plus largement, de la documentation juridique et contractuelle liée aux opérations :**

IXIS Corporate & Investment Bank a défini des règles de signature fondées sur de strictes séparations *front/back-office*, déclinées par ligne de métier et par type d'engagement juridique, avec applications de visas techniques pour sécuriser les engagements sur les produits complexes.

#### **La formalisation des procédures et la sécurisation des traitements :**

Un service organisation est en charge de l'adaptation des processus, en fonction des évolutions des activités, et de suivre les projets accompagnant le développement de la banque. Un progiciel est utilisé pour la formalisation des procédures des services opérationnels (prenant en compte les points de contrôle sur les process).

Les systèmes d'enregistrement des opérations véhiculent l'information sur l'intention de gestion sous-jacente aux transactions suivant un process *front-back-comptabilité*, ce qui contribue à assurer l'exhaustivité et l'intégrité de la piste d'audit.

La sécurisation des traitements des opérations est assurée par les fonctions *middle* et *back-office*, avec pour le service post-marchés, la création début 2006, d'une structure transversale, venant notamment renforcer les dispositifs de suivi et de rapprochement existants.

#### **La mesure/surveillance des risques :**

Les activités parisiennes, les succursales et les filiales s'inscrivent dans le cadre de lignes de métier mondiales, et à ce titre, leurs risques sont suivis selon des règles ou des principes similaires.

#### **> Risques de marché**

L'encadrement des risques de marché repose en premier lieu sur la mesure de *Value at Risk* (ou VaR). Les limites de VaR sont définies aux différents niveaux de périmètres opérationnels, traduisant les enveloppes de risques de marché autorisés par l'entreprise.

Ces limites sont suivies chaque jour par le département des risques de marché, au moyen de l'outil de mesure *Scénarisk*.

Ces mesures sont complétées par des *stress tests* fondés sur des scénarios de crise.

En complément de la mesure en VaR, et dans le cadre d'une délégation donnée par la direction des risques, les *risk managers* vérifient au quotidien le respect des limites opérationnelles de risques, déclinées par opérateur et par activité. Il peut s'agir de limites qualitatives (produits et devises autorisés, par exemple), ou quantitatives (permettant d'approfondir l'analyse de la composition et de la variation du niveau des risques).

Les modèles de *pricing* utilisés dans le cadre de la mesure des risques et résultats, sont validés par la direction des risques, qui effectue quotidiennement une consolidation des risques de marché (toutes entités du Groupe confondues).

# Gouvernement d'entreprise (suite)

Un *market risk committee* examine mensuellement la situation des principaux risques, l'utilisation des limites, les principaux produits traités, les évolutions méthodologiques de mesure de risques.

En outre, des contrôles ex post confrontent périodiquement la qualité de modèle interne de mesure des risques, aux résultats constatés sur les activités.

### > Risques de crédit/contrepartie

#### Les procédures d'autorisation et de suivi :

Le département des risques de crédit, rattaché au directeur des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank, procède aux analyses de contreparties et de transactions impliquant un risque de crédit. Il établit les méthodologies de notations internes applicables dans l'ensemble du groupe pour les contreparties ou activités dont il a la responsabilité en application du principe des pôles de compétence qui prévaut au sein de la filière risques du Groupe Caisse d'Epargne. Les décisions de crédit sont prises dans le cadre de délégations ou de comités de crédit par métier, selon des procédures formalisées. Le comité de crédit d'IXIS Corporate & Investment Bank, présidé par le président du directoire ou par le membre du directoire en charge des fonctions transverses décide des principaux engagements de la banque, suit l'évolution des encours et procède à la révision annuelle des limites de risque et des notations.

Pour l'efficacité de sa mission, le département des risques de crédit a spécialisé ses analystes entre contreparties *corporate*/financements spécialisés répartis par secteurs d'une part et contreparties financières (banques, fonds, compagnies d'assurances, sociétés de gestion, etc.) d'autre part. A côté des analystes se positionne une équipe en relation avec la salle des marchés, destinée à traiter en temps réel les demandes ponctuelles des opérateurs de marché.

Une équipe en charge de la gestion des systèmes, de l'enregistrement des données et du suivi des risques (utilisations comparées aux autorisations) dépend également de ce département.

Les limites d'engagement font l'objet d'une surveillance quotidienne par le département des risques de crédit. Un état récapitulatif hebdomadaire mentionne ces utilisations, les éventuels dépassements et les mesures correctrices prises ; il est transmis aux responsables des lignes métiers et, le cas échéant, au directoire de la banque.

#### Les outils :

Les outils de pilotage du risque ont été renforcés et le rôle du contrôle des risques a posteriori confirmé. La mise en place du logiciel expert de reporting *Fermat*, déployé courant 2005, a permis d'optimiser la gestion des limites et d'améliorer la consolidation des risques vers l'actionnaire.

L'outil informatique de mesure des risques et de suivi des limites de contrepartie sur opérations de marché est un logiciel dédié (AMeRisC), développé en interne et accessible à tous les opérateurs. Ce logiciel permet de calculer, d'une part, les « expositions potentielles » correspondant dans un cadre statistique aux engagements présents et futurs d'IXIS Corporate & Investment Bank, d'autre part, les fonds propres économiques et les réflexions nécessaires pour supporter les risques de contrepartie. Ces mesures sont effectuées par simulations numériques combinant les contrats cadre de compensation (netting) et les scénarii de marchés suivant des techniques de type Value at Risk.

#### Les comités spécialisés :

Pour les activités de financements, un comité de mise sous surveillance (*comité watch list*) se réunit tous les trimestres et passe en revue l'ensemble du portefeuille de crédit et la *watch list* en cours pour décider des inscriptions sur la liste, des maintiens et des sorties. Un comité de provisionnement détermine trimestriellement le montant des provisions, en s'appuyant entre autres sur les conclusions du comité *watch list*.

Sur une base mensuelle, des statistiques détaillées sur l'activité de crédit de la banque sont transmises au directoire et à l'actionnaire pour contrôle de la qualité générale du portefeuille en risque.

### > Risques liés à la gestion du bilan

La direction financière est en charge du refinancement des activités, suit les allocations de fonds propres entre les métiers, et veille aux équilibres du bilan de la banque (principalement par la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt global et de change).

Un comité de gestion de bilan, placé sous la responsabilité du président du directoire, examine mensuellement les risques liés à l'ALM, et revoit périodiquement les autorisations de trésorerie et de bilan accordées.

### > Risques opérationnels

Un pôle risques opérationnels, placé sous la responsabilité du directeur des risques, intervient sur les aspects identification, mesure et reporting.

Les travaux du pôle risques opérationnels sont examinés au sein du comité des risques opérationnels qui se réunit selon une périodicité bimestrielle. Ce comité, présidé par le membre du directoire en charge des opérations, est notamment composé des fonctions risques, conformité et déontologie, responsable sécurité des systèmes d'information, organisation, ainsi que des représentants *front-office* et *back-office* concernés. Par son action, le comité risques opérationnels a pour objectif de veiller à la cohérence du dispositif de contrôle interne permanent pour les risques opérationnels, et a également pour vocation d'examiner les normes visant à prévenir le risque de fraude (en associant en tant que de besoin les fonctions juridique et audit interne).

Dans le cadre des exigences de Bâle II, un outil de recensement des incidents (autour duquel s'organise le système d'information des risques opérationnels) est déployé sur l'ensemble du périmètre IXIS Corporate & Investment Bank. Un ensemble de correspondants ont été nommés dans les différents services et implantations de la banque. Le pôle risques opérationnels de la direction des risques est directement représenté à Tokyo et à New York.

#### **Le calcul et la validation des résultats :**

Le service des résultats (SDR) est en charge, indépendamment des *front-office*, de trois fonctions principales :

- > la validation de l'ensemble des paramètres de marché nécessaires au calcul des résultats ;
- > la production quotidienne du résultat économique ;
- > le rapprochement périodique du résultat économique et du résultat comptable (cette fonction était jusqu'à présent exercée au *back-office* marchés, et sera transférée à SDR au cours du premier trimestre 2006).

Un contrôle de deuxième niveau est également assuré par :

- > la direction des risques sur les méthodologies de détermination du résultat économique (dont les modalités de calcul des réfections et provisions) ;
- > la comptabilité centrale sur l'ensemble du processus de rapprochement de résultats en période d'arrêté.

#### **La sécurité des systèmes d'information (SI) :**

La coordination de la filière sécurité SI est assurée par un responsable dédié, basé à Paris, répondant directement au membre du directoire en charge du pôle opérations. Le champ de la sécurité des SI couvre notamment les domaines suivants : sécurité physique, des infrastructures, de l'exploitation ; plan de continuité d'activité ; gestion des habilitations ; contrôle de la sécurité (audits inopinés, tests d'intervention, etc.) ; veille sécurité, technologique et réglementaire sur les places d'implantation ; formation et sensibilisation à la sécurité du système d'information.

#### **Le contrôle permanent de conformité**

Le dispositif comporte :

- > des interventions « pré-transaction » de la part des *compliance officer* pour s'assurer de la prise en compte des normes réglementaires et internes ;
- > une dimension prévention au titre de la lutte contre le blanchiment ;
- > des contrôles récurrents a posteriori sur le respect des règles encadrant les opérations sur les marchés, ainsi que sur l'application des diligences du CRBF 97-02.

L'année 2005 a été marquée par la création d'une fonction dédiée au contrôle de conformité, au sein de la direction de la déontologie et de la conformité.

Cette fonction définit les principes de contrôle pour l'ensemble des entités du groupe IXIS Corporate & Investment Bank et réalise les contrôles sur le périmètre Paris. Ce pôle participe aux comités nouveaux produits pour la définition d'indicateurs de contrôle, et valide également les points de contrôle dans le cadre des procédures.

Les succursales étrangères et les filiales réglementées nord-américaines sont dotées de contrôleurs placés sous l'autorité de chaque *compliance officer* local. Une liaison fonctionnelle existe entre chaque *compliance officer* et la direction de la conformité et de la déontologie du siège. Cette liaison fonctionnelle se matérialise par un reporting trimestriel, et par l'intégration des contrôleurs dans le programme de contrôle préparé par le pôle « contrôle ».

La société de bourse IXIS Securities est dotée de son propre service de contrôle interne, qui est en lien fonctionnel avec la direction de la conformité et de la déontologie d'IXIS Corporate & Investment Bank.

#### **Système de reporting**

Les facteurs structurants, tels que les séparations de fonctions, le système de limites et les différents niveaux de contrôle, sont décrits dans les parties précédentes.

Un élément essentiel de la surveillance et de la maîtrise des risques tient à la qualité du système de reporting.

Ce système s'organise comme suit à IXIS Corporate & Investment Bank :

#### **Reportings destinés à l'organe exécutif**

Ils fournissent une vision sur les risques de l'entreprise et pour les besoins du pilotage stratégique de la banque.

# Gouvernement d'entreprise (suite)

Les reportings sont établis par des fonctions de contrôle ou de pilotage indépendantes des fonctions opérationnelles.

Notamment :

- > Sur les nouveaux produits/nouveaux montages : reporting mensuel au directoire sur les statuts d'autorisation de traitement et de suivi de la mise en œuvre des mesures demandées en comité.
- > Sur les risques :
- > reporting sur les risques de marché (tableau de bord quotidien sur la VaR, examen hebdomadaire et mensuel des principales variations) ;
- > suivi spécifique des opérations traitées hors systèmes centraux ;
- > reporting sur les dépassements « risques de contrepartie » (suivi quotidien des limites, analyse hebdomadaire) ;
- > suivi des plans d'actions et fiches d'incident relatifs aux risques opérationnels.
- > Sur les résultats : reporting quotidien de P/L par activité, point hebdomadaire et mensuel sur les principales variations.
- > Sur la comptabilité :
- > notes de synthèse des contrôles comptables (trimestrielles) ;
- > revue particulière sur les entités ad hoc du périmètre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Capital Markets North America (semestriel).
- > Concernant le pilotage : reporting ALM du comité de gestion de bilan.
- > Le respect des règles de bonne conduite et des listes de valeurs sous surveillance destinées à prévenir les conflits d'intérêt.
- > L'entrée en relation avec les clients au plan des exigences déontologiques.

### Reportings destinés aux métiers

Ils permettent au management des métiers de suivre les activités dont ils sont en charge.

Ils portent, par exemple, sur :

- > le respect des limites opérationnelles (comportementales, crédit) ;
- > l'évolution du résultat de gestion ;
- > l'état des positions en collatéral ;

- > l'existence de contrats cadres avec les contreparties, et plus généralement, sur la détention de la documentation juridique afférente aux transactions.

### Reportings destinés aux fonctions support

Ils sont destinés à contrôler le bon déroulement des process et à s'assurer de la bonne allocation des moyens mis en œuvre.

Ils concernent en particulier :

- > les états de suivi des process de traitement (confirmations, paiements, suspens) ;
- > les erreurs et les incidents ;
- > le tableau de bord mensuel de l'activité post-marchés, établi par périmètre métier.

### Les couvertures d'assurance

Un programme d'assurance, toutes activités d'IXIS Corporate & Investment Bank confondues, vient compléter le dispositif de couverture des risques.

Les protections souscrites sur le marché, permettent de remédier aux éventuelles atteintes significatives résultant de fraudes, de détournements, de dommages ou de mises en cause de responsabilité de la société et de celle de ses collaborateurs.

### L'évaluation du dispositif de contrôle interne

L'audit interne d'IXIS Corporate & Investment Bank s'assure périodiquement (dans le cadre d'un programme de travail coordonné et avalisé auprès de l'Inspection Générale de la structure actionnaire), de la qualité des processus de management des risques, de contrôle et de *compliance*, au moyen de missions d'audit menées suivant une approche axée sur les risques.

Ce dispositif englobe également les succursales et filiales.

La filiale de New York est dotée de son propre service d'audit interne, intégré dans la ligne d'audit Paris, et lui rendant compte suivant les modalités de reporting prévues à cet effet.

L'inspection générale du Groupe Caisse d'Épargne assure elle-même en direct, et de façon discrétionnaire, des missions d'audit sur le périmètre de la banque IXIS Corporate & Investment Bank.

### Conclusion sur le dispositif de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank

IXIS Corporate & Investment Bank possède un système et un maillage de contrôle interne visant à anticiper les problématiques essentielles liées à la complexité des activités exercées et aux risques y afférents.

Ce dispositif devant faire l'objet d'adaptations constantes en fonction de l'ajout de nouvelles activités, de l'évolution des produits et du développement de nouvelles techniques de transactions, IXIS Corporate & Investment Bank consolide l'existant ou mène des actions dans plusieurs domaines :

- > la montée en charge de l'outil de modélisation des process et des procédures ;
- > la poursuite du renforcement des dispositifs de contrôle permanent dans le domaine des risques opérationnels et de conformité, notamment par le développement des indicateurs de risques et l'automatisation des contrôles récurrents ;
- > le renforcement des outils de suivi du risque de crédit ;
- > le renforcement des procédures encadrant les traitements des opérations faisant appel à des entités ad hoc ;
- > le renforcement de la filière sécurité des systèmes d'information en fonction du nouveau périmètre de la banque et des nouvelles exigences réglementaires ;
- > la poursuite des améliorations apportées aux chaînes informatiques pour renforcer leur caractère STP (*Straight Through Processing*).

## L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

### Le service comptable central

Le service comptable central, placé sous l'autorité du membre du directoire en charge des fonctions transverses, est structuré en cinq pôles principaux :

- > la consolidation et le contrôle comptable des filiales, en charge des états financiers consolidés et du contrôle central de second niveau des filiales consolidées ;
- > la production de synthèse, en charge des états financiers sociaux, de la liasse de consolidation et de l'ensemble du reporting réglementaire ;
- > le traitement comptable des activités non opérationnelles ;
- > le contrôle comptable social (Paris et succursales) ;
- > les normes, procédures et systèmes comptables (maîtrise d'ouvrage et maintenance des systèmes d'interprétation et de production).

### L'information produite et son contrôle

La société IXIS Corporate & Investment Bank produit chaque semestre des états financiers sociaux et consolidés.

Les comptes consolidés intègrent en particulier IXIS Corporate & Investment Bank et ses filiales IXIS Capital Markets (New York), IXIS Securities ainsi que sa participation dans le groupe Nexgen (mis en équivalence). Le périmètre de consolidation est composé de 87 entités dont un certain nombre de véhicules ad hoc.

Ces états financiers sont établis en application du dispositif légal et réglementaire (corps de règles spécifique aux établissements financiers établi par la Commission bancaire puis par le comité de la réglementation comptable). Ils comportent les informations constituant le document de référence de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation sont déterminées en conformité avec les normes comptables du Groupe Caisse d'Epargne.

Cette information fait l'objet en semestriel d'une attestation de revue limitée et en annuel d'une certification de la part des commissaires aux comptes.

### L'organisation et les systèmes de production de l'information comptable Les comptes consolidés

La production de l'information comptable sur base consolidée repose sur une organisation comprenant le service comptable central et ses correspondants au sein des filiales, chargés de la consolidation et travaillant sur la base des instructions du service comptable central pour la production des comptes consolidés du groupe.

Les principales étapes du processus sont : la détermination, en fonction de seuils de signification pré déterminés, du périmètre de consolidation qui inclut les entités ad hoc ; la centralisation des données financières et les traitements de consolidation, au moyen d'un logiciel administré et paramétré par la direction de la Réglementation et Consolidation Groupe de la CNCE. Les données reçues font systématiquement l'objet de contrôles de cohérence et de concordance. Elles doivent être conformes aux principes comptables applicables en France aux établissements de crédit et, en particulier, à ceux définis par le Groupe Caisse d'Epargne.

Les opérations réalisées entre les entités du Groupe Caisse d'Epargne sont validées sur la base de déclarations contradictoires qui font l'objet de recherches d'écart. Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank s'inscrit dans ce processus, qui repose sur l'utilisation d'un logiciel spécifique développé et paramétré lui aussi par la CNCE, pour l'élimination des opérations réciproques réalisées avec ses propres filiales, ou le cas échéant, la justification des écarts qui doivent être maintenus.

### Les comptes sociaux

La production de l'information comptable sur base sociale est réalisée de manière décentralisée du fait de la forte imbrication des travaux de *back-office* et de traitement comptable de l'établissement :

- > l'enregistrement des activités opérationnelles du *front-office* et de leur résultat (produit net bancaire) est réalisé par le *back-office* à partir de ses applications de gestion ou au moyen d'enregistrements manuels ;
- > l'enregistrement des autres opérations est assuré de manière centralisée par le service comptable.

L'information comptable est structurée par « sections » analytiques qui correspondent au niveau élémentaire de production d'une balance équilibrée. Des sections comptables sont spécialisées en fonction de la localisation géographique des activités (France ou bien le pays d'implantation de chacune des quatre succursales).

La planification des travaux d'arrêté est coordonnée par le service comptable central qui produit et diffuse une note d'instructions qui reprend les étapes du processus d'arrêté et les informations attendues des différents contributeurs décentralisés.

Les systèmes de traitement comptable sont organisés avec une dissociation des applications de gestion et de l'interprétation comptable des événements, ce qui contribue à l'indépendance de la fonction comptable :

- > les applications de gestion, qui sont sous la responsabilité du *back-office*, produisent des comptes rendus d'événements ;
- > cette information est interprétée par l'application « règles du jeu » qui est sous la responsabilité du service comptable central et qui produit les écritures comptables qui alimentent le système comptable central ;
- > la comptabilité du résultat des opérations complexes est opérée par le *back-office* à partir d'une information fiabilisée et justifiée par le service des résultats ;

## Gouvernement d'entreprise (suite)

- > les opérations autres que les activités opérationnelles sont traitées dans un système auxiliaire qui se déverse chaque jour dans le système comptable central ;
- > les écritures manuelles sont enregistrées par le *back-office* ou par le service comptable central dans le système comptable central ;
- > enfin, un système de production de synthèse sous la responsabilité du service comptable permet de produire les états financiers et les annexes à partir de la balance extraite du système comptable.

### La chaîne de contrôle comptable et les responsabilités

Dans le cadre du comité « nouveaux produits », le service comptable est associé à la mise en œuvre des opérations à caractère nouveau ou complexe identifiées par la direction des risques afin d'en déterminer le traitement comptable et réglementaire de principe en coopération avec le *back-office* et le service fiscal.

Les notes d'analyse produites dans ce cadre sont communiquées de manière systématique aux commissaires aux comptes.

D'une manière générale, les fonctions de production et les fonctions de contrôle sont dissociées pour le traitement comptable des activités opérationnelles.

La production comptable sociale décentralisée est assortie de la responsabilité de production d'un inventaire justificatif de la balance correspondant aux sections comptables gérées (y compris les travaux de rapprochement des stocks du *front-office* aux soldes de comptabilité générale). A l'issue des travaux d'arrêté, un reporting est adressé au service comptable central par le *back-office*.

Le contrôle comptable social est assuré par une équipe dédiée qui est localisée au niveau du service comptable central, y compris pour les comptes des sections qui ne correspondent pas aux activités opérationnelles.

Le résultat de gestion est produit par le service des résultats. Ce service, créé en 2005, est rattaché au membre du directoire en charge des fonctions transverses. Il a vocation à reprendre également dans le courant du premier semestre 2006 les fonctions de comptabilisation du résultat latent assurées par le *back-office*.

Le résultat comptable des activités opérationnelles (produit net bancaire) est fiabilisé par un rapprochement périodique avec le résultat de gestion qui est opéré par le *back-office* sous la coordination du service des résultats, qui a la responsabilité de l'application qui regroupe ces informations.

Le service des résultats produit à la fin de l'arrêté un reporting qui est communiqué au service comptable central.

Le contrôle comptable central exploite les informations justificatives et les reporting produits par le *back-office* ou le service des résultats, et procède à leur analyse. Il réalise par ailleurs des contrôles complémentaires classiques (analyse des variations, etc.). La synthèse de ses travaux, conclusions et recommandations est reprise dans une synthèse formalisée des contrôles comptables qui est adressée aux membres du directoire et communiquée aux commissaires aux comptes ainsi qu'au service de l'audit interne.

L'apport par CDC IXIS en novembre 2004 de ses participations dans les groupes IXIS Capital Markets (New York) et Nexgen s'est accompagné de la mise en place d'une fonction de contrôle central de second niveau au sein du pôle consolidation et contrôle filiales. Une des premières actions de cette cellule a été de définir, en relation avec les directions comptables des filiales, la nature des informations nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Cette étude s'est traduite par la rédaction d'instructions à destinations des filiales. La cellule contrôle des filiales exploite les informations justificatives et les reporting de contrôle transmis par les filiales. Elle synthétise ses travaux dans une note d'analyse formalisée comprenant également l'explication des variations venues affecter les états financiers au cours de l'exercice. Elle émet par ailleurs à destination des directions comptables des filiales des recommandations de nature à améliorer le niveau de contrôle et se déplace périodiquement au sein des principaux établissements afin de compléter son travail régulier de contrôle à distance.

### Les actions en cours visant à conforter le dispositif de traitement et de production de l'information comptable Le passage aux normes IFRS

Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank s'inscrit dans le calendrier de publication défini par le Groupe Caisse d'Epargne qui fixe la date de première publication selon le référentiel IAS au 30 juin 2006 avec un comparatif au 30 juin 2005. La première application des normes a été positionnée au 1<sup>er</sup> janvier 2005 pour établir le bilan d'ouverture.

L'analyse et la mise en œuvre des normes IAS/IFRS au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank sont engagées depuis 2003 sous la forme d'un projet dirigé par la Direction comptable en coopération étroite avec les métiers.

Le projet est découpé en 3 phases principales :

- > la phase **diagnostic** (mars à septembre 2003) a permis la documentation des portefeuilles existants, l'identification des impacts principaux de la norme sur la présentation de l'activité et la définition des options à approfondir avant leur mise en œuvre ;
- > la phase **analyse détaillée** (octobre 2003 à juillet 2004) a permis d'arrêter les choix fonctionnels (classification des opérations et définition des expressions de besoins envers les systèmes de gestion) ;
- > la phase de **mise en œuvre** a permis l'adaptation des systèmes d'information de la banque et de son organisation.

Conformément à la planification initiale, l'année 2004 a permis la classification suivant les règles définies par les normes IFRS de l'ensemble des portefeuilles existants, la définition du traitement de consolidation des entités ad hoc, l'adaptation des systèmes de *back-office* et comptables ainsi que l'analyse de la méthodologie qui permettra la justification du retournement des contrats internes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, IXIS Corporate & Investment Bank a adapté son architecture comptable afin d'être en mesure de produire des comptes dans un double référentiel : français et IAS/IFRS. La préparation des comptes consolidés du groupe repose sur l'utilisation du système de consolidation du Groupe Caisse d'Epargne.

L'adoption de cette nouvelle architecture comptable s'est accompagnée d'un changement de plan de comptes (alignement sur le plan de comptes des établissements de crédits – PCEC) et de la mise en production de nouveaux schémas comptables destinés à traduire en comptabilité les nouvelles règles IAS/IFRS.

Ces changements ne remettent pas en cause l'organisation et la chaîne de contrôle comptable décrits précédemment. Ils nécessitent des ajustements ponctuels liés notamment aux besoins qui sont apparus lors de la préparation des bilans d'ouverture au cours de l'exercice 2005 et aux travaux de rapprochement comptabilité/gestion dans un double référentiel.

Le bilan de première application au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et la liasse de consolidation au 30 juin 2005 ont été produits dans les délais fixés par le Groupe Caisse d'Epargne. Les principes et règles retenus sont en cours de révision par les commissaires aux comptes.

#### **Les autres actions visant à améliorer le dispositif de traitement et de production de l'information comptable**

Au cours des dernières années, la priorité a été donnée à la réduction des délais d'arrêté et à l'industrialisation du processus de production et de synthèse. L'utilisation d'un interpréteur comptable dissocié des applications de gestion a été généralisée.

La production régulière de comptes mensuels, engagée en 2004, a contribué à la fluidité du processus de production et de contrôle de l'information comptable. Cet effort doit néanmoins être poursuivi afin de rendre ce processus plus efficient.

L'intégration des nouveaux métiers apportés en novembre 2004 par CDC IXIS (financements structurés notamment) a impliqué l'adoption par ceux-ci des principes d'organisation appliqués antérieurement au sein de la société qui sont décrits ci-dessus. L'application de ces règles dont certaines étaient nouvelles pour les métiers concernés a été parachevée au cours de l'exercice 2005.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### **Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société IXIS Corporate & Investment Bank pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

#### **Exercice clos le 31 décembre 2005**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société IXIS Corporate & Investment Bank et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- > prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- > prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

#### **Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 24 avril 2006.**

**Les commissaires aux comptes**

#### **PricewaterhouseCoopers Audit**

**Etienne Boris**

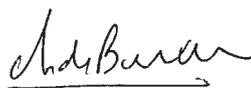


#### **Mazars & Guérard**

**Michel Barbet-Massin**



**Charles de Boisriou**



## Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

### Exercice clos le 31 décembre 2005

Aux Actionnaires  
IXIS Corporate & Investment Bank  
47, quai Austerlitz  
75013 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

#### **I. Conventions autorisées au cours de l'exercice**

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

##### **1.1 Trois « Conventions de garantie » entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Investor Services (IXIS IS)**

Membres du Conseil de Surveillance concernés : CNCEP, représentée par Charles Milhaud ; Pierre Servant ; Nicolas Mérindol ; Laurent Vieillevigne.

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 10 janvier 2005 la conclusion de trois « Conventions de garantie » relatives aux dépôts de titres en collatéral auprès d'Euroclear, Clearstream Banking et Skandinaviska Enskilda Banken (SEB) notamment pour les activités clientèles de IXIS IS.

Aucune rémunération n'est prévue au titre de ces conventions.

##### **1.2 Avenant au contrat de sous-location entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities.**

Membres du Directoire concernés : Anthony Orsatelli, Nicolas Fourt, Bernard Migus.

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 15 février 2005 la conclusion d'un avenant au contrat de sous-location entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities (cf. convention au 2.13) relative à la réduction de la superficie des locaux occupés par IXIS Securities dans l'immeuble du 47 quai d'Austerlitz et à la révision du montant du loyer y afférent.

Cet avenant prévoit que la sous-location sera consentie moyennant un loyer annuel de 520,07 € / m<sup>2</sup> hors taxes et hors charges.

Le produit constaté par IXIS CIB au titre de cette convention s'est élevé à 1 004 000 € (hors taxes) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### **1.3 Convention de Cession d'activités de crédit entre IXIS Corporate & Investment Bank et la CNCE.**

Membres du Conseil de Surveillance concernés : Charles Milhaud ; Nicolas Mérindol ; Pierre Servant ; Bernard Comolet ; Francis Mayer ; Dominique Marcel ; la CNCE représentée par Monsieur Guy Cotret.

Membre du Directoire concerné : Anthony Orsatelli.

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 21 septembre 2005 et le 17 novembre 2005 la conclusion d'une convention de cession d'activités de crédit entre IXIS Corporate & Investment Bank et la CNCE relative au transfert des encours de la DABF CNCE au titre des activités de crédit au secteur public territorial vers IXIS Corporate & Investment Bank.

Le prix d'acquisition de cette activité s'est élevée à 500 000 €.

### **1.4 Avenant au contrat de travail entre IXIS Corporate & Investment Bank et Bernard Migus, membre du Directoire d' IXIS Corporate & Investment Bank**

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 17 novembre 2005 la conclusion d'un avenant au contrat de travail entre IXIS Corporate & Investment Bank et Bernard Migus.

Cet avenant prévoit que Monsieur Migus exerce au sein de la Direction Générale, les fonctions de Directeur en charge de :

- > la stratégie et le développement de la société, de ses succursales et de ses filiales (hors filiales américaines),
- > la politique de gestion des ressources humaines de la société et de ses filiales (hors filiales américaines).

Il prévoit également que la rémunération annuelle brute de Monsieur Migus sera de 243 653 €, prime d'ancienneté incluse et treizième mois compris. Par ailleurs, un bonus discrétionnaire et modulable pourra lui être versé.

### **1.5 Avenant à la convention de refacturation des prestations du bureau d'analyse entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities**

Membres du Directoire concernés : Anthony Orsatelli ; Nicolas Fourt ; Bernard Migus.

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 17 novembre 2005 la conclusion d'un avenant à la convention de refacturation des prestations du bureau d'analyse entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities (cf. convention 2.5) relative à la réduction du pourcentage de refacturation des prestations fournies.

Cet avenant prévoit de ramener le pourcentage de refacturation de 25% à 18,75%.

La charge supportée par IXIS CIB au titre de cette convention s'est élevée à 3 322 550 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

## **1.6 Contrat de prestation de services et de partenariat entre IXIS Corporate & Investment Bank et la CNCE**

Membres du Conseil de Surveillance concernés : Charles Milhaud ; Nicolas Mérindol ; Pierre Servant ; Bernard Comolet ; Francis Mayer ; Dominique Marcel ; la CNCE représentée par Monsieur Guy Cotret.

Membre du Directoire concerné : Anthony Orsatelli.

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 17 novembre 2005 la conclusion d'un contrat de prestation de services et de partenariat entre IXIS Corporate & Investment Bank et la CNCE relative au développement et l'hébergement par IXIS CIB pour la CNCE d'un site Internet de passation d'ordres sur des opérations de change à terme et de change comptant.

Les conditions de rémunération seraient les suivantes :

- > Lot 1 : les frais de développement seront refacturés par IXIS Corporate & Investment Bank à la CNCE à hauteur de 50%,
- > Lot 2 : les frais de développement seront intégralement refacturés par IXIS Corporate & Investment Bank à la CNCE,
- > la maintenance corrective sera prise en charge par IXIS Corporate & Investment Bank. En cas de maintenance évolutive, les conditions de refacturation seront déterminées au regard des spécifications exprimées.

Ce contrat n'étant pas signé à la date de ce rapport, il n'a eu aucune incidence sur les comptes d'IXIS Corporate & Investment Bank au 31 décembre 2005.

## **2. Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **2.1 Cautionnement solidaire Caisse des Dépôts (CDC) / CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)**

Cette caution solidaire a été résiliée par la CDC avec effet le 30 juin 2001 (minuit). Toutefois, les opérations garanties conclues avant le 30 juin 2001 (minuit) inclus, continuent de bénéficier de la garantie directe de la CDC jusqu'à leur complet dénouement.

Les modalités de rémunération de cette convention font l'objet de la convention conclue entre la CDC, CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004), et CDC IXIS Capital Markets relative aux commissions de garantie (voir 2.4).

### **2.2 Lettre d'engagement CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004) / CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)**

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 5 février 2001 la conclusion d'une lettre d'engagement entre CDC Finance-CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets. Cette convention a pour objet de préciser les termes et conditions du cautionnement de CDC IXIS Capital Markets par CDC Finance-CDC IXIS.

Le système de garantie mis en place à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2001 se substituait au mécanisme de garantie résultant du cautionnement solidaire du 12 juillet 1996 initialement accordé par la CDC directement à CDC IXIS Capital Markets (alors dénommé CDC Marchés).

Cette lettre d'engagement a été remplacée par la lettre d'engagement du 28 mai 2003 (cf. convention 2.10).

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### **2.3 Cautionnement solidaire CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004) / CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)**

Cette caution solidaire a été résiliée par CDC Finance-CDC IXIS le 28 avril 2003 avec effet le 1<sup>er</sup> novembre 2003. Toutefois, les créanciers de CDC IXIS Capital Markets au titre d'opérations garanties conclues avant le 31 octobre 2003 (minuit) inclus peuvent, en vertu de la lettre du Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du 12 octobre 2004, exercer jusqu'à la date d'échéance des opérations couvertes, leurs droits directement contre la CDC, comme si cet engagement avait été souscrit directement par la CDC au bénéfice des créanciers de CDC IXIS Capital Markets.

### **2.4 Convention conclue entre la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004), et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) relative aux commissions de garantie**

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 5 février 2001 la conclusion d'une convention entre la CDC, CDC Finance-CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets dont l'objet est de préciser les modalités de versement et de calcul de la commission de garantie due par CDC IXIS Capital Markets au titre de la convention de caution solidaire résiliée par la CDC avec effet le 30 juin 2001.

### **2.5 Convention conclue entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Securities (depuis dénommée IXIS Securities) relative aux prestations du bureau d'étude**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 19 décembre 2001 la conclusion d'une convention entre CDC IXIS Capital Markets et CDC IXIS Securities. Cette convention a déterminé les modalités de refacturation par CDC IXIS Securities à CDC IXIS Capital Markets d'une quote-part, fixée à 25 %, du coût de son bureau d'analyse.

### **2.6 Convention financière entre CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 19 décembre 2001 la conclusion d'une convention financière entre CDC Finance-CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets. Cette convention couvre les modalités d'accès de CDC IXIS Capital Markets à la liquidité centrale de CDC Finance-CDC IXIS.

Il convient de préciser que suite à la fusion absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE, il a été décidé de mettre en place une nouvelle convention financière entre la CNCE et IXIS Corporate & Investment Bank. Cette convention n'étant pas encore signée, les conditions de fonctionnement du compte d'IXIS Corporate & Investment Bank à la CNCE ont été reconduites en attendant un accord entre les parties.

Au 31 décembre 2005, IXIS Corporate & Investment Bank a enregistré une charge nette d'intérêts au titre de cette convention de 50 628 878 €.

### **2.7 Convention de Groupement de fait entre la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 19 décembre 2001 la conclusion d'une convention de groupement de fait entre la CDC, CDC Finance-CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets.

Cette convention est renouvelable tous les trois ans par tacite reconduction. Elle se substitue à celle conclue le 30 août 1996 entre la CDC et CDC IXIS Capital Markets (anciennement CDC Marchés).

La charge totale supportée par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de cette convention s'est élevée à 5 746 338 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les produits comptabilisés par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de cette convention se sont élevés à 8 228 000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

### **2.8 Contrat de substitution**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 16 octobre 2002 la conclusion d'un contrat de substitution entre CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004), CDC IXIS Asset Management (depuis dénommée IXIS Asset Management) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank).

La convention a pour objet d'organiser le transfert d'un contrat de *swap* d'un montant notionnel décroissant de 1,1 Md USD conclu en octobre 2000 entre CDC IXIS Asset Management et CDC IXIS Capital Markets, en substituant CDC Finance-CDC IXIS à CDC IXIS Asset Management comme contrepartie de CDC IXIS Capital Markets.

Cette convention est dépourvue d'impact financier pour IXIS Corporate & Investment Bank, les conditions financières du *swap* demeurant inchangées.

### **2.9 Convention dénommée « Lettre de renonciation » de CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 26 mai 2003 la conclusion d'une lettre de renonciation de CDC IXIS Capital Markets, par laquelle CDC IXIS Capital Markets prend l'engagement de ne pas initier d'opération de bilan dont l'échéance interviendrait postérieurement au 23 janvier 2017 avec le bénéfice indirect du Cautionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### **2.10 Lettre d'engagement entre CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank).**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 26 mai 2003 la conclusion d'une Lettre d'engagement entre CDC Finance-CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets.

Cette convention a pour objet de préciser les termes et conditions des cautionnements « 1 » et « 2 » de CDC IXIS Capital Markets par CDC Finance-CDC IXIS respectivement pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> novembre 2003 et le 23 janvier 2004 (inclus), et pour la période comprise entre le 24 janvier 2004 (inclus) et au plus tard le 23 janvier 2007 (inclus).

Le système de garantie mis en place à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2003 succède au mécanisme de garantie mis en place par CDC Finance-CDC IXIS le 1<sup>er</sup> juillet 2001 (cf. point 2.2).

Suite aux opérations d'apport partiel d'actifs et en vertu de la lettre du Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du 12 octobre 2004, les créanciers d'IXIS CIB au titre d'opérations garanties peuvent exercer jusqu'à la date d'échéance des opérations couvertes, leurs droits directement contre la CDC, comme si cet engagement avait été souscrit directement par la CDC au bénéfice des créanciers d'IXIS CIB.

En conséquence, le montant total de la commission de garantie due par IXIS CIB à la CDC au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'est élevé à 12 352 972 € (cf. article 5.1 de la lettre d'engagement).

Par ailleurs, il est précisé que le Conseil de Surveillance a autorisé le 16 juin 2004 la conclusion d'un amendement à cette Lettre d'engagement, visant à permettre à CDC Finance-CDC IXIS d'accorder directement sa garantie à la société IXIS Structured Products.

### **2.11 Cautionnement solidaire « 1 » entre CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank).**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 26 mai 2003 la conclusion d'un Cautionnement solidaire « 1 » entre CDC Finance-CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets.

Cette caution solidaire s'est achevée le 23 janvier 2004 (inclus). Toutefois, les créanciers de CDC IXIS Capital Markets au titre d'opérations garanties conclues avant le 23 janvier 2004 (minuit) inclus peuvent, en vertu de la lettre du Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du 12 octobre 2004, exercer jusqu'à la date d'échéance des opérations couvertes, leurs droits directement contre la CDC, comme si cet engagement avait été souscrit directement par la CDC au bénéfice des créanciers de CDC IXIS Capital Markets.

### **2.12 Cautionnement solidaire « 2 » entre CDC Finance-CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 1<sup>er</sup> janvier 2004) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank).**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 26 mai 2003 la conclusion d'un Cautionnement solidaire « 2 » entre CDC Finance-CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets.

Cette convention, conclue pour la période comprise entre le 24 janvier 2004 (inclus) et au plus tard le 23 janvier 2007 (inclus), a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Capital Markets de bénéficier de la garantie de CDC Finance-CDC IXIS pour les opérations de bilan et les opérations de hors bilan dont l'échéance est antérieure au 23 janvier 2017 (inclus).

Cette caution solidaire « 2 » peut être résiliée à tout moment et au plus tard le 23 janvier 2007 (inclus). En cas de résiliation, elle continuera de s'appliquer à l'ensemble des opérations garanties conclues avant la date de résiliation jusqu'à leur complet dénouement.

En vertu de la lettre du Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du 12 octobre 2004, les créanciers de CDC IXIS Capital Markets au titre d'opérations garanties peuvent exercer jusqu'à la date d'échéance des opérations couvertes, leurs droits directement contre la CDC, comme si cet engagement avait été souscrit directement par la CDC au bénéfice des créanciers de CDC IXIS Capital Markets.

### **2.13 Convention de sous-location entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Securities (depuis dénommée IXIS Securities)**

Le Conseil de surveillance a autorisé le 19 décembre 2003 la conclusion d'une Convention de sous location entre CDC IXIS Capital Markets et CDC IXIS Securities.

Cette convention, d'une durée de neuf ans, a pour objet de louer à CDC IXIS Securities une partie des locaux actuellement loués par CDC IXIS Capital Markets.

### **2.14 Lettre d'engagement entre la CNCE et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)**

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 21 septembre 2004 la conclusion d'une Lettre d'engagement entre la CNCE et CDC IXIS Capital Markets dont l'objet est de préciser les termes et conditions du cautionnement de CDC IXIS Capital Markets par la CNCE.

### **2.15 Cautionnement solidaire entre la CNCE et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)**

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 21 septembre 2004 la conclusion d'un Cautionnement solidaire entre la CNCE et CDC IXIS Capital Markets.

Cette convention, conclue avec une date de prise d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004 et pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Capital Markets de bénéficier de la garantie de la CNCE pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité.

Ce cautionnement solidaire peut être résilié à tout moment. En cas de résiliation, il continuera de s'appliquer à l'ensemble des opérations garanties conclues avant la date de résiliation jusqu'à leur complet dénouement.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### **2.16 Lettre d'engagement entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Capital Markets North America Inc. (depuis dénommée IXIS Capital Markets North America Inc.)**

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 29 octobre 2004 la conclusion d'une Lettre d'engagement entre CDC IXIS Capital Markets et CDC IXIS Capital Markets North America Inc. en version anglaise, dont l'objet est de préciser les termes et conditions des cautionnements solidaires décrits au point 2.17.

Le montant total de la commission de garantie reçue par IXIS CIB au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'est élevé à 2 216 122 €.

### **2.17 Cinq conventions de « Garantie » entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC Municipal Products Inc. (depuis dénommée IXIS Municipal Products Inc.) ; CDC Derivatives Inc. (depuis dénommée IXIS Derivatives Inc.) ; CDC Financial Products Inc. (depuis dénommée IXIS Financial Products Inc.) ; CDC IXIS Funding Corp. (depuis dénommée IXIS Funding Corp.) et CDC IXIS Commercial Paper Corp. (depuis dénommée IXIS Commercial Paper Corp.)**

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 29 octobre 2004 la conclusion de cinq conventions de « Garantie » entre CDC IXIS Capital Markets et CDC Municipal Products Inc. ; CDC Derivatives Inc. ; CDC Financial Products Inc. ; CDC IXIS Funding Corp. et CDC IXIS Commercial Paper Corp..

Ces cinq conventions, conclues à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004 pour une durée indéterminée, ont pour objet de permettre aux contreparties de CDC Municipal Products Inc. ; CDC Derivatives Inc. ; CDC Financial Products Inc. ; CDC IXIS Funding Corp. et CDC IXIS Commercial Paper Corp. de bénéficier de la garantie de CDC IXIS Capital Markets pour les opérations conclues à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité.

Ces cautionnements solidaires peuvent être résiliés à tout moment. En cas de résiliation, ils continueront de s'appliquer à l'ensemble des opérations garanties conclues avant la date de résiliation jusqu'à leur complet dénouement.

### **Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 24 avril 2006.**

Les commissaires aux comptes

#### **PricewaterhouseCoopers Audit**

Etienne Boris



#### **Mazars & Guérard**

Michel Barbet-Massin



Charles de Boisriou



## Le directoire

### Mission générale du directoire

Le directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le directoire présente au conseil de surveillance, au moins une fois par trimestre, un rapport sur l'activité de la société et, chaque année, les comptes annuels et les comptes consolidés dans les trois mois suivants la clôture de chaque exercice. Il établit et présente également le rapport de gestion à l'assemblée générale ordinaire.

En outre, le directoire veille à l'information et à la consultation du comité d'entreprise.

### Conflits d'intérêts potentiels des mandataires sociaux

La situation des mandataires sociaux d'IXIS Corporate & Investment Bank n'est pas de nature à faire naître des conflits d'intérêts entre d'une part, leurs devoirs à l'égard de la société et, d'autre part, leurs intérêts privés ou d'autres devoirs.

## Commissaires aux comptes

			I <sup>re</sup> nomination	Prochaine échéance
<b>Titulaires</b>	PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Etienne Boris	63, rue de Villiers 92 208 Neuilly-sur-Seine Cedex	Assemblée du 30/06/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2010
	Mazars & Guérard représenté par Michel Barbet-Massin et Charles de Boisriou	Tour le Vinci 4, Allée de l'Arche 92075 Paris La Défense	Assemblée du 11/06/96	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2007
<b>Suppléants</b>	Monsieur Dominique Paul	63, rue de Villiers 92 208 Neuilly-sur-Seine Cedex	Assemblée du 30/06/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2010
	Monsieur Michel Rosse	Tour le Vinci 4, Allée de l'Arche 92075 Paris La Défense	Assemblée du 15/05/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2007

<sup>(1)</sup> Cf. pages 73 à 76 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des membres du directoire

## Gouvernement d'entreprise (suite)

Honoraires des commissaires aux comptes <sup>(1)</sup>

Nature de la mission	PricewaterhouseCoopers Audit				Mazars & Guérard			
	2005 <sup>(2)</sup>		2004		2005		2004	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Commissariat aux Comptes, examen des comptes individuels et consolidés	2 371	96 %	690	85 %	555	95 %	347	97 %
<i>dont France</i>	727	29 %	526	65 %	534	92 %	347	97 %
<i>dont étranger</i>	1 644	67 %	164	20 %	21	3 %	0	0 %
Missions accessoires	48	2 %	74	9 %	23	4 %	4	1 %
<i>dont France</i>	48	2 %	74	9 %	23	4 %	4	1 %
<i>dont étranger</i>	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
<b>Sous-total</b>	<b>2 419</b>	<b>98 %</b>	<b>764</b>	<b>94 %</b>	<b>578</b>	<b>99 %</b>	<b>351</b>	<b>98 %</b>
Autres prestations :								
Juridique, fiscal et social	41	2 %	48	6 %	4	1 %	6	2 %
<i>dont France</i>	27	1 %	48	6 %	4	1 %	6	2 %
<i>dont étranger</i>	14	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Autres : Technologies de l'information	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Autres : Audit interne	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Autres	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
<b>Sous-total</b>	<b>41</b>	<b>2 %</b>	<b>48</b>	<b>6 %</b>	<b>4</b>	<b>1 %</b>	<b>6</b>	<b>2 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 460</b>	<b>100 %</b>	<b>812</b>	<b>100 %</b>	<b>582</b>	<b>100 %</b>	<b>357</b>	<b>100 %</b>

<sup>(1)</sup> Les honoraires sont rattachés selon l'exercice contrôlé et indiqués TTC.

<sup>(2)</sup> Evolution due aux changements de périmètre intervenus fin 2004, consécutifs aux opérations Refondation.

## Projets de résolutions soumis à l'assemblée générale mixte des actionnaires d'IXIS Corporate & Investment Bank du 10 mai 2006

Le directoire propose aux actionnaires, réunis en assemblée générale mixte :

- > d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2005, qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve par les commissaires aux comptes ;
- > d'approuver les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2005, qui ont été préalablement autorisées par le conseil de surveillance et sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes ;
- > d'approuver le projet d'affectation du résultat consistant, compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 106 000 000,00 euros le 6 décembre 2005, et après dotation à la réserve légale, en la distribution d'un dividende de 224 121 004,35 euros, le solde du bénéfice distribuable soit 144 286 190,11 euros, étant inscrit en compte de report à nouveau ;
- > d'allouer aux membres du conseil de surveillance des jetons de présence d'un montant total de 244 000 euros au titre de l'exercice 2005 ;
- > de ratifier la nomination comme membre du conseil de surveillance de Madame Emmanuelle Roux, cooptée par le conseil de surveillance lors de sa séance du 15 décembre 2005 en remplacement de Monsieur Dominique Marcel ;
- > de procéder à des modifications statutaires relatives aux règles de quorum des assemblées générales, suite aux modifications introduites par la loi Breton de Juillet 2005.

### **Texte des projets de résolutions Projets de résolutions à caractère ordinaire**

#### **Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du directoire et la lecture des rapports du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes, ainsi que la présentation du rapport du président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la société et la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur ledit rapport, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels qu'ils lui ont été présentés.

#### **Deuxième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du directoire, et la lecture des rapports du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes, ainsi que la présentation du rapport du président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la société et la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur ledit rapport, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels qu'ils lui ont été présentés.

#### **Troisième résolution**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce, et après avoir constaté pour les conventions soumises à son approbation que le quorum atteint est supérieur au quart des actions ayant droit de vote, l'assemblée générale approuve, dans les conditions de l'article L.225-88 dudit code, les conventions qui y sont mentionnées.

## Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

### Détermination du bénéfice distribuable :

Bénéfice de l'exercice 2005	330 620 581,42 euros
Dotations à la réserve légale	0 euros
Report à nouveau antérieur	143 786 613,04 euros
Acompte sur dividende versé le 6 décembre 2005	(106 000 000,00) euros
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>368 407 194,46 euros</b>

### Affectation du bénéfice distribuable :

Distribution de dividende	224 121 004,35 euros
Solde en report à nouveau	144 286 190,11 euros

Au 31 décembre, le capital social est composé de 125 207 265 actions de 15,25 euros chacune.

Le dividende par action, correspondant à la distribution de dividende décidée par la présente assemblée, s'élève à 2,64 euros.

Au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été mis en distribution :

- > Distribution en 2003 : pas de distribution de dividendes (décision de l'assemblée générale du 14 mai 2003, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002).
- > Distribution en 2004 :
  - > dividende de 46 500 000 euros assorti d'un avoir fiscal de 23 250 000 euros (décision de l'assemblée générale du 6 mai 2004, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003) ;
  - > acompte sur dividende de 140 459 505 euros dont un montant de 65 764 764 euros assortis d'un avoir fiscal de 32 882 382 euros (délibération du directoire en date du 7 décembre 2004).
- > Distribution en 2005 :
  - > dividende de 48 830 833,35 euros (décision de l'assemblée générale du 11 mai 2005, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004).
  - > acompte sur dividende de 106 000 000 euros (délibération du directoire en date du 6 décembre 2005).

#### Cinquième résolution

L'assemblée générale fixe à 244 000 euros le montant total des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance au titre de l'exercice 2005.

#### Sixième résolution

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du directoire, décide de ratifier la nomination comme membre du conseil de surveillance de Madame Emmanuelle Roux, cooptée par le conseil lors de sa séance du 15 décembre 2005, en remplacement de Monsieur Dominique Marcel.

#### Septième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée générale pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi au titre des résolutions à caractère ordinaire.

#### Projets de résolutions à caractère extraordinaire

##### Huitième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du directoire décide de modifier l'article 46 alinéa I des statuts comme suit :

##### Article 46 : *Quorum et majorité*

Le premier alinéa est modifié comme suit :  
« L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le cinquième des actions ayant droit de vote. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

##### Neuvième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du directoire décide de modifier l'article 48 des statuts comme suit :

##### Article 48 : *Quorum et majorité*

Le premier alinéa est modifié comme suit :  
« L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins sur première convocation le quart et sur deuxième convocation le cinquième des actions ayant droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

##### Dixième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée générale pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi au titre des présentes résolutions extraordinaires.

# Comptes consolidés



---

---

Bilan consolidé	116
Hors bilan consolidé	118
Compte de résultat consolidé	119
Notes annexes aux comptes consolidés	120
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	160

# Bilan consolidé

## Actif

(en millions d'euros)	Notes	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>				
Caisse, banques centrales, comptes chèques postaux		–	–	1
Effets publics et valeurs assimilées	3	23 752	11 006	13 634
Créances sur les établissements de crédit	1	72 655	81 173	51 826
<b>Opérations avec la clientèle</b>				
Créances commerciales	2	58	531	–
Autres concours à la clientèle	2	32 963	28 560	9 983
<b>Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable</b>				
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	42 479	44 783	37 582
Actions et autres titres à revenu variable	3	24 900	19 132	6 610
<b>Participations et parts dans les entreprises liées</b>				
Participations	4	541	58	34
Participations mises en équivalence	5	86	73	–
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	6	100	83	53
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	7	30 287	21 660	14 490
<b>Total</b>		<b>227 821</b>	<b>207 059</b>	<b>134 213</b>

## Passif

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	8	67 362	69 900	73 722
<b>Opérations avec la clientèle</b>				
Autres dettes envers la clientèle	9	28 422	31 214	10 408
<b>Dettes représentées par un titre</b>	10			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		43 018	39 562	9 323
Emprunts obligataires et assimilés		7 795	7 432	670
Autres dettes représentées par un titre		426	119	–
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	11	74 167	52 490	38 577
<b>Provisions pour risques et charges</b>	12	346	364	39
<b>Dettes subordonnées</b>	13	2 581	2 540	727
<b>Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)</b>	14	–	6	–
<b>Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)</b>	14	3 704	3 432	747
Capital souscrit		1 909	1 909	458
Primes d'émission		994	994	10
Réserves consolidées et autres		448	336	167
Résultat de l'exercice		353	193	112
<b>Total</b>		227 821	207 059	134 213

## Hors bilan consolidé

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Engagements de financement, de garantie et engagements donnés sur titres</b>			
<b>Engagements de financement</b>			
en faveur d'établissements de crédit	981	1 269	–
en faveur de la clientèle <sup>(1)</sup>	18 217	17 920	6 121
<b>Engagements de garantie</b>			
en faveur d'établissements de crédit <sup>(1)</sup>	6 714	5 955	13 101
en faveur de la clientèle <sup>(1)</sup>	30 978	26 072	–
<b>Engagements sur titres</b>			
titres à livrer	1 918	704	1 709
<b>Engagements de financement, de garantie et engagements reçus sur titres</b>			
<b>Engagements de financement</b>			
reçus d'établissements de crédit	7 686	4 023	14 615
reçus de la clientèle	50	–	–
<b>Engagements de garantie</b>			
reçus d'établissements de crédit <sup>(1)</sup>	4 161	3 552	1 982
reçus de la clientèle	375	314	–
<b>Engagements sur titres</b>			
titres à recevoir <sup>(1)</sup>	1 734	3 730	4 957
<b>Autres engagements donnés et reçus</b>			
Autres engagements donnés <sup>(1)</sup>	5 569	3 823	4 359
Autres engagements reçus <sup>(1)</sup>	22 356	18 354	5 644

<sup>(1)</sup> Afin de présenter une vision plus économique des opérations réalisées, il a été jugé préférable de reclasser un certain nombre d'engagements de financement et de garantie auparavant classés parmi les autres engagements donnés et reçus. Dans ce cadre, et pour assurer la comparabilité des comptes, les autres engagements donnés au 31 décembre 2004 ont été reclassés à hauteur de 22 516 millions d'euros parmi les engagements de financement et de garantie en faveur de la clientèle alors que les autres engagements reçus ont été reclassés à hauteur de 1 436 millions d'euros parmi les engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et les titres à recevoir. Par ailleurs, 8 089 millions d'euros d'engagements de garantie en faveur des établissements de crédit ont été reclassés en faveur de la clientèle. Enfin, l'harmonisation, au cours du premier semestre, des dates d'effet des engagements au sein du groupe a également conduit IXIS Corporate & Investment Bank à constater 2 545 millions d'euros d'engagements de financement complémentaires en faveur de la clientèle au 31 décembre 2004.

Les engagements hors bilan relatifs aux opérations de change au comptant et à terme et de prêts/emprunts de devises sont décrits dans la note 17.

Les engagements hors bilan relatifs aux opérations sur instruments financiers à terme sont décrits dans la note 18.

# Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Intérêts et produits assimilés</b>				
Opérations de trésorerie et interbancaires	21	3 851	1 582	1 073
Opérations avec la clientèle	22	1 124	401	208
Obligations et autres titres à revenu fixe	23	1 097	312	472
Autres intérêts et produits assimilés		38	417	2 289
<b>Intérêts et charges assimilées</b>				
Opérations de trésorerie et interbancaires	21	(3 494)	(1 973)	(1 911)
Opérations avec la clientèle	22	(1 092)	(341)	(151)
Obligations et autres titres à revenu fixe	23	(1 022)	(664)	(342)
Autres intérêts et charges assimilées		(91)	(315)	(2 162)
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	24	160	50	14
<b>Commissions (produits)</b>	25	296	119	70
<b>Commissions (charges)</b>	25	(100)	(90)	(82)
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	26	1 044	1 655	1 196
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>	27	(471)	(339)	(45)
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets</b>	28	2	(24)	5
<b>Produit net bancaire</b>		1 342	790	633
<b>Charges générales d'exploitation</b>				
Frais de personnel	29	(556)	(291)	(203)
Autres frais administratifs		(295)	(208)	(196)
Refacturations		31	18	15
<b>Dotations nettes aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles</b>		(24)	(17)	(16)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		498	292	233
<b>Coût du risque</b>	30	(18)	1	(76)
<b>Résultat d'exploitation</b>		480	293	157
<b>Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence</b>	5	1	1	–
<b>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	31	22	(1)	5
<b>Résultat courant avant impôt</b>		503	293	162
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	32	(156)	(94)	(50)
<b>Dotations nettes au FRBG</b>		6	(6)	–
<b>Résultat net part du groupe</b>		353	193	112
<b>Résultat net part du groupe par action (en euros) <sup>(1)</sup></b>		2,82	4,19	3,73

<sup>(1)</sup> IXIS Corporate & Investment Bank n'a pas émis d'instruments dilutifs qui nécessiteraient la présentation d'un résultat dilué par action.

# Notes annexes aux comptes consolidés

## Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

### 1 – Remarque liminaire

Les comptes consolidés du groupe IXIS Corporate & Investment Bank (IXIS CIB) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-07 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF).

La présentation des états financiers consolidés est conforme aux dispositions du règlement CRC n° 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du CRBF.

### 2 – Changements de périmètre et de méthodes et comparabilité des exercices

#### 2.1 Refondation du partenariat entre les groupes Caisse des Dépôts et Caisse d'Épargne

Les groupes Caisse des Dépôts et Caisse d'Épargne ont signé le 27 mai 2004 l'accord définitif de refondation de leur partenariat qui a conduit la Caisse des Dépôts et Consignations à apporter à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) sa participation dans la Compagnie Financière EULIA (50,1 %) et dans sa filiale de banque d'investissement et gestion d'actifs CDC IXIS (43,55 %).

Au cours du second semestre 2004, cette opération s'est traduite par une restructuration des activités du groupe CDC IXIS en trois filières métiers principales :

- > La banque de financement et d'investissement constituée des activités de marchés de capitaux et de financements de grands *corporate*, organisée à partir de CDC IXIS Capital Markets (IXIS Corporate & Investment Bank à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004) à laquelle ont été apportés les actifs, passifs et hors bilan correspondants inscrits dans les comptes de CDC IXIS ;
- > La gestion d'actifs, regroupée sous une holding de gestion d'actifs (IXIS Asset Management Group) ;
- > La conservation, par filialisation de l'activité exercée directement par CDC IXIS, l'administration de fonds et le service aux émetteurs (IXIS Investor Services).

A l'issue de cette réorganisation, CDC IXIS a été absorbée par la CNCE le 31 décembre 2004.

#### 2.2 Comparabilité des exercices

Les apports de CDC IXIS décrits ci-avant ayant été réalisés le 1<sup>er</sup> novembre 2004, le compte de résultat de l'exercice 2004 ne reprend que les charges et produits des deux derniers mois de l'exercice 2004 pour les activités et filiales apportées.

Le bilan et le hors bilan au 31 décembre 2004 correspondent à la situation patrimoniale du nouveau groupe à cette date.

Les éléments repris dans les comptes consolidés au titre de l'exercice 2003 correspondent à ceux qui ont été publiés par le groupe CDC IXIS Capital Markets (devenu IXIS Corporate & Investment Bank au 1<sup>er</sup> novembre 2004).

Afin de donner des éléments d'appréciation permettant la comparabilité des comptes consolidés du groupe IXIS CIB, des informations *pro forma* regroupant les comptes de CDC IXIS Capital Markets et des données chiffrées relatives aux résultats dégagés par les activités et filiales apportées sur la totalité de l'exercice 2004 sont communiquées dans la note 35 de la présente annexe.

### 2.3 Passage aux normes comptables internationales et changements de réglementation comptable

Le Parlement Européen a adopté en juillet 2002 un règlement obligeant les sociétés qui ne sont pas cotées dans l'Union Européenne (UE) mais dont les titres de dettes sont admis à la cote d'un marché réglementé à appliquer dans leurs comptes consolidés au plus tard en 2007 le référentiel de normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'approuvé par l'UE.

Les normes françaises demeurent en revanche applicables aux comptes sociaux individuels. Elles ont toutefois fait l'objet d'une révision en profondeur par le Conseil national de la comptabilité dans le sens d'une convergence progressive vers les normes IFRS. Ainsi, plusieurs changements ont été opérés en 2005 par publication des nouveaux règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les textes suivants sont applicables ou appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

- > Le règlement CRC n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit qui prescrit de constituer les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis sur la base de leur valeur actualisée ;
- > Le règlement CRC n° 2002-10 qui a fixé de nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs. En particulier, les principaux composants des constructions sont désormais isolés en comptabilité et amortis sur leurs durées d'utilisations respectives ;
- > Le règlement CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs qui a introduit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, une modification des règles antérieures relatives aux frais d'acquisition des immobilisations qui doivent être désormais incorporés dans leur valeur d'entrée au bilan.

L'option introduite par le règlement pour un maintien possible de l'enregistrement en charges dans les comptes individuels n'a pas été retenue par le Groupe Caisse d'Epargne dans un souci de convergence avec les règles IFRS qui, elles, ne prévoient pas cette possibilité.

- > La recommandation n° 2003-R-01 du Conseil national de la comptabilité (CNC), qui fixe de nouvelles règles d'identification, d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

L'application de ces dispositions réglementaires n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2005 ni sur les résultats de l'exercice 2005.

IXIS CIB a choisi de ne pas appliquer par anticipation les règlements adoptés par le CRC en novembre 2005 qui portent en particulier sur le traitement comptable du risque de crédit et des opérations sur titres.

# Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

### 3 – Principes et modalités de consolidation

#### 3.1 Méthodes de consolidation et périmètre

Les comptes consolidés regroupent les comptes d'IXIS Corporate & Investment Bank, les comptes consolidés des sous-groupes et les comptes des filiales, dès lors que leur consolidation présente un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif d'une filiale est présumé lorsque l'un des trois critères suivants est respecté :

- total de bilan supérieur à 250 millions d'euros ;
- produit net bancaire supérieur à 15 millions d'euros ;
- résultat net supérieur à 3,5 millions d'euros.

Des seuils spécifiques ont, par ailleurs, été définis pour certains secteurs d'activité (GIE de moyens ou OPCVM sous contrôle).

Sont également consolidées les sociétés dont la contribution au résultat du sous-groupe auquel elles appartiennent est jugée significative et les sociétés nouvellement créées ou acquises et appelées à un fort développement.

#### *Intégration globale*

Sont consolidées par intégration globale les entreprises contrôlées de manière exclusive, ayant une activité à caractère financier ou une activité se situant dans le prolongement des activités du groupe.

Le contrôle exclusif se définit comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte soit de la détention de la majorité des droits de vote, soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes dirigeants, soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu de contrats ou de clauses statutaires.

#### *Intégration proportionnelle*

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est défini comme étant le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

#### *Mise en équivalence*

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

### *Cas particulier des entités ad hoc*

Lorsque le groupe ou une société du groupe possède en substance, notamment en vertu de contrats ou de clauses statutaires, le contrôle d'une entité, celle-ci est consolidée, même en l'absence de lien en capital.

Les critères de détermination du contrôle pour les entités ad hoc, définies comme étant les structures créées spécifiquement pour gérer une ou plusieurs opérations pour le compte d'une entreprise, sont fondés sur les pouvoirs de décision et de gestion sur les activités courantes ou sur les actifs qui composent l'entité ad hoc, sur la capacité de bénéficier de tout ou de la majorité des résultats et sur l'exposition à la majorité des risques relatifs à l'entité.

Sont exclues du périmètre les entités exerçant leur activité dans le cadre d'une relation fiduciaire avec une gestion pour compte de tiers et dans l'intérêt de différentes parties prenantes.

Par ailleurs, ne sont pas consolidées les entités ad hoc dont les parts ou titres sont en cours de commercialisation, avec des perspectives raisonnables de succès à court et moyen terme.

Enfin, en regard des critères rappelés ci-avant, le groupe ne contrôle aucune des entités créées dans le cadre de ses activités de titrisation, à l'exception de la structure CLEA 2 consolidée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Les éventuels engagements conclus avec ces entités, notamment sous forme de lignes de liquidité ou de lettres de garantie, sont enregistrés et évalués conformément aux principes comptables généraux applicables à ces instruments.

### **3.2 Evolution du périmètre**

Le périmètre de consolidation comprend IXIS Corporate & Investment Bank et ses filiales et participations directes et indirectes, dont un certain nombre d'entités ad hoc, soit 87 entités représentatives du groupe au 31 décembre 2005, contre 54 entités au 31 décembre 2004.

Les principales évolutions de périmètre sont liées à :

- la création de filiales spécialisées à l'usage de certains métiers du groupe IXIS Corporate & Investment Bank ;
- la création d'entités ad hoc dans le cadre des activités de structuration.

Au cours du second semestre 2005, le sous-groupe IXIS Capital Markets, filiale à 100 % d'IXIS CIB, a acquis des *warrants* émis par Master Financial Inc., une société californienne spécialisée dans l'acquisition, l'origination et le service de prêts hypothécaires aux particuliers. Ces *warrants* représentent 85 % des actions ordinaires de Master Financials Inc.

Les seuils de signification n'étant pas atteints au 31 décembre 2005, cette société n'est pas consolidée dans les comptes d'IXIS CIB.

# Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

### 3.3 Ecarts d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs, passifs et éléments de hors bilan constitue l'écart d'acquisition.

La différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise acquise est constitutive d'écarts d'évaluation qui sont amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

L'écart d'acquisition, positif ou négatif, est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition sans dépasser 20 ans. En cas de changements significatifs défavorables intervenant sur les hypothèses ayant servi de base à la détermination du plan d'amortissement, l'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement exceptionnel et/ou d'une révision de ce plan.

### 3.4 Impôts sur les sociétés

#### *Imposition différée*

Des impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments du bilan.

La méthode appliquée est celle du report variable, selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé.

Pour la France, le taux d'imposition différée appliqué s'établit à 34,43 %, pourcentage identique à celui appliqué en décembre 2004 pour le taux normal. En l'absence de différence temporaire relative à des éléments taxés au taux réduit, la réduction progressive du taux d'imposition des plus-values de cession des titres de participation, votée le 30 décembre 2004 dans le cadre de la loi de finance rectificative pour 2004, n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du groupe.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et, en application de la règle de prudence, les impôts différés actif ne sont retenus que s'il existe une forte probabilité d'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs.

### 3.5 Conversion des états financiers en devises

Les bilan et hors bilan des sociétés étrangères sont convertis aux cours de fin de période (à l'exception des capitaux propres maintenus au cours historique) et les comptes de résultat au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans une rubrique des réserves consolidées intitulée « Réserve de conversion ».

### 3.6 Opérations intra-groupe

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés, lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Sont également éliminés du bilan les titres émis par les entités du groupe s'ils ne font pas partie du portefeuille de transaction.

## 4 – Règles d'évaluation

### 4.1 Opérations en devises

Conformément au règlement CRBF n° 89-01 relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les actifs, passifs et engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change comptant du dernier jour de la période.

Les opérations de change à terme qui ne sont pas conclues à titre de couverture sont évaluées au cours du terme restant à courir.

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme conclues à titre de couverture, sont rapportés au compte de résultat de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

Les résultats sur opérations en devises sont enregistrés sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur constatation.

### 4.2 Créances et dettes sur les établissements de crédit

Les créances et dettes intègrent les comptes ordinaires, les crédits consentis, les prêts et emprunts et les titres reçus et donnés en pension livrée (le traitement du risque de crédit est décrit au § 4.10).

#### *Prêts et emprunts*

Ils sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat *pro rata temporis*.

#### *Titres reçus ou donnés en pension livrée*

Les titres reçus en pension livrée sont portés à l'actif en créances sur les établissements de crédit ou en créances sur la clientèle conformément au règlement CRBF n° 89-07. De façon symétrique, les titres donnés en pension livrée donnent lieu à la constatation d'une dette.

A la clôture de l'exercice, les titres donnés en pension livrée sont évalués conformément aux règles applicables à la catégorie de portefeuille titres dont ils sont issus.

Les produits et charges sur pensions sont enregistrés *pro rata temporis* dans le compte de résultat de l'exercice.

### 4.3 Opérations sur titres

Les titres sont évalués selon les règles définies par le règlement CRBF n° 90-01 modifié par le règlement CRC n° 2000-02.

Les dispositions du règlement CRC n° 2002-03 relatives au traitement comptable du risque de crédit (cf. *infra* § 4.10) s'appliquent aux titres d'investissement et de placement à revenu fixe, qui se caractérisent notamment par le règlement d'une rémunération par l'émetteur à une date d'échéance prédéterminée.

En cas de risque de crédit avéré, ces titres sont identifiés en comptabilité comme douteux et la perte probable doit être prise en compte par voie de provision.

#### *Titres de transaction*

Les titres de transaction, au sens du règlement CRBF n° 90-01, regroupent l'ensemble des titres à revenu variable ou à revenu fixe qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance. Lors de leur entrée en portefeuille, les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les titres sont évalués au prix du marché. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Lorsqu'IXIS Corporate & Investment Bank est en situation de mainteneur de marché et que le titre fait l'objet d'une rotation suffisante, ces titres peuvent être maintenus en portefeuille de transaction au-delà du délai de six mois conformément aux cas de dérogation prévus par la réglementation. Il en est de même lorsque ces titres s'inscrivent dans le cadre d'une gestion spécialisée en couverture d'instruments évalués en valeur de marché.

# Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

### *Titres de placement*

Le portefeuille de titres de placement regroupe les titres à revenu fixe ou variable acquis dans une perspective de détention durable en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Sont également considérés comme titres de placement les titres de transaction reclassés au terme d'une durée de détention supérieure à six mois. Dans ce cas, le reclassement est fait au prix du marché du jour du transfert.

### *Valeurs mobilières à revenu fixe*

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. La différence entre le coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'un ensemble homogène de titres est inférieure au coût d'acquisition corrigé de l'étalement des surcotes et des décotes.

### *Valeurs mobilières à revenu variable*

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

### *Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire*

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. La différence entre la valeur nominale et le prix d'achat est rapportée au résultat selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

En cas de risque de crédit avéré, la perte probable non reflétée dans la valeur de marché doit faire l'objet d'une provision spécifique.

### *Titres d'investissement*

Le portefeuille d'investissement regroupe les obligations et autres titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance. Le mode d'amortissement de la surcote-décote varie selon qu'il s'agit ou non de valeurs mobilières.

### *Valeurs mobilières*

Les titres sont comptabilisés au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, la différence entre ce coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres.

### *Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire*

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur montant nominal et la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale est amortie selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle des titres.

Lors de l'arrêté comptable, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation, sauf s'il existe un risque de défaillance de l'émetteur des titres.

### *Prêts et emprunts de titres*

Les titres prêtés restent évalués selon les règles du portefeuille d'origine.

Les titres empruntés sont enregistrés, pour leur valeur de marché au jour de l'emprunt, à l'actif du bilan dans la catégorie des titres de transaction et au passif du bilan pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette sont évalués au prix de marché.

Les prêts et emprunts de titres garantis par des espèces sont assimilés comptablement à des pensions livrées.

La rémunération relative à un prêt ou un emprunt de titres est enregistrée *prorata temporis* au résultat.

#### 4.4 Instruments financiers à terme et conditionnels

IXIS Corporate & Investment Bank intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme de taux, de change et sur actions. Ces interventions sont réalisées :

- dans le cadre de couvertures affectées, ou
- dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les instruments financiers à terme et conditionnels sont comptabilisés pour leur valeur nominale en hors bilan.

Le risque de crédit est identifié et provisionné en fonction des dispositions contractuelles et de la valeur de marché ou, par défaut, au moyen des dispositions du CRC 2002-03 (cf. *infra* § 4.10).

La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion quant à leur utilisation.

#### *Contrats d'échange de taux et de devises*

En application du règlement CRBF n° 90-15 (modifié par le règlement CRBF n° 92-04), les contrats d'échange de taux ou de devises et assimilés sont classés selon les catégories suivantes :

- > Opérations de micro-couverture : le résultat est enregistré de manière symétrique à la constatation du résultat sur l'élément couvert ;
- > Gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction : ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Conformément à la réglementation, cette valeur est corrigée afin de tenir compte des risques de contrepartie évalués selon un modèle interne ainsi que de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

#### *Autres opérations*

Les autres opérations correspondent principalement aux *futures* et aux options qui relèvent du règlement CRB n° 88-02.

Les contrats qui n'entrent pas dans le cadre d'une opération de couverture sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou les pertes résultant de l'évaluation des opérations non dénouées à la clôture sont enregistrés en résultat.

Les résultats réalisés sur des opérations de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert.

Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique (cf. § 4.5).

#### 4.5 Valeur de marché

Lorsque les prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées.

Celles-ci font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, comparaison avec des transactions réelles et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

Dans les cas où la valorisation d'instruments est faite à partir de modèles, ceux-ci intègrent les paramètres qui affectent l'évaluation de ces instruments, notamment la moindre liquidité des marchés concernés, et prennent en compte l'estimation des risques y afférents.

# Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

### 4.6 Titres émis

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des titres concernés.

### 4.7 Opérations complexes

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments (de type, nature et de modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisés en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée suivant la nature juridique des produits sous-jacents. Le résultat est appréhendé globalement de manière à refléter la nature économique des opérations. La prise en compte de ce résultat dépend de l'intention de gestion :

- > Les opérations réalisées dans une logique d'adossement voient leur résultat étalé de manière linéaire. En cas de valeur globale de marché négative de l'opération complexe, une provision est constituée ;
- > Les opérations réalisées dans le cadre d'une gestion de portefeuille de transaction, ou dont le résultat est assimilable à une commission de montage, voient leur résultat comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.

### 4.8 Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des instruments destinés à transférer d'une contrepartie à une autre le risque de crédit existant sur des actifs, généralement en échange du paiement d'une prime réglée à l'origine ou de manière échelonnée. En cas d'événements prédéfinis dans le contrat de dérivé de crédit (*credit events*), le vendeur de la protection est appelé à payer le coût de la défaillance tel que défini dans le contrat.

Il existe trois principales catégories de dérivés de crédit : les *Credit Default Swaps*, les *Total Rate of Return Swaps* et les *Credit Linked Notes* qui sont respectivement assimilables à des options, à des *swaps* et à des titres.

En l'absence de texte comptable spécifique, les dérivés de crédit ont été traités comptablement par analogie avec les opérations auxquelles ils s'apparentent en termes de caractéristiques et de risques (options, *swaps* et titres) et en fonction de l'intention de gestion :

- > Les opérations réalisées dans une intention de couverture sont évaluées de manière symétrique à l'élément couvert ;
- > Le résultat des opérations en position ouverte isolée réalisées dans le cadre d'une détention durable est évalué *pro rata temporis* avec provision pour pertes latentes éventuelles. Dans le cas des opérations assimilables à des options, les éventuelles provisions pour moins-values latentes sont déterminées par rapport au montant non étalé de la prime ;
- > Les opérations réalisées dans une intention de *trading* sont évaluées en valeur de marché avec correctif pour frais futurs de gestion et risque de contrepartie, lorsque la liquidité du marché du dérivé est assurée. Dans le cas contraire, l'évaluation est réalisée par application des règles applicables aux opérations auxquelles les dérivés de crédit s'apparentent :
  - comptabilisation en coût historique ;
  - le cas échéant, provision pour dépréciation.

#### 4.9 Provision pour risques et charges

Figurent dans cette rubrique :

- > Les provisions constituées pour faire face aux engagements sociaux correspondant pour l'essentiel à des indemnités de fin de carrière ;
- > Les provisions pour risques et charges qui ne sont pas liées à des opérations bancaires, constituées en vertu du règlement CRC n° 2000-06 relatif à la comptabilisation des passifs. Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise ;
- > Les provisions pour risque général de contrepartie (anciennement provisions pour risques sectoriels) dont les modalités d'estimation ont été modifiées au 31 décembre 2005 afin de converger vers celles qui seront appliquées en normes IFRS.  
Les nouvelles modalités s'appuient sur la notation interne des contreparties et sur les règles Bâle II pour déterminer les espérances de pertes à provisionner en cas d'avènement d'un des deux faits générateurs de provisionnement.  
Le provisionnement intervient lorsque la notation de la contrepartie se dégrade en devenant inférieure à un seuil fixé en cohérence avec la politique d'octroi de crédit ou en diminuant de plus de trois crans sur une période courte. Cette modification d'estimation n'a pas eu d'impact significatif (cf. note 19b).
- > Les provisions pour risque pays, déterminées sur la base de l'appréciation des risques portés par le groupe sur les pays concernés ou débiteurs situés dans ces pays ; les critères d'appréciation se fondent généralement sur l'évaluation de la situation économique, financière et socio-politique du pays.  
Ces provisions réglementées sont déterminées globalement avec les provisions pour risque général et sont identifiées en comptabilité sur la base du montant déductible de l'impôt sur les sociétés.

#### 4.10 Risque de crédit

Le risque de crédit est traité en comptabilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 en conformité avec le règlement CRC n° 2002-03 du 12 décembre 2002.

Ce règlement concerne toutes les opérations génératrices d'un risque de crédit (créances, titres et engagements).

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

Le risque de crédit est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie en application des dispositions contractuelles initiales.

Les créances en principal et en intérêts sur une contrepartie sont déclassées en douteux lorsqu'il existe un risque de crédit avéré vis-à-vis de cette dernière. Les créances douteuses sont provisionnées sur la base de leur valeur de marché ou de la valeur actuelle des pertes provisionnelles en tenant compte des garanties reçues, appelées ou susceptibles de l'être.

Les provisions constituées sont reprises en déduction des encours douteux correspondants. Elles apparaissent au passif du bilan lorsqu'elles portent sur des engagements hors bilan ou sur instruments financiers à terme et conditionnels. La dotation aux provisions est reprise dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

L'actualisation des flux de trésorerie pour le calcul des pertes provisionnelles, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, ne présente pas d'impact significatif sur les comptes du groupe.

# Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

### 4.11 Titres de participation et filiales

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix de revient. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de perte de valeur durable.

### 4.12 Succursales à l'étranger

Les comptes des succursales sont intégrés dans les comptes du siège en devise locale. Les résultats sont convertis au cours de change comptant de fin de mois.

### 4.13 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est certaine sont portées en immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive.

### 4.14 Dettes et titres subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées par des emprunts ou des titres émis, à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### 4.15 Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés *prorata temporis*.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

### 4.16 Engagements sociaux

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées selon une méthode actuarielle prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien dans le groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations. Il en va de même pour les primes liées à l'attribution des médailles du travail.

A l'étranger, il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les engagements correspondants sont, selon le cas, versés à des fonds de pension propres aux sociétés ou comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés concernées. Ils ne font l'objet d'aucun retraitement dans les comptes consolidés du groupe.

**Note 1 : Opérations interbancaires et assimilées – Créances sur les établissements de crédit**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Comptes ordinaires débiteurs	2 163	14 706	8 808
Comptes et prêts au jour le jour	86	5 253	3 407
Titres reçus en pension livrée	1 496	571	
Intérêts courus	2	2	1
<b>Créances sur les établissements de crédit à vue</b>	<b>3 747</b>	<b>20 532</b>	<b>12 216</b>
Comptes et prêts à terme	9 421	9 555	2 553
Titres reçus en pension livrée	59 297	50 890	36 937
Prêts subordonnés		13	
Intérêts courus	190	183	120
<b>Créances sur les établissements de crédit à terme</b>	<b>68 908</b>	<b>60 641</b>	<b>39 610</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit <sup>(1)</sup></b>	<b>72 655</b>	<b>81 173</b>	<b>51 826</b>

<sup>(1)</sup> Dont créances sur sociétés du Groupe Caisse d'Épargne : 8 274 millions d'euros au 31 décembre 2005.

L'exposition au risque de crédit est analysée dans la note 20.

**Note 2 : Opérations avec la clientèle**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Créances commerciales</b>	<b>58</b>	<b>531</b>	<b>0</b>
Prêts à la clientèle financière	2 643	1 727	3 182
Crédits de trésorerie	6 077	2 935	
Crédits à l'équipement	3 683	1 270	
Autres crédits	5 243	3 872	
Titres reçus en pension livrée	15 205	18 727	6 779
Prêts subordonnés	8	5	13
Intérêts courus	146	85	9
Provisions	(42)	(61)	
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>32 963</b>	<b>28 560</b>	<b>9 983</b>
<b>Opérations avec la clientèle <sup>(1)</sup></b>	<b>33 021</b>	<b>29 091</b>	<b>9 983</b>

<sup>(1)</sup> Aucune opération sur les sociétés du Groupe Caisse d'Épargne.

L'exposition au risque de crédit est analysée dans la note 20.

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

**Note 3 : Opérations sur titres de transaction, de placement et d'investissement****a) Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et à revenu variable**

(en millions d'euros)	31/12/05				31/12/04				31/12/03
	Titres de		Titres de		Titres de		Titres de		Total
	Transaction	Placement	Investisse- ment	Total	Transaction	Placement	Investisse- ment	Total	Total
<b>Effets publics et valeurs assimilées <sup>(1)</sup></b>									
Valeur brute <sup>(2)</sup>	23 136	443	153	23 732	10 492	281	207	10 980	13 594
Primes/décotes		12	5	17		12	7	19	37
Créances rattachées		2	1	3		5	2	7	3
Provisions				0				0	0
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>23 136</b>	<b>457</b>	<b>159</b>	<b>23 752</b>	<b>10 492</b>	<b>298</b>	<b>216</b>	<b>11 006</b>	<b>13 634</b>
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe <sup>(1)</sup></b>									
Valeur brute <sup>(2)</sup>	24 541	15 594	2 085	42 220	27 271	14 297	3 075	44 643	37 604
Primes/décotes		17	(1)	16		38		38	13
Créances rattachées	96	141	20	257	32	137	23	192	51
Provisions		(14)		(14)		(12)	(78)	(90)	(86)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>24 637</b>	<b>15 738</b>	<b>2 104</b>	<b>42 479</b>	<b>27 303</b>	<b>14 460</b>	<b>3 020</b>	<b>44 783</b>	<b>37 582</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>									
Valeur brute	24 476	424		24 900	16 741	2 390		19 131	6 610
Créances rattachées				0		1		1	0
Provisions				0				0	0
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>24 476</b>	<b>424</b>		<b>24 900</b>	<b>16 741</b>	<b>2 391</b>		<b>19 132</b>	<b>6 610</b>
<b>Total net par type de portefeuille</b>	<b>72 249</b>	<b>16 619</b>	<b>2 263</b>	<b>91 131</b>	<b>54 536</b>	<b>17 149</b>	<b>3 236</b>	<b>74 921</b>	
<b>Total net par type de portefeuille 2003</b>					<b>45 091</b>	<b>8 943</b>	<b>3 792</b>		<b>57 826</b>

<sup>(1)</sup> Le risque de contrepartie attaché aux titres à revenu fixe est détaillé en note 20.

<sup>(2)</sup> Pour ces catégories de titres, les valeurs brutes indiquées dans les colonnes « titres de placement » et « titres d'investissement » correspondent à la valeur de remboursement.

Au 31 décembre 2005, le montant des titres prêtés s'élève à 8 649 millions d'euros pour les effets publics et valeurs assimilées, à 2 821 millions d'euros pour les obligations et autres titres à revenu fixe et 153 millions d'euros pour les actions et autres titres à revenu variable.

Au 31 décembre 2005, le montant des titres cotés s'élève à 132 millions d'euros pour les effets publics et valeurs assimilées, 1 783 millions d'euros pour les obligations et autres titres à revenu fixe et 9 536 millions d'euros pour les actions et autres titres à revenu variable.

Les titres cotés ne comprennent pas les parts d'OPCVM inscrites au 31 décembre 2005 pour 4 942 millions d'euros en portefeuille de transaction (contre 1 814 millions d'euros au 31 décembre 2004) et 220 millions d'euros en portefeuille de placement (contre 219 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Ces OPCVM comprennent des parts d'OPCVM de capitalisation à hauteur de 5 162 millions d'euros (contre 2 026 millions d'euros au 31 décembre 2004) dont 760 millions sont d'origine française (contre 566 millions d'euros au 31 décembre 2004).

## b) Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et à revenu variable – plus ou moins-values latentes

(en millions d'euros)	Titres de placement		Titres d'investissement	
	31/12/05	31/12/04	31/12/05	31/12/04
<b>Effets publics et valeurs assimilées <sup>(1)</sup></b>				
Valeur nette comptable	457	298	159	216
Valeur de marché des titres de placement	452	312	166	218
Plus ou moins-values latentes <sup>(2)</sup>	5	14	7	2
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe <sup>(1)</sup></b>				
Valeur nette comptable	15 738	14 460	2 104	3 020
Valeur de marché des titres de placement	15 903	14 781	2 131	3 058
Plus-values latentes	165	321	27	38
Moins-values latentes provisionnées	(14)	(12)	0	(78)
<b>Actions et autres titres à revenu variable <sup>(1)</sup></b>				
Valeur nette comptable	424	2 391		
Valeur de marché des titres de placement	425	2 458		
Plus ou moins-values latentes <sup>(2)</sup>	1	67		

<sup>(1)</sup> Montants retraités par rapport à la présentation du rapport annuel 2004. Les valeurs de marché des titres de placement publiées au 31 décembre 2004 s'élevaient respectivement à 432 millions d'euros pour les effets publics et valeurs assimilées, à 15 862 millions d'euros pour les obligations et autres titres à revenu fixe et à 2 509 millions d'euros pour les actions et autres titres à revenu variable. Pour les titres d'investissement, elles s'élevaient respectivement à 237 millions d'euros pour les effets publics et valeurs assimilées et à 3 636 millions d'euros pour les obligations et autres titres à revenu fixe.

<sup>(2)</sup> Ces montants ne tiennent pas compte des résultats latents afférents aux instruments financiers affectés, le cas échéant, en couverture des titres de placement.

## c) Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et à revenu variable – informations complémentaires sur les titres

(en millions d'euros)	Portefeuille d'origine	Portefeuille de destination	Montant transféré en cours d'exercice		
			31/12/05	31/12/04	31/12/03
	Titres de transaction	Titres de placement	500	614	1 000
	Titres de transaction	Titres d'investissement	99	0	0
	Titres de placement	Titres d'investissement	153	0	0

Au cours de l'exercice 2005, 252,4 millions d'euros de titres d'investissement ont été vendus avant l'échéance dégageant un résultat net de -81,8 millions d'euros contre 51,8 millions d'euros dégageant un résultat de 1,1 million d'euros au cours de l'exercice 2004.

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

## Note 4 : Participations et parts dans les entreprises liées

(en millions d'euros)	31/12/05				31/12/04				31/12/03			
	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur comptable des titres	Quote part de capital en %
<b>Sociétés dans lesquelles le groupe détient un investissement net significatif</b>												
SNC Calixis Finance	305			305	10 %							
Lazard Ltd	42			42	2 %							
Lazard Ltd (Equity Security Units) <sup>(1)</sup>	127			127	34 %							
Captiva Capital Management Sarl (Lux)	9			9	100 %	5			5	100 %	5	100 %
CEPAR I	7			7	57 %	7			7	57 %		
M5 (AKA)	4			4	4 %	4			4	4 %		
FIDEME	5			5	21 %	4			4	14 %		
IXIS Midcaps	3			3	100 %	3		(2)	1	100 %	0	50 %
FIDEPPP	1			1	35 %				0			
ICMOS B.V.	1			1	100 %	1			1	100 %		100 %
Autoroute de Liaison Seine-Sarthe (ALIS)	1	15		16	26 %	1			1	26 %		
Euronext				0		12			12	1 %	0	
IXIS Asia <sup>(3)</sup>				0		3			3	100 %		
Informatique CDC		16		16			16		16		26	
<b>Autres titres non consolidés</b>	4		(1)	3		3		0	3		3	
<b>Avances sur titres non consolidés</b>		2		2			1		1			
<b>Total des participations et avances consolidables</b>	509	33	(1)	541		43	17	(2)	58		34	
<b>Dont participations cotées <sup>(2)</sup></b>	169			169		12			12		NS	

<sup>(1)</sup> Chaque Equity Security Unit fera l'objet d'une conversion obligatoire en actions Lazard Ltd en date du 15 mai 2008, selon un mécanisme décrit dans les documents déposés par l'émetteur auprès de la Securities & Exchange Commission lors de la cotation initiale de ces supports.

<sup>(2)</sup> La valeur boursière des titres cotés s'élève à 208,2 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 25,1 millions d'euros au 31 décembre 2004.

<sup>(3)</sup> IXIS Asia est consolidée par intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## Note 5 : Participations mises en équivalence

CDC IXIS a apporté à IXIS CIB sa participation de 38,70 % dans le Groupe Nexgen le 1<sup>er</sup> novembre 2004. La valeur d'équivalence de ce groupe s'élève à 86 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 73 millions d'euros au 31 décembre 2004.

La quote part d'IXIS CIB dans le résultat du Groupe Nexgen au cours de l'exercice 2005 est de 1 million d'euros contre 1 million d'euros au 31 décembre 2004 (deux mois d'activité à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004).

## Note 6 : Immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	31/12/05			31/12/04			31/12/03
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>	162	(76)	86	128	(57)	71	42
Concessions, licences, brevets	19	(14)	5	15	(11)	4	3
Autres immobilisations incorporelles	52	(43)	9	46	(38)	8	8
<b>Immobilisations incorporelles</b>	71	(57)	14	61	(49)	12	11
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	233	(133)	100	189	(106)	83	53

## Note 7 : Comptes de régularisation et actifs divers

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Charges à répartir sur plusieurs exercices	225	149	29
Charges constatées d'avance	29	22	10
Produits à recevoir	1 861	443	149
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	12 658	8 188	4 029
Gains et pertes différés sur contrats de couverture d'instruments financiers à terme	874	1 113	1 485
Autres comptes de régularisation	1 301	596	862
Impôts différés Actif (note 32)	177	156	28
<b>Comptes de régularisation</b>	17 125	10 667	6 592
Instruments conditionnels achetés	4 316	2 832	1 852
Débiteurs divers <sup>(1)</sup>	8 472	7 987	5 973
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	374	174	73
<b>Actifs divers</b>	13 162	10 993	7 898
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	30 287	21 660	14 490

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend notamment des appels de marge et des dépôts de garantie versés à des contreparties de marché ou des chambres de compensation.

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

**Note 8 : Opérations interbancaires et assimilées – Dettes envers les établissements de crédit**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Comptes ordinaires créditeurs	2 825	18 910	6 352
Comptes et emprunts au jour le jour	3 278	1 404	10 388
Titres donnés en pension livrée	3 625	2 554	
Intérêts courus	60	3	1
<b>Dettes envers les établissements de crédit à vue</b>	<b>9 788</b>	<b>22 871</b>	<b>16 741</b>
Comptes et emprunts à terme	29 892	31 815	42 048
Titres donnés en pension livrée	27 494	15 002	14 841
Intérêts courus	188	212	92
<b>Dettes envers les établissements de crédit à terme</b>	<b>57 574</b>	<b>47 029</b>	<b>56 981</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit <sup>(1)</sup></b>	<b>67 362</b>	<b>69 900</b>	<b>73 722</b>

<sup>(1)</sup> Dont dettes sur des sociétés du Groupe Caisse d'Épargne : 6 385 millions d'euros au 31 décembre 2005.

**Note 9 : Opérations avec la clientèle**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Comptes créditeurs à terme et emprunts à la clientèle financière	13 859	11 186	2 421
Titres et valeurs donnés en pension livrée	14 411	19 915	7 976
Autres sommes dues à la clientèle	37	60	0
Intérêts courus	115	53	11
<b>Autres dettes envers la clientèle <sup>(1)</sup></b>	<b>28 422</b>	<b>31 214</b>	<b>10 408</b>

<sup>(1)</sup> Aucune opération sur les sociétés du Groupe Caisse d'Épargne

## Note 10 : Dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<i>Commercial paper</i>	5 038	3 654	
Bons à moyen terme négociables et autres titres de créances négociables émis	37 518	35 450	9 178
Dettes rattachées	462	458	145
<b>Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables</b>	<b>43 018</b>	<b>39 562</b>	<b>9 323</b>
Emprunts obligataires et assimilés <sup>(1)</sup>	7 624	7 239	670
Dettes rattachées	171	193	
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>	<b>7 795</b>	<b>7 432</b>	<b>670</b>
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>426</b>	<b>119</b>	<b>0</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>51 239</b>	<b>47 113</b>	<b>9 993</b>

<sup>(1)</sup> Emprunts obligataires et assimilés (en millions d'euros)	Devise d'émission	Durée restant à courir			Total
		< 5 ans	de 6 à 10 ans	+ 10 ans	
Emprunts obligataires à taux variable	EUR	1 784	152	323	2 259
	USD	0	0	0	0
Emprunts obligataires à taux fixe	EUR	2 445	1 468	396	4 309
	USD	1 056	0	0	1 056
<b>Total</b>		<b>5 285</b>	<b>1 620</b>	<b>719</b>	<b>7 624</b>

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

**Note 11 : Comptes de régularisation et passifs divers**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Produits constatés d'avance	45	32	10
Charges à payer	394	55	164
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	14 107	8 006	3 532
Gains et pertes différés sur contrats de couverture d'instruments financiers à terme et autres comptes de régularisation	1 245	1 327	1 648
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>15 791</b>	<b>9 420</b>	<b>5 354</b>
Instruments conditionnels vendus	3 677	2 834	2 770
Dettes de titres	45 872	29 393	21 981
Créditeurs divers <sup>(1)</sup>	8 064	10 538	8 407
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	763	305	65
<b>Passifs divers</b>	<b>58 376</b>	<b>43 070</b>	<b>33 223</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>74 167</b>	<b>52 490</b>	<b>38 577</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend notamment des appels de marge et des dépôts de garantie reçus de contreparties de marché.

**Note 12 : Provisions pour risques et charges**

(en millions d'euros)	31/12/03	31/12/04	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/05
Provisions pour retraites et autres engagements sociaux	3	7	0	(1)	0	6
Opérations de marché	18	27	14	(16)	3	28
Autres provisions pour risques et charges <sup>(1)</sup>	18	79	18	(53)	5	49
<b>Provisions pour risques et charges (hors risque de contrepartie)</b>	<b>39</b>	<b>113</b>	<b>32</b>	<b>(70)</b>	<b>8</b>	<b>83</b>
<b>Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif (cf. Note 20)</b>	<b>0</b>	<b>251</b>	<b>19</b>	<b>(5)</b>	<b>(2)</b>	<b>263</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>39</b>	<b>364</b>	<b>51</b>	<b>(75)</b>	<b>6</b>	<b>346</b>

<sup>(1)</sup> Les autres provisions pour risques et charges comprennent notamment des provisions pour risques et litiges et des provisions pour restructuration.

### Note 13 : Dettes subordonnées

(en millions d'euros)	Date d'émission	Date d'échéance	Devise	Référence de taux	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Titres subordonnés à terme</b>							
	Août 2000	Août 2010	EUR	Euribor 3 mois <sup>(1)</sup>	250	250	250
	Septembre 2002	Septembre 2022	EUR	Euribor 6 mois	20	20	
	Novembre 2002	Novembre 2027	EUR	Euribor 3 mois <sup>(1)</sup>	46	46	
	Janvier 2003	Janvier 2033	EUR	Euribor 3 mois <sup>(1)</sup>	53	53	
	Mars 2003	Avril 2023	EUR	Euribor 3 mois <sup>(1)</sup>	22	22	
	Avril 2003	Janvier 2033	EUR	Euribor 3 mois <sup>(1)</sup>	7	7	
	Avril 2003	Avril 2015	EUR	Euribor 3 mois <sup>(1)</sup>	77	77	
	Juin 2003	Mars 2018	EUR	Euribor 6 mois	10	10	
	Juillet 2003	Juillet 2018	EUR	Euribor 3 mois <sup>(1)</sup>	500	500	
<b>Dettes subordonnées à terme</b>							
	Novembre 2004	Juillet 2016	EUR	Euribor 3 mois	480	480	
	Novembre 2004	Octobre 2016	EUR	Euribor 3 mois	476	476	
<b>Emprunt subordonné à durée indéterminée</b>							
	Septembre 1996		EUR		0		457
<b>Titres à durée indéterminée super subordonnés non cumulatifs <sup>(2)</sup></b>							
	Décembre 2004		EUR	4,60 %	418	418	
	Décembre 2004		USD	Libor 1 mois	169	146	
<b>Dettes rattachées</b>							
					53	35	20
<b>Total</b>					<b>2 581</b>	<b>2 540</b>	<b>727</b>

<sup>(1)</sup> Titre subordonné couvert par un *swap*.

<sup>(2)</sup> En décembre 2004, IXIS CIB a émis respectivement 418 millions d'euros et 200 millions de dollars de titres à durée indéterminée super subordonnés non cumulatifs. Ces émissions ont été réalisées dans le cadre des nouvelles dispositions de l'article L.228-97 du Code de Commerce modifié par la loi relative à la sécurité financière.

Après accord du secrétariat général de la Commission bancaire, ces émissions sont éligibles au classement en fonds propres de base consolidés d'IXIS CIB dans la limite de 15 % des fonds propres de base consolidés telle qu'applicable aux instruments « innovants ».

Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur y compris les titres à durée indéterminée super subordonnés non cumulatifs), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (participations dans les établissements de crédit non consolidés ou mis en équivalence).

Ces émissions sont classées parmi les autres fonds propres d'IXIS CIB conformément au règlement 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière.

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

## Note 14 : Variation du FRBG et des capitaux propres part du groupe

(en millions d'euros)	Fonds pour risques bancaires généraux	Capital ( <sup>(1)</sup> )	Prime (hors FRBG) d'émission	Réserves de conso- lidation ( <sup>(2)</sup> )	Réserves de conversion ( <sup>(3)</sup> )	Résultat part du groupe	Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	Total des capitaux propres consolidés
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2003</b>	0	458	10	167	0	112	747	747
Affectation du résultat 2003	0			112		(112)		
Apports des métiers de CDC IXIS	0	1 451	984	247	0	0	2 682	2 682
Acquisition par voie d'apport d'IXIS NA <sup>(4)</sup>	0	0	0	163	(113)	0	50	50
Acquisition par voie d'apport de Nexgen	0	0	0	3	(20)	0	(17)	(17)
Distributions 2004 <sup>(5)</sup>	0	0	0	(187)			(187)	(187)
Autres variations						193	193	193
Résultat 2004	6	0	0	0	(36)		(36)	(30)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2004</b>	6	1 909	994	505	(169)	193	3 432	3 438
Affectation du résultat 2004	0			193		(193)		
Distributions 2005 <sup>(6)</sup>	0	0	0	(155)			(155)	(155)
Autres variations	(6)	0	0	0	74		74	68
Résultat au 31 décembre 2005						353	353	353
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2005</b>	0	1 909	994	543	(95)	353	3 704	3 704

<sup>(1)</sup> L'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2004 a procédé à la création de 92 138 700 nouvelles actions d'une valeur nominale de 15,25 € chacune en rémunération de l'apport partiel d'actifs réalisé par CDC IXIS. Le capital social a ainsi été augmenté de 1 405 millions d'euros pour être porté à 1 863 millions d'euros. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'apport de 1 109 millions d'euros sur laquelle a été prélevée une dotation à la réserve légale de 159 millions d'euros portant cette dernière à 186 millions d'euros.

L'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2004 a, pour sa part, procédé à la création de 3 068 565 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,25 € chacune en rémunération de l'apport partiel d'actifs réalisé par Sanpaolo IMI. Le capital a ainsi été augmenté de 46 millions d'euros pour être porté à 1 909 millions d'euros. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'apport de 34 millions d'euros.

A l'issue de ces opérations, le capital social d'IXIS Corporate & Investment Bank est passé de 30 000 000 actions à 125 207 265 actions de 15,25 € chacune représentant un capital de 1 909 410 791 €.

<sup>(2)</sup> La variation des réserves de consolidation liée aux apports des métiers de CDC IXIS au cours de l'exercice 2004 est imputable d'une part à la dotation à la réserve légale prélevée sur la prime de fusion (159 millions d'euros) et d'autre part aux impôts différés actifs sur les provisions non déduites fiscalement apportées par CDC IXIS au 1<sup>er</sup> novembre 2004 (88 millions d'euros).

<sup>(3)</sup> La variation des réserves de conversion est principalement imputable à l'évolution de la parité €/\$. Elle concerne les groupes IXIS Capital Markets et Nexgen pour lesquels les réserves de conversion passent respectivement de -144 millions d'euros et -25 millions d'euros à -81 millions d'euros et -14 millions d'euros au cours de l'exercice 2005. Au 1<sup>er</sup> novembre 2004, les réserves de conversion concernaient IXIS North America et Nexgen pour respectivement -113 millions d'euros et -20 millions d'euros.

<sup>(4)</sup> Comme indiqué au §1.2 des principes comptables, l'acquisition d'IXIS North America est éligible à la méthode de la mise en commun d'intérêts définie à l'article 215 du règlement CRC n° 99-07. Conformément aux dispositions prévues par ce texte, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la valeur d'entrée des actifs et des passifs de ce groupe a été imputé sur les réserves de consolidation.

<sup>(5)</sup> Dont un acompte sur dividendes de 140 millions d'euros distribué début décembre 2004.

<sup>(6)</sup> Dont un acompte sur dividendes de 106 millions d'euros distribué début décembre 2005.

### Note 15 : Eléments du bilan consolidé par durées restant à courir

#### Actif

(en millions d'euros)	<= 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/05
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	60 016	4 772	5 053	2 814	72 655
<b>Créances sur la clientèle</b>	15 578	4 467	5 923	7 053	33 021
<b>Portefeuilles de titres de placement et d'investissement</b>					
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	255	361	616
Obligations et autres titres à revenu fixe	215	665	4 034	12 928	17 842

#### Passif

(en millions d'euros)	<= 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/05
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	52 822	9 403	3 487	1 650	67 362
<b>Dettes envers la clientèle</b>	19 233	3 860	4 618	711	28 422
<b>Dettes représentées par un titre</b>					
Emprunts obligataires	1 885	1 171	3 401	1 338	7 795
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	23 649	2 747	7 599	9 023	43 018
Autres dettes représentées par un titre	1	0	0	425	426

### Note 16 : Eléments du bilan consolidé ventilés par devises

#### Actif

(en millions d'euros)	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Autres	31/12/05
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	52 384	17 142	296	2 833	72 655
<b>Créances sur la clientèle</b>	17 183	14 817	743	278	33 021
<b>Portefeuilles de titres de placement et d'investissement</b>					
Effets publics et valeurs assimilées	329	280	0	7	616
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 830	6 915	523	574	17 842

#### Passif

(en millions d'euros)	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Autres	31/12/05
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	43 645	20 905	1 439	1 373	67 362
<b>Dettes envers la clientèle</b>	9 579	17 640	419	784	28 422
<b>Dettes représentées par un titre</b>					
Emprunts obligataires	6 734	1 061	0	0	7 795
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	23 907	12 599	1 626	4 886	43 018
Autres dettes représentées par un titre	0	426	0	0	426

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

**Note 17 : Engagements hors bilan relatifs aux opérations de change au comptant et à terme et de prêts/emprunts de devises**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Opérations de change comptant</b>			
euros achetés non encore reçus	2 983	2 249	2 294
devises achetées non encore reçues	11 796	5 203	11 184
euros vendus non encore livrés	3 456	3 161	4 065
devises vendues non encore livrées	11 373	4 643	9 508
<b>Opérations de prêts/emprunts</b>			
devises prêtées non encore livrées	174	93	110
devises empruntées non encore reçues	1 640	1 163	2 091
<b>Opérations de change à terme</b>			
euros à recevoir contre devises à livrer			
euros à recevoir	60 398	55 286	63 169
devises à livrer	59 321	50 226	59 298
devises à recevoir contre euros à livrer			
devises à recevoir	60 960	53 042	63 823
euros à livrer	62 053	56 938	66 883
devises à recevoir contre devises à livrer	91 557	59 120	66 541
devises à livrer contre devises à recevoir	90 825	59 217	66 824
<b>Report/déport non couru</b>			
à recevoir	703	460	414
à payer	625	431	387

## Note 18 : Instruments financiers à terme

(en millions d'euros)	31/12/05				31/12/04			
	Transaction <sup>(1)</sup>		Couverture <sup>(2)</sup>		Transaction <sup>(1)</sup>		Couverture <sup>(2)</sup>	
	Achat/ emprunt	Vente/ prêt	Achat/ emprunt	Vente/ prêt	Achat/ emprunt	Vente/ prêt	Achat/ emprunt	Vente/ prêt
<b>Opérations fermes</b>								
<b>Marchés organisés</b>								
Contrats de taux	175 107	219 911	0	0	117 941	133 692	21	0
Autres contrats	1 282	5 394	0	0	741	5 202	0	0
<b>Marchés gré à gré</b>								
Swaps de taux	2 979 350		35 453		2 105 951		28 517	
FRA	154 878	121 909	0	0	93 732	64 401	0	0
Autres contrats	330	330	0	0	129	133	165	165
<b>Opérations conditionnelles</b>								
<b>Marchés organisés</b>								
Options de taux <sup>(3)</sup>	141 970	320 238	0	0	59 309	213 967	0	0
Autres options	15 388	15 455	0	0	34 183	26 820	0	0
<b>Marchés gré à gré</b>								
Options de taux, <i>Caps, Floors, Collars</i>	144 105	225 698	91	96	92 314	122 710	91	93
Swaptions	105 534	131 728	194	68	41 813	60 783	0	93
Contrats de change et autres options conditionnelles	24 220	29 573	804	65	19 950	24 967	248	0

<sup>(1)</sup> Les opérations de transaction regroupent les portefeuilles de gestion spécialisée et les positions ouvertes isolées

<sup>(2)</sup> Les opérations de couverture regroupent les portefeuilles de micro-couverture et de macro-couverture

<sup>(3)</sup> Montant retraité par rapport à la présentation du rapport annuel 2004

### Juste Valeur des Instruments Financiers à Terme

(en millions d'euros)	31/12/05		31/12/04	
	Notionnel	Valeur de marché	Notionnel	Valeur de marché
<b>Opérations fermes</b>				
<b>Marchés organisés</b>				
Contrats de taux	395 018	0	251 654	0
Autres contrats	6 676	0	5 943	60
<b>Marchés gré à gré</b>				
Swaps de taux	3 014 803	(369)	2 134 468	(187)
FRA	276 787	(39)	158 133	(19)
Autres contrats	660	(29)	592	(26)
<b>Opérations conditionnelles</b>				
<b>Marchés organisés</b>				
Options de taux	462 208	9	273 276	(15)
Autres options	30 843	319	61 003	(245)
<b>Marchés gré à gré</b>				
Options de taux, <i>Caps, Floors, Collars</i>	369 990	(1 543)	215 208	(893)
Swaptions	237 524	758	102 689	230
Contrats de change et autres options conditionnelles	54 662	675	45 165	666

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

## Note 19 : Instruments financiers à terme par durées résiduelles

	31/12/05				31/12/04			
	<= 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	<= 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Opérations fermes</b>								
<b>Marchés organisés</b>								
Contrats de taux	307 984	81 267	5 767	395 018	181 192	65 563	4 899	251 654
Autres contrats	6 675	1	0	6 676	4 042	1 716	185	5 943
<b>Marchés gré à gré</b>								
Swaps de taux	1 633 866	715 384	665 553	3 014 803	1 088 389	542 201	503 878	2 134 468
FRA	264 235	12 552	0	276 787	144 404	13 729	0	158 133
Autres contrats	457	203	0	660	482	110	0	592
<b>Opérations conditionnelles</b>								
<b>Marchés organisés</b>								
Options de taux	443 952	18 256	0	462 208	271 677	1 599	0	273 276
Autres options	15 454	14 456	933	30 843	38 760	21 643	600	61 003
<b>Marchés gré à gré</b>								
Options de taux, <i>Caps, Floors, Collars</i>	81 592	190 526	97 872	369 990	41 242	108 935	65 031	215 208
Swaptions	57 408	95 187	84 929	237 524	27 835	43 583	31 271	102 689
Contrats de change et autres options conditionnelles	50 142	4 042	478	54 662	40 735	4 103	327	45 165

## Note 20 : Risques de crédit

### a) Exposition globale au risque de crédit

(en millions d'euros)	Encours bruts sains	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	<b>Brut 31/12/05</b>	<b>Brut 31/12/04</b>
Créances sur les établissements de crédit	72 655	0	0	72 655	81 173
Créances sur la clientèle	32 887	173	3	33 063	29 152
Portefeuille de placement et d'investissement (titres à revenu fixe)	18 458	0	0	18 458	18 072
Engagements de financement et de garantie donnés <sup>(1)</sup>	56 803	87	0	56 890	51 216
<b>Total</b>	<b>180 803</b>	<b>260</b>	<b>3</b>	<b>181 066</b>	<b>179 613</b>

Le risque de contrepartie attaché aux instruments financiers à terme est détaillé dans la partie F) de cette note.

Le groupe n'a restructuré aucune créance à des conditions hors marché.

<sup>(1)</sup> montant retraité par rapport à la présentation du rapport annuel 2004

### b) Provisions pour risque de contrepartie

(en millions d'euros)	31/12/04	Dotations/ Reprises	Autres variations	31/12/05
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	(61)	26	(7)	(42)
Portefeuille de placement et d'investissement (titres à revenu fixe) <sup>(1)</sup>	(78)	79	(1)	0
Débiteurs divers	(2)	(4)	0	(6)
<b>Provisions inscrites en déduction des éléments d'actifs</b>	<b>(141)</b>	<b>101</b>	<b>(8)</b>	<b>(48)</b>
Risques d'exécution d'engagement par signature	(1)	(7)	0	(8)
Provisions pour risques pays	(13)	2	0	(11)
Provisions pour risques sectoriels	(107)	(3)	110	0
Autres provisions pour risque de contrepartie	(130)	(6)	(108)	(244)
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>(251)</b>	<b>(14)</b>	<b>2</b>	<b>(263)</b>
<b>Total provisions pour risque de contrepartie <sup>(1)</sup></b>	<b>(392)</b>	<b>87</b>	<b>(6)</b>	<b>(311)</b>

<sup>(1)</sup> Les reprises de provisions utilisées sur titres d'investissement sont présentées en gains et pertes sur actifs immobilisés.

(I) : Dont provisions sur

Encours bruts sains	(250)	(8)	3	(255)
Encours bruts sains restructurés				
Encours bruts douteux non compromis	(142)	95	(6)	(53)
Encours bruts douteux compromis		(2)	(1)	(3)

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

## c) Risques de crédit – créances sur les établissements de crédit et créances sur la clientèle

(en millions d'euros)	Encours bruts sains	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Provisions sur encours	<b>Net</b> <b>31/12/05</b>	<b>Net</b> <b>31/12/04</b>
<b>Répartition par zone géographique</b>						
Europe	88 210	141	3	(19)	88 335	98 006
Etats-Unis	17 090	32	0	(23)	17 099	12 139
Asie	240	0	0	0	240	119
Reste du monde	2	0	0	0	2	0
<b>Total par zone géographique</b>	<b>105 542</b>	<b>173</b>	<b>3</b>	<b>(42)</b>	<b>105 676</b>	<b>110 264</b>
<b>Répartition par secteur</b>						
Souverains et administrations centrales	41	0	0	0	41	733
Collectivités et institutionnels locaux	4 550	0	0	0	4 550	557
Assurance et réassurance	3 893	0	0	0	3 893	2 313
Créances sur les établissements de crédit	70 174	0	0	0	70 174	78 637
<i>Corporate</i>	8 494	141	3	(19)	8 619	4 824
Autres	18 390	32	0	(23)	18 399	23 200
<b>Total par secteur</b>	<b>105 542</b>	<b>173</b>	<b>3</b>	<b>(42)</b>	<b>105 676</b>	<b>110 264</b>

#### d) Risques de crédit – titres à revenu fixe

(en millions d'euros)	Encours sains <sup>(1)</sup>	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Provisions sur encours	Net 31/12/05	Net 31/12/04
<b>Répartition par zone géographique</b>						
Europe	16 697	0	0	0	16 697	16 364
Etats-Unis	1 761	0	0	0	1 761	1 630
Asie	0	0	0	0	0	0
Reste du monde	0	0	0	0	0	0
<b>Total par zone géographique</b>	<b>18 458</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 458</b>	<b>17 994</b>
<b>Répartition par notation</b>						
AAA	11 255	0	0	0	11 255	8 690
AA	1 229	0	0	0	1 229	1 003
A	2 635	0	0	0	2 635	4 456
BBB	702	0	0	0	702	1 061
BB	91	0	0	0	91	7
B	120	0	0	0	120	230
non noté	2 426	0	0	0	2 426	2 547
<b>Total par notation</b>	<b>18 458</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 458</b>	<b>17 994</b>

<sup>(1)</sup> Encours net des provisions pour risque de marché

#### e) Risques de crédit – engagements sur signature

(en millions d'euros)	Encours sains	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Provisions sur encours	Net 31/12/05	Net 31/12/04
<b>Répartition par zone géographique</b>						
Europe <sup>(1)</sup>	26 661	87	0	0	26 748	26 517
Etats-Unis <sup>(1)</sup>	30 142	0	0	0	30 142	24 699
Asie	0	0	0	0	0	0
Reste du monde	0	0	0	0	0	0
<b>Total par zone géographique</b>	<b>56 803</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 890</b>	<b>51 216</b>

<sup>(1)</sup> montant retraité par rapport à la présentation du rapport annuel 2004.

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

### f) Risques de crédit – instruments financiers à terme (gré à gré)

#### Informations relatives aux risques de marché

Le contrôle des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank est assuré par un service, directement rattaché au président du directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank, qui définit en toute indépendance les principes de mesure de risques et élabore de façon autonome les outils correspondants.

La mesure des risques s'effectue quotidiennement sur la base d'indicateurs permettant de connaître pour chaque activité les pertes potentielles qu'elle peut engendrer, avec un degré de confiance très élevé (mesure de la *Value at Risk*). Les risques ainsi appréhendés sont de nature différente : taux, change, actions, volatilités, etc.

Le contrôle s'opère par la comparaison de ces indicateurs à des limites de marché dont le respect doit être observé en permanence. Il donne lieu à des reportings quotidiens et hebdomadaires à destination du directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank et du président du conseil de surveillance.

Une information systématique est par ailleurs réalisée auprès du comité des comptes et du contrôle interne ainsi que du conseil de surveillance. Ces instances se réunissent quatre fois par an.

Soumise à la réglementation bancaire, IXIS Corporate & Investment Bank déclare à la Commission bancaire son ratio global de couverture des risques et a été autorisée en juin 1997 à utiliser son propre modèle interne, *Scénarisk*, pour déterminer la composante provenant des risques de marché.

#### Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

La mesure du risque de contrepartie revient à évaluer la perte probable qu'IXIS Corporate & Investment Bank subirait en cas de défaillance de ses contreparties.

Les opérations de hors bilan réalisées sur des marchés organisés sont bien évidemment exclues de la mesure du risque de contrepartie.

Le risque de contrepartie sur les instruments financiers à terme de taux et de change, fermes et conditionnels, est évalué conformément aux règles de calcul de l'équivalent risque de crédit utilisées pour la situation réglementaire modèle 480 I C (informations sur les instruments dérivés négociés sur les marchés assimilés et de gré à gré, prévues par l'instruction n° 96-06 de la Commission bancaire).

En application de ces règles, le montant du risque de contrepartie est déterminé en ajoutant les éléments suivants :

- > La valeur de remplacement positive des instruments déterminée sur la base de leur valeur de marché ;
- > La mesure du risque de crédit potentiel sur la base d'une fraction des notionnels des instruments (*add-on*) définie par l'instruction de la Commission bancaire en fonction de leur nature et de leur durée résiduelle.

Cet équivalent risque de crédit brut est ensuite atténué de l'effet :

- > Des accords de compensation conclus en application des conventions de place et permettant de globaliser les valeurs de remplacement positives et négatives de niveau contrepartie ;
- > Des garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre de la « collatéralisation ».

Enfin, l'équivalent risque de crédit net est pondéré en fonction de la catégorie de la typologie réglementaire des contreparties (gouvernements, établissements de crédit et autres) au moyen des coefficients (respectivement 0 %, 20 % et 50 %) fixés par le règlement n° 91-05 du Comité de la réglementation bancaire et l'annexe III à l'instruction n° 96-06 relatifs au ratio de solvabilité.

(en millions d'euros)	Gouvernements et banques centrales de l'OCDE et autres établissements pondérés à 0 % <sup>(1)</sup>	Etablissements financiers de l'OCDE pondérés à 20 %	Autres contreparties pondérées à 50 %	Total 2005	Rappel 2004
Equivalent risque de crédit non pondéré avant accords de compensation et de collatéralisation	6 688	60 845	5 888	73 421	65 751
<i>Dont coût de remplacement brut positif (valeur de marché)</i>	3 549	9 511	2 280	15 340	15 123
Effet des accords de compensation par liquidation	(976)	(43 314)	(760)	(45 050)	(40 593)
Effet de collatéralisation	(74)	(4 137)	(59)	(4 270)	(4 074)
<b>Equivalent risque de crédit non pondéré après accords de compensation et de collatéralisation</b>	5 638	13 394	5 069	24 101	21 084
	23,4 %	55,6 %	21,0 %		
<b>Equivalent risque de crédit pondéré après accords de compensation et de collatéralisation</b>	0	2 679	2 535	5 213	5 587

<sup>(1)</sup> Les opérations réalisées avec les établissements affiliés à la CNCE sont réglementairement pondérées à 0 %.

Ne sont reprises dans ce tableau que les opérations visées par l'instruction n° 96-06 de la Commission bancaire, à savoir les opérations réalisées sur des marchés de gré à gré et sur les marchés assimilés à des marchés organisés.

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

**Note 21 : Intérêts et assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	101	6	2
Intérêts sur autres prêts	1 511	596	380
Intérêts sur titres reçus en pension livrée	1 379	758	519
Produits sur report/déport	441	118	96
Autres intérêts et produits assimilés	419	104	76
<b>Intérêts et produits assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires</b>	<b>3 851</b>	<b>1 582</b>	<b>1 073</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	(165)	(19)	(85)
Intérêts sur emprunts	(2 173)	(1 498)	(1 248)
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	(557)	(283)	(400)
Charges sur report/déport	(180)	(90)	(65)
Autres intérêts et charges assimilées	(419)	(83)	(113)
<b>Intérêts et charges assimilées sur opérations de trésorerie et interbancaires</b>	<b>(3 494)</b>	<b>(1 973)</b>	<b>(1 911)</b>

**Note 22 : Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Intérêts sur créances commerciales et crédits à la clientèle	291	158	
Intérêts sur titres reçus en pension livrée	586	192	104
Autres intérêts et produits assimilés	247	51	104
<b>Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle</b>	<b>1 124</b>	<b>401</b>	<b>208</b>
Intérêts sur comptes créditeurs à terme et emprunts	(222)	(50)	(28)
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	(607)	(261)	(123)
Autres intérêts et charges assimilées	(263)	(30)	0
<b>Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle</b>	<b>(1 092)</b>	<b>(341)</b>	<b>(151)</b>

**Note 23 : Intérêts et assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Intérêts et produits assimilés sur titres de placement	583	210	321
Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	125	94	151
Autres intérêts et produits assimilés	389	8	0
<b>Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>1 097</b>	<b>312</b>	<b>472</b>
Intérêts sur certificats de dépôts négociables et bons à moyen terme négociables	(32)	(32)	(93)
Intérêts et charges sur emprunts obligataires	(453)	(81)	(19)
Autres charges d'intérêts	(537)	(551)	(230)
<b>Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>(1 022)</b>	<b>(664)</b>	<b>(342)</b>

**Note 24 : Revenus des titres à revenu variable**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Revenus des titres de placement	143	49	14
Revenus des participations	17	1	0
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>160</b>	<b>50</b>	<b>14</b>

**Note 25 : Produits et charges de commissions**

(en millions d'euros)	31/12/05		31/12/04		31/12/03	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	0	0	4	0	0	0
Opérations avec la clientèle	0	0	0	0	0	(5)
Opérations sur titres	103	(43)	77	(31)	33	(4)
Opérations sur instruments financiers à terme	0	(9)	0	(42)	0	(18)
Prestations de services financiers	177	(36)	35	(11)	31	(37)
Opérations de change	0	(1)	0	(1)	0	(1)
Autres commissions	16	(11)	3	(5)	6	(17)
<b>Commissions</b>	<b>296</b>	<b>(100)</b>	<b>119</b>	<b>(90)</b>	<b>70</b>	<b>(82)</b>

**Note 26 : Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Résultat sur opérations sur titres de transaction	1 000	1 337	867
Résultat sur opérations sur instruments de change	(311)	77	(31)
Résultat sur opérations sur instruments financiers	355	241	360
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	<b>1 044</b>	<b>1 655</b>	<b>1 196</b>

**Note 27 : Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Résultat de cession des titres de placement	(470)	(344)	(59)
Dotations/reprises aux provisions sur titres de placement	(1)	5	14
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>(471)</b>	<b>(339)</b>	<b>(45)</b>

**Note 28 : Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets**

(en millions d'euros)	31/12/05		31/12/04		31/12/03	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Charges refacturées, produits rétrocédés et transferts de charges	52	(49)	35	(36)	0	0
Autres produits et charges divers d'exploitation	37	(35)	9	(32)	15	(10)
Dotations/reprises aux provisions, aux autres charges et produits d'exploitation	0	(3)	0	0	0	0
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire</b>	<b>89</b>	<b>(87)</b>	<b>44</b>	<b>(68)</b>	<b>15</b>	<b>(10)</b>
<b>Montant net des produits et charges d'exploitation bancaire</b>	<b>2</b>	<b>(24)</b>	<b>5</b>	<b>(24)</b>	<b>5</b>	<b>(10)</b>

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

**Note 29 : Frais de personnel**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Salaires et traitements	(424)	(198)	(135)
Charges de retraite et mouvements de provisions afférents	(18)	(8)	(8)
Autres charges sociales	(105)	(51)	(37)
Intéressement et participation	(15)	(9)	(9)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(31)	(17)	(14)
Dotations/reprises de provisions	37	(8)	0
<b>Frais de personnel</b>	<b>(556)</b>	<b>(291)</b>	<b>(203)</b>

L'effectif des entités consolidées par intégration globale s'élève à 1 943 personnes dont 642 à l'étranger, contre 1 474 personnes au 31 décembre 2004 dont 584 à l'étranger.

L'ensemble des rémunérations versées en 2005 aux membres du directoire s'élève à 3,6 millions d'euros (contre 2,7 millions d'euros en 2004). Ce montant comprend une partie fixe, définie lors de la nomination des membres, et une partie variable. Le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance d'IXIS CIB en 2005 n'est pas significatif.

**Note 30 : Coût du risque**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Dotations aux provisions pour</b>			
Dépréciation des créances	(14)	(5)	0
Autres risques de contrepartie	(19)	(6)	(76)
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>(33)</b>	<b>(11)</b>	<b>(76)</b>
<b>Reprises de provisions pour</b>			
Dépréciation des créances	35	11	0
Autres risques de contrepartie	5	1	0
<b>Reprises de provisions</b>	<b>40</b>	<b>12</b>	<b>0</b>
Pertes sur créances irrécouvrables	(25)	0	0
<b>Pertes et récupérations</b>	<b>(25)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>(18)</b>	<b>1</b>	<b>(76)</b>

Les mouvements de provisions pour dépréciation des créances et risques de contreparties sont détaillés en note 20.

**Note 31 : Gains et pertes sur actifs immobilisés**

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Gains ou pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Gains ou pertes sur cession des participations et gains ou pertes sur avances	26	(1)	4
Dotations/reprises aux provisions	(2)	0	0
<i>Solde en bénéfice ou perte des opérations sur titres de participation et avances</i>	24	(1)	4
Gains ou pertes sur cession des titres d'investissement et autres titres détenus à long terme	(82)	2	1
Dotations/reprises aux provisions	79	(2)	0
<i>Solde en bénéfice ou perte des opérations sur titres d'investissement et autres titres détenus à long terme</i>	(3)	0	1
<b>Gains ou pertes des opérations sur titres de participation et autres titres détenus à long terme</b>	<b>21</b>	<b>(1)</b>	<b>5</b>
<b>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>22</b>	<b>(1)</b>	<b>5</b>

## Note 32 : Impôts sur les bénéfices

### a) Ventilation des charges et produits d'impôts différés et exigibles

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Impôt sur les sociétés	(162)	(80)	(71)
Impôts différés	6	(14)	21
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(156)</b>	<b>(94)</b>	<b>(50)</b>

### b) Analyse des stocks d'impôts différés au bilan

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Ventilation des impôts différés par catégories</b>			
Charges à payer (dont ORGANIC et participation des salariés)	74	49	2
Autres provisions non déductibles	97	101	26
Ecart d'évaluation sur OPCVM	1	0	0
Autres différences temporaires	5	6	0
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>177</b>	<b>156</b>	<b>28</b>

### c) Réconciliation entre le taux d'impôt au taux normal en vigueur en France et le taux effectif d'impôt du groupe

	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence et mouvements sur le FRBG (en millions d'euros)	501	292	162
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant les contributions additionnelles)	34,9 %	35,4 %	35,4 %
Différences provenant d'activités non taxées	(3,2 %)	0,0 %	0,0 %
Différences sur les distributions de dividendes	1,4 %	0,0 %	0,0 %
Différence sur les taux et les modes de détermination de l'impôt des filiales étrangères	2,5 %	2,8 %	(1,4 %)
Imputation des crédits d'impôts	(4,5 %)	(4,7 %)	(2,7 %)
Différences permanentes et autres	0,0 %	(1,4 %)	(0,2 %)
<b>Taux effectif d'impôt du groupe</b>	<b>31,1 %</b>	<b>32,1 %</b>	<b>31,1 %</b>

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

## Note 33 : Synthèse des résultats par secteur d'activité

(en millions d'euros)	Activité Financement	Activité Taux	Activité Actions	Structure	Total consolidé 31/12/05
<b>Produit net bancaire</b>	234	758	302	48	1 342
Frais généraux	(90)	(433)	(213)	(108)	(844)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	144	325	89	(60)	498
Coût du risque	(14)		(4)		(18)
<b>Résultat d'exploitation</b>	130	325	85	(60)	480
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence				1	1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés			2	20	22
<b>Résultat courant avant impôt</b>	130	325	87	(39)	503
Impôts sur les bénéfices	(49)	(108)	(14)	15	(156)
Dotations nettes au FRBG				6	6
<b>Résultat net part du groupe</b>	81	217	73	(18)	353

Note 34 : Synthèse des résultats par zone géographique <sup>(\*)</sup>

(en millions d'euros)	Europe	Etats Unis	Asie	Total consolidé 31/12/05
<b>Produit net bancaire</b>	902	416	24	1 342
Frais généraux	(555)	(265)	(24)	(844)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	347	151	0	498
Coût du risque	(20)	2	0	(18)
<b>Résultat d'exploitation</b>	327	153	0	480
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1	0	0	1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	22	0	0	22
<b>Résultat courant avant impôt</b>	350	153	0	503
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	(86)	(68)	(2)	(156)
Dotations nettes au FRBG	0	6	0	6
Intérêts minoritaires	8	(8)	0	0
<b>Résultat net part du groupe</b>	272	83	(2)	353

<sup>(\*)</sup> Définie en fonction de la localisation des entités (filiales ou succursales) dans lesquelles sont comptabilisés les résultats.

### Note 35 : Comptes *pro forma*

Le 1<sup>er</sup> novembre 2004, CDC IXIS a apporté à CDC IXIS Capital Markets (devenue IXIS Corporate & Investment Bank – IXIS CIB) ses activités de financement *corporate* et structurés, son portefeuille de titres à *spread* de crédit, ses activités de refinancement par émissions ainsi que ses participations dans IXIS North America Inc (groupe IXIS Capital Markets) et Nexgen.

La création d'IXIS CIB le 1<sup>er</sup> novembre 2004 a conduit à ne retenir dans le compte de résultat publié au 31 décembre 2004 que le résultat des deux derniers mois de l'exercice pour les activités et filiales apportées.

Le compte de résultat consolidé publié au titre de l'exercice 2004 a, par conséquent, été retraité afin d'améliorer la comparabilité des comptes en présentant des chiffres *pro forma* représentatifs de l'activité courante du nouvel ensemble sur un exercice de douze mois.

La contribution des métiers apportés par CDC IXIS a été déterminée sur la base de données de gestion, en distinguant trois pôles :

- > Le métier financements regroupant les portefeuilles de prêts *corporate*, hors secteur public territorial ;
- > Le métier taux regroupant principalement la gestion du portefeuille de titres à *spread* de crédit, le *Spreadbook* ;
- > Les autres éléments apportés concernant essentiellement le compte propre (participations, gestion des émissions, gestion de trésorerie et ALM) et les provisions pour risque de contrepartie non affectées ou pour risque sectoriel.

Les données de gestion ont été préparées en appliquant les principales hypothèses suivantes :

- > Les taux de refinancement des emplois appliqués par CDC IXIS pour les métiers apportés (ou à l'inverse les taux de remplacement des ressources) ont été conservés et leur contrepartie a été inscrite dans le compte propre ;
- > Les frais de personnel ont été déterminés sur la base des personnels transférés à IXIS CIB au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- > Les autres frais généraux ont été répartis au *pro rata* des effectifs transférés.

Les contributions du groupe IXIS Capital Markets et de Nexgen ont été déterminées sur la base des comptes de résultat consolidés de ces sous-groupes tels qu'intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Caisse d'Epargne au 31 décembre 2004.

Sur la base de ces hypothèses, les soldes intermédiaires de gestion représentatifs de l'activité courante d'IXIS CIB se seraient établis au 31 décembre 2004 à :

- > 1 259 millions d'euros pour le produit net bancaire contre 790 millions d'euros publiés. Le groupe IXIS Capital Markets contribue pour 333 millions d'euros à cette progression alors que les métiers CDC IXIS apportent 136 millions d'euros (dont 88 millions d'euros pour les financements).
- > -730 millions d'euros de frais généraux contre -498 millions d'euros publiés. Le groupe IXIS Capital Markets contribue pour -183 millions d'euros à cette progression contre -49 millions d'euros pour les métiers CDC IXIS (dont -21 millions d'euros pour les financements).

Au global, le résultat brut d'exploitation se serait élevé à 529 millions d'euros contre 292 millions d'euros publiés.

Le résultat net comptable se serait établi à 247 millions d'euros contre 193 millions d'euros publiés.

La structure du bilan au 31 décembre 2004 reflète bien la situation patrimoniale du groupe dans sa nouvelle configuration.

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

**Note 36 : Tableau de financement consolidé**

Les variations des emplois et des ressources de l'exercice 2004 sont établies en considération des comptes consolidés pro forma (clôtures aux 31 décembre 2003 et 2004) présentés dans la note 35 de l'annexe aux comptes consolidés du groupe IXIS CIB au 31 décembre 2004.

Les variations des emplois et des ressources de l'exercice 2003 sont établies en considération des comptes consolidés du groupe CDC IXIS Capital Markets (clôtures au 31 décembre 2002 et 2003) et ne sont donc pas comparables à celles présentées pour les exercices 2005 et 2004, du fait des opérations de structures intervenues au 1<sup>er</sup> novembre 2004.

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Ressources nouvelles en provenance de l'exploitation</b>			
Résultat net part du groupe et intérêts minoritaires	353	247	112
Dotations nettes aux comptes d'amortissements	24	14	16
Dotations nettes aux comptes de provisions	(123)	145	68
Résultats des sociétés mises en équivalence	(1)	(1)	0
<b>Total des ressources nouvelles en provenance de l'exploitation</b>	<b>253</b>	<b>405</b>	<b>196</b>
<b>Ressources en capitaux permanents</b>			
Distribution externe	(155)	(187)	0
Variation nette liée aux opérations sur le capital et les réserves			
Sur la part du groupe	74	0	0
Sur les intérêts hors groupe			
Augmentation (diminution) des fonds pour risques bancaires généraux	(6)	6	0
Augmentation (diminution) des dettes subordonnées	41	1 127	(2)
<b>Augmentation des ressources en capitaux permanents</b>	<b>207</b>	<b>1 351</b>	<b>194</b>
<b>Autres ressources</b>			
Augmentation (diminution) des opérations interbancaires	(2 538)	12 461	(7 079)
Augmentation (diminution) des dépôts de la clientèle	(2 792)	6 770	6 205
Augmentation (diminution) des dettes représentées par un titre	4 126	4 136	(3 629)
Augmentation (diminution) des autres comptes financiers	13 053	10 648	5 012
<b>Augmentation (diminution) des autres ressources</b>	<b>11 849</b>	<b>34 015</b>	<b>509</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'ensemble des ressources</b>	<b>12 056</b>	<b>35 366</b>	<b>703</b>
<b>Emplois</b>			
Augmentation (diminution) des prêts interbancaires	(8 518)	27 940	(3 745)
Augmentation (diminution) des prêts consentis à la clientèle	3 904	7 455	2 918
Augmentation (diminution) des opérations sur titres	16 133	67	1 481
Augmentation (diminution) des immobilisations financières	496	(77)	30
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles	41	(19)	19
<b>Augmentation (diminution) de l'ensemble des emplois</b>	<b>12 056</b>	<b>35 366</b>	<b>703</b>

En l'absence de référentiel applicable aux établissements de crédit publiant leurs comptes en référentiel français pour la présentation de tableaux de flux de trésorerie, un tableau de financement consolidé a été établi selon les principes énoncés ci-après.

Le tableau présente l'évolution des emplois et des ressources du groupe IXIS CIB par différences bilantielles :

- ressources en capitaux permanents
- autres ressources
- emplois

S'agissant des ressources nouvelles en provenance de l'exploitation, le résultat net part du groupe a été retraité :

- des dotations nettes aux comptes de provisions
- des dotations aux amortissements sur immobilisations
- des résultats des sociétés mises en équivalence

à l'exclusion de tout autre élément non monétaire inclus dans le résultat net consolidé.

Ainsi, s'agissant du retraitement des dotations aux amortissements, il n'a pas été tenu compte, notamment :

- de l'amortissement de soultes
- de l'amortissement des frais d'émission
- des transferts de charges

En conséquence, l'incidence de ces éléments est prise en compte dans la variation des autres ressources et des emplois.

## Notes annexes aux comptes consolidés (suite)

## Note 37 : Périmètre de consolidation du groupe IXXIS CIB au 31 décembre 2005

Sociétés	Nationalité	Meth <sup>(1)</sup>	% Contrôle	% Intérêt	% Intérêt
			31/12/05	31/12/05	2004
<b>IXIS CORPORATE &amp; INVESTMENT BANK</b>	France	MERE	–	–	–
Succursales					
Francfort					
Londres					
Tokyo					
Milan					
IXIS SECURITIES	France	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
CLEA2	France	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ICMOS Pangaea	Irlande	EQUI	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS SP S.A. (anciennement CDC SP) – Compartiment Prévie	Luxembourg	EQUI	100,00 %	100,00 %	100,00 %
<b>SNC TOLBIAC FINANCE</b>	France	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS INNOV</b>	France	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS LUXEMBOURG INVESTISSEMENTS</b>	Luxembourg	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS STRUCTURED PRODUCTS LTD</b>	Jersey	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS FINANCIAL INSTRUMENTS LTD</b>	Iles Caïmans	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS ASIA LTD</b>	Hong Kong	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>GROUPE NEXGEN</b>					
NEXGEN FINANCIAL HOLDINGS Ltd	Irlande	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN RE Ltd	Irlande	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
UNIVERSE HOLDINGS Ltd	Iles Caïmans	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN MAURITIUS Ltd	Ile Maurice	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN CAPITAL Ltd	Irlande	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN FINANCIAL SOLUTIONS Ltd	Irlande	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN FINANCIAL SOLUTIONS (ASIA) Pte Ltd	Singapour	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
MANGO CDO Ltd	Jersey	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
LIME CDO Ltd	Jersey	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
LIME 2 CDO Ltd	Jersey	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
PAPAYA CDO Ltd	Jersey	EQUI	38,70 %	38,70 %	38,70 %
<b>PAPAYA 2 CDO Ltd</b>	Jersey	EQUI	38,70 %	38,70 %	–
<b>GUAVA CDO Ltd</b>	Jersey	EQUI	38,70 %	38,70 %	–
<b>GROUPE IXXIS<sup>SM</sup> CAPITAL MARKETS</b>					
IXIS NORTH AMERICA	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS INVESTMENT MANAGEMENT CORP	Etats Unis	GLOB	100,00 %	98,67 %	98,67 %
<b>GROUPE IXXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA</b>					
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS FUNDING CORP	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS COMMERCIAL PAPER CORP	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS FINANCIAL PRODUCTS INC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS DERIVATIVES INC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS REAL ESTATE CAPITAL INC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS SECURITIZATION CORP	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CAPITAL ARRANGER	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
CDC HOLDING TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
<b>IXIS STRATEGIC INVESTMENTS</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS LOAN FUNDING I LLC</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
BEDFORD OLIVER FUNDING	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
CCAV I	Etats Unis	GLOB	–	–	100,00 %
BLOOM ASSET HOLDING FUND PLC	Irlande	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
CDC PROPERTY TRUST	Etats Unis	GLOB	–	–	100,00 %

Sociétés	Nationalité	Meth <sup>(1)</sup>	% Contrôle	% Intérêt	% Intérêt
			31/12/05	31/12/05	2004
CDC CRESTED BUTTE HOTEL PROPERTY TRUST	Etats Unis	GLOB	–	–	100,00 %
CDC RANDALL PARK MALL PROPERTY TRUST	Etats Unis	GLOB	–	–	100,00 %
CALYPSO INVESTMENTS GP	Etats Unis	GLOB	–	–	100,00 %
IXIS ANEMONE INC	Etats Unis	GLOB	–	–	100,00 %
IXIS ASSET FINANCE INC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS PARTICIPATIONS HOLDING, INC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS PARTICIPATIONS N°1, INC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
<b>IXIS CMNA INTERNATIONAL HOLDINGS INC</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
IXIS CMNA ACCEPTANCES, LLC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CMNA INTERNATIONAL PARTICIPATIONS (N°1) LLC	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CMNA IP ASSETS HOLDINGS (LUXEMBOURG) SCA	Luxembourg	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CMNA GILBRATAR LTD	Gibraltar	GLOB	–	–	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-1 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-2 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-3 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-4 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-5 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-6 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-7 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-8 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-9 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-10 TRUST	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-1 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-2 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-3 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-5 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-6 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-7 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-8 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-9 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-10 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-11 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-12 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-13 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-14 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-15 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-16 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-17 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-18 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-19 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-20 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-21 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-22 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-23 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-24 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-25 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-26 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-27 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-28 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–
<b>IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-29 TRUST</b>	Etats Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	–

<sup>(1)</sup> Méthodes de consolidation – GLOB : Intégration globale – PROP : Intégration proportionnelle – EQUI : Mise en équivalence

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## Exercice clos le 31 décembre 2005

Aux actionnaires  
IXIS Corporate & Investment Bank  
47, quai d'Austerlitz  
75648 Paris cedex 13

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés d'IXIS Corporate & Investment Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 2.3 de l'annexe qui expose les conditions de mise en oeuvre, à compter du 1er janvier 2005, des règlements CRC n°2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit, CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, et de la Recommandation CNC n°2003-R-01 relative aux nouvelles règles d'identification, d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés.

### II – Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### *Règles et principes comptables :*

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de réglementation comptable mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

#### Estimations comptables :

Le provisionnement des risques de crédit et la valorisation des instruments financiers constituent des domaines d'estimation comptable significatifs.

- > Comme indiqué dans les notes 4.9 et 4.10 de l'annexe relative aux règles d'évaluation, votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la Direction relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques ou générales.
- > Comme indiqué dans la note 4.5 de l'annexe relative aux règles d'évaluation, votre Groupe utilise des modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la Direction relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

**Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 24 avril 2006.**

**Les commissaires aux comptes**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**Etienne Boris**



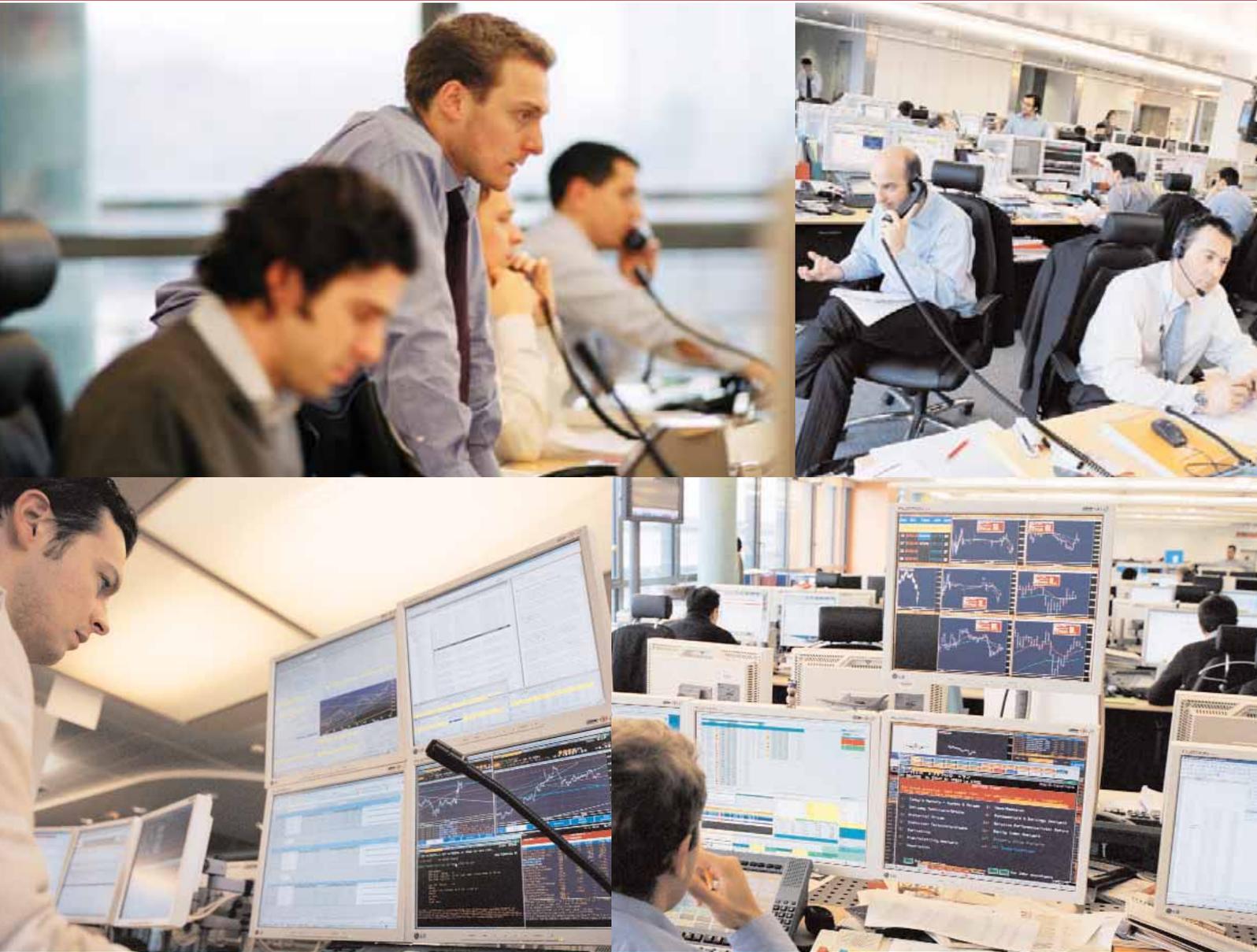
**Mazars & Guérard**

**Michel Barbet-Massin**

**Charles de Boisriou**



# Comptes sociaux (extraits)



---

---

Bilan social	164
Hors bilan social	166
Compte de résultat social	167
Notes annexes aux comptes sociaux	168
Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	178

# Bilan social

## Actif

(en millions d'euros)	Notes	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>				
Caisse, banques centrales, comptes chèques postaux		–	–	1
Effets publics et valeurs assimilées		21 311	9 729	13 634
Créances sur les établissements de crédit		70 052	79 640	51 814
<b>Opérations avec la clientèle</b>				
Créances commerciales		59	531	–
Autres concours à la clientèle et opérations de crédit-bail et assimilées		23 288	21 607	9 983
<b>Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable</b>				
Obligations et autres titres à revenu fixe		37 340	39 563	37 612
Actions et autres titres à revenu variable		14 984	11 941	6 604
<b>Participations, parts dans les entreprises liées, et autres titres détenus à long terme</b>	2	1 306	583	53
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>		66	68	53
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>		24 083	16 311	14 385
<b>Total</b>		192 489	179 973	134 137

## Passif

(en millions d'euros)	Notes	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>				
Dettes envers les établissements de crédit		60 617	65 969	73 721
<b>Opérations avec la clientèle</b>				
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle		–	–	–
Autres dettes envers la clientèle		17 101	20 567	11 630
<b>Dettes représentées par un titre</b>				
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		36 482	34 704	8 148
Emprunts obligataires et assimilés		7 795	7 163	670
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>		64 123	45 409	38 506
<b>Provisions pour risques et charges</b>		296	303	20
<b>Dettes subordonnées</b>		2 581	2 540	727
<b>Fonds pour risques bancaires généraux</b>		–	–	–
<b>Capitaux propres (hors FRBG)</b>	3	3 494	3 318	714
Capital souscrit		1 909	1 909	458
Primes d'émission		994	994	10
Autres réserves		222	217	52
Report à nouveau		144	143	106
Acomptes sur dividendes		(106)	(140)	–
Résultat de l'exercice		331	195	88
<b>Total</b>		192 489	179 973	134 137

## Hors bilan social

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Engagements de financement, de garantie et engagements donnés sur titres</b>			
<b>Engagements de financement <sup>(1)</sup></b>			
en faveur d'établissements de crédit	996	1 285	15
en faveur de la clientèle <sup>(1)</sup>	10 585	12 062	6 121
<b>Engagements de garantie</b>			
en faveur d'établissements de crédit	6 714	5 967	13 101
en faveur de la clientèle	8 468	9 415	–
<b>Engagements sur titres</b>			
titres à livrer	1 129	709	1 702
<b>Engagements de financement, de garantie et engagements reçus sur titres</b>			
<b>Engagements de financement</b>			
reçus d'établissements de crédit	7 686	4 023	14 615
reçus de la clientèle	75	–	–
<b>Engagements de garantie</b>			
reçus d'établissements de crédit	2 471	2 269	1 982
reçus de la clientèle	375	314	–
<b>Engagements sur titres</b>			
titres à recevoir	1 095	3 580	4 951
<b>Autres engagements donnés et reçus</b>			
Autres engagements donnés	5 569	3 823	4 359
Autres engagements reçus	22 356	18 354	5 644

<sup>(1)</sup> L'harmonisation des dates d'effets des engagements au sein du groupe a conduit IXIS CIB à modifier, au cours du premier semestre, ses procédures d'enregistrement des engagements de financement. Afin d'assurer la comparabilité des comptes, 2 545 millions d'euros d'engagements de financement complémentaires en faveur de la clientèle ont été constatés au 31 décembre 2004. Par ailleurs, 3 300 millions d'euros d'engagements de financement en faveur d'établissement de crédit ont été reclassés en faveur de la clientèle et 8 099 millions d'euros d'engagements de garantie en faveur des établissements de crédit ont été reclassés en faveur de la clientèle.

# Compte de résultat social

(en millions d'euros)	31/12/05	31/12/04	31/12/03
<b>Intérêts et produits assimilés :</b>			
Opérations de trésorerie et interbancaires	2 641	1 231	1 071
Opérations avec la clientèle	708	341	208
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 070	300	472
Autres intérêts et produits assimilés	37	418	2 289
<b>Intérêts et charges assimilées :</b>			
Opérations de trésorerie et interbancaires	(2 229)	(1 591)	(1 909)
Opérations avec la clientèle	(579)	(316)	(192)
Obligations et autres titres à revenu fixe	(945)	(612)	(299)
Autres intérêts et charges assimilées	(109)	(352)	(2 163)
<b>Revenu des titres à revenu variable</b>	242	47	14
<b>Commissions (produits)</b>	88	54	37
<b>Commissions (charges)</b>	(49)	(76)	(69)
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	548	1 581	1 173
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>	(473)	(331)	(33)
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets</b>	6	(26)	3
<b>Produit net bancaire</b>	956	668	601
<b>Charges générales d'exploitation :</b>			
Frais de personnel	(314)	(236)	(180)
Autres frais administratifs	(224)	(184)	(185)
Refacturations	33	24	15
<b>Dotations nettes aux amortissements et provisions, des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	(19)	(16)	(16)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	432	256	236
<b>Coût du risque</b>	(21)	(6)	(76)
<b>Résultat d'exploitation</b>	411	250	160
<b>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	20	(2)	0
<b>Résultat courant avant impôt</b>	431	248	160
Résultat exceptionnel	–	–	–
Impôts sur les bénéfices	(100)	(53)	(72)
Dotations nettes au FRBG	–	–	–
<b>Résultat net</b>	331	195	88
<b>Résultat net part du groupe par action (en euros) <sup>(1) (2)</sup></b>	2,64	4,24	2,94

<sup>(1)</sup> IXIS CIB n'a pas émis d'instruments dilutifs qui nécessiteraient la présentation d'un résultat dilué par action.

<sup>(2)</sup> Calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

# Notes annexes aux comptes sociaux

## Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes sociaux

### 1 – Remarque liminaire

Les comptes annuels individuels d'IXIS Corporate & Investment Bank (IXIS CIB) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 91-01 du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF) modifié par le règlement n° 99-04 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions du règlement CRC n° 2000-03.

Les produits et les charges rattachés à la période annuelle ont été déterminés en respectant le principe de séparation des exercices.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation retenus ne présentent pas de changement par rapport à ceux appliqués pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2005, à l'exception des points mentionnés ci-dessous.

### 2 – Changement de réglementation comptable et comparabilité des exercices

#### 2.1 Refondation du partenariat entre les groupes Caisse des Dépôts et Caisse d'Épargne

Les groupes Caisse des Dépôts et Caisse d'Épargne ont signé le 27 mai 2004 l'accord définitif de refondation de leur partenariat qui a conduit la Caisse des Dépôts et Consignations à apporter à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) sa participation dans la Compagnie Financière EULIA (50,1%) et dans sa filiale de banque d'investissement et gestion d'actif CDC IXIS (43,55 %).

Au cours du second semestre 2004, cette opération s'est traduite par une restructuration des activités du groupe CDC IXIS en trois filières métiers principales :

- > La banque de financement et d'investissement constituée des activités de marchés de capitaux et de financements de grands corporate, organisée à partir de CDC IXIS Capital Markets (IXIS Corporate & Investment Bank à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004) à laquelle ont été apportés les actifs, passifs et hors bilan correspondants inscrits dans les comptes de CDC IXIS ;
- > La gestion d'actifs, regroupée sous une holding de gestion d'actifs (IXIS Asset Management Group) ;
- > La conservation, par filialisation de l'activité exercée directement par CDC IXIS, l'administration de fonds et le service aux émetteurs (IXIS Investor Services).

A l'issue de cette réorganisation, CDC IXIS a été absorbée par la CNCE le 31 décembre 2004.

#### 2.2 Comparabilité des exercices

Les apports de CDC IXIS décrits ci avant ayant été réalisés le 1<sup>er</sup> novembre 2004, le compte de résultat de l'exercice 2004 ne reprend que les charges et produits des deux derniers mois de l'exercice 2004 pour les activités apportées.

Les éléments repris dans les comptes individuels au titre de l'exercice 2003 correspondent à ceux qui ont été publiés par CDC IXIS Capital Markets (devenu IXIS Corporate & Investment Bank au 1<sup>er</sup> novembre 2004).

### 2.3 Changements de réglementation comptable

Les textes suivants sont applicables ou appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

- > Le règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit qui prescrit de constituer en valeur actualisée les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis sur la base de leur valeur actualisée ;
- > Le règlement CRC n° 2002-10 qui a fixé de nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs. En particulier, les principaux composants des constructions sont désormais isolés en comptabilité et amortis sur leurs durées d'utilisations respectives ;
- > Le règlement CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs qui a introduit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, une modification des règles antérieures relatives aux frais d'acquisition des immobilisations qui doivent être désormais incorporés dans leur valeur d'entrée au bilan.

L'option introduite par le règlement pour un maintien possible de l'enregistrement en charges dans les comptes individuels n'a pas été retenue par le Groupe Caisse d'Epargne dans un souci de convergence avec les règles IFRS qui, elles, ne prévoient pas cette possibilité.

- > La recommandation n°2003-R-01 du Conseil national de la comptabilité (CNC) qui fixe de nouvelles règles d'identification, d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

L'application de ces dispositions réglementaires n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2005, ni sur les résultats de l'année 2005.

IXIS Corporate & Investment Bank a choisi de ne pas appliquer par anticipation les règlements adoptés par le CRC en novembre 2005 qui portent en particulier sur le traitement comptable du risque de crédit et des opérations sur titres.

## 3 – Règles d'évaluation

### 3.1 Opérations en devises

Conformément au règlement CRBF n° 89-01 relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les actifs, passifs et engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change comptant du dernier jour de la période.

Les opérations de change à terme qui ne sont pas conclues à titre de couverture sont évaluées au cours du terme restant à courir. Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme conclues à titre de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

Les résultats sur opérations en devises sont enregistrés sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur constatation.

### 3.2 Créances et dettes sur les établissements de crédit

Les créances et dettes intègrent les comptes ordinaires, les crédits consentis, les prêts et emprunts et les titres reçus et donnés en pension livrée (le traitement du risque de crédit est décrit au § 3.10).

#### *Prêts et emprunts*

Ils sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat prorata temporis.

#### *Titres reçus ou donnés en pension livrée*

Les titres reçus en pension livrée sont portés à l'actif en créances sur les établissements de crédit ou en créances sur la clientèle conformément au règlement CRBF n° 89-07. De façon symétrique, les titres donnés en pension livrée donnent lieu à la constatation d'une dette.

A la clôture de l'exercice, les titres donnés en pension livrée sont évalués conformément aux règles applicables à la catégorie de portefeuille titres dont ils sont issus.

Les produits et charges sur pensions sont enregistrés prorata temporis dans le compte de résultat de l'exercice.

# Notes annexes aux comptes sociaux (suite)

### 3.3 Opérations sur titres

Les titres sont évalués selon les règles définies par le règlement CRBF n° 90-01 modifié par le règlement CRC n° 2000-02.

Les dispositions du règlement CRC n° 2002-03 relatives au traitement comptable du risque de crédit (cf. infra § 3.10) s'appliquent aux titres d'investissement et de placement à revenu fixe, qui se caractérisent notamment par le règlement d'une rémunération par l'émetteur à une date d'échéance prédéterminée.

En cas de risque de crédit avéré, ces titres sont identifiés en comptabilité comme douteux et la perte probable doit être prise en compte par voie de provision.

#### *Titres de transaction*

Les titres de transaction, au sens du règlement CRBF n° 90-01, regroupent l'ensemble des titres à revenu variable ou à revenu fixe qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance. Lors de leur entrée en portefeuille, les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les titres sont évalués au prix du marché. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Lorsqu'IXIS Corporate & Investment Bank est en situation de mainteneur de marché et que le titre fait l'objet d'une rotation suffisante, ces titres peuvent être maintenus en portefeuille de transaction au-delà du délai de six mois conformément aux cas de dérogation prévus par la réglementation. Il en est de même lorsque ces titres s'inscrivent dans le cadre d'une gestion spécialisée en couverture d'instruments évalués en valeur de marché.

#### *Titres de placement*

Le portefeuille de titres de placement regroupe les titres à revenu fixe ou variable acquis dans une perspective de détention durable en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Sont également considérés comme titres de placement les titres de transaction reclassés au terme d'une durée de détention supérieure à six mois. Dans ce cas le reclassement est fait au prix du marché du jour du transfert.

#### *Valeurs mobilières à revenu fixe*

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. La différence entre le coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres. En date d'arrêt, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'un ensemble homogène de titres est inférieure au coût d'acquisition corrigé de l'étalement des surcotes et des décotes.

#### *Valeurs mobilières à revenu variable*

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêt, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

#### *Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire*

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. La différence entre la valeur nominale et le prix d'achat est rapportée au résultat selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

En cas de risque de crédit avéré, la perte probable non reflétée dans la valeur de marché doit faire l'objet d'une provision spécifique.

#### *Titres d'investissement*

Le portefeuille d'investissement regroupe les obligations et autres titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance. Le mode d'amortissement de la surcote-décote varie selon qu'il s'agit ou non de valeurs mobilières.

#### *Valeurs mobilières*

Les titres sont comptabilisés au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, la différence entre ce coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres.

#### *Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire*

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur montant nominal et la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale est amortie selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle des titres.

Lors de l'arrêté comptable, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation, sauf s'il existe un risque de défaillance de l'émetteur des titres.

#### *Prêts et emprunts de titres*

Les titres prêtés restent évalués selon les règles du portefeuille d'origine.

Les titres empruntés sont enregistrés, pour leur valeur de marché au jour de l'emprunt, à l'actif du bilan dans la catégorie des titres de transaction et au passif du bilan pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette sont évalués au prix de marché.

Les prêts et emprunts de titres garantis par des espèces sont assimilés comptablement à des pensions livrées.

La rémunération relative à un prêt ou un emprunt de titres est enregistrée *pro rata temporis* en résultat.

# Notes annexes aux comptes sociaux (suite)

### 3.4 Instruments financiers à terme et conditionnels

IXIS Corporate & Investment Bank intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme de taux, de change et sur actions.

Ces interventions sont réalisées :

- dans le cadre de couvertures affectées ;
- ou dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les instruments financiers à terme et conditionnels sont comptabilisés pour leur valeur nominale en hors bilan.

Le risque de crédit est identifié et provisionné en fonction des dispositions contractuelles et de la valeur de marché ou, par défaut, au moyen des dispositions du CRC 2002-03 (cf. *infra* § 3.10).

La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion quant à leur utilisation.

#### *Contrats d'échange de taux et de devises*

En application du règlement CRBF n° 90-15 (modifié par le règlement CRBF n° 92-04), les contrats d'échange de taux ou de devises et assimilés sont classés selon les catégories suivantes :

- > Opérations de micro-couverture : le résultat est enregistré de manière symétrique à la constatation du résultat sur l'élément couvert ;
- > Gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction : ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Conformément à la réglementation, cette valeur est corrigée afin de tenir compte des risques de contrepartie évalués selon un modèle interne ainsi que de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

#### *Autres opérations*

Les autres opérations correspondent principalement aux futures et aux options qui relèvent du règlement CRB n° 88-02.

Les contrats qui n'entrent pas dans le cadre d'une opération de couverture sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou les pertes résultant de l'évaluation des opérations non dénouées à la clôture sont enregistrés en résultat.

Les résultats réalisés sur des opérations de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert.

Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique (cf. paragraphe 3.5).

### 3.5 Valeur de marché

Lorsque les prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées.

Celles-ci font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, comparaison avec des transactions réelles et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

Dans les cas où la valorisation d'instruments est faite à partir de modèles, ceux-ci intègrent les paramètres qui affectent l'évaluation de ces instruments, notamment la moindre liquidité des marchés concernés, et prennent en compte l'estimation des risques y afférents.

### 3.6 Titres émis

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des titres concernés.

### 3.7 Opérations complexes

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments (de type, nature et de modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisés en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée suivant la nature juridique des produits sous-jacents. Le résultat est appréhendé globalement de manière à refléter la nature économique des opérations. La prise en compte de ce résultat dépend de l'intention de gestion :

- > Les opérations réalisées dans une logique d'adossement voient leur résultat étalé de manière linéaire. En cas de valeur globale de marché négative de l'opération complexe, une provision est constituée ;
- > Les opérations réalisées dans le cadre d'une gestion de portefeuille de transaction, ou dont le résultat est assimilable à une commission de montage, voient leur résultat comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.

### 3.8 Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des instruments destinés à transférer d'une contrepartie à une autre le risque de crédit existant sur des actifs, généralement en échange du paiement d'une prime réglée à l'origine ou de manière échelonnée. En cas d'événements prédéfinis dans le contrat de dérivé de crédit (credit events), le vendeur de la protection est appelé à payer le coût de la défaillance tel que défini dans le contrat.

Il existe trois principales catégories de dérivés de crédit : les *Credit Default Swaps*, les *Total Rate of Return Swaps* et les *Credit Linked Notes* qui sont respectivement assimilables à des options, à des *swaps* et à des titres.

En l'absence de texte comptable spécifique, les dérivés de crédit ont été traités comptablement par analogie avec les opérations auxquelles ils s'apparentent en termes de caractéristiques et de risques (options, *swaps* et titres) et en fonction de l'intention de gestion :

- > Les opérations réalisées dans une intention de couverture sont évaluées de manière symétrique à l'élément couvert ;
- > Le résultat des opérations en position ouverte isolée réalisées dans le cadre d'une détention durable est évalué prorata temporis avec provision pour pertes latentes éventuelles. Dans le cas des opérations assimilables à des options, les éventuelles provisions pour moins-values latentes sont déterminées par rapport au montant non étalé de la prime ;
- > Les opérations réalisées dans une intention de *trading* sont évaluées en valeur de marché avec correctif pour frais futurs de gestion et risque de contrepartie, lorsque la liquidité du marché du dérivé est assurée. Dans le cas contraire, l'évaluation est réalisée par application des règles applicables aux opérations auxquelles les dérivés de crédit s'apparentent :
  - comptabilisation en coût historique ;
  - le cas échéant, provision pour dépréciation.

# Notes annexes aux comptes sociaux (suite)

### 3.9 Provision pour risques et charges

Figurent dans cette rubrique :

- > Les provisions constituées pour faire face aux engagements sociaux correspondant pour l'essentiel à des indemnités de fin de carrière ;
- > Les provisions pour risques et charges qui ne sont pas liées à des opérations bancaires, constituées en vertu du règlement CRC n° 2000-06 relatif à la comptabilisation des passifs. Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise ;
- > Les provisions pour risque général de contrepartie (anciennement provisions pour risques sectoriels) dont les modalités d'estimation ont été modifiées au 31 décembre 2005 afin de les rendre identiques à celles qui seront appliquées en normes IFRS.

Les nouvelles modalités s'appuient sur la notation interne des contreparties et sur les règles Bâle II pour déterminer les espérances de pertes à provisionner en cas d'avènement d'un des deux faits générateurs de provisionnement.

Le provisionnement intervient lorsque la notation de la contrepartie se dégrade en devenant inférieure à un seuil fixé en cohérence avec la politique d'octroi de crédit ou en diminuant de plus de trois crans sur une période courte ;

Cette modification d'estimation n'a pas eu d'impact significatif ;

- > Les provisions pour risque pays, déterminées sur la base de l'appréciation des risques portés par le groupe sur les pays concernés ou débiteurs situés dans ces pays ; les critères d'appréciation se fondent généralement sur l'évaluation de la situation économique, financière et socio-politique du pays.

Ces provisions réglementées sont déterminées globalement avec les provisions pour risque général et sont identifiées en comptabilité sur la base du montant déductible de l'impôt sur les sociétés.

### 3.10 Risque de crédit

Le risque de crédit est traité en comptabilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 en conformité avec le règlement CRC n° 2002-03 du 12 décembre 2002.

Ce règlement concerne toutes les opérations génératrices d'un risque de crédit (créances, titres et engagements).

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

Le risque de crédit est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie en application des dispositions contractuelles initiales.

Les créances en principal et en intérêts sur une contrepartie sont déclassées en douteux lorsqu'il existe un risque de crédit avéré vis-à-vis de cette dernière. Les créances douteuses sont provisionnées sur la base de leur valeur de marché ou de la valeur actuelle des pertes prévisionnelles en tenant compte des garanties reçues, appelées ou susceptibles de l'être.

Les provisions constituées sont reprises en déduction des encours douteux correspondants. Elles apparaissent au passif du bilan lorsqu'elles portent sur des engagements hors bilan ou sur instruments financiers à terme et conditionnels. La dotation aux provisions est reprise dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

L'actualisation des flux de trésorerie pour le calcul des pertes prévisionnelles, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, ne présente pas d'impact significatif sur les comptes du groupe.

### 3.11 Titres de participation et filiales

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix de revient. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de perte de valeur durable.

### 3.12 Succursales à l'étranger

Les comptes des succursales sont intégrés dans les comptes du siège en devise locale. Les résultats sont convertis au cours de change comptant de fin de mois.

### 3.13 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est certaine sont portées en immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive.

### 3.14 Dettes et titres subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées par des emprunts ou des titres émis, à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### 3.15 Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés *prorata temporis*.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

### 3.16 Engagements sociaux

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnés selon une méthode actuarielle prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien dans le groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations. Il en va de même pour les primes liées à l'attribution des médailles du travail.

A l'étranger, il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les engagements correspondants sont, selon le cas, versés à des fonds de pension propres aux sociétés ou comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés concernées. Ils ne font l'objet d'aucun retraitement dans les comptes consolidés du groupe.

### 3.17 Impôt sur les sociétés

Ce poste comprend l'impôt courant de l'exercice sous déduction et des crédits d'impôt pouvant être utilisés en règlement de l'impôt.

## Notes annexes aux comptes sociaux (suite)

## Note 2 : Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

(en millions d'euros)	31/12/05					31/12/04					31/12/03	
	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur comptable des titres	Quote part de capital en %
<b>Sociétés dans lesquelles le groupe détient un investissement net significatif</b>												
IXIS North America	413	–	–	413	100 %	413	–	–	413	100 %	–	–
ICMNA International Holding Ltd	301	–	–	301	21 %	–	–	–	–	–	–	–
SNC Tolbiac Finance	225	–	–	225	100 %	–	–	–	–	–	–	–
ESU Lazard Ltd <sup>(1)*</sup>	127	–	–	127	34 %	–	–	–	–	–	–	–
Nexgen	93	–	–	93	38 %	93	–	–	93	38 %	–	–
Lazard Ltd *	42	–	–	42	2 %	–	–	–	–	–	–	–
IXIS Securities	19	–	–	19	100 %	19	–	–	19	100 %	19	100 %
IXIS Asia limited	12	–	–	12	100 %	3	–	–	3	100 %	–	–
Cepar I	7	–	–	7	57 %	7	–	–	7	57 %	–	–
Captiva Capital Management	9	–	–	9	100 %	5	–	–	5	100 %	5	100 %
M5 (AKA)	4	–	–	4	NA	4	–	–	4	NA	–	–
Fideme	5	–	–	5	21 %	4	–	–	4	14 %	–	–
Informatique CDC	–	16	–	16	NA	–	16	–	16	–	26	–
Euronext *	–	–	–	–	NA	12	–	–	12	1 %	–	–
Autres titres non consolidés	17	17	(1)	32	–	6	1	–	7	–	3	–
<b>Avances sur titres non consolidés</b>												
<b>Total des participations et avances consolidables</b>	1 274	33	(1)	1 306		566	17	–	583	–	53	
<b>Dont participations cotées <sup>(2)*</sup></b>	169	–	–	169		12	–	–	12	1 %	NS	

<sup>(1)</sup> Chaque Equity Security Unit fera l'objet d'une conversion obligatoire en actions Lazard Ltd en date du 15 mai 2008 selon un mécanisme décrit dans les documents déposés par l'émetteur auprès de la Securities & Exchange Commission lors de la cotation initiale de ces supports.

<sup>(2)</sup> La valeur boursière des titres cotés s'élève à 206,6 millions d'euros au 31 décembre 2005.

### Note 3 : Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Fonds pour risques bancaires généraux	Prime d'émission <sup>(1)</sup> Capital <sup>(1)</sup>	Report à nouveau	Réserve légale <sup>(1)</sup>	Autres réserves	Acomptes sur dividendes <sup>(2)</sup>	Résultat social	Capitaux propres (hors FRBG)	Total des propres capitaux	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2003</b>	–	458	10	106	23	31	0	88	716	716
Affectation du résultat 2003			84	4			(88)	0	0	
Augmentation de capital <sup>(1)</sup>		1 451	984	159				2 594	2 594	
Distribution 2004 au titre du résultat 2003			(47)					(47)	(47)	
Autres variations						(140)		(140)	(140)	
Résultat 2004							195	195	195	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2004</b>	–	1 909	994	143	186	31	(140)	195	3 318	3 318
Affectation du résultat 2004			190	5			(195)	0	0	
Distribution 2005 au titre du résultat 2004			(49)					(49)	(49)	
Autres variations			(140)			34		(106)	(106)	
Résultat 2005							331	331	331	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2005</b>	–	1 909	994	144	191	31	(106)	331	3 494	3 494

<sup>(1)</sup> L'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2004 a procédé à la création de 92 138 700 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune en rémunération de l'apport partiel d'actif réalisé par CDC IXIS. Le capital social a ainsi été augmenté de 1 405 millions d'euros pour être porté à 1 863 millions d'euros. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'apport de 1 109 millions d'euros sur laquelle a été prélevée une dotation à la réserve légale de 159 millions d'euros portant cette dernière à 186 millions d'euros.

L'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2004 a, pour sa part, procédé à la création de 3 068 565 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune en rémunération de l'apport partiel d'actif réalisé par Sanpaolo IMI. Le capital a ainsi été augmenté de 47 millions d'euros pour être porté à 1 909 millions d'euros. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'apport de 34 millions d'euros.

A l'issue de ces opérations, le capital social d'IXIS CIB est passé de 30 000 000 d'actions à 125 207 265 actions de 15,25 euros chacune représentant un capital de 1 909 410 791 euros.

<sup>(2)</sup> La société a procédé début décembre 2005 au versement d'un acompte sur dividende de 106 millions d'euros.

# Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

## Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications (en unité euros)	Exercice 2001	Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	457 500 000	457 500 000	457 500 000	1 909 410 791	1 909 410 791
Nombre d'actions ordinaires existantes	30 000 000	30 000 000	30 000 000	125 207 265	125 207 265
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
par conversion d'obligations					
par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires H.T. ou P.N.B	391 609 393	471 909 637	601 379 604	668 169 425	955 836 287
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	105 484 611	181 929 851	261 791 881	280 550 769	259 114 469
Impôts sur les bénéfices	8 505 933	48 179 877	72 038 563	52 785 754	100 390 471
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	102 621 443	90 614 206	87 841 485	195 215 034	330 620 581
Résultat distribué	121 200 000	–	46 500 000	189 290 338	330 121 004
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,14	4,41	6,06	4,77	2,98
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,42	3,02	2,93	4,24	2,64
Dividende attribué à chaque action existante au 31 décembre	4,04	–	1,55	1,51	2,64
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	675	817	812	934	1 294
Montant de la masse salariale de l'exercice	99 102 638	114 389 908	118 892 818	159 852 274	208 823 750
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	30 385 471	32 854 968	38 772 046	51 702 203	67 128 835

# Informations complémentaires

## I – Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

### I.1 Dénomination et siège :

Dénomination sociale : IXIS Corporate & Investment Bank

Siège social : 47, quai d'Austerlitz 75648 Paris cedex 13

### I.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance régie par les articles L210-1 et suivants du Code de commerce. La société a le statut d'établissement de crédit agréé en tant que Banque, régi par le livre V du Code monétaire et financier.

### I.3. Durée

La durée de la société est fixée à 99 ans, soit jusqu'au 31 mars 2086, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

### I.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet de réaliser, tant pour son compte propre que pour une clientèle nationale et internationale des opérations bancaires et financières avec toutes personnes physiques ou morales françaises ou étrangères existantes ou en création telles que :

- > La réalisation de toutes opérations de banque et opérations connexes telles qu'elles sont définies par le Titre I du Livre III du Code Monétaire et Financier, et tous textes légaux ou réglementaires qui viendraient à compléter ou modifier ces dispositions, à l'exception de la mise à disposition de la clientèle ou de la gestion des moyens de paiement ;
- > La réalisation de toutes prestations de services d'investissement et les services connexes tels qu'ils sont définis par le Titre II du Livre III du Code Monétaire et Financier et tous textes légaux ou réglementaires qui viendraient à compléter ou modifier ces dispositions ;
- > Toutes opérations, au comptant ou à terme, sur des matières premières, marchandises, denrées ou gaz à effet de serre ;
- > Le courtage d'assurance en toutes branches ;
- > La réalisation, le développement, la diffusion et la commercialisation de toutes études techniques, recherches, analyses et systèmes d'information dans le domaine bancaire financier et économique quel qu'en soit le support ;
- > La prise, la détention et la gestion de participation dans toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, existantes ou à créer dont l'activité présente un lien direct ou indirect avec l'objet de la société ;

- > Et plus généralement, toutes opérations de nature commerciale, financière ou administrative pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de nature à favoriser l'extension ou le développement de la société.

### I.5. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Immatriculée le 31 mars 1987 sous le numéro RCS : Paris 340 706 407

Code APE : 651 C

### I.6. Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

### I.7. Répartition statutaire des bénéfices

Sur les bénéfices nets de chaque exercice diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, l'assemblée générale décide d'inscrire celui-ci à un ou plusieurs postes de réserves, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer. L'assemblée générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

Les dividendes non réclamés dans les 5 ans de leur mise en paiement sont prescrits.

# Informations complémentaires (suite)

## 1.8. Assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles et aient été inscrites en compte à son nom, cinq jours au moins avant l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le président du conseil de surveillance ou par un membre du conseil spécialement délégué à cet effet par celui-ci.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

Les extraits ou copies des délibérations sont valablement certifiés et délivrés par le président ou le secrétaire de l'assemblée.

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

## 2 – Schémas d'intéressement et de participation du personnel

### Intéressement

Au cours des six derniers exercices, trois accords d'intéressement ont été conclus à IXIS Corporate & Investment Bank (ex CDC IXIS Capital Markets) :

- accord du 25 juin 1999, portant sur les exercices 1999, 2000 et 2001
- accord du 14 juin 2002, portant sur les exercices 2002, 2003 et 2004
- accord du 30 juin 2005, portant sur les exercices 2005, 2006 et 2007

En vertu de l'annexe à l'accord d'intéressement du 30 juin 2005, la détermination du montant de l'intéressement 2005 repose sur un seul critère : le résultat net consolidé de l'entreprise.

Montant de l'intéressement versé au titre des derniers exercices (versement l'année suivante) :

- 2000 : 2,70 millions d'euros
- 2001 : 3,30 millions d'euros
- 2002 : 5,487 millions d'euros
- 2003 : 5,361 millions d'euros
- 2004 : 5,832 millions d'euros
- 2005 : 9,40 millions d'euros (provision)

### Participation

Un nouvel accord à durée indéterminée de participation des salariés aux résultats du groupe (IXIS Corporate & Investment Bank, IXIS Midcaps et IXIS Securities) a été signé le 30 juin 2005. Celui-ci prévoit l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la réserve spéciale de participation. Le droit reconnu aux salariés dans le cadre de cet accord est égal à 2% de la somme des contributions au résultat net comptable consolidé d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Montant de la participation versé au titre des derniers exercices (versement l'année suivante) :

- 1,340 million d'euros au titre de l'exercice 2001
- 2,508 millions d'euros au titre de l'exercice 2002
- 2,752 millions d'euros au titre de l'exercice 2003
- 2,274 millions d'euros au titre de l'exercice 2004
- 4,50 millions d'euros (provision) au titre de l'exercice 2005.

### **3 – Responsables du document de référence et du contrôle des comptes**

#### **3.1. Personne qui assume la responsabilité du document de référence**

M. Anthony Orsatelli  
Président du Directoire

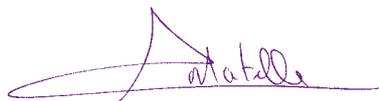
#### **3.2. Attestation de la personne qui assume la responsabilité du document de référence**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques de l'exercice 2005 présentées dans le document de référence (pages 116 à 159) ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 160 et 161 du présent document. Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée sur les comptes consolidés, les contrôleurs légaux ont attiré l'attention des actionnaires d'IXIS Corporate & Investment Bank sur les changements de méthodes intervenus au cours de l'exercice.

Les informations financières historiques des exercices 2004 et 2003, incorporées par référence dans le présent document de référence, ont fait l'objet d'un rapport de certification sans réserve des contrôleurs légaux. Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée sur les comptes consolidés, les contrôleurs légaux ont attiré l'attention des actionnaires de la société sur les changements de méthodes intervenus au cours de l'exercice 2003. Cette observation figure, au titre de l'exercice 2003, dans le document de référence déposé le 27 avril 2004 auprès de l'AMF sous le n° D.04-0590, en page 85.



Fait à Paris, le 9 mai 2006  
Anthony Orsatelli

#### **3.3. Politique d'information**

Responsable de l'information :  
M. Michel Berthezène  
Tel. : 01.58.55.52.25

#### **3.4. Information annexe**

L'ensemble des documents sociaux (statuts, K Bis, rapports annuels, etc.) peuvent être consultés au siège social de la société.

Le document de référence inclut par ailleurs :

- Le rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005 des commissaires aux comptes (pages 160 et 161 de ce document) comportant la justification des appréciations des commissaires aux comptes établie en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce.
- Le rapport des commissaires aux comptes (page 100 de ce document), établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société IXIS Corporate & Investment Bank décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
- Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (pages 101 à 108 de ce document).

En application de l'article 28 du règlement CE N°809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le rapport des commissaires aux comptes y afférent et le rapport de gestion de la société IXIS Corporate & Investment Bank, figurant aux pages 113 à 171, pages 172 à 173 et pages 17 à 111 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 26 avril 2005 sous le numéro D.05-0547 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003, le rapport des commissaires aux comptes y afférent et le rapport de gestion de la société IXIS Corporate & Investment Bank, figurant aux pages 58 à 84, page 85 et pages 25 à 57 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 27 avril 2004 sous le numéro D.04-0590.

Les chapitres des documents de référence N° D.05-0547 et D.04-0590 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit du présent document de référence.

#### **3.5. Tendances**

Depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de la société.

#### **3.6. Changement significatif**

Depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers ont été publiés, la situation financière de la société n'a fait l'objet d'aucun changement significatif.

# Tableau de concordance AMF

Rubriques	N° page du document de référence
<b>1. Personnes responsables</b>	
1.1 Personnes responsables	181
1.2 Attestation des personnes responsables	181
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>	109
<b>3. Facteurs de risque</b>	52 à 62 ; 145 à 149
<b>4. Informations concernant l'émetteur</b>	
4.1 Histoire et évolution de la société	
4.1.1 Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	179
4.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	179
4.1.3 Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	179
4.1.4 Siège social et forme juridique de l'émetteur	179
4.1.5 Evènement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	71
<b>5. Aperçu des activités</b>	
5.1 Principales activités	
5.1.1 Principales activités de l'émetteur	3 ; 20 à 47
5.1.2 Nouveau produit vendu ou nouvelle activité	20 à 47
5.1.3 Principaux marchés	20 à 47
<b>6. Organigramme</b>	
6.1 Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	2 ; 6 et 7
6.2 Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	2 ; 72
<b>7. Information sur les tendances</b>	
7.1 Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	181
7.2 Evènement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	71
<b>8. Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	NA
<b>9. Organes d'administration, de direction et de surveillance</b>	
9.1 Nom et fonctions des membres des organes d'administration et de direction et principales activités exercées en dehors de la société	13 ; 73 à 86
9.2 Déclaration d'absence de conflits d'intérêts	109

## 10. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

10.1 Information sur le comité d'audit	89
10.2 Gouvernement d'entreprise	87 à 100

## 11. Principaux actionnaires

11.1 Détention, contrôle	2 ; 7 ; 72
11.2 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	71

## 12. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

12.1 Informations financières historiques	
<i>Comptes consolidés</i>	116 à 161
Bilan	116 et 117
Compte de résultat	119
Tableau de financement	156 et 157
Méthodes comptables et notes explicatives	120 à 159
<i>Comptes sociaux (extraits)</i>	164 à 178
<i>Comptes 2004 et 2003 (incorporation par référence)</i>	181
12.2 Etats financiers annuels consolidés	116 à 161
12.3 Vérification des informations financières historiques annuelles	
<i>Rapport des contrôleurs légaux</i>	160 et 161
<i>Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux</i>	87 à 108
12.4 Date des dernières informations financières	160
12.5 Informations financières intermédiaires	NA
12.6 Politique de distribution des dividendes	111 et 112 ; 177 et 178 ; 179
12.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage	62
12.8 Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	181

## 13. Contrats importants

Conventions réglementées	88 ; 101 à 108
--------------------------	----------------

## 14. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclarations d'intérêts

	NA
--	----

## 15. Documents accessibles au public

Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement	181
--	-----

# Implantations

## **IXIS Corporate & Investment Bank**

47, quai d'Austerlitz  
75648 Paris Cedex 13  
France  
Tel : +33 (0)1 58 55 15 15  
Fax : +33 (0)1 58 55 20 02

## **Succursales**

### **IXIS Corporate & Investment Bank Zweigniederlassung Deutschland**

Im Trutz Frankfurt 55  
D-60322 Frankfurt am Main  
Germany  
Tel : +49 69 971 53 0  
Fax : +49 69 971 53 100

### **IXIS Corporate & Investment Bank London Branch**

Atrium Building  
Cannon Bridge, 25 Dowgate Hill  
EC4R 2GN London  
regulated by FSA  
United Kingdom  
Tel : +44 207 648 69 00  
Fax : +44 207 648 69 01

### **IXIS Corporate & Investment Bank Milan Branch**

Via Durini 16/18  
20122 Milan  
Italy  
Tel : +39 02 36 16 70 00  
Fax : +39 02 36 16 70 02

### **IXIS Corporate & Investment Bank Tokyo Branch**

Hibiya Central Building 9F  
1-2-9 Nishi-shimbashi, Minato-ku  
Tokyo 105-0003  
Japan  
Tel : +81 3 35 92 75 55  
Fax : +81 3 35 92 91 10

## **Filiales**

### **IXIS Securities**

47, quai d'Austerlitz  
75648 Paris Cedex 13  
France  
Tel : +33 (0)1 58 55 04 00  
Fax : +33 (0)1 58 55 06 75

### **IXIS<sup>SM</sup> Capital Markets**

9 West 57th Street 36th Floor  
New York, NY 10019  
United States  
Tel : +1 212 891 61 00  
Fax : +1 212 891 61 88

### **IXIS Asia Limited**

Suite 901-904  
Two International Finance Center  
8, Finance Street, Central  
Hong Kong  
Tel : +852 3472 6500  
Fax : +852 2805 0552

### **IXIS Luxembourg Investissements**

25 rue Goethe  
L-1637 Luxembourg  
Luxembourg  
Tel : 00 352 26 64 66 21  
Fax : 00 352 26 64 66 91





Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 09/05/06, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF (n° de dépôt AMF : D.06-0373). Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.



**GROUPE  
CAISSE D'ÉPARGNE**